ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

Et du Département de la Loire-Inférieure

DÉCLARÉE

Établissement d'utilité publique par Décret du 27 décembre 1877

Volume 4e de la 8e Série

1903



NANTES

Imprimerie C. MELLINET — BIROCHÉ & DAUTAIS, Succrs

5, Place du Pilori, 5

—

1904

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

Et du Département de la Loire-Inférieure

DÉCLARÉE

Établissement d'utilité publique par Décret du 27 décembre 1877

Volume 4e de la 8e Série

1903



NANTES

IMPRIMERIE C. MELLINET — BIROCHÉ & DAUTAIS, Succrs

5, Place du Pilori, 5

—

1904

ALLOCUTION DE M. LE Dr GUILLOU

PRÉSIDENT SORTANT

Messieurs,

Il y a un an, en prenant possession de ce fauteuil où venait de m'appeler votre confiance, je vous conviais au travail. Vous m'avez répondu avec entrain : je vous en remercie. En l'année 1902, la vie de votre Société a été laborieuse et intense, et déjà 1903 s'ouvre fervente et pleine de promesses : c'est bien la renaissance, c'est le retour et la résurrection de vos beaux jours.

Rien ne manquera plus au charme et à l'intérêt de vos réunions, maintenant qu'un Président digne de vous, paré de tous les titres, doué de toutes les aptitudes, formé dans les plus hautes fonctions publiques à l'art de diriger les travaux de l'esprit, vous apportera, avec l'attrait de son aimable personnalité et la variété de ses connaissances, le concours de sa haute autorité.

C'est donc, Messieurs, avec empressement, et pour le plus grand profit de notre œuvre, que je remets la présidence de la Société Académique à M. Picart, ingénieur en chef de la marine en retraite, votre nouvel élu.

ALLOCUTION DE M. PICART

PRÉSIDENT ENTRANT

Mes chers Collègues,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant à la présidence de la Société, — et je remercie également mon prédécesseur, le Dr Guillou, de sa très aimable appréciation de mon faible mérite.

Quand j'ai su que vous m'aviez choisi comme Président, mon premier soin a été de consulter la longue liste de mes prédécesseurs.

J'avoue que j'ai été très agréablement surpris en constatant que le premier président de la Société avait été un ingénieur de la marine, M. De Gay. — La Société s'appelait alors Institut départemental et avait été constituée le 18 août 1798.

M. De Gay se trouvait en fort bonne compagnie, et la première liste des membres du nouvel Institut comprend les noms des principaux Nantais, tels que Laënnec, Crucy, Peccot, Fouré, etc., etc.

J'ai eu également la curiosité de parcourir nos Annales. Dans les premiers temps, on produisait beaucoup, mais on imprimait peu. Je suis étonné du nombre et de la

variété des sujets traités par les membres de notre Société, et j'avoue que je regrette qu'ils n'aient pas reçu les honneurs de l'impression.

On verrait, notamment, que notre Société, dès 1823, mettait au concours une étude sur l'établissement d'un service de bateaux à vapeur jusqu'à Orléans, et qu'une médaille d'or était attribuée à M. Tranchevent.

Nous pouvons donc être fiers de notre passé, — et c'est à marcher sur les traces de nos anciens que je vous convie. — Je sais bien que les conditions actuelles ne sont plus les mêmes qu'autrefois. La vie est plus fiévreuse, sinon plus heureuse. Les besoins de locomotion jouent un grand rôle dans notre existence, et il semble qu'on vive moins dans son home. Partant, on a moins de loisirs pour étudier, pour polir une œuvre littéraire, ou étudier une question scientifique. De plus, le Journal et la Revue nous apportent à chaque instant des études, des faits, qui rendent le choix des sujets plus difficile, car il ne faut point répéter ce qui a été déjà publié.

Néanmoins, notre volume annuel est toujours bien rempli, est toujours intéressant, et je fais appel à toute votre bonne volonté pour que la bonne tradition se continue. — Travaillons et produisons. — Efforçons-nous d'amener à notre Société le plus d'adhérents possible. Nous y gagnerons de toutes les manières, et il serait profondément regrettable que, dans une ville comme Nantes, on puisse regarder comme difficile le recrutement d'hommes qui désirent garder dans leur existence une petite place pour le culte de ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé, le culte des sciences et des belles lettres.

Eloge du Docteur Raingeard

Ancien Président de la Société Académique

PAR LOUIS POISSON

Professeur à l'Ecole de Médecine, Ancien Président de la Société Académique

MESSIEURS,

Il y a quelques mois à peine, le docteur Raingeard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Nantes, professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, ancien président de la Société Académique, était enlevé à l'affection de sa famille, de ses clients et de ses amis après une courte maladie.

Le souvenir de Raingeard ne s'effacera pas de nos mémoires, à nous qui l'avons connu, apprécié et aimé : mais nous irons bientôt le rejoindre dans le commun oubli et il est juste que le nom de notre ancien président demeure inscrit, avec son éloge, dans nos Annales, afin que notre postérité en garde ainsi la trace.

Tel est le but que nos fondateurs se sont proposé en instituant ces notices nécrologiques.

J'obéis donc, en écrivant celle-ci, à une touchante et pieuse tradition de notre Compagnie et en même temps je remplis un devoir de vieille amitié.

Raingeard a été l'un des membres les plus fidèles de la Société Académique depuis plus de trente ans. Il en

faisait pour ainsi dire partie intégrante et, le jour où il a disparu, il a manqué quelqu'un dans ce salon de lecture où tant de générations se sont succédé sans que rien ait changé dans son aspect suranné. Tel il est, tel je l'ai connu pour la première fois il y a vingt-cinq ans ; les figures seules ont changé.

Celle de Raingeard était une des dernières qui subsistât, hélas ! de ce temps déjà reculé. Il y venait presque tous les jours, lisait ses journaux, puis, sa curiosité satisfaite, causait à voix basse avec quelque voisin, rendait bientôt la conversation générale et son humour, son esprit quelque peu paradoxal, son ironie jamais bien méchante était une des joies de la maison qui, par elle-même, avouons-le, manque bien un peu de gaîté.

Raingeard appartenait, sinon par son âge, au moins par son éducation et par ses goûts, à une génération que l'actuelle ne comprend plus guère. Il aimait bien son art, mais, amoureux des douces flâneries de l'esprit, de la conversation et de la lecture, il n'avait pu se résoudre à consacrer à cet art tous les instants de sa vie et il s'intéressait à une foule d'autres choses que la spécialisation à outrance et les exigences matérielles ont supprimé de la vie du médecin. Il s'intéressait beaucoup, entre autres choses, à la situation sociale du médecin, aux mœurs médicales suivant les temps, aux transformations de notre profession, et son discours de présidence, où il étudie la vie de nos pères aux siècles passés, reflète cette préoccupation. Son étude s'arrête aux temps présents, comme s'il avait la nostalgie du vieux temps.

Il n'était pas de famille médicale. Son père était un haut fonctionnaire des finances et c'est ainsi qu'il n'était pas né à Pornic, le berceau de sa famille, dans ce vieux logis, plein de charmes, de l'époque Louis XIII où son

grand-père était venu se retirer après avoir été membre du Conseil des Cinq-Cents.

Il n'était pas de famille médicale, mais il avait bien la tournure d'esprit et l'orgueil médical d'il y a cinquante ans ; il n'avait guère plus quand il est mort, mais je vous accorde qu'il était en retard d'une génération et je n'ai pas le courage de l'en critiquer.

« Je ne suis pas fâché de ce qui m'arrive, nous disait-il un jour, un de mes clients me doit une grosse somme, mais refuse absolument de me la payer. Pour le poursuivre, m'écrit-il, il me faudrait révéler quand et dans quelles circonstances peu favorables pour lui je l'ai soigné, et comme il y aurait là une indiscrétion, il est bien sûr de mon désistement.

» Cet homme, dans son cynisme, honore le médecin ; il y a encore des gens qui honorent les médecins ! »

Vous voyez qu'il avait bien l'esprit et l'orgueil médical..... de tous les temps.

Il pensait que, pour remplir son rôle, le médecin a besoin d'autorité morale et qu'elle importait autant qu'une vaine thérapeutique, et il regrettait que les sources de cette autorité morale fussent en train de se tarir.

Personnellement, il n'avait pas à redouter la gêne qu'apporte la vieillesse ou la maladie, mais il s'en inquiétait pour les autres, et, s'il fut assidu à vos réunions académiques, il ne le fut pas moins à celles de notre Association de prévoyance, dans cette salle même où vous avez la bonté de lui donner l'hospitalité.

Les gens du monde croient mal à la gêne médicale. Le médecin ne l'avoue pas volontiers, car l'avouer c'est porter la suprême atteinte à son amour-propre et à son pauvre crédit défaillant ; il la dissimule et le monde, qui juge sur l'apparence, croit cette profession lucrative, il y

lance ses fils sans fortune et commet la lourde faute, l'irréparable faute.

De temps en temps, un fait divers dans un journal jette bien un peu de lumière sur ces tristesses, mais on y voit des exceptions, de rares exceptions.

Je voudrais que ces gens, qui font si légèrement embrasser à leurs enfants (par je ne sais quelle gloriole intempestive) une profession libérale où ils végèteront, assistassent à une des réunions de notre Société de secours, ils y regarderaient à deux fois.

Ajoutez-y que l'axe de la considération sociale s'est un peu déplacé. C'était très bien d'être médecin il y a cent ans, c'est beaucoup moins bien aujourd'hui.

C'était il y a cent ans qu'il fallait l'être, il est trop tard maintenant. La petite vanité de ces parents commet un anachronisme en même temps qu'elle joue un bien mauvais tour à leurs enfants.

Celui qui, sans fortune, sans vocation, sans atavisme, sans amour de la science, sans dédain du lucre et des jouissances faciles, embrasse notre profession, y souffre; ou bien, s'il n'en a pas compris la dignité, il est mûr pour toutes les compromissions.

Raingeard, comme nous tous, déplorait cet état de choses, mais qu'y faire?

Notre Association n'a qu'un but palliatif, celui de remédier dans une bien petite mesure à toutes ces misères acquises dans l'exercice de la médecine.

Dans nos réunions, Raingeard jouait un rôle actif; il était rare qu'il n'y prît pas la parole et qu'à une proposition, il n'opposât pas une systématique discussion sous la forme paradoxale qui lui était habituelle. Comme dans tout paradoxe il y a une vérité, nous profitions de la vérité et lui-même convenait en riant de son exagération.

Raingeard s'intéressait à autre chose encore et peu de gens lui ont connu cette douce et inoffensive passion. A ses moments perdus, il aimait les fleurs, les arbres et les jardins et M. Bruzon a prononcé avant nous l'éloge de son vice-président à la Société d'horticulture de Nantes.

Il fut également, dans cette Société, « un collaborateur aussi sûr que désintéressé », et il y apporta cette persévérance dans le zèle qui était l'un des traits de son caractère. Persévérance et régularité, régularité dans les petites choses et aussi dans les plus graves occupations de sa vie.

. Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Nantes, rien ne l'arrêtait pour venir faire son service et, par tous les temps, on le voyait, pour s'y rendre, traverser les ponts, dès le petit jour, et arriver avant tout le monde, heureux de se retrouver au milieu des enfants qu'il soignait avec tout le dévouement dont il était capable.

Très matinal, il suffisait à tout ; d'une santé chétive, il faisait un gros et incessant labeur ; très énergique, il ne ménageait pas ses forces quand il s'agissait de son devoir, et sa résistance étonna ses collègues quand, en qualité de médecin-major, il dirigea au camp de Conlie une importante ambulance. Il écrivit là une des belles pages de sa vie en se donnant tout entier à cette tâche patriotique sans espoir de récompense.

La vieillesse commençait à peine pour lui quand il est mort, emporté en quelques heures, en plein travail de tous les jours, sans goûter le court repos que nous espérons avant le départ définitif.

Saluons très bas sa mémoire, mes chers Collègues. Elle est digne de tous les respects.

Notice nécrologique sur M. le Docteur Bonamy

PAR M. LE Dr A. CHEVALLIER

Messieurs,

Les seuls titres qui puissent m'autoriser à faire revivre un instant devant vous la noble figure de notre regretté collègue le Dr Bonamy, me sont conférés par le respect et l'admiration. Ces sentiments me rendent facile et douce la tâche d'évoquer le souvenir d'un des membres dont la Société Académique a le plus légitimement le droit de se glorifier.

Issu d'une des plus anciennes familles de notre ville, Bonamy, en embrassant la profession médicale, perpétue une déjà très lointaine tradition; parmi ses ancêtres, il compte de nombreux médecins et quelques-uns fort célèbres; l'un d'eux, François Bonamy, fut au XVIIIe siècle doyen de l'Université de Nantes, et il n'est pas besoin de rappeler ici la grande et vénérée mémoire de son père, professeur à l'Ecole de Médecine et comme lui médecin de l'Hôtel-Dieu.

La carrière de Bonamy s'ouvre sur les champs de bataille. Il vient d'être reçu docteur quand la France est envahie. Il part aussitôt, et pendant toute la néfaste

campagne, ce médecin, dans les veines duquel coule aussi du sang de soldat, accomplit avec la plus généreuse ardeur son double devoir patriotique et professionnel.

La guerre terminée, il revient à Nantes. Médecin des Hôpitaux, son unique ambition est de mener sans bruit et sans trêve une existence de dévouement. Par une anomalie étrange aujourd'hui, où chacun s'efforce de provoquer les circonstances qui le mettront en évidence, Bonamy, au contraire, modeste à l'excès, n'a pas de plus vif souci que de se dissimuler toujours dans la foule. Mais la Providence va parfois le chercher là, pour le porter, bien malgré lui, au premier rang. En 1884, l'ancien soldat de l'armée de la Loire est appelé à défendre ses compatriotes contre une invasion d'autre sorte : le choléra le trouve aux baraquements de l'hospice Saint-Jacques, médecin des contagieux.

Contre ce nouvel ennemi, il lutte avec une abnégation courageuse, mais discrète ; il fait plus que son devoir avec calme et simplicité.

Le fléau vaincu, on refuse à Bonamy la croix si bien méritée ; cette injustice le laisse sans amertume, car il sait voir plus haut que les récompenses humaines. Il songe seulement qu'il est d'autres maux plus terribles et que ceux-là ne désarment jamais. Le combat plus silencieux qu'il faut leur livrer convient particulièrement à son caractère si réservé, aussi se prodigue-t-il sans mesure. C'est sur ce terrain qu'il doit être vaincu. Il est frappé, — sans doute au chevet de quelque malade, — et il meurt avant l'âge, emporté par une affection dont, pendant trente ans, il a cherché à guérir les autres.

Messieurs, un jour la Société Académique a désiré ajouter à son antique renom, en mettant à sa tête le Dr Bonamy.

Vous vous souvenez de notre déception profonde quand il refusa cette présidence que nous étions si heureux de lui offrir. L'affection sincère qu'il portait à notre Compagnie fut impuissante à prévaloir contre sa réserve et sa modestie. Mais si nous avons le regret de ne pas le compter au nombre de nos anciens présidents, nous pouvons au moins dire qu'il demeura toujours, non seulement notre fidèle collègue, mais aussi notre très dévoué défenseur.

Qu'il me soit permis d'ajouter que nous devrons le considérer comme un de nos modèles ; sa vie offre, en effet, un magnifique exemple de cette dignité et de cet honneur particulier, indispensables pour maintenir autour des professions élevées une atmosphère de respect et de considération.

Notice nécrologique sur M. P. Fraye

Par M. F. LIBAUDIÈRE

Notre collègue F. Fraye faisait partie de la Société depuis 1893. Il était né à Luçon en 1826. Son père, commerçant en tissus dans cette petite ville, voulant qu'il prît la suite de ses affaires, se refusa, malgré les succès remportés par lui au collège royal de Bourbon-Vendée, à lui laisser passer son baccalauréat. Ce fut pour le jeune Fraye une profonde déception, car il voyait se fermer devant lui la carrière de la médecine, pour laquelle il se sentait une véritable vocation.

Parti pour Paris en vue d'y achever son éducation commerciale, il eut la bonne chance, au bout de quelques mois, d'obtenir une situation qui lui permit de pouvoir souvent disposer de quelques heures, qu'il mit de son mieux à profit pour suivre sa vocation et se livrer aux études médicales.

Grâce à des facilités qui n'existent plus aujourd'hui et guidé par d'anciens camarades de collège, il put, pendant six ans, suivre les cours de l'Ecole de Médecine et se livrer aux travaux d'amphithéâtre comme un étudiant inscrit.

Fraye, après quelques années de séjour à Luçon, vint

en 1872 s'établir dans notre ville. L'indépendance de sa situation lui permit de se livrer sans arrière-pensée à ses chères études médicales et aussi au culte des belles-lettres.

Son grand esprit de charité, ses sentiments de compassion pour les malheureux lui firent souvent oublier la prudence que l'absence de tout diplôme l'obligeait de tenir ; mais la clientèle à laquelle il donnait ses soins et parfois des remèdes était de celle que seuls pouvaient lui envier les diplômés de la faculté travaillant pour le plus pur amour de l'art.

C'est ce même esprit de charité dont il s'est constamment inspiré dans ses poésies et qui lui a soufflé les pensées élevées, les sentiments généreux qui font le charme de ses œuvres. Parmi les nombreuses pièces qu'il a composées, nous devons citer : L'*Islande*, *Yvonne*, *La Pécheuse Cara*, *La Dame de Charité*, *Sans Nom*, *Le Vrai Paris*, *Le Faux Paris*, *Hervé Rielle*, *Patriotisme d'une femme Boër*. La littérature anglaise et principalement les œuvres de Thomas Moore le passionnaient et il laissa une traduction complète de Lalla-Rouk. Ne cherchant ni les éloges, ni les éclats d'une vaine gloire et toujours soucieux d'aider dans la plus large mesure les malheureux auxquels il prodiguait ses soins, il se refusa à publier ses œuvres et si parfois il sortit de cette réserve, ce fut pour en appliquer le produit à des œuvres de bienfaisance.

~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~

Notice nécrologique sur M. Victor Cossé

Par M. F. LIBAUDIÈRE

Notre collègue, M. Victor Cossé, rendait le dernier soupir le 27 juin dernier, à l'âge de 71 ans.

Chef d'une de nos plus importantes raffineries, il avait toujours tenu son établissement à la hauteur du progrès et ne manquait aucune occasion de montrer pour ses ouvriers une grande sollicitude.

La Chambre de Commerce le compta pendant plusieurs années au nombre de ses membres. Victor Cossé sut y faire apprécier la droiture de son caractère et son expérience des affaires. A plusieurs reprises il fut choisi comme délégué pour soutenir devant les Commissions parlementaires la cause des raffineries des ports dans les réformes législatives, qui furent apportées ces dernières années dans l'industrie du sucre. M. le président Faure, lors de son voyage à Nantes en 1897, à la grande satisfaction de ses collègues et de ses concitoyens, lui remettait la croix de la Légion d'Honneur. L'état de sa santé avait forcé notre regretté compatriote de refuser l'année dernière un nouveau mandat à la Chambre de Commerce.

Ami des arts, il avait encouragé, suivi et aidé de sa

collaboration, un artiste de talent, M. Lebourg, dans ses essais de fonte à la cire perdue ; et les spécimens de bronzes spéciaux, obtenus par cet intéressant procédé, figuraient avec honneur à Paris, en 1889, sous le titre : *Exposition Cossé-Lebourg.*

Victor Cossé laisse à tous ses collègues le meilleur souvenir, pour la sûreté de ses relations, l'aménité de son caractère et sa grande générosité pour toutes les infortunes. Il faisait partie de notre Société depuis 1889.

Notice nécrologique sur M. Henri Chéguillaume

PAR M. PICART

La Société Académique a vu disparaître cette année, emporté prématurément par une impitoyable maladie, M. Henri Chéguillaume, qui appartenait à notre Société depuis plusieurs années.

M. Henri Chéguillaume, né le 20 juin 1860, était issu d'une vieille famille nantaise.

Son père, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dirigea ses études en vue de l'entrée à l'école polytechnique, et eut la satisfaction de le voir sortir de cette école en 1881 comme élève ingénieur des ponts et chaussées.

Comme tous les jeunes ingénieurs, Chéguillaume exerce successivement ses fonctions dans plusieurs départements. Il débute à Espalion, puis réside à Alençon de 1885 à 1891. Dans cette dernière ville, notre collègue, en fouillant les archives de ses bureaux, découvrit que Perronet avait servi à Alençon de 1737 à 1747. Le nom de Perronet est un nom cher au corps des ponts et chaussées, dont il fut un des premiers organisateurs. Aussi Chéguillaume, qui était un chercheur et un passionné de l'histoire du passé, se mit à l'œuvre pour

retrouver les travaux faits par Perronet à Alençon, et le résultat de ses études fut résumé dans un livre publié à Alençon en 1891 et intitulé : *Les fonctionnaires de province au XVIIIe siècle*, PERRONET, ingénieur de la généralité d'Alençon.

Ce ne sont pas seulement les travaux de Perronet que Chéguillaume décrit, c'est une histoire pittoresque et vivante de la vie et des travaux de l'ingénieur au siècle dernier, ses luttes pour faire triompher ses idées, ses démêlés avec les intendants, car il est de tradition que dans les généralités d'autrefois, comme dans les départements d'aujourd'hui, les fonctionnaires ne marchent pas toujours d'accord.

Le grand désir de Chéguillaume était de revenir occuper un poste d'ingénieur dans son pays natal. Son désir fut satisfait ; après avoir fait un court séjour à Angers, il vint à Nantes en 1893, où les études pour l'amélioration de la Loire prenaient corps, et demandaient le concours d'ingénieurs expérimentés.

Outre ses études spéciales d'ingénieur, notre collègue aimait, comme je l'ai dit, fouiller dans le passé. Les vieilles chroniques nantaises n'avaient pas de secret pour lui, et chaque jour il amassait des matériaux en vue d'œuvres diverses que la mort ne lui a pas permis même d'ébaucher. Il se plaisait aux recherches archéologiques et littéraires. C'était, en même temps qu'un esprit très fin, une nature des plus droites, un cœur bienveillant. Il laisse à ses enfants le plus bel héritage, la mémoire respectée d'un homme de bien.

Notice nécrologique sur M. le Docteur Chachereau

Par M. le Dr HERVOUET

Messieurs,

Je ne sais pas si vous connaissez tous les difficultés de la vie, de la vie en notre temps. Chachereau, notre regretté et bien-aimé collègue, les a connues. Il aurait pu nous donner là-dessus une *lecture*, comme on dit en Angleterre. Mais, les difficultés de la vie, il les a surmontées, il les a vaincues.

Comme j'ai été dans son intimité, il m'a dit beaucoup de choses. Je n'ai pas à entrer dans le détail. Tout se peut résumer en ceci : le travail lui a été imposé et par les circonstances et par son caractère. Mais ce travail, Dieu merci, a été fructueux. C'est ce qu'on appelle la justice immanente. Et nous-mêmes en avons profité, car vous n'avez pas oublié ses instructives conversations dans notre bonne vieille salle de lecture, vous n'avez pas oublié ses communications écrites, et vous n'avez pas oublié l'homme austère à qui nous les devons.

Poussé par d'importantes considérations, par l'amour de sa famille, dont il était devenu le chef, il commença de bonne heure une carrière active, difficile, laborieuse,

dont les étapes successives furent également dignes de remarques.

Vous ne le savez peut-être pas, mais il commença pour ainsi dire ses rudes travaux en Ecosse, où il trouva à employer ses fortes aptitudes dans une usine importante. Il apprit facilement la langue anglaise, et si bien qu'on lui demanda de faire ce qu'ils appellent là-bas des lectures, c'est-à-dire des conférences publiques.

Rien que par là, vous voyez sa puissance intellectuelle.

Aussi bien, je ne suis pas chronologiquement exact. Avant cette expatriation, il rendit de grands services à la ville de Paris, les soins du ravitaillement lui ayant été confiés à l'époque de nos affreux désastres.

Enfin, il s'établit définitivement en France avec sa famille. Il était l'âme et le soutien des siens. Et avec quel zèle et quelle intelligence il remplit ce noble rôle, je n'ai vraiment pas besoin de vous le dire. Moi, je l'ai vu à l'œuvre.

Chose admirable, il a pris en affection cette ville de Nantes aussi bien que s'il y était né. Je dirais même mieux, si je ne craignais de froisser des concitoyens.

Il s'est intéressé à tout ce qui doit nous intéresser.

Chimiste des douanes, il a été le fonctionnaire intègre, impeccable. La fraude , même la plus habilement masquée, je dirai plus : la plus honorablement masquée, a trouvé en lui son cerbère inflexible, je le sais.

Ensuite, il s'est intéressé à l'hygiène publique. Permettez-moi de ne pas redire ce qu'on a déjà dit à ce sujet. Vous savez son rôle actif au Bureau d'hygiène, qui est une de ses créations. Vous savez son rôle dans la désinfection des logements insalubres, dans la fondation des dispensaires antituberculeux.

Un de mes bons amis l'a qualifié, sans méchanceté

d'ailleurs, de sceptique. C'est une erreur. Je n'ai pas connu, de ma vie, d'homme plus convaincu que Chachereau. Et toutes ses œuvres en font foi.

Pas seulement ses œuvres : ses paroles aussi.

J'ai passé avec lui d'innombrables et longues soirées, pas assez longues ni assez nombreuses à mon gré. Il est impossible, je puis l'affirmer, de rencontrer un homme plus persuadé de ce qu'il faut penser et ce qu'il faut faire. Si même un reproche pouvait lui être adressé, c'était peut-être celui d'avoir des convictions trop absolues. Car il était, si j'ose m'exprimer ainsi, sans irrespect pour sa chère mémoire, l'*homme-chiffre,* ayant toujours présente à la mémoire la statistique de commerce, d'hygiène, de médecine, d'industrie.... Sous ce rapport, il était vraiment surprenant, unique.

Et s'il vous arrivait de hasarder une opinion trop légèrement, il vous arrêtait immédiatement par un chiffre.

Je dis bien : c'était l'homme-chiffre et, en ce disant, je ne fais, comme je le disais à l'instant, qu'honorer sa chère mémoire.

Elle m'est bien chère, en effet. Nous avons sympathisé, lui et moi, dès son arrivée à Nantes.

Je me suis réjoui de voir que Nantes était devenue sa patrie. Je me suis réjoui de voir que les familles nantaises l'accueillaient comme un des leurs, que la plus chaude affection était réciproque.

Nous avons tous partagé ses douleurs, car il en a eu sa bonne part. On vous a déjà parlé de sa tendresse particulière pour sa mère et, moi, j'ai vu douloureusement mourir cette admirable femme. Lui, ne s'est point consolé.

Messieurs, notre collègue, je vous l'ai dit, avait pris notre ville en grande affection. Plusieurs d'entre vous ont pu le fréquenter dans l'intimité. Je termine cette courte

notice (le temps m'a fait défaut) en vous faisant remarquer qu'il ne se serait pas cru assez nantais s'il n'avait fait partie de notre Société Académique.

COMMUNICATION
SUR L'ITINÉRAIRE DE BRETAGNE EN 1636
de Dubuisson-Aubenais

PUBLIÉ PAR M. PAUL DE BERTHOU

Secrétaire général de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure

PAR M. LE DOCTEUR GUILLOU

MESSIEURS,

Notre compatriote, M. Paul de Berthou, archiviste, que ses travaux archéologiques ont depuis longtemps classé parmi les meilleurs et les plus scrupuleux de nos savants nantais, a publié il y a quelques années, dans les ARCHIVES DE BRETAGNE *de la Société des Bibliophiles Bretons*, l'ITINÉRAIRE DE BRETAGNE, EN 1636, de Dubuisson-Aubenais.

« Dubuisson-Aubenais, nous dit M. de Berthou, naquit probablement à Ambenay, peu après 1590 ». De fortes études en firent un latiniste consommé. Il voyagea, portant partout son esprit curieux et éclairé. L'armée, la diplomatie, l'histoire, l'archéologie, les lettres l'occupèrent simultanément ou tour à tour. Passionné de savoir, toutes ses pérégrinations, toutes ses occupations devenaient pour lui des raisons et des moyens d'études. Il

visita l'Italie, habita la Belgique et les pays Rhénans. En 1629, il sert au Piémont, comme officier, sous les maréchaux de Schomberg et de Thoirat. Là, il se lie avec Jean d'Estampes Valençay, intendant de justice à la suite de l'armée du Piémont.

Ce Jean d'Estampes Valençay fut nommé, en 1636, commissaire particulier du Roi, aux Etats de Bretagne qui devaient se tenir à Nantes. Jean d'Estampes « prit Dubuisson comme gentilhomme d'escorte, suivant l'usage des grands seigneurs qui se plaisaient à voyager en compagnie de personnes distinguées. »

Le commissaire particulier du Roi, en outre de l'objet spécial de sa mission, devait rendre compte de l'état de la province où il était délégué : aussi, Jean d'Estampes fit-il en Bretagne une véritable tournée d'administrateur où il eut à voir gouverneurs, magistrats, notables et municipalités. Dubuisson le suit partout. Rien n'échappe à sa sagacité ou à son observation, rien ne lui paraît banal, rien à dédaigner de ce qu'il voit, rencontre ou entend ; il retient tout, prend sur tout les notes les plus minutieuses. L'histoire, la topographie, la géographie des pays qu'il visite, églises, inscriptions, vitraux, armoiries, familles, chapelles, il a tout vu, tout noté, tout visité, tout décrit.

« Nos voyageurs, dit M. de Berthou dans sa préface, entrèrent en Bretagne par Candé et Châteaubriant, en septembre 1636 ; le même mois, ils étaient à Rennes. Après quelques jours dans cette ville, ils visitent successivement Dol, le Mont-Saint-Michel, où nous les trouvons le 16 septembre, Cancale, Saint-Malo, Dinan.... Rapidement ils traversent Lamballe, visitent Saint-Brieuc où ils passent la revue des milices garde-côtes, Quintin, Pontivy, Hennebont et arrivent au Port-Louis en octobre.

Ce fort était en construction, et Jean d'Estampes avait sans doute à faire un rapport sur l'état des travaux ; car il paraît s'y être arrêté assez longtemps et son compagnon lui consacra un chapitre spécial et très documenté. Dubuisson s'empressa même de mettre à profit ce séjour, en visitant les environs du fort et jusqu'à l'île de Groix. De là, les voyageurs se rendirent à Quimperlé, Concarneau et Quimper, d'où ils retournèrent sur leurs pas pour gagner Vannes, en passant par la ville de Sainte-Anne. On était au mois de novembre.

» Après avoir étudié la ville de Vannes, Dubuisson employa ses loisirs à explorer les environs, la presqu'île de Ruis, Saint-Gildas, Sucinio où il se trouvait le 6 novembre.... Le voyage s'achevait : Jean d'Estampes et Dubuisson arrivèrent à Nantes vers le milieu de novembre 1636.

» La session des Etats, qui dura du 17 décembre au 1er février de l'année suivante, permit à notre auteur d'étudier à fond cette ville et d'en parcourir les alentours.

» Vers la fin de février 1637, Jean d'Estampes et son compagnon sortirent de Bretagne par Craon et Alençon. L'itinéraire se termine à Séez. »

C'est cet itinéraire que M. de Berthou, sur les indications de M. Léon Maître, a publié, en 2 vol. in octavo. L'œuvre du commentateur est considérable et témoigne, je n'ai pas besoin de le dire, d'une science véritablement prodigieuse. Il suit Dubuisson pas à pas et aussi à l'aise à Candé, à Châteaubriant, à Rennes, à Dol, à Saint-Malo, à Quimper ou à l'Ile-de-Groix, qu'il le sera à Nantes, il explique son auteur, le complète, le rectifie et souvent le continue. Il serait difficile de dire où le lecteur trouve le plus d'intérêt et de quelle source il tire le plus profit, ou du récit du voyageur ou des éclaircissements, des discussions et des recherches du commentateur. C'est au

crible de la plus saine et de la plus admirablement documentée des critiques que sont passées, par M. Paul de Berthou, toutes les affirmations ou toutes les réflexions de l'auteur. Antiquités de Nantes, ancien circuit, château et circuit moderne, cathédrale, paroisses, chapelles et monastères, nos principaux bâtiments, nos faubourgs, nos hommes illustres, nos familles célèbres, notre sol, ses productions, sa fertilité, nos rues, nos mœurs, nos hôpitaux, Dubuisson a tout décrit, M. de Berthou a tout vérifié aux sources les plus sûres.

C'est pour un Nantais une joie sans mélange que de féliciter cordialement un de ses compatriotes d'un travail aussi remarquable : œuvre de courage et de vivante érudition. Mais je ne saurais vous dire, Messieurs, le plaisir que j'ai éprouvé, en lisant l'indication des sources où M. de Berthou a puisé sa science sur Nantes et la Bretagne, de voir, à chaque page de cet *Itinéraire*, la citation d'ouvrages sortis de la Société Académique de la Loire-Inférieure. A chaque instant le nom d'un des vôtres vient émailler les notes et les éclaircissements du commentateur. M. de Berthou a fait coup double : il a à la fois montré sa science et fait connaître quels grands services notre Société Académique a rendus, depuis sa fondation, à l'histoire de la ville de Nantes et de la Bretagne.

PARISINA

Poème imité de Lord Byron

Par M. Dominique CAILLÉ

I

C'est l'heure où, dans les bois, le rossignol soupire
Ses plus claires chansons dans l'air tiède du soir ;
C'est l'heure où les amants balbutient en délire
Les aveux de leur cœur et leur brûlant espoir,
Où la brise au ciel pur et l'onde sur la terre
Charment de leurs accords le rêveur solitaire ;
C'est l'heure où la rosée abreuve chaque fleur,
Où les étoiles d'or brillent avec mystère,
Où la vague azurée assombrit sa couleur ;
C'est l'heure où l'arbre vert prend une teinte brune ;
Où, dans un clair-obscur charmant, le jour qui fuit
Mêle une lueur douce à l'ombre de la nuit
Qu'argente à peine encore un blanc rayon de lune.

II

Ce n'est ni pour rêver dans le calme du soir,
Au murmure de l'eau qui lui charme l'ouïe,
Que Parisina fuit à la nuit son manoir,
Ni pour cueillir la fleur dans l'ombre épanouie,
Qu'elle égare ses pas sous le feuillage noir.

Elle écoute... Serait-ce un rossignol qui chante ?
Non ; son oreille attend une voix plus touchante :
Quelqu'un sous les rameaux se glisse doucement.
Elle pâlit. Son sang s'arrête brusquement.
Mais, comme tout ému, son jeune cœur palpite,
Et comme la rougeur couvre son front charmant,
Lorsqu'une voix parmi le doux bruissement
Du feuillage mobile, à répondre l'invite !
C'est lui, son bien-aimé ; c'est lui ; dans un moment
Ils seront réunis. Le moment passe vite,
Et dans l'ombre, à ses pieds, vient tomber son amant.

III

Que leur font maintenant les changements du monde ?
Que sont, pour leurs regards et pour leurs cœurs joyeux,
Tous les êtres créés et la terre et les cieux ?
Pour ce qui les entoure ou circule à la ronde,
Ils ont l'indifférence éternelle et profonde
De ceux à qui la mort ferme à jamais les yeux.
Ils vivent l'un pour l'autre, et c'est à plein calice
Qu'ils boivent le nectar enivrant de l'amour ;
Et même leurs soupirs sont remplis de délice ;
Et le feu qui les brûle, ô trop charmant supplice !
Consumerait leurs cœurs s'il durait plus d'un jour.
Ils semblent dans un rêve enchanteur, et les craintes
Du crime, de la honte affreuse et du trépas
Ne les font pas frémir sous leurs brusques étreintes,
Que ces instants soient brefs, leurs cœurs n'y pensent pas.
Il faut, il faut toujours que le songe éphémère,
Que le songe trompeur commence par finir,
Pour qu'on se dise en proie à la tristesse amère,
Que le bonheur a fui pour ne plus revenir.

IV

Les regards languissants, ils quittent le bois sombre
Qui fut le confident discret de leur aveu
Et, complice muet, les couvrit de son ombre ;
Mais, bien que pleins d'espoir, leurs cœurs sont, en ce lieu,
Attristés comme au jour d'un éternel adieu.
Les astres de la nuit, éclairant leurs visages,
Leur semblent des témoins de sinistres présages.
Mais, des soupirs, des mots d'amour, des baisers fous
Les retiennent encore au lieu du rendez-vous.
Ils se quittent enfin, remplis de ce malaise
Que laisse dans l'esprit une action mauvaise.

V

Tandis qu'en son palais, le jeune séducteur,
Loin de Parisina se lamente et soupire
Et tendrement l'appelle, en son brûlant délire,
Elle, l'esprit troublé par un songe menteur,
Près d'Azo, son époux trop confiant, sommeille.
Un soupir, un doux nom, de sa lèvre vermeille
Tombent. Elle se croit près de son bien-aimé,
Et presse son époux sur son cœur enflammé.
Il s'éveille, et croyant qu'il est l'objet encore
De ces soupirs ardents, tendres, mystérieux :
Il est prêt à pleurer sur celle qui l'adore,
Même quand le sommeil a fermé ses beaux yeux.

VI

Il attire, enivré d'amour, sur sa poitrine
Parisina qui dort. Son oreille s'incline...
Il écoute... Pourquoi recule-t-il soudain,
Comme s'il entendait, sur le monde en ruine,

L'Archange l'appeler au tribunal divin ?
Un nom a révélé, murmuré dans sa couche,
Et la faute et la honte à son âme farouche :
Et ce nom retentit, funèbre, comme un choc
De barque, dans la nuit, contre l'angle d'un roc.
Mais, quel est-il ce nom, révélateur du crime ?
Quel est-il ? C'est celui du fruit de son amour
Et de son union, hélas ! illégitime,
Avec Bianca, la faible et crédule victime
Du prince qui devait la délaisser un jour.

VII

Azo tire à moitié son poignard, puis le laisse
Tomber dans le fourreau. Sans doute la traîtresse
Est indigne de vivre, indigne de pardon.
Mais, pouvait-il tuer cette épouse infidèle
Qui dort en souriant dans un doux abandon ?
Beauté que Phidias eut prise pour modèle !
Non, il ne voulut pas même la réveiller ;
Mais son regard brillait, capable d'effrayer
L'âme jusqu'à ce jour à la crainte rebelle.
Son front brun se couvrait de gouttes de sueur
Que la lampe éclairait de sa pâle lueur ;
Tandis qu'aussi sereine, anssi noble, aussi belle,
Parisina dormait, rêvant de voluptés,
Sans savoir que ses jours venaient d'être comptés.

VIII

Azo, l'esprit troublé, s'empresse dès l'aurore
De chercher, de trouver un éclaircissement ;
Et tout vient confirmer, pour son futur tourment,
Le crime dont son cœur voulait douter encore.
Les servantes, avec un lâche empressement,

Pour tâcher d'éviter un juste châtiment,
Rejettent sur leur reine et le crime, et le blâme,
Et la honte, et la peine, et, la terreur dans l'âme,
Elles qui la servaient la veille bassement,
Bien loin de l'excuser, bien loin de la défendre,
Au roi, s'empressent vite alors de tout apprendre.

IX

Azo n'est pas un homme à souffrir des délais :
Entouré des seigneurs, il s'asseoit sur son trône,
Dans la salle d'honneur de son riche palais :
Le glaive dégaîné, sa garde l'environne ;
Bientôt les criminels sont traînés devant lui.
Ah ! qu'ils sont beaux tous deux, sous le poids de leur chaîne !
La douleur rend encor plus charmante la reine.
Le courage d'Ugo n'est pas évanoui :
Il est devant son père, ô spectacle inouï !
Mais, bien que dans les fers, sans armes, sans appui,
Trop fier pour implorer, il garde le silence.

X

Muette comme Ugo, sa complice aujourd'hui,
Pâle, immobile, attend la terrible sentence,
Et de son jeune front, le rire s'est enfui.
Quel triste changement dans toute sa personne !
Naguère ses beaux yeux inspiraient la gaîté ;
Les plus vaillants guerriers, soutiens de sa couronne,
Etaient fiers de servir la reine de beauté ;
Les dames essayaient de copier ses charmes,
D'imiter son sourire et l'accent de sa voix.
Si, chagrine, elle avait laissé couler des larmes,
Les plus hauts chevaliers auraient saisi leurs armes,
Pour venger sa querelle, obéir à ses lois.

Maintenant, autour d'elle, un silence farouche
Règne, et des grands seigneurs les sourcils sont froncés;
Sur leur sein fièrement leurs bras restent croisés ;
Et le dédain contracte affreusement leur bouche :
Les dames de la cour ne cherchent plus ses yeux ;
Et celui qui, naguère, au gré de son envie,
Aurait pour la servir sacrifié sa vie
Est près d'elle, enchaîné comme un monstre odieux.
La veille à peine encore, une veine légère
Dessinait vaguement une ligne d'azur
Sur l'albâtre enchanteur de sa blanche paupière
Où le baiser vibrait comme un chant dans l'air pur ;
Maintenant, sa paupière effrayante et livide
Semble accabler plutôt qu'abriter son œil creux,
Dont les pleurs ont éteint l'éclat vif et splendide
Et que la mort paraît couvrir d'un voile affreux.

XI

Ugo, lui-même, aurait versé des pleurs sur elle,
Profondément touché par son fatal destin ;
Mais son œil reste sec et son regard hautain
Sous les regards méchants d'une foule cruelle.
De Parisina, triste, il détourne les yeux...
Le souvenir si doux, si pur, des jours heureux,
Le courroux de son père, et l'horreur de son crime,
Et l'indignation des hommes vertueux,
Son sort sur cette terre et son sort dans les cieux,
Celui de la beauté qu'il entraîne à l'abîme
Lui torturent le cœur. Pourrait-il sans remord
Contempler ce beau front, pâle comme la mort ?

XI

Azo prit la parole :
« Hier, j'avais encore

Une épouse charmante, un fils, guerrier vaillant ;
Il s'est évanoui, ce songe si brillant,
Avec le pur éclat des rayons de l'aurore.
Ce soir, je n'aurai plus ni de fils pour soutien,
Ni, pour me consoler d'épouse, et sur la terre,
Je devrai désormais demeurer solitaire :
Car un crime a brisé, dans l'ombre et le mystère,
Les liens attachant ces cœurs impurs au mien.
Le prêtre, Ugo, t'attend et la hache s'apprète.
Va prier, je te donne encor jusqu'au retour
De l'étoile qui brille à la chûte du jour,
Pour implorer du Ciel le pardon sur ta tête.
S'il est possible, obtiens ta grâce auprès de Dieu ;
Car, vois-tu, sur la terre il n'est plus aucun lieu
Qui puisse te servir maintenant de retraite ;
Ma vengeance aujourd'hui doit être satisfaite ;
Je ne veux pourtant pas te voir mourir... Adieu !
Mais toi, Parisina, cœur rempli d'artifice ;
Toi, l'unique sujet de ce grand châtiment,
Je veux, dans ma bonté, t'épargner le supplice ;
Pour seule peine vois expirer ton complice.
Survis, si tu le peux, ensuite à ton amant. » (1)

XIII

Il prononce ces mots et cache son visage :
L'artère de son front bat précipitamment,
Comme si tout son sang retrouvait un passage
Après s'être arrêté pendant un long moment.
Sa tête alors s'incline et sa large main presse

(1) D'après l'histoire, Nicolas III, marquis d'Este, que Byron appelle Azo, régnait à Ferrare ; instruit des amours de son fils naturel Ugo et de Parisina, sa femme légitime, il les fit décapiter tous deux.

Ses yeux troublés, hagards. Soudain Ugo se dresse
Et tendant vers Azo les chaînes de ses bras,
Il demande à parler. Et, gardant le silence,
Refoulant dans son cœur toute sa violence,
Le prince à l'écouter ne se refuse pas.

« La crainte de la mort n'abat point mon courage,
Dit-il. Combien de fois j'ai bravé le carnage
A tes côtés, mon père, au milieu des combats,
Et ce glaive que m'ont arraché tes soldats
N'a-t-il pas versé plus de sang sur son passage
Que n'en fera couler la hache du trépas.
Tu m'as donné la vie, et, pour ce don si tendre,
Je ne te rends point grâce et tu peux le reprendre.
Il n'eut jamais pour moi que peu d'attraits, hélas !
Je n'ai pas oublié les malheurs de ma mère,
L'outrage à son amour par toi seul prodigué,
L'héritage de honte à son enfant légué ;
Va ! tu peux m'arracher cette vie éphémère ;
Avec Bianca j'irai dormir dans le tombeau ;
Mais son cœur désolé par ton ingratitude
Et ma tête livrée au glaive du bourreau
Témoigneront aux Morts de la sollicitude
D'un père et d'un amant ceint du royal bandeau.
Quant à Parisina, charmante autant que bonne,
Avant que tu jetas les yeux sur sa personne,
J'aurais uni la mienne à sa jeunesse en fleur
Si ma naissance avait égalé ma valeur.
Je ne pouvais prétendre à ton titre, à ton trône :
Pourtant je me sentais fils de roi par le cœur,
Et, si j'avais vécu, peut-être une couronne,
Comme le tien aurait paré mon front vainqueur.
A la guerre, que fait le nom ? En ta présence,

J'ai souvent devancé les princes de naissance,
Et j'ai souvent mieux qu'eux joué des éperons,
Quand je précipitais mon coursier à la gloire,
Au milieu des boulets, du fer des bataillons.
Au cri si redouté d'Este et de la victoire.

« Que m'importe après tout un trépas mérité ;
A me voir t'implorer, tu ne dois point t'attendre :
Que me font quelques jours, quand, sur ma froide cendre
Doit à jamais planer, planer l'éternité !
Je ne puis plus souffrir cette existence amère,
Car tu m'as repoussé comme indigne, et pourtant,
J'ai droit aux honneurs dus au guerrier éclatant :
Reconnais-tu ces traits ? Ce sont ceux de mon père,
Les tiens. Tu frémis ? Oui, j'ai ta farouche humeur,
La force de ton bras et le feu de ton cœur :
Il n'est rien d'un bâtard dans mon âme indomptable,
Et je suis bien le fruit de ton amour coupable.
Je fais de cette vie autant de cas que toi.
Quand ton glaive et le mien semaient partout l'effroi
Et que nos ennemis roulaient dans la poussière,
Que ne suis-je tombé dans une illustre guerre,
Le casque au front, auprès de mon père et mon roi !
Condamné par toi qui m'engendras dans la honte,
Ce soir je monterai sans peur à l'échafaud.
Mon crime a mérité la mort et je l'affronte.
De ma faute, aujourd'hui, tu me demandes compte,
Dieu, pour la tienne, un jour te jugera là-haut. »

XIV

Il dit et croise alors ses bras chargés d'entraves,
Ses chaînes font entendre un cliquetis d'acier
Qui donna le frisson au Conseil tout entier,

Composé cependant des guerriers les plus braves.
Mais, sur Parisina se fixent tous les yeux.
Pouvait-elle écouter la terrible sentence
De son amant avec autant d'indifférence,
Après avoir causé son malheur en ces lieux,
Par sa beauté fatale et son crime odieux?
A la voir, on l'eut cru soudain changée en pierre;
Son œil bleu grand ouvert regardait fixement
Et laissait s'écouler, de moment en moment
Les pleurs qui s'amassaient sous sa pâle paupière.
On n'aurait jamais cru que l'œil d'aucun mortel
Pût contenir autant de larmes. Elle essaie
De parler, mais sa voix balbutie et bégaie
Au milieu d'un sanglot rauque et perpétuel.
Elle fait un effort, mais sa douleur l'écrase,
Et, comme une statue arrachée à sa base,
Elle tombe et succombe à son destin cruel.
On l'arrache bientôt à sa mort passagère,
Mais sa raison a fui comme une ombre légère,
Au milieu des terreurs sombres du désespoir.
Comme un trait s'échappant d'un arc mouillé, l'idée
Tombe vague et sans but de son âme obsédée.
Le doux passé n'est plus et l'avenir est noir.
Une lueur parfois en déchire les voiles,
Comme un rapide éclair dans la nuit sans étoiles,
Montre à l'œil un désert épouvantable à voir,
Sur son âme un fardeau pèse, et si lourd la broie,
Qu'elle comprend enfin que c'est le déshonneur;
Puis, elle se souvient, frémissante d'horreur,
Que l'échafaud s'élève et réclame une proie;
Mais elle a beau chercher dans son esprit, pour qui,
Dans ce sinistre jour, le supplice s'apprête,
Elle n'en sait plus rien, hélas! pas plus que si

La terre est sous ses pas et le ciel sur sa tête ;
Si ce sont des humains ou des démons ici,
Qui, de leurs noirs regards, la menacent ainsi :
Elle qui faisait tout rayonner d'un sourire,
Elle pleure, elle rit, comme dans le délire ;
Elle paraît lutter contre un pesant sommeil ;
C'est en vain, cependant, qu'elle attend le réveil.

XV

La cloche du couvent lourdement se balance,
Et chaque cœur tressaille à ce funèbre glas.
Son tintement lugubre annonce le trépas ;
Les psaumes des mourants résonnent en cadence.
Escorté par le glaive éclatant des soldats,
Le coupable, sans peur, vers l'échafaud s'avance;
Devant le saint ministre, il s'agenouille au bas.
Le bourreau, les bras nus, examine la hache
Que sa nerveuse main va brandir sans effort,
Et le regard du peuple épouvanté s'attache
Sur le fils condamné par son père à la mort.

XVI

C'était un soir d'été. Sur toute la nature
Le soleil répandait sa clarté la plus pure,
Comme Ugo se penchait vers le prêtre de Dieu,
Qui, de tous ses péchés, effaçait la souillure,
Après avoir tout bas entendu son aveu.
Ses rayons caressaient la noire chevelure
Qui, bouclée, encadrait la charmante figure
Du jeune homme disant à cette terre adieu !
Le crime était horrible et la loi juste et dure.
Aux regards effrayés de la foule en ce lieu.
La hache au loin brillait comme un éclair de feu.

XVII

Il se relève après avoir fait sa prière,
Ce fils aussi pervers qu'amant audacieux.
Sous ses doigts ont roulé les grains de son rosaire ;
Le prêtre le bénit et lui montre les cieux.
De ses jours ici-bas cette heure est la dernière ;
Ses cheveux sont tombés sous le fer du ciseau ;
Et de Parisina, l'écharpe douce et chère
Qui ne l'a pas quitté pendant sa vie entière,
On vient de la lui prendre au bord de son tombeau.
Le bourreau, de ses yeux, veut couvrir la paupière,
Mais cet affront d'Ugo soulève l'âme altière :
Sa tête avec dédain rejette le bandeau :

« J'abandonne, dit-il — et sa voix mâle vibre —
A ta hache, ô bourreau, ma jeunesse et mon sang :
Mais je désire, au moins, mourir le regard libre,
Frappe. »
Il pose son front superbe et menaçant
Sur le billot fatal. La hache meurtrière
Tombe ; sa tête roule et son corps frémissant
Recule et lourdement s'abat dans la poussière.
Le sang jaillit à flot de son cou palpitant :
Une contraction terrible, épouvantable,
Fit mouvoir et sa lèvre et ses yeux un instant.

Il mourut simplement, ainsi qu'un fils coupable
Devait mourir, priant, fléchissant les genoux
Et ne dédaignant pas le secours charitable
Du prêtre de ce Dieu mort sur la croix pour nous.
Ah ! tandis qu'il courbait le front devant le prêtre,
Il ne réfléchissait qu'à son éternité,
Oubliant, devant Dieu sur le point de paraître,

Sa malheureuse amie et son père irrité.
Il mourut sans éclat, sans plainte, sans colère ;
Sa voix ne murmura qu'une douce prière ;
Il ne l'interrompit que lorsque le bourreau
Sur son œil de guerrier voulut mettre un bandeau,
Unique adieu qu'il fit aux choses de la terre.

XVIII

Chacun, pour respirer, faisait un long effort ;
Quand la hache frappa, quel frisson électrique
Courut dans l'assemblée. Après ce coup tragique,
Le peuple demeura muet comme la mort...
Tout à coup un long cri d'horreur et de démence
Fend l'air, pareil au cri qu'arrache la souffrance
Aux damnés, ou pareil au sanglot étouffant
D'une mère qui vient de perdre son enfant.
C'est du palais d'Azo que part ce cri de femme
Qui fait tourner les yeux et frissonner les cœurs.
Et tout le peuple ému de murmurer :
« Pauvre âme,
Puisse-t-il terminer ta vie et tes douleurs ! »

XIX

On ne vit plus errer la princesse adorable
Dans le palais des rois, sous l'arbre du jardin.
Depuis ce jour, son nom si charmant fut semblable
Aux noms qui, prononcés, font frissonner soudain.
Azo ne parla plus du fils ni de l'épouse
Qu'il avait fait périr dans sa fureur jalouse,
Leurs sépulcres,... du moins, celui d'Ugo fut dit
Et fut cru par le peuple entier un lieu maudit.
Mais, de Parisina le sort fut un mystère
Comme sa sépulture. Au fond d'un monastère

Alla-t-elle du ciel implorer le pardon ?
Au milieu du remords, des pleurs, de la prière,
Périt-elle au moyen du fer ou du poison ;
Ou bien succomba-t-elle à sa douleur amère,
Lorsqu'elle vit périr l'objet de ses amours ?
Les mortels, ici-bas, l'ignoreront toujours.

XX

Azo choisit bientôt une épouse nouvelle
Qui lui donna des fils aussi vertueux qu'elle.
Mais aucun d'eux n'avait, pour lui charmer le cœur,
L'entrain et la beauté, la grâce et le courage
Du fils que le bourreau frappa d'un bras vengeur :
Et si son œil jamais ne répandait de pleur,
Nul sourire non plus n'éclairait son visage ;
Des soupirs étouffés révélaient sa douleur,
Et les rides montraient sur son front leur ravage,
Cicatrices, souvent des blessures du cœur.
Insensible au chagrin autant qu'à l'allégresse,
Sans repos dans ses jours, sans sommeil dans ses nuits,
Même lorsqu'il semblait avoir fui ses ennuis,
Toujours, toujours son cœur souffrait. La glace épaisse
Semble arrêter le fleuve en venant le couvrir ;
Mais l'onde court dessous de la même vitesse ;
Et de même, les pleurs dans nos jours de tristesse
Malgré nous, de nos yeux, coulent, coulent sans cesse,
Et plus nous les cachons, plus ils nous font souffrir.
Azo, souvent ainsi, le cœur plein de détresse,
Pleurait et se sentait des retours de tendresse
Pour les infortunés qu'il avait fait périr.
Il éprouvait pour eux une intime faiblesse ;
Pourtant son âme après la mort n'espérait plus

Goûter près d'eux la joie au séjour des élus.
Leur juste châtiment tortura sa vieillesse.
Lorsqu'une main prudente élague les rameaux,
Sur l'arbre, on voit verdir des feuillages plus beaux ;
Mais le tronc desséché ne produit plus d'ombrage,
Si la foudre a sur lui fait éclater sa rage.

Aperçu sur l'Enseignement colonial

Par M. DELTEIL

Mouvement colonial. — Son but

Il me semble nécessaire d'entrer dans quelques considérations sur l'état actuel de nos colonies et sur le mouvement colonial qui se produit, en France, depuis quelques années, dans le but de faire connaître :

Les ressources de nos colonies ;

Leur organisation, leur industrie et leur commerce, afin de réveiller chez les jeunes Français le goût, autrefois si répandu, de l'expatriation vers nos possessions d'outre-mer.

Indifférence et hostilité autrefois

Il n'y a pas plus de dix ans qu'on s'occupe sérieusement en France des colonies : auparavant, on y était indifférent et même hostile. La raison en est simple. En effet, après avoir eu, il y a deux siècles, un domaine colonial des plus florissants et qui comprenait : le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, la Guyane, le Sénégal, les Antilles, Bourbon, Maurice et une partie de l'Inde ; nous avons vu nos plus belles colonies disparaître à la suite de guerres maritimes malheureuses ou de révoltes ; et la France, à partir de 1815, a été réduite, en fait de

colonies, aux Antilles, à la Guyane, au Sénégal, à Bourbon, à Saint-Pierre-Miquelon et à quelques enclaves dans l'Inde. Et c'est alors qu'elle s'en est à peu près désintéressée.

Création d'un nouvel empire colonial

Il a fallu les efforts de deux générations pour refaire peu à peu notre empire colonial et l'amener au point où il est arrivé aujourd'hui, dépassant en grandeur et en puissance celui que nous possédions autrefois. Tous les gouvernements que nous avons eus depuis un siècle ont apporté leur pierre pour construire ce nouvel édifice.

La royauté des Bourbons a commencé la conquête de l'Algérie en 1829; la monarchie de Louis-Philippe a travaillé à la consolider et s'est annexé les îles Loyalty et Tahiti. Le second empire a pris possession de la Nouvelle-Calédonie, s'est agrandi au Sénégal, et s'est emparé de la province de Saigon. Mais c'est sous la République actuelle que se sont faites les plus belles acquisitions. Gambetta et Jules Ferry, désireux sans doute de chercher une compensation à la perte de nos deux provinces de Lorraine et d'Alsace, ont saisi toutes les occasions d'augmenter et d'enrichir notre domaine d'outre-mer ; et c'est grâce à eux que nous possédons aujourd'hui : la Tunisie, l'Indo-Chine, comprenant la Cochinchine, le Tonkin, l'Annam, le Cambodge, le Laos ; puis les vastes régions de l'Afrique, connues sous le nom de Haut-Sénégal, Casamance, Moyen-Niger, Guinée française, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Sahara, Congo français, Chari, Tombouctou, côte des Somalis, Comores, Mayotte et Nossibé.

Il manquait encore un fleuron à notre couronne co-

loniale : la grande île de Madagascar, sur laquelle nous avions des droits trois fois séculaires et que les Anglais cherchaient sournoisement à nous enlever. Mais la conquête définitive fut faite il y a huit ans, et le général Gallieni l'a pacifiée et organisée avec une habileté et une rapidité qui tiennent du prodige.

Aujourd'hui, toutes nos colonies forment un ensemble de 55 millions d'âmes ; elles ont une superficie de neuf millions et demi de kilomètres carrés et représentent un chiffre d'importation et d'exportation de 1 milliard 396 millions, dont 906 millions pour le commerce avec la France.

Nous sommes devenus la seconde puissance coloniale de l'Europe, bien que fortement distancés par l'Angleterre, dont l'énorme empire s'étend sur une superficie de 32 millions de kilomètres carrés et possède 346 millions d'habitants ; il est donc six fois plus considérable que le nôtre. Mais nous sommes assez bien partagés pour n'être point jaloux de nos voisins, et nous devons être assez sages pour savoir nous déclarer satisfaits.

Trois périodes. — Conquête, organisation, colonisation

L'ère des conquêtes paraît définitivement close. La France s'occupe maintenant, après avoir établi une organisation administrative dans ses nouvelles possessions, de les doter d'un outillage propre à en assurer la colonisation et l'exploitation, c'est-à-dire des routes, canaux, ports, chemins de fer, etc. Elle a construit des villes superbes, telles que Saigon, Hanoï et bientôt Tananarive, qui ne le céderont en rien aux plus belles cités des autres colonies étrangères ; elle a nommé des commissions scientifiques pour établir le bilan de leurs ressources et de leurs richesses minières. Nos colonies

sont donc prêtes à recevoir des colons ou à nous donner de légitimes profits.

Bismark prétendait qu'il y avait trois sortes de peuples colonisateurs :

Les Anglais qui avaient des colonies et des colons ;

Les Français qui avaient des colonies et pas de colons ;

Les Allemands qui avaient des colons sans colonies...

Cette boutade était à peu près juste de son temps ; mais elle ne l'est plus autant aujourd'hui.

D'abord, les Allemands se sont fatigués de n'avoir pas de colonies ; ils s'en sont créé trois sur la côte occidentale d'Afrique : le *Togo*, le *Cameroun* et l'*Afrique occidentale du sud* ; puis une dans l'Océanie, la *Terre du Roi Guillaume*, située dans la Nouvelle-Guinée ; enfin, ils se sont emparés militairement du territoire de *Kiao-Tchéou* en Chine ; mais ils ne s'en tiendront pas là, et, semblables au loup de l'Evangile, *quærens quem devoret,* ils cherchent partout une proie bonne à prendre et à garder.

En ce qui nous concerne, si Bismark s'est moqué de nous, c'est qu'il ne se rendait pas compte de la différence qu'on doit établir entre les *colonies de peuplement* et les *colonies d'exploitation,* lesquelles jouent des rôles absolument opposés au point de vue de ce qu'on appelle assez improprement la colonisation.

Colonies de peuplement et d'exploitation

Les premières sont celles où les hommes de race blanche peuvent émigrer et s'acclimater en se livrant aux mêmes travaux agricoles qu'en Europe, et où la population autochtone est assez faible, relativement à la superficie du pays, pour permettre à la race émigrante de multiplier à son aise.

L'Algérie, la Tunisie, la Nouvelle Calédonie, le Nord du Tonkin sont de véritables colonies de peuplement. Les Français ont, depuis assez longtemps déjà, fait œuvre de colonisateurs dans les deux premières surtout, puisqu'ils atteignent le chiffre de 5 à 600,000. Malheureusement ce type de colonies est le plus rare.

Les deuxièmes ont un climat difficile à supporter pour le travailleur européen, et possèdent une population très dense suffisant à tous les besoins de l'agriculture. Les meilleures terres sont depuis longtemps entre les mains de ceux qui les habitent. Il n'est donc point nécessaire de tenter de les coloniser ; il suffit tout simplement de les administrer et de les exploiter avec sagesse et mesure, ainsi que le font les Anglais pour l'Inde et les Hollandais pour l'Inde Néerlandaise. Cette catégorie comprend toutes nos autres colonies. En dehors des fonctionnaires, il y a place pour des colons d'une espèce particulière, tels que banquiers, commerçants, médecins, avocats, ingénieurs, entrepreneurs, directeurs de domaines agricoles, contre-maîtres, mécaniciens et ouvriers de toutes sortes pouvant travailler dans des ateliers couverts.

On pourrait, jusqu'à un certain point, citer un troisième type, la colonie mixte, telle que Madagascar, les Antilles et Bourbon, jouissant de deux sortes de climats : un climat chaud sur le littoral et un climat tempéré sur les hauts plateaux de l'intérieur, où les Européens seraient susceptibles de se livrer à des travaux agricoles sans préjudice pour leur santé, mais elles offrent un champ très limité à la colonisation.

Avec un domaine colonial aussi étendu et aussi varié que le nôtre, on peut, sans exagération, porter à 7 ou 8 mille le nombre de Français de toutes catégories qui, chaque année, pourraient quitter la mère patrie pour

aller chercher au loin des situations plus prospères et plus indépendantes que celles que l'on trouve en France, où toutes les carrières sont si encombrées.

Qu'a-t-il manqué jusqu'à présent pour obtenir un pareil résultat ? des renseignements pratiques et une instruction en rapport avec les besoins des nouveaux pays où l'on pourrait aller se fixer. Depuis 10 ans, il s'est créé un certain nombre d'institutions qui répondent précisément à de pareils desiderata.

Tels sont :

1° *Le Groupe colonial* de la Chambre, fondé en 1892, présidé par M. Etienne, ancien Ministre des Colonies, et comprenant d'anciens Gouverneurs tels que Le Myre de Villers, Doumer, et tous les députés des colonies ;

2° *Le Groupe colonial* du Sénat ;

3° *L'Office colonial* du Ministère des Colonies, créé en 1899 et qui a pour but : de centraliser et de mettre à la disposition du public les renseignements de toute nature concernant l'agriculture, le commerce et l'industrie coloniale, et assurer le fonctionnement d'une exposition permanente coloniale ;

4° *L'Union coloniale française,* créée par M. Chailley-Bert, gendre de M. Bert, mort en Indo-Chine comme Gouverneur. M. Chailley-Bert est un conférencier infatigable que nous avons eu le plaisir d'entendre plusieurs fois à Nantes ; il est le promoteur de la colonisation pratique et l'auteur de plusieurs ouvrages dont le dernier : *Dix années de politique coloniale,* renferme des pages pleines de bon sens sur la situation actuelle des colonies. L'Union coloniale française répand dans le public des brochures, des guides, fait des conférences et donne des renseignements fructueux et pratiques aux personnes désireuses d'aller s'établir aux colonies.

Viennent ensuite :

Le Comité de l'Afrique et de l'Asie françaises,

La Société d'études maritimes et coloniales,

La Société nationale d'expansion coloniale,

La Société française de colonisation,

La Société centrale d'agriculture coloniale,

La France coloniale moderne,

La Société d'émigration des femmes.

Comme œuvres d'éducation coloniale on peut citer :

Le Comité Dupleix, dirigé par M. Bonvalot, le fameux explorateur si connu ; c'est une Société de propagande coloniale par conférences (1890).

La Ligue coloniale de la Jeunesse, créée par M. Nouflard en 1897. Elle s'occupe de l'éducation raisonnée de la jeunesse, de sa préparation à la vie coloniale, de la création de bourses de voyage aux colonies.

L'Ecole pratique d'enseignement colonial du docteur Rousseau, située dans les environs de Paris.

L'Institut colonial de Marseille, dirigé par M. Heckel, ancien pharmacien de la marine, docteur en médecine et docteur-ès-sciences, et les *sections coloniales* de Marseille, de Lyon, de Rouen, de Bordeaux et enfin de Nantes, dépendantes des écoles supérieures de commerce de ces différentes villes.

L'Institut colonial de Nogent, dirigé par M. Dybowski, et, dans quelques mois, une école forestière coloniale à Nancy créée par M. Doumer, ancien gouverneur de l'Indo-Chine.

Enfin il s'est fondé des journaux et des publications qui s'occupent spécialement des questions coloniales, tels que :

La Dépêche Coloniale, La Politique Coloniale, La Revue des Cultures Coloniales, Les Annales de l'Institut Colonial de Marseille.

La Ville de Nantes, essentiellement commerciale et industrielle, qui a conservé de tout temps de nombreuses relations avec nos colonies, ne pouvait rester plus longtemps indifférente au mouvement dont je viens de vous entretenir. M. H. Durand-Gasselin, dont les œuvres utiles à sa ville natale ne se comptent plus, a été un des premiers à se préoccuper de la création d'un enseignement colonial à Nantes. Après bien des difficultés, son premier projet d'un vaste Institut colonial, à établir sur son domaine du grand Blottereau, s'est réduit à de plus modestes proportions.

Il a pensé que le mieux était d'imiter ce qui s'était fait à Marseile, à Lyon, Bordeaux, Rouen, etc. et de créer une section coloniale dépendant de l'Ecole supérieure de commerce. C'est lui qui, aidé par la Chambre de Commerce et le Conseil municipal, a fourni les fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'œuvre, et a offert à la municipalité les bâtiments au grand Blottereau, qui serviront à l'établissement d'un musée colonial, d'une bibliothèque, d'une salle de cours, et un terrain pour les serres coloniales et les champs d'expériences. M. Sarradin, M. Merlant et M. Ménier ont assuré la bonne organisation de l'école et élaboré les programmes.

Outre les cours les plus importants professés à l'Ecole supérieure de commerce et que les élèves de la section sont appelés à suivre, il existe :

1o Un cours d'histoire du commerce et de la colonisation ;

2o Un cours de géographie coloniale, où on fera l'étude particulière de chacune de nos colonies, au point de vue du sol, du climat, des habitants et de leur mise en valeur ;

3° Un cours d'économie et de législation coloniale, qui traitera de l'expansion coloniale, de la mise en valeur des colonies (production, rôle de l'Etat, des colons, des compagnies privilégiées de colonisation) ; des échanges, du régime douanier, de la gestion, de l'Administration des colonies (organisation législative, administrative, judiciaire, financière et militaire) ;

4° Un cours d'hygiène, climatologie et épidémiologie coloniale, qui renseignera sur les maladies des pays chauds, les moyens de les écarter et l'hygiène à suivre pour s'y bien porter ;

5° Un cours d'agriculture et de produits coloniaux, qui comprendra quelques notions élémentaires sur l'agronomie coloniale (plantes, sol, engrais, terres coloniales, défrichements, labours, etc., main-d'œuvre); — les méthodes de culture et d'exploitation, récolte, usage, commerce des produits extraits des plantes coloniales employées à l'alimentation ou aux besoins de l'homme ; — quelques renseignements sur les animaux utiles des colonies et les insectes nuisibles ; — enfin sur les minerais exploités ou exploitables de nos possessions lointaines ; — un musée commercial contenant toutes les productions classées par colonies ; des serres où l'on trouvera les spécimens vivants des plantes les plus connues et les plus utiles du champ d'expérience ; une bibliothèque munie des livres et publications coloniales les plus récents complèteront l'enseignement de ce dernier cours et en assureront le succès.

Les jeunes gens, qui auront été soumis pendant deux années à un semblable enseignement, ne seront certainement point aptes à faire de suite des colons, mais ils seront *préparés* à en faire, au lieu de ressembler à tous ces gens qui se présentaient autrefois à l'union coloniale

pour aller coloniser et dont M. Chailley-Bert se moque si spirituellement dans une de ses dernières publications; ces aspirants colons se composaient d'étudiants sans diplôme, de commerçants sans clientèle, de sous-officiers n'ayant pu aboutir à l'épaulette, en un mot de tous les ratés qui n'avaient pas eu le courage de se faire une situation. — Ne sachant rien, n'ayant jamais abouti à rien, ne possédant rien, ils se présentaient gaillardement se désignant sous le nom de gens *d'attaque,* propres à tout, semblant vouloir continuer quelque vague rêve des héros de romans de Cooper ou de Gustave Aymard, croyant n'avoir qu'à explorer les forêts du Nouveau-Monde le fusil sur l'épaule en quête d'aventures de guerre ou de chasse. — Les jeunes gens de nos écoles, plus modestes parce qu'ils seront plus instruits, trouveront facilement à se placer, en qualité de *stagiaires*, sur des habitations, au Tonkin principalement; comme employés de commerce, de banque, de comptoirs, etc. Non seulement l'*Union coloniale* pourra leur être utile; mais ils auront bien d'autres institutions à leur disposition. La section coloniale de Nantes s'affiliera certainement aux divers patronages des autres sections, lesquels ont pour objet de chercher et de procurer des situations aux diplômés des écoles coloniales. Ces patronages sont en correspondance avec les grandes compagnies coloniales du Tonkin, de Madagascar et des possessions africaines telles que :

La Compagnie d'Afrique occidentale (Sénégal, Guinée, Côte d'ivoire), ayant pour directeur M. Bohn, qui a 7 à 800 employés,

La Compagnie marseillaise de Madagascar,

La Compagnie Besson, Mantes et Borelly (Dahomey et Congo),

La Compagnie Augustin Fabvre (Mozambique),

La Compagnie agricole et commerciale de Madagascar, dont le siège est à Lyon et qui a pour directeur M. Pagnoud.

Je ne vous citerai que pour mémoire 22 autres Compagnies françaises au Congo pour l'exploitation du caoutchouc, des gommes, des plantes oléagineuses, de l'ivoire et de l'or.

Il y a donc de grandes chances pour que les sujets formés dans nos écoles et qui voudront s'expatrier rencontrent un concours puissant et obtiennent même quelques bourses de voyage, afin de se placer convenablement ou de faciliter leurs débuts. — Il y aura probablement aussi quelques avantages, faits au point de vue du service militaire, à ceux qui s'engageront à passer un certain nombre d'années aux colonies soit en qualité de colons, soit en qualité d'employés de commerce.

J'ai à vous citer aussi certain fait que j'ai lu dernièrement dans une publication. Des particuliers riches et influents prêtent, à certaines personnes sérieuses et désireuses d'aller aux colonies, un petit capital de 5,000 fr. dans des conditions assez originales. L'emprunteur signe dix billets de 600 fr. payables en dix ans, et contracte en même temps une assurance représentant le capital et l'intérêt qu'ils transfèrent au prêteur, lequel a ainsi une garantie de remboursement en cas de mort du colon. De plus, le prêteur s'adresse à ses amis pour que ceux-ci prennent à leur charge un quart ou la moitié du capital, afin de diminuer les risques. Grâce à cette intelligente combinaison, on a pu envoyer à la Nouvelle-Calédonie un certain nombre de colons peu fortunés, lesquels se sont fait des situation modestes. C'est un essai à poursuivre et à encourager.

POÉSIES

PAR

M[lle] EVA JOUAN

Membre correspondant de la Société Académique de Nantes

Douleur d'aimer

Las ! il aime, son pauvre cœur,
Et de tout se fait peine extrême.
Est-il de son aimé vainqueur ?
Peut-il croire à l'amour suprême ?

Ah ! souvent le doute moqueur
Vous torture lorsque l'on aime !
Las ! il aime, son pauvre cœur,
Et de tout se fait peine extrême.

S'il devait fuir le doux bonheur
A peine entrevu !... Le soir même,
Ainsi qu'un beau lys, son front blême
Se flétrirait sous sa rancœur.
Las ! il aime, son pauvre cœur !

Les trois dons

Je suis ta jeunesse envolée :
Veux-tu me prendre par la main ?
Viens avec moi, chère isolée,
Et refaisons le gai chemin,

Où tourbillonnent les beaux rêves
Avec les doux papillons bleus,
Où les rires, les chants, sans trêves,
S'épandent dans l'air radieux. »

« Non ! Laisse-moi, car ces ivresses
Ont eu des réveils douloureux !
Le souvenir de ces tristesses
Déflorerait ces jours heureux. »

*
* *

« Et moi je suis l'Amour ! Ecoute
Mes accents qui prennent les cœurs !
Que le tien de moi ne redoute
Trahisons, chagrins, ni rancœurs.

Je te donnerai le doux gage
D'un amour généreux et sûr,
Et jamais un sombre nuage
N'effleurera ton ciel d'azur. »

« Non ! Non !... Je connus les alarmes,
Amour, que tu caches si bien ;
J'ai versé trop d'amères larmes ;
Je ne veux plus de ton lien. »

*
* *

« Et moi, la muse, ô mon poète !
Voudras-tu me chasser aussi ?
Je veux de ton âme inquiète
Enlever le moindre souci.

J'aurai pour toi des douceurs telles,
Que tu pourras, comme jadis,
T'envoler de toutes tes ailes
Vers des rêves de paradis. »

« Oui, je te suivrai, consolante
Des pauvres cœurs souvent meurtris,
Et verrai ma peine brûlante
Se perdre dans tes lacs fleuris. »

Nous n'irons plus au bois...

Elles chantaient ; leurs mains s'unissaient pour la ronde.
Le soleil les nimbait de sa lumière blonde
Décroissant dans un pâle azur ;
Des grands arbres, dorés par la brume automnale,
Les feuilles s'envolaient ; la mer, aux tons d'opale,
Semblait pleurer sous le ciel pur.

Débordantes de joie, elles chantaient encore.
Qu'importait ce soir morne à leur splendide aurore !
Que faisait l'automne au printemps !
La danse s'activait, car leurs lèvres rieuses
Précipitaient le chant, et leurs boucles soyeuses
Suivaient ces rythmes palpitants.

Et les dernières fleurs s'enlaçaient en guirlandes
Sur leurs fronts rayonnants. Elles semblaient des landes

Les elfes au regard charmeur.
Et le refrain naïf, qu'un pur écho répète,
Montait, montait encor : tel un chant d'alouette,
Ce salut au jour qui se meurt.

L'enfance, temps béni!... Que les hivers moroses
Remplacent les étés tout embaumés de roses,
Qu'importe à ces êtres charmants ?
Ils vont, aimants, joyeux, défiant la souffrance ;
Ils possèdent toujours la céleste espérance.
Les plus pauvres n'ont de tourments.

Et c'est un don divin : dans sa bonté suprême,
Dieu n'aurait pas permis que ces petits qu'Il aime
Dussent pleurer dès le berceau.
Comme le lys des champs dont ils ont l'innocence,
Ils vivent sans travail, avec l'insouciance
Et la gaîté du frêle oiseau.

Au val de Kergallic

De beaux ormes touffus et des peupliers frêles,
Que Mai, le mois des nids, remplit de doux bruits d'ailes,
Bordent les grands prés verts et les coteaux en fleur ;
L'ombrage dentelé des buissons d'aubépines
Abrite des orchis les teintes purpurines
Et des lys la fière blancheur.

L'asphodèle s'élance en ses corolles roses
De l'herbe, où mille fleurs se sont encore écloses,
Et se mire, coquette, au cristal du ruisseau,
Avec le merle noir qui chante son ivresse
Sur la branche d'un saule : un blond rayon caresse
La svelte fleur, l'heureux oiseau.

Et des vols sinueux d'hirondelles joyeuses,
Effleurant le ruisseau de leurs ailes soyeuses ;
Leurs gazouillis légers fêtent le doux retour ;
Et tout l'essaim charmeur des papillons frivoles,
Qu'un rayon fait éclore, et dont les courses folles
Durent jusqu'au dernier beau jour.

Un village se cache à demi sous les arbres ;
Ses chaumières du val ont la blancheur des marbres
Qu'on taillait à Paros. Non loin le gai moulin
S'enlève sur l'azur avec son toit conique ;
A la brise marine il tourne, chimérique,
De toutes ses ailes de lin.

Dans la lande un menhir, souvenir des vieux âges ;
Tout brodé de lichens, il se rit des orages,
Il atteste la force et l'antique valeur.
Et, pacifiquement, près de son pied superbe,
Des brebis, des agneaux bondissants, paissent l'herbe,
Gardés par un jeune pasteur.

Oh ! ce calme du val où tout le cœur s'enivre !
Loin des vains bruits du monde, il y ferait bon vivre
Dans les fleurs, les parfums, les verdures, les chants...
Même sous les rigueurs de ces longs jours moroses
On y serait heureux : les tristesses des choses
Sont moins dures que les méchants.

Contraste

Assis sur le tapis avec son beau navire,
Le mignon s'amusait, sans craindre qu'il chavire.
Et ses petits doigts fins nouaient habilement
Une flamme d'azur au grand mât, et vraiment

Il était adorable en sa pose attentive.
Il touchait son bateau, mais d'une main craintive,
Comme il eut effleuré l'aile d'un papillon.
Et, dans ses grands yeux bleus brillait le pur rayon
D'un bonheur recueilli : ses folles boucles blondes
Caressaient son cou blanc, et dans leurs riches ondes
Le soleil allumait des étincelles d'or.

Oh ! le joli pastel dans le charmant décor
Du salon ! Il semblait en sa tunique blanche
Le jeune Eliacin.
Soudain son front qui penche
Se relève, charmé : la flamme frissonnait
Près de la svelte voile. Et l'enfant qui venait
D'obtenir ce succès, manifesta sa joie
En chantant.
Ce refrain, qui dans l'air se déploie,
N'était pas cependant celui de la gaîté,
Car le doux oiselet, de triomphe agité,
Comme un petit pinson égayé dans la plaine,
Chantait : « Mon cœur est las, bien las de tant de peine !... »

Ce contraste inouï me fit longtemps rêver.
Je regardais l'enfant, le laissant achever
Sa plaintive chanson. La fraîche bouche rose
De l'aimé, cette fleur à l'aube à peine éclose,
Redisant cet émoi !...
Mon cher inconscient,
Oh ! reste, reste encor, cet être insouciant
Chantant la peine amère en ta pleine allégresse,
Assez tôt tu sauras que la blême tristesse,
Avec ses pleurs brûlants, ses doutes, ses rancœurs,
Accompagne souvent les plus généreux cœurs,
Ceux qui comme le tien sont aimants et sensibles.

O tout petits ! soyez longtemps ces invincibles
A la douleur cruelle, et que les âpres pleurs
Ne flétrissent jamais vos fronts ornés de fleurs.

Sur un balcon

Leur nid est près du toit où jase l'hirondelle ;
Elle effleure souvent du fin bout de son aile
Le bel enfant au front si pur,
Qui, de son père joyeux à sa mère ravie
Vole, blond et rieur, entr'ouvrant à la vie
De grands yeux tout baignés d'azur.

Et, sur ce haut balcon enguirlandé de roses,
Se répètent le soir les mêmes douces choses :
Baisers, rires frais, chants d'oiseaux ! . . .
Ils s'aiment ! Leur bonheur tient dans l'étroit espace,
Entre ces pots fleuris, dont la brise qui passe
Fait frémir les légers réseaux.

Elle est jeune, elle est blonde, et ses yeux de pervenche
Regardent tour à tour et l'ami qui se penche
Vers cet aimant et clair miroir,
Et le beau chérubin, doux reflet de son âme ;
Un pur rayonnement l'illumine à sa flamme,
On se sent heureux de la voir.

Lui, plus grave et plus brun, se repose en ce rêve
Qu'il a réalisé ; c'est l'époux qui sans trêve
Protège la femme et l'enfant ;
C'est celui qui suivra toujours la droite voie,
Afin que dans leurs yeux brille à jamais la joie,
Qui des luttes sort triomphant.

Sous cette affection qui toujours l'environne,
L'enfant croît, belle fleur que le printemps couronne
De sa grâce et de sa beauté.
Il est l'espoir béni, la sainte et douce ivresse,
Il est le rayon d'or qui réchauffe, caresse
Et remplit tout de sa gaîté.

Oh ! demeurez ainsi, car vous êtes les sages !
Restez unis et bons, que les brillants mirages
N'attirent jamais votre cœur !
Joignez vos doigts lassés par le travail austère,
Ouvrez-les pour l'aumône et vous aurez sur terre
Connu le seul et vrai bonheur.

DE L'INFÉRIORITÉ LITTÉRAIRE
DU GENRE DRAMATIQUE

PAR M. A. MAILCAILLOZ

> Il n'y a nul besoin, semble-t-il, au contraire, qu'un auteur dramatique écrive bien.
>
> F. BRUNETIÈRE.

Lorsque l'on considère la littérature dramatique de ces vingt dernières années, deux constatations s'imposent tout d'abord : c'est, d'une part, le grand nombre d'auteurs qui écrivent — fût-ce par occasion — pour le théâtre et, d'autre part, le petit nombre d'œuvres qui restent au répertoire et paraissent avoir une valeur ou un succès suffisants pour justifier une reprise, lorsque se trouve épuisé l'intérêt d'actualité et de curiosité qu'elles avaient provoqué d'abord.

De là à conclure à la décadence du théâtre, il n'y a qu'un pas et c'est, en effet, un sujet de conversation fréquent dans les salons, aussi bien qu'un thème tout trouvé pour la chronique d'été d'un débutant journaliste, alors que les faits d'actualité sont rares et que la copie fait défaut. C'est pour un apprenti écrivain un moyen simple et facile de se poser en classique, en admirateur du grand siècle ; on réédite quelques analyses de manuels

sur la grâce du divin Racine ou la verve comique du profond Molière ; on constate que, depuis, il n'y a eu ni un second Racine, ni un second Molière et l'on peut signer avec confiance un article auquel il ne reste plus qu'à donner un titre pompeux, tâche par laquelle finit toujours le chroniqueur qui ne sait pas trop d'avance lui-même ce qu'il pourra bien dire à ses lecteurs.

Si, la semaine suivante, l'actualité n'est pas plus pressante et que des sujets neufs ne se présentent pas davantage à l'esprit, on va plus loin et l'on se hasarde à chercher les remèdes qui pourraient galvaniser cette littérature dramatique anémiée et lui rendre la santé et la vie. Mais si tous ces docteurs se rencontrent dans le diagnostic sur l'état du malade, ils ne peuvent plus tomber d'accord sur le remède à appliquer. Les uns, — ce sont ceux d'hier — prétendent qu'il est nécessaire de serrer la vie de plus près et de transporter au théâtre le réalisme qui a fait ses preuves dans le roman ; les autres, ce sont ceux d'avant-hier et ceux d'aujourd'hui, attribuent tout au contraire à cet essai de réalisme les nombreux insuccès constatés et demandent le retour à la bonne comédie toute conventionnelle et sentimentale de M. Scribe ; d'autres enfin assurent qu'il n'y a plus de pièces, parce qu'il n'y a plus de public, et cherchent les causes de la désertion du théâtre dans des transformations matérielles de la vie, les changements d'heures de repas, le goût toujours plus grand pour le café-concert, les tracas de la lutte pour l'existence qui rendent l'esprit incapable d'aucun effort ne devant pas se traduire par un résultat matériel immédiat.

Il y a peut-être une part de vérité dans la bouche des uns et des autres ; mais, à mon avis, quand on parle de décadence du théâtre, la question est mal posée.

Et d'abord, il est certain que le talent ne fait pas défaut à nos auteurs dramatiques : trop d'entre eux en ont donné des preuves indiscutables dans d'autres genres littéraires pour qu'on puisse le leur contester. Mais précisément, si l'on approfondit un peu plus la question, on s'aperçoit que les pièces qui affrontent le feu de la rampe se divisent en deux grandes catégories : celles qui sont composées par des hommes de lettres n'écrivant pas exclusivement pour le théâtre et s'étant fait, par ailleurs, une réputation dans la poésie, le roman, l'histoire, la critique, voire même la politique et celles qui sont l'œuvre d'auteurs dramatiques de métier.

Les premières ont toutes sortes de qualités comme psychologie, comme morale ou comme style ; mais, malgré tout cela, elles n'ont, le plus souvent, qu'un succès d'estime, un succès de lettrés ; elles ne vont pas jusqu'à l'âme de la foule et le public se prononce sur leur compte d'un seul mot : « C'est très bien, mais ce n'est » pas du théâtre. » Les pièces faites par des auteurs dramatiques de métier se jouent, au contraire, indéfiniment devant des salles combles ; mais ce sont le plus souvent de gros drames ou d'ahurissants vaudevilles ; ce sont, si vous le voulez, *les Deux Gosses* ou *Champignol malgré lui*. Et de telles œuvres ne semblent avoir que de très lointains rapports avec la littérature.

Cette constatation amène rapidement à la conclusion que le genre dramatique a des procédés spéciaux qui n'ont rien de commun avec les règles littéraires applicables à toute autre production de l'esprit humain, procédés un peu gros qui en font un genre littéraire inférieur, et pour tout dire de second ordre.

Je voudrais essayer de vous montrer que cette conclusion n'est point déraisonnable et pour cela répondre à

une objection que je prévois tout d'abord. J'ai peur, en effet, que quelque fervent de nos grands dramaturges Racine, Molière ou Shakespeare ne s'indigne en mettant en avant leurs chefs-d'œuvre incontestés. Sans m'arrêter à argumenter que Shakespeare est un exemple peu concluant en ce que ses pièces ne répondent souvent que bien imparfaitement aux exigences de la scène, je répondrai simplement que le bon ouvrier, ou plutôt que l'ouvrier de génie peut arriver à produire des chefs-d'œuvre avec la matière la plus ingrate. Les difficultés mêmes qu'il rencontre dans la réalisation matérielle de ses conceptions ne sont-elles pas pour lui un stimulant susceptible de l'amener à produire une œuvre plus parfaite encore? De ce qu'un Phidias aurait tiré de simple terre glaise une admirable statue seriez vous en droit de conclure que la terre glaise est pour le sculpteur une matière préférable au marbre de Paros?

J'ai donc pour seul but d'établir que, dans le genre dramatique, la matière est ingrate et que l'auteur qui en use est excessivement limité dans ses sujets comme dans ses moyens d'expression et est obligé de compter avec un ensemble de conventions multiples qui rendent son labeur particulièrement difficile. Des sujets toujours les mêmes qu'il est obligé de traiter toujours de la même façon conventionnelle, artificielle et fausse, voilà quelles sont les ressources de l'auteur dramatique pour intéresser le public. Ne nous étonnons pas qu'un si petit nombre y parviennent.

Pour aborder le théâtre, il faut avant tout choisir un sujet dramatique. La première qualité d'un tel sujet doit être, me semble-t-il, la simplicité et cela pour un double motif, d'abord afin de ne pas excéder les bornes du temps qui peut être consacré à une représentation,

et ensuite afin d'être facilement perceptible à toutes les personnes qui composent un public frivole comme celui qui remplit nos salles de spectacles.

Dans l'état actuel de nos mœurs, nous n'en sommes plus à ces successions de pièces qui se déroulaient indéfiniment pendant plusieurs journées sans lasser la patience des spectateurs. Nous n'en sommes plus à ces mystères pour lesquels l'attention du public, sollicitée parfois pendant toute une semaine, semblait ne jamais faiblir. Nous n'en sommes plus même aux trilogies ou tétralogies, et il faut toute la ferveur des fidèles wagnériens pour s'accommoder encore de cette forme de spectacles. En réalité, le sujet dramatique doit être exposé et dénoué en trois heures au plus et, pour cela, il doit être simple, sans complications extraordinaires ni incidents trop multipliés. Je me hâte de faire exception pour le vaudeville à quiproquos, qui tire précisément son effet particulier de comique de cette accumulation de faits présentés avec une rapidité telle que le spectateur, absolument ahuri par cette disproportion entre la quantité des choses qu'il voit et le temps pendant lequel il doit les voir, est ainsi conduit au rire, comme par tout contraste imprévu et subit entre son attente et la réalité. Le talent de l'acteur consiste justement alors à rendre cette accumulation plus grotesque et plus risible, en la précipitant encore, c'est-à-dire en brûlant les planches, pour employer le mot d'argot de théâtre.

Le sujet dramatique doit encore être simple pour être facilement perceptible du public. C'est sans doute la raison qui avait surtout frappé les anciens, dont le théâtre se distingue précisément par son extrême sévérité de lignes et sa simplicité de facture, ennemie de toute surcharge inutile. A la grande distance de la scène où

se trouvent les spectateurs, avec la faible puissance d'attention dont ils sont capables au moment d'une digestion quelquefois laborieuse, avec surtout le but de distraction qu'ils se proposent en venant au théâtre, on peut expliquer d'une façon toute naturelle ce fait qu'ils ne voient guère les détails ni les nuances du sujet, si l'on n'a pas soin de les grossir et de les accuser intentionnellement, d'après ce qu'on appelle d'une façon imagée les règles de l'optique théâtrale. Il faut appliquer à la facture d'une pièce destinée à voir le feu de la rampe des principes analogues à ceux dont s'inspirent les peintres pour exécuter les décors qui doivent l'encadrer; il faut procéder par grandes masses, à coups de balai plutôt qu'à coups de pinceau et se reculer à une certaine distance si l'on veut juger avec quelque exactitude de l'effet produit. Ce n'est pas au théâtre que l'on peut transporter les finesses et les subtilités alambiquées du roman et plus particulièrement du roman psychologique. Là il ne peut y avoir de sous-entendus et, pour être même bien entendue, une parole doit être redite plusieurs fois; il ne faut pas craindre les répétitions, ni les préparations qui annoncent le fait et le font prévoir avant qu'il ne se produise. Il y a là tout un ensemble de conditions spéciales de composition qui ne peuvent s'appliquer qu'à des sujets dont la première qualité doit nécessairement être la simplicité.

Mais ce n'est pas la seule qui doive caractériser un sujet dramatique. Il faut, en outre de cette simplicité et malgré elle, qu'il comporte une action vive et émouvante, un heurt de sentiments et de passions contraires, un choc et une lutte de volontés antagonistes.

Il semble que pour arriver à imaginer et expliquer ces situations tendues et captivantes, il faille de longues

préparations et l'on pourrait croire que, pour former un nœud aussi difficile à dénouer, il soit nécessaire d'enrouler pendant longtemps de nombreux fils venus de toutes les directions. C'est, en effet, ce que fait le romancier ; mais c'est ce que ne peut faire l'auteur dramatique. Il faut que celui-ci, au contraire, prenne l'action au moment le plus pathétique, qu'il puisse, en un très petit nombre de scènes, mettre les spectateurs au courant, et qu'il se hâte ensuite vers le dénouement sans leur laisser le temps de se reprendre et de réfléchir à autre chose qu'à ce que lui-même veut leur suggérer de pensées et de sentiments. Ce sont là des principes immuables, vrais de tous temps et auxquels ne peuvent se soustraire les écrivains qui travaillent pour le théâtre.

Combien de sujets leur permettent de s'y conformer ? Il y a longtemps déjà qu'on a constaté comme ils étaient peu nombreux. Dans les œuvres de Gœthe, on trouve cette phrase caractéristique : « Gozzi soutenait qu'il ne » peut y avoir que trente-six situations tragiques. Schiller » s'est donné beaucoup de peine pour en trouver davan- » tage ; mais il n'en trouva pas même autant que Gozzi. » Depuis, Gérard de Nerval a raconté qu'il n'avait pu en trouver plus de vingt-quatre. Enfin, il y a une dizaine d'années, un jeune écrivain, M. Georges Polti, a repris la même recherche et en a fait un livre que, prenant pour épigraphe la phrase de Gœthe, il a intitulé : *Les trente-six situations dramatiques.*

A vrai dire, le livre de M. Polti, très curieux par son sujet même et très érudit dans ses détails et sa composition, n'est pas bien convaincant pour soutenir mon affirmation de la pénurie des sujets qui peuvent servir de base à une action dramatique. L'auteur n'y a guère

cherché, en effet, qu'un mode de classement, et chacune de ses trente-six situations dramatiques ne représente pour lui qu'une catégorie commode dans laquelle peut rentrer un nombre de sujets qu'il estime pouvoir être accru à l'infini. L'établissement même de ces catégories lui sert à trouver des sujets nouveaux par analogie, comparaison, déduction et travail scolastique de logicien. « Pour obtenir les nuances des trente-six situations, » » dit-il dans sa conclusion, « j'ai eu recours à des procédés » à peu près constants : par exemple, j'énumérais les » liens sociaux ou de parenté possibles entre les per- » sonnages ; ou bien je déterminais pour ceux-ci leur » degré de conscience, de volonté libre et de connais- » sance du but réel où ils vont.... Un nouvel élément » à modifier toutes les situations est l'énergie des actes » qui doivent en résulter : soit le meurtre ; il se réduira » à une blessure, un coup, une tentative, un outrage, » une intimidation, une menace, une parole trop vive, » une intention non suivie d'effets, une tentation, une » pensée, un souhait, ou à un droit lésé, à la destruction » d'un objet chéri, à un refus de secours, un manque » de pitié, un abandon, un mensonge.... Troisième mé- » thode pour varier les données : à celui-ci ou à celui-là » des deux adversaires dont la lutte constitue notre » drame, on substituera une pluralité qu'un seul désir » animera, mais dont chaque membre réfractera ce » désir sous un de ses divers jours. Il n'est pas non plus » de situation qui ne soit susceptible d'être combinée » avec n'importe laquelle de ses voisines, que dis-je ? » avec deux, trois, quatre, cinq, six d'entre elles et da- » vantage.... » Et l'auteur termine en constatant, avec une satisfaction non dissimulée, qu'il peut faire se multiplier sans fin ces trente-six situations primitives.

Son livre irait donc à l'encontre même de ma thèse, s'il n'était aisé de remarquer que ces nuances qu'il imagine avec une fécondité si merveilleuse, en réalité ne constituent point pour la plupart des sujets nouveaux. Et, pour prendre comme exemple l'un de ses premiers modes de renouvellement de la matière dramatique, il peut sembler puéril de prétendre faire une pièce nouvelle en changeant tout simplement dans une pièce connue les liens de parenté des personnages entre eux. Il va de soi que le sujet reste alors, le plus souvent le même, à moins qu'il ne repose précisément sur la parenté des personnages entre eux et qu'en modifiant celle-ci, vous ne détruisiez absolument tout ce qui faisait l'intérêt de la situation et la rendait dramatique.

Ce n'est pas, d'ailleurs, en ce sens que devaient l'entendre Gœthe et Schiller, quand ils déclaraient ne pouvoir trouver plus de trente-six situations tragiques. Ils ne parlaient pas de la vie où ces situations se multiplient souvent à l'infini ; ils parlaient du théâtre où toutes ne peuvent être portées avec succès pour constituer une pièce, parce qu'il leur faut d'autres qualités dont nous avons vu ensemble l'une des plus essentielles, la simplicité, et qu'il serait, par ailleurs, peut-être un peu long de rechercher toutes ici, sans que nous devions y trouver grand intérêt pour le but de démonstration que je puis avoir en vue. En réalité, ces qualités sont si nombreuses et si précises qu'elles rendent extrêmement rares les véritables sujets de pièces.

C'est ce qu'avaient bien compris et les anciens et les écrivains de notre littérature classique. Ils ne se mettaient guère en quête de sujets nouveaux, et ne se préoccupaient que de traiter autrement et mieux que leurs devanciers, des situations déjà connues depuis Homère

et les plus lointains aèdes. Qu'ils s'arrêtassent aux terribles aventures d'Œdipe ou à la touchante histoire de la pâle Iphigénie, ils marchaient sur un terrain battu, mais cela ne les empêchait pas d'y semer des chefs-d'œuvre par la puissance seule de leur génie. Ils savaient que les inventeurs de ces admirables légendes y avaient réuni, avec une rare puissance d'imagination, tous les éléments d'émotions que pût comporter une action dramatique. Ils s'en servaient comme de cadres merveilleux, bien faits pour mettre en lumière leurs propres richesses de composition et de style. Que leur aurait servi de chercher autre chose qu'ils savaient d'avance devoir être inférieur ?

Molière lui-même, quoique la comédie comporte peut-être plus de variété et de diversité, Molière n'inventait guère. Il prenait sa matière et son bien un peu partout où il les trouvait, comme il l'a dit lui-même. Que ce fût une comédie de Plaute ou un fabliau du moyen-âge, il puisait presque toujours à une source connue dont il doublait la valeur par le seul prestige de sa verve comique et de son esprit d'observation. Quelquefois seulement, quand il abordait non plus la comédie de caractères, mais la comédie de mœurs, il était forcé, par la nature de son œuvre, de tirer de son propre fonds le sujet même aussi bien que les détails. Quand il écrivait *les Précieuses ridicules* ou *les Femmes savantes,* il est bien évident qu'il ne pouvait aller demander aux anciens ce que l'antiquité ne connaissait pas.

Ainsi, de nos jours, il se produit parfois dans nos mœurs quelque évolution qui vient renouveler pour un temps le vieux fonds comique de notre théâtre. Le divorce a été, pour nos auteurs dramatiques, une de ces bonnes fortunes dont ils ont certes tiré plus de profit personnel

que la société elle-même n'y a trouvé d'avantages. Chacun, suivant son tempérament, l'a envisagé sous un angle spécial, celui qui lui paraissait le plus propre à en montrer toutes les qualités ou tous les défauts. Drame ou vaudeville, depuis *Madame Caverlet*, jusqu'aux *Surprises du Divorce*, en passant par l'aimable comédie de *Divorçons*, il a fourni le thème de nombreuses pièces inégalement applaudies.

D'autres modifications dans notre vie sociale ou mondaine ont aussi fourni matière à quelques scènes de comédie qui, à défaut d'autre mérite, présentaient au moins l'attrait d'une certaine nouveauté. Mais les lycées de filles ont été assez vite usés comme prétextes à plaisanteries dramatiques. Le téléphone et la bicyclette ne sont pas appelés à fournir beaucoup plus longue carrière sur la scène, quoique l'une et l'autre institution aient donné leur titre à des pièces, à des vaudevilles tout entiers. En réalité, tout cela n'est que le décor, l'accessoire, et nous verrons quelles ressources nos auteurs peuvent trouver de ce côté tout extérieur pour le renouvellement du répertoire théâtral. Mais, en général, les situations dramatiques ne se multiplient guère et l'on peut presque dire que tous les efforts tentés seraient vains pour en inventer et en mettre à la scène une qui n'y ait encore jamais été produite.

Au moins, si le sujet doit fatalement être tiré du même fonds commun en dehors duquel il est presque impossible de rien imaginer de scénique, l'auteur pourra sans doute le rajeunir en lui donnant une forme inédite qui lui apporte une nouvelle fraicheur. Sur ce point encore, il serait difficile de conserver longtemps des illusions. L'on peut certes varier la coupe d'un roman, on peut même modifier le plan d'un ouvrage philosophique,

historique ou scientifique, en groupant ses idées ou ses arguments d'une façon imprévue qui conduise ainsi à des conclusions ou à des aperçus nouveaux. Mais, au théâtre, la forme doit être invariablement la même. Ce sujet déjà traité un grand nombre de fois, l'auteur dramatique doit le faire entrer dans un moule qui a également servi à toutes les générations d'écrivains depuis la plus lointaine antiquité. Ce n'est pas, d'ailleurs, comme le prétend la jeune école, l'effet d'une routine dont il est urgent de se débarrasser ; non, c'est la conséquence même du genre et il est bien facile de s'en rendre compte en un instant.

L'écrivain dramatique crut avoir pris quelque Bastille et affranchi définitivement le théâtre le jour où il se libéra de la prétendue règle des trois unités d'Aristote, et plus exactement de la poétique de l'abbé d'Aubignac. En réalité, il n'en reste pas moins esclave d'une forme toujours trop étroite pour un vaste sujet, et la fameuse règle qu'il considérait comme sa chaîne n'était que le symbole de sa captivité. Je dirais même qu'à ce titre, elle lui était plutôt utile, car elle lui rappelait, à chaque pas un peu hasardeux, que ses désirs et ses ambitions devaient être bornés, qu'il ne devait regarder ni trop loin, ni trop en arrière, sous peine de se heurter à quelque haute muraille contre laquelle il viendrait se blesser. Aujourd'hui le symbole est détruit ; mais la chose n'en subsiste pas moins. Le dramaturge croit avoir des ailes et pouvoir se lancer dans l'espace, mais au premier vol trop audacieux, comme Icare il retombe vite à terre, perclus et désillusionné. Aussi commence-t-il à reconnaître l'avantage de ces unités qu'il dédaignait naguère, et bien des écrivains, non des moindres, y reviennent d'eux-mêmes comme à une sage précaution

qui peut les maintenir dans le sentier de la véritable littérature aux grandes lignes classiques. J'en citerai seulement comme exemple M. Paul Hervieu dans presque toutes ses dernières œuvres dramatiques.

Les autres, ceux qui veulent franchir à leur gré le temps et l'espace, en sont-ils réellement plus libres et peuvent-ils le faire impunément? Il est à peine besoin de répondre que non. Les limites de temps et d'espace dans lesquelles ils ont la liberté de se mouvoir leur sont impitoyablement fixées. Ils disposent de trois heures environ ; ils devront employer ce temps à nous faire vivre leurs idées sous forme dialoguée ; leur œuvre sera divisée en actes dans l'intervalle desquels l'action sera interrompue, et dont chacun devra marquer un pas en avant dans la marche de l'intrigue. Que leur reste-t-il à régler après tout cela ? Quelle partie de la composition peut être laissée à leur initiative et à leur libre arbitre ? On ne le voit pas trop, en dehors du style dont nous parlerons tout à l'heure. Cependant, il semble que l'auteur puisse au moins varier à son gré le nombre des actes.

Faire, par exemple, une *Iphigénie* en trois actes après toutes celles qui ont été précédemment écrites en cinq, c'est un piètre moyen de renouvellement. Et cependant les jeunes dramaturges se sont accrochés à cette unique branche qui leur était laissée et, voyant qu'avant eux toutes les pièces étaient coupées en un, trois ou cinq actes, ils se sont mis à en écrire en deux, quatre ou six actes et ont cru pour cela seul avoir été éclairés d'un trait de génie. Ils ne s'apercevaient sans doute pas que leur innovation rendait leurs œuvres boîteuses et que, si leurs devanciers avaient adopté les mêmes formes, c'est que celles-ci étaient imposées tout à la fois par la logique et par les nécessités du genre.

Les qualités de brièveté et de simplicité que nous avons reconnues indispensables à une œuvre scénique, indiquent que tout doit y être traité avec le moins de mots et dans le moins de temps possible. Dans ces conditions, la première coupe qui se présente à l'esprit est celle en trois actes, comportant une exposition, une action vive et pressée et un dénouement. C'est la véritable forme dramatique. Si, au contraire, vous vouliez vous restreindre à deux actes, il arriverait ou que votre pièce ne renfermerait pas d'action, ou que votre exposition serait insuffisante, ou enfin que le dénouement hâtif serait bâclé en une ou deux scènes qui n'aboutiraient pas à une conclusion conforme à la logique du sujet.

Suivant que votre action est trop menue ou trop importante pour être traitée en trois actes, vous pouvez avoir recours à la forme en un ou en cinq actes. Un acte ne peut guère suffire que pour quelque bleuette, quelque aimable fantaisie, d'allure plutôt légère. Dans les cinq actes, au contraire, vous en avez trois réservés à l'action, de façon à ménager une péripétie qui vienne tout remettre en question au troisième acte, la situation redevenant la même au quatrième qu'au second, pour laisser ensuite au cinquième le soin de conclure comme dans le premier cas. On se départit alors un peu de la sobriété de la coupe en trois actes ; on admet quelques complications ; mais les proportions n'en restent pas moins sauvegardées pour donner l'impression du beau esthétique, alors que toutes les règles de l'art sont méconnues avec deux ou quatre actes.

Une pièce de théâtre, en effet, est un organisme construit d'après des règles uniformes dont vous ne pouvez vous départir. Toutes les proportions, toutes les dispositions en sont connues et fixées d'avance et l'on ne

pourrait s'en écarter sans être certain de donner le jour à un corps inerte et sans vie. Voilà pourquoi l'étude des œuvres dramatiques est si pratique et si utilisée pour l'enseignement de la littérature aux jeunes gens et spécialement à nos rhétoriciens, aspirants bacheliers. Si Corneille et Racine sont les auteurs qui tiennent la plus grande place dans les programmes de nos examens universitaires, ce n'est pas qu'on les considère comme les seuls grands génies de leur siècle, ce n'est pas qu'on les mette au-dessus de comparaison avec Bossuet, Lafontaine ou La Bruyère. Mais c'est que, mieux que celle de Bossuet et mieux que celle de La Bruyère, leur œuvre se prête à l'analyse, à cause de la simplicité de sa composition, inhérente au genre dramatique. Le plan du devoir, dont ils seront l'objet, sera simple comme le plan de leurs pièces elles-mêmes ; les comparaisons entre des œuvres de forme identique ou au moins analogue viendront d'elles-mêmes sous la plume de l'écolier qui veut réfléchir, et, ainsi l'on ne pourra trouver de meilleur thème de dissertation littéraire.

L'analyse, aussi bien que la synthèse, est presque alors pure œuvre de métier. Et, en effet, cette expression de métier est celle qu'on emploie le plus souvent pour caractériser le travail de l'auteur dramatique. On l'appelle ouvrier lui-même et le plan de ses pièces est comparé à une charpente dont les différentes parties sont plus ou moins bien agencées, de façon à constituer un tout solide et durable. Ne devient-il pas alors, dès le premier acte de n'importe quelle comédie ou quel drame, assez facile d'indiquer de quelle façon l'action devra être conduite et devra se parachever pour satisfaire aux règles d'une bonne construction ? Ne devient-il pas facile de prévoir dès le début la scène à faire, chère à Sarcey,

et ne pourrait-on pas, aussi bien que l'auteur lui-même, indiquer le plan d'une pièce dont on connaîtrait l'exposition? N'est-ce pas cette absence même d'imprévu qui cause souvent à l'audition, une sensation d'ennui, une impression de chose déjà vue et amène l'échec d'un grand nombre d'œuvres qui ne manquent cependant pas de mérites?

.Quelques jeunes écrivains se sont posé à leur tour cette question et s'y sont fait une réponse affirmative. De là à rechercher le bizarre et l'inédit, il n'y avait qu'un pas. Les plus forts ont cru l'avoir fait victorieusement en nous donnant ce qu'ils ont appelé des tranches de vie, c'est-à-dire des scènes découpées dans l'existence journalière, sans prétention à constituer un tout ayant un commencement, un milieu et une fin. Ils sont arrivés ainsi à produire des œuvres dont quelques-unes sont très intéressantes, très littéraires, mais auxquelles il manque la qualité la plus essentielle pour réussir au théâtre, le caractère dramatique. Elles ne nous présentent pas, en effet, ce choc vif de passions, saisies au point culminant de leur antagonisme et autour desquelles tout se groupe pour leur donner leur maximum d'intensité. Elles peuvent certes nous émouvoir; elles ne nous émeuvent pas avec l'énergie de ces admirables machines dramatiques, si savamment construites qu'elles nous prennent dès la première scène dans leurs engrenages, nous y tiennent serrés, nous y broient pendant toute la durée de leur marche et ne nous rejettent qu'à la dernière minute, sans que nous ayons pu un seul instant nous soustraire à leur étreinte. Mais à quoi bon insister? la pièce dont les différentes scènes ne constituent pas un tout homogène et inséparable n'est pas du théâtre, et ce n'est pas encore de ce côté que les novateurs pourront trouver un champ bien fertile à exploiter.

Si donc leurs sujets ne peuvent guère varier et si la façon d'en composer et d'en amener le développement reste immuablement la même, au moins ont-ils la ressource de modifier les détails de l'exécution? Peut-être est-ce, en effet, de ce côté que devraient se porter leurs légitimes aspirations vers l'inédit, car c'est là sans doute que le réalisme peut trouver son unique application au théâtre. Sous ce rapport, il a été fait beaucoup et peut-être reste-t-il encore quelque chose à faire. Le théâtre moderne a su s'affranchir d'un grand nombre de conventions qui paraissaient indispensables aux classiques, et par là il a fait des progrès peut-être beaucoup plus efficaces que lorsqu'il s'est soustrait, par exemple, à la règle des trois unités.

C'est ainsi que l'on n'a pour ainsi dire plus recours à ces rôles de confidents qui étaient un des principaux ressorts du théâtre classique. C'est ainsi encore que quelques auteurs tendent à supprimer et peuvent en effet, sans inconvénient, supprimer ces longs monologues qui pèchent autant contre la vraisemblance qu'ils nuisent à la marche vive et rapide de l'action. Ce n'est point par de longs discours à des confidents sans personnalité ou par des monologues d'une psychologie plus ou moins perspicace que des personnages de théâtre doivent nous faire connaître leurs sentiments et leurs idées. Ils doivent, avant tout, se dévoiler à nous par leurs actes, ils doivent agir plus qu'ils ne parlent, ou plutôt ils ne doivent parler qu'autant et en même temps qu'ils agissent. Il ne doit plus y avoir de rôles uniquement faits pour écouter : tous les interlocuteurs doivent avoir une part directe au drame et ne pouvoir en être écartés sans en changer les péripéties et le dénouement. Voilà du bon et du vrai réalisme.

Combien les auteurs dramatiques s'engageraient aussi dans une voie de progrès en s'affranchissant de ces rôles de raisonneurs qui tiennent encore une trop grande place dans les œuvres modernes! Quel avantage, au point de vue de l'intérêt du drame, ils trouveraient à abandonner ce moyen d'une simplicité un peu trop élémentaire pour exposer leurs propres idées et la morale de leurs pièces! C'est là une des conventions théâtrales les plus tenaces, parce qu'elle est une des plus commodes, et cependant les écrivains pourraient s'en libérer sans danger et même avec profit pour la valeur de leurs œuvres. Ce personnage de raisonneur est souvent celui que l'on voit presque constamment en scène, celui qui semble mener toute l'action, alors qu'en réalité l'on pourrait très bien exposer tout le sujet même de la pièce sans en tenir aucun compte, ni même prononcer son nom.

Il n'est pas inconnu, d'ailleurs, dans le théâtre classique. Molière l'appelait Ariste dans *les Femmes savantes* et Cléante dans *Tartufe*. Mais il s'est encore plus développé de nos jours et on le trouve tout particulièrement dans les pièces à thèse, dans les pièces comportant la discussion et le conflit d'idées morales. Il sera, si vous voulez, le docteur Rémonin de *l'Etrangère* ou Lebonnard de *la Visite de noces*. Il sera même *l'Ami des Femmes* pour peu qu'on ne se laisse pas prendre à ses allures d'homme indispensable. Peut-être, en citant ces exemples, serait-ce le cas d'ajouter : « J'en passe et des meilleurs, » j'entends des meilleurs au point de vue de la démonstration que je poursuis et non quant à la valeur des pièces où ils figurent. Mais les écrivains, même les plus applaudis, tombent trop souvent dans cette routine dont ils pourraient facilement faire le sacrifice au besoin

de vie et d'action qui doit être le but principal de l'auteur dramatique.

Ils pourraient encore porter tous leurs efforts et leurs désirs de progrès sur le style, dont la facture le plus souvent convenue et poncive n'est nullement une nécessité du genre. Est-ce à dire qu'il faille toujours et avant tout y poursuivre la reproduction la plus exacte possible de la réalité et, par exemple, renoncer au vers en tant que langage dramatique, sous prétexte qu'il n'est point dans la vérité de la vie? Je ne voudrais pas aller jusque-là, car il serait trop facile de me répondre avec *Cyrano de Bergerac* ou *l'Aiglon*. Il est certains genres d'œuvres dramatiques, tels que le drame héroïque de cape et d'épée, qui ont presque nécessairement besoin du panache de la langue poétique. Le drame bourgeois en vers, tel que l'a compris Emile Augier, est d'une valeur littéraire plus discutable peut-être. Il est certain, en effet, que la poésie ne s'accommode guère de l'expression de sentiments trop terre à terre et sans aucune envolée.

Mais, sans discuter cette question assez délicate et pour s'en tenir à la prose qui est le plus souvent le langage de nos œuvres dramatiques, on peut exprimer le désir que le style s'en rapproche le plus complètement possible de la réalité et manifester l'opinion qu'en suivant cette méthode les auteurs ne feront que se créer une nouvelle chance de succès. Que le langage de chaque personnage soit bien tranché, soit bien celui que tiendrait l'être vivant qu'il prétend représenter; qu'on nous débarrasse au plus vite de ce style à facettes, de ces mots d'auteur dont on peut certes admirer un instant le brillant, mais qu'on regrette rapidement ensuite, parce qu'ils nous distraient de l'action et du drame, voilà des desi-

derata assez modestes, assez simples et dont on pourrait, sans trop grande ambition, espérer la réalisation. Et cependant, à nous en tenir à la majorité de nos œuvres modernes, combien de fois nos espérances ne seraient-elles pas déçues! Pour un Brieux à qui l'on fait un crime d'un style vulgaire et incorrect, alors que j'y vois au contraire le grand mérite d'un style approprié aux personnages qu'il met en scène, combien d'Hervieu, par exemple, dont les personnages, parlant comme un livre, donnent l'impression de l'artificiel au lieu de la sensation de la vie!

Certes, nous n'en sommes plus au temps du romantisme, où les mots ronflaient dans la bouche de nos héros de mélodrame, et où il semblait que la grandiloquence la plus exagérée dût être une des conditions les plus essentielles de la valeur littéraire. Nous n'en sommes plus aux mots creux et sonores de *La Tour de Nesle* et d'*Antony*, dont les acteurs se gargarisèrent avec une volupté de dilettantes. Mais que le naturel et la simplicité, pour avoir pris d'autres masques, sont encore rares sur nos meilleures scènes! Cet auteur recherche l'esprit et les mots comiques, cet autre, qui est pessimiste, cultive l'ironie et les mots cruels. Mais ni l'un ni l'autre ne se préoccupe de faire parler ses personnages : c'est toujours lui-même qui parle par leur bouche. Aussi combien nous devons être reconnaissants aux écrivains dramatiques qui savent s'astreindre à cette abnégation d'eux-mêmes et se mettre assez dans la peau de leurs héros pour en oublier un instant leur propre personnalité! Henri Becque n'eût-il pas d'autre mérite que nous devrions encore le placer pour cela seul en bon rang dans notre Panthéon dramatique du siècle.

Comme lui, tous nos écrivains qui travaillent pour le

théâtre devraient s'attacher spécialement à la vérité du style. Il faut que la façon de s'exprimer de chaque personnage soit en harmonie avec la tournure générale de son caractère. Mais il ne faut pas pour cela sténographier la vie. Le style de théâtre demande lui aussi, comme la facture générale de l'œuvre dramatique, un assez fort grossissement, des répétitions qui frappent et retiennent l'attention, enfin un certain dédain des nuances secondaires, dont le spectateur ne distinguerait pas les différents tons.

D'ailleurs, le drame tout entier ne repose-t-il pas lui-même sur une pétition de principes, toute de convention ? Si vous regardez autour de vous, si vous observez les hommes dans les situations les plus tragiques de leur existence, vous les verrez le plus souvent se renfermer dans un sombre silence ou ne proférer que quelques monosyllabes, quelques interjections sans signification bien précise. En un mot, il est de vérité proverbiale de dire que les grandes douleurs sont muettes. Or, le théâtre tragique se propose précisément le plus souvent de les faire parler. Quel tact n'y faut-il pas pour ne s'écarter ni de la vraisemblance, ni du bon goût ! Ou les héros s'étendront en longues déclamations et dissertations aussi factices que savamment agencées, comme dans les dernières œuvres de Corneille. Ou, comme dans Œdipe-roi de Sophocle par exemple, ils s'exclameront en cris de douleur, presque en rugissements de bête fauve que le talent hors de pair d'un Mounet-Sully peut seul ne pas rendre ridicules pour les sceptiques spectateurs modernes.

Routine inévitable et conventions difficiles à secouer, telles sont donc les deux grandes difficultés avec lesquelles aura à lutter dans son œuvre l'auteur dramatique, les deux grandes sources d'infériorité du genre. Tout, dans

les conditions extérieures de la représentation de cette œuvre, ne devait-il pas, du reste, nous conduire à la même constatation ? L'installation de la salle et de la scène, la position respective des acteurs et des spectateurs, séparés seulement par une rampe de lumière, la personnalité même des interprètes le plus souvent bien connue du public grâce aux courriéristes et aux intervierwers, tout cela ne demande-t-il pas quelque bonne volonté pour se prêter à l'illusion du drame représenté ?

Que dire de la coupure en tranches appelées des actes ? Strindberg, l'illustre Suédois qui voulut, notamment dans *Mademoiselle Julie*, supprimer cette convention, s'exprime ainsi à ce sujet dans la préface-manifeste de cette pièce :

« J'ai remarqué, dit-il, que notre aptitude de plus en » plus faible à nous laisser gagner par l'illusion, est peut- » être amoindrie encore par les entr'actes pendant les- » quels le spectateur a le temps de réfléchir et, par » conséquent, de se soustraire à l'influence suggestive » de l'auteur qui fait office de magnétiseur ».

Les décors eux-mêmes, quelque perfectionnés qu'ils soient de nos jours, ne sont-ils pas là constamment sous nos yeux, pour nous rappeler que tout ce que nous voyons n'a qu'une existence imaginaire et artificielle ? Quoi de plus factice qu'une chambre dont trois murs seuls subsistent et dont le quatrième est absent pour permettre à un millier de personnes de voir à l'intérieur ? L'on se sent de suite transporté dans le domaine du rêve et de la chimère, par un procédé analogue à celui dont usa l'auteur du *Diable boîteux*.

Ecoutez encore Strindberg nous parler des portes de théâtre « en toile et qui jouent à la moindre pesée. Elles » ne sont pas capables seulement d'exprimer la colère » d'un père de famille furieux, quand, après un mauvais

» dîner, il ferme bruyamment la porte derrière lui à en
» ébranler la maison : le mouvement est sans vigueur au
» théâtre ».

Le progrès est-il si sensible depuis le jour où les drames de Shakespeare se représentaient sur une scène dans le fond de laquelle on avait cloué un écriteau indiquant : « Ceci est un bois » ou « Ceci est une place publique » ? Convention pour convention, quelle est la plus inacceptable ?

Et si l'on voulait attribuer à la littérature dramatique le répertoire des théâtres plus particulièrement consacrés à la musique, que de nouvelles conventions nous trouverions encore ! Le chant et l'orchestre ne sont-ils pas essentiellement hors de la réalité et de la vie ? Comment s'intéresser beaucoup à la situation dramatique d'un héros qui, pour nous dire sa douleur, s'avance sur le devant de la scène et vient y chanter en mineur une romance plus ou moins touchante. N'est-ce pas, d'ailleurs, cette observation même qui a inspiré une partie de la réforme de Richard Wagner, cherchant à réunir plus intimement les deux domaines du drame et de la musique, à les mettre en plus complète harmonie d'expression l'un avec l'autre, enfin supprimant l'ancienne division de la partition en airs, duos, romances, cavatines ou sérénades ? Mais laissons de côté les œuvres musicales qui ne relèvent qu'indirectement de la littérature.

Dans presque tous les théâtres, malgré les efforts d'Antoine, de Gémier et d'autres novateurs, les détails de la mise en scène, la disposition et le nombre des figurants accolés l'un à l'autre sur un rang de bataille, où un peu désordre serait plutôt un heureux effet de l'art, sont des conditions peu propres à créer l'illusion nécessaire à l'émotion dramatique. Que dire, en ce qui concerne les

théâtres parisiens, de la claque qui, par ses périodiques manifestations d'une ponctualité toute militaire, semble vouloir à chaque instant rappeler au spectateur qu'il ne doit pas se laisser emporter par la fantaisie du poète, mais que tout cela n'est qu'illusion et fumée dont il ne restera rien, après qu'on aura mouché les chandelles ?

A quoi bon alors les efforts tentés pour rajeunir la mise en scène et la rapprocher de la vérité ? Que m'importe que Marguerite, revenant de l'Eglise, tienne à la main un authentique missel du XVIe siècle et trouve, sur le perron de sa maison, un coffret de véritables bijoux de prix, si le jardin où elle rêve au prince charmant n'est qu'un assemblage d'une douzaine d'arbustes en pots, soigneusement groupés, avec, ça et là, quelques fleurs en papier, piquées dans la verdure pour permettre à Siébel de faire son bouquet ? Si Méphistophélès pouvait surgir tout-à-coup brusquement sur le théâtre sans qu'on pût découvrir trace de son passage, sans doute son apparition produirait un plus grand effet qu'avec la mise en scène usitée ; mais qu'il sorte d'une trappe visible dans le plancher ou qu'il entre tout simplement par la porte, j'avoue que, pour mon compte, je n'y vois pas une bien appréciable différence.

Aussi je me demande s'il ne vaut pas mieux tout simplement accepter franchement ce qui est inévitable, c'est-à-dire la convention qui doit forcément accompagner chacun de nos pas au théâtre et réduire la mise en scène au strict nécessaire, à la simplicité la plus élémentaire, de façon à ne pas faire ressortir, par la minutie de certains détails, la grossièreté des moyens employés par ailleurs pour donner l'illusion de la réalité. Je me demande si ce n'est pas d'un sentiment de cette nature qu'est provenu il y a quelques années le succès du petit théâtre de

marionnettes de la rue Vivienne. Avec ce genre de spectacle en effet, pas de malentendu possible, pas de prétentions vaines au réalisme et à la représentation de la nature. Le spectateur a tout à faire pour se procurer l'illusion nécessaire à l'émotion dramatique. Mais de cela même résulte que son imagination, qui n'est pas distraite par des reproductions matérielles plus ou moins maladroites, peut se donner carrière pour suivre le poète dans les mille créations de sa fantaisie et se représenter avec lui ce qu'il a voulu nous faire voir. C'est par une raison analogue que s'est expliquée ensuite la vogue non moins grande de la pantomime.

Simplicité des moyens d'expression en même temps que simplicité du sujet, nous retombons dans ces deux termes pour caractériser les qualités essentielles que doit remplir une œuvre dramatique pour avoir une véritable valeur littéraire. Et c'est là sans doute que nous allons trouver notre conclusion.

Nous avons vu que ce serait faire une tentative inutile que de prétendre innover au théâtre où, à raison de leurs qualités spéciales indispensables, les sujets possibles sont d'un nombre excessivement limité et où, d'autre part, la façon d'exposer et de développer ces sujets est uniformément imposée par un moule inflexible qui ne peut se plier à la volonté de l'écrivain. Nous avons vu encore que la convention se trouvait à chaque pas dans la marche de l'auteur dramatique, qu'il y avait là une des principales nécessités avec lesquelles il devait compter et que, tout en rejetant certaines de ces conventions surannées et inutiles, il en était d'autres auxquelles il devait inévitablement se soumettre, quels que fussent son désir d'indépendance et son besoin de vérité.

Dans ces conditions, que peut être l'œuvre dramatique de demain? Si elle a quelque prétention à une certaine valeur littéraire, elle se rapprochera le plus près possible de la formule classique : elle en aura la sobriété de lignes et la simplicité de conception. Elle ne rejettera pas avec trop de dédain les trois unités de l'abbé d'Aubignac et ne recherchera pas la richesse ni le réalisme de la mise en scène. Ainsi elle paraîtra belle à la lecture comme à la représentation, et cependant, au feu de la rampe, elle nous montrera encore quelques beautés nouvelles qui avaient besoin de la mise en action pour se révéler à nous. Mais il faudra, pour prétendre réaliser une œuvre dramatique ainsi conçue, un écrivain de qualités si remarquables qu'on rencontre à peine un tel génie dans chaque siècle.

Si, au contraire, la pièce de théâtre ne recherche que le succès immédiat, succès de mode et succès d'argent, elle prendra la forme de l'attendrissant vieux mélo de nos pères ou de la désopilante comédie bouffe à quiproquos. Elle accumulera comme à plaisir conventions sur conventions, invraisemblances sur invraisemblances, mais elle produira l'effet immédiat de vive émotion auquel elle vise. Elle ne supportera certes pas la lecture et elle ne survivra guère à la génération qui y aura tremblé ou s'en sera diverti. Mais elle aura rempli son but qui est de procurer à un certain nombre de spectateurs assemblés une émotion intense autant que passagère. Ce sera, par cela même, la véritable œuvre dramatique, la création vraiment faite pour le théâtre et pour le théâtre seul.

Et ainsi je reviens à cette conclusion, qui était déjà mon point de départ, que le domaine du théâtre et celui de la vraie littérature n'ont entre eux que peu de rapports, quoiqu'ils soient contigus et que souvent l'on essaie de

faire rentrer l'un dans l'autre. J'ai tenté de prouver que le genre dramatique est, au point de vue littéraire, essentiellement inférieur, fait pour la jeunesse des peuples comme des individus, en ce qu'il a besoin de s'adresser aux sens pour parler à l'intelligence. Je me crois donc autorisé à dire que l'œuvre purement dramatique ne doit point viser à la finesse des détails ni dans la conception, ni dans l'expression. Peut-être pourrais-je même ajouter que moins elle y visera, plus elle sera dramatique et que le succès sera en raison directe de la grossièreté des moyens employés. Mais j'aurais peur en insistant que vous finissiez p r m'accuser de paradoxe et je suis trop pénétré de la vérité de ma thèse pour ne pas craindre de lui nuire en la soutenant jusqu'au point d'encourir ce reproche.

LES PROPYLÉES

PAR

ÉMILE LANGLADE

Compte rendu lu le 20 Mars 1903

Par le B[on] Gaëtan DE WISMES

Acquérir la preuve qu'il s'est prononcé avec une certaine justesse, quelle joie exquise pour un critique ! cette joie, je viens de l'éprouver.

Dans mon *Rapport sur le concours des prix de 1902,* je terminais l'appréciation du poème vibrant *La Menace de l'Ange* — qui obtint la récompense la plus haute : une médaille de vermeil, — par ces paroles impartiales : « Telle est cette évocation biblique, qui témoigne d'un tempérament bien doué, d'un esprit à l'envergure large. Celui qui créa cette page est, à coup sûr, un disciple du Maître. » Je ne m'attendais guère que notre Société allait recevoir de ce poète reconnaissant un recueil vraiment remarquable dont je suis chargé de mettre en lumière les pages supérieures.

Un manieur de vers se juge presque exclusivement par ses œuvres : cadence, rythme, harmonie, choix des

épithètes, couleur des descriptions, développement des pensées ne sauraient être appréciés sainement par la plus soignée des analyses. Je choisirai donc parmi ces 38 pièces quelques poésies qui montreront le talent de l'auteur sous ses faces les plus diverses.

Le sonnet intitulé *Ispahan* rutile de flamboiement oriental :

Le crépuscule rouge, aux teintes de corail,
Du ciel incandescent sur les lointains de sable
A jeté son manteau de pourpre insaisissable,
Dorant les minarets du caravansérail.

Dans les déserts profonds, la dune infranchissable
Se poudre des rougeurs d'une forge en travail,
Volcan d'où va surgir l'ombre indéfinissable,
Où le tigre, sans bruit, rampe sur son poitrail.

Allongeant sur le sol leurs têtes indolentes,
Les chameaux poussiéreux des caravanes lentes
Se sont agenouillés aux portes d'Ispahan,

Et sur l'enceinte, aigus, creusés à coups de gouge,
Coulent, des pals vermeils de fin acier persan,
Des gouttes de rubis au crépuscule rouge.

Dans une note mélancolique, dans une teinte mourante, je remarque la jolie pièce *Le parc abandonné* ; en voici quelques strophes :

Dans le parc, dont jamais ne s'ouvrent plus les portes,
Tout suinte l'humide et respire l'oubli.
L'onde, dans les bassins, immobile et sans pli,
Croupit, le fond bourbeux, tout plein de feuilles mortes.

La Sirène verdie et le Triton moussu
Versent l'eau lentement, à regret, dans les vasques.
Et, dieux abandonnés, ils ont des airs fantasques
D'étranges revenants au coin du bois chenu.

Dans leur majesté désolée
Pleurent les dieux.
Quel passant égaré viendra dans cette allée
Sécher leurs yeux ?

M. Langlade est-il un archéologue militant ? je l'ignore, mais, ce qui ne saurait laisser aucun doute, il sent au profond de l'âme ce charme étrange et indéfinissable qui est l'apanage des cités antiques et des ruines pittoresques. Ecoutez plutôt cette magnifique évocation du passé :

Autour des vieux remparts

Bien des fois j'ai suivi ces chemins solitaires
Et je me suis assis sur ces bancs vermoulus.
Escaladés de mousse et de pariétaires,
Evoquant le vieux temps et tout ce qui n'est plus,
Nos remparts me parlaient de jadis. Leurs murailles
Retraçaient un passé de sièges glorieux,
Et, le soir, j'entendais sortir de leurs entrailles,
Imperceptible son, la voix de nos aïeux.
. . . .

Et la herse inutile en sa rouille, étonnée,
Ne voit plus, chevauchant sa blanche haquenée,
Ta dame au pont-levis suivre ton palefroi,
Noble sire, parti pour la rive lointaine ;
En vain le couvre-feu sonne encore au beffroi,
Nul soudard du château ne hale plus la chaîne.
Le maître est au pays dont on ne revient pas.
. . . .

Où donc êtes-vous tous, seigneurs et damoiselles,
Qu'appelait l'olifant aux forêts d'alentour ?
Et vous, rires perlés des fraîches jouvencelles
Qui répondiez aux vers chantés aux cours d'amour ?
Rien n'éveillera plus, désormais, sur les dalles
Que frappaient les hallebardiers,
L'écho répercuté des salles
Où festoyaient les chevaliers.

L'auteur des *Propylées* brosse à merveille les petits tableaux intimes, tel ce sonnet dont la lecture fait scintiller une larme au bord des paupières :

Rayons du soir

Vite, allons aux sentiers tout neigeux d'aubépines,
Nous verrons le printemps déplisser les bourgeons ;
Les oiseaux en querelle éveillent les ruines
En accrochant leurs nids au lierre des donjons.

Comme autrefois, je veux presser tes mains câlines.
Si des jours sont passés en argentant ton front,
Je saurai bien trouver dans ces mèches mutines
Le sourire d'antan que mes yeux chercheront.

Ah ! qu'il est loin déjà notre baiser timide,
Le premier échangé.... depuis combien de temps !
Voilà que, d'y songer, je sens mon œil humide.

Vite, allons aux sentiers tout neigeux d'aubépines ;
Comme autrefois je veux presser tes mains câlines
Pour réveiller d'autres printemps.

Qui ferait des rêves, si ce n'étaient les poètes ? M. Langlade décrit les horreurs de la guerre et termine par ces beaux vers sa poésie pleine de majesté et martelée avec vigueur, *L'œuvre humaine :*

N'ayons qu'un but unique, et que l'œuvre commune
Soit comme un lumineux flambeau de vérité,
Pour que le monde, un jour affranchi par la plume,
Comprenne enfin l'amour et la fraternité.
Que ce soit un soleil nouveau, toute une aurore,
Qui s'allume, à nos voix, dans les cœurs éclairés.
Et que, d'un seul élan, le monde qui s'ignore
Chante l'hymne joyeux des avenirs dorés !

En dépit des ligues pour la paix et des congrès d'arbitrage, le sinistre *homo homini lupus* sera éternellement

vrai ; quand deux hommes furent créés, la guerre surgit ; tant que deux hommes resteront en présence, la guerre vivra. Notre poète, d'ailleurs, semble comprendre que la paix universelle est une utopie et il accorde sa lyre dans un ton martial pour exalter les brutales beautés des combats.

La poésie finale du recueil, qui porte pour titre *L'Epée*, et qui, par son souffle lyrique, son rythme mâle, son abondance d'images, est peut-être la meilleure de toutes, cette poésie peint en perfection les sentiments de l'auteur. En voici des passages dignes de louange :

L'Epée

Maître Schütz Reïneck, grand armurier de Prague,
Fournisseur des Habsbourg, un maître en son métier,
Le plus fin ciseleur pour orner une dague,
Damasquiner un sabre et bleuir un acier,
Passe son tablier de cuir, et, dès l'aurore,
On entend, dans le bruit du fer, sa voix sonore.
. . . .

Or, tandis qu'en cadence il bat, comme un cyclope,
Muscles tendus, l'acier à grands coups de marteaux,
. . . .

Maître Schütz, attentif, voit l'œuvre prendre forme :
Il caresse sa barbe avec sa paume énorme,
Tend la pointe effilée au feu clair et ardent,
Et, content du travail, dit en la regardant :
. . . .

« Sur l'enclume brûlante,
Et pour bien t'assouplir, on te martellera,
Epée, et quand viendra, plus tard, l'heure sanglante,
Dans du sang frais encor, vierge, on te trempera.

Mais, dans les ciselures
Qui couvrent ton pommeau d'argent damasquiné,
On lira, flamboyant, parmi les dentelures,
Un mâle cri d'amour, au métal incarné.

Car la devise sainte
Que tu portes gravée au flanc : « *Pro Patria !* »
Le mordant ciselet en a tracé l'empreinte
Au milieu de lauriers dont on l'historia.

Hourra ! c'est la victoire
Qui sourit dans l'éclat joyeux de ton acier
Au baptême du feu, ta marraine, l'Histoire,
Se penche et te bénit au fond de ton brasier.
. . . .

Quand d'estoc et de taille,
Soudée à la vigueur rude du poing crispé,
Tu sèmeras des coups au fort de la bataille,
Tout doit crouler au choc dont tu l'auras frappé.
. . . .

Enfin, pleine d'entailles,
Plus tard, comme un vaillant au fond de son tombeau,
Dans la rouille du sang terni de vingt batailles,
Tu dormiras paisible et fière en ton fourreau. »
. . . .

Et l'armurier, hochant sa vieille tête grise,
Songeait que la gloire conquise
Mettrait à ce tranchant sa trace de sang noir.

Mais il se dit qu'en somme
Tout progrès de la vie est un rude combat,
Et que l'humanité ne regarde pas l'homme
Qu'aux fossés du chemin la destinée abat.
. . . .

A la lueur tremblante
Des forges, saccadant leur éclair spontané,
Maître Schütz éleva la lame étincelante,
Rouge d'une teinte sanglante,
Et baisa le pommeau du glaive nouveau-né.

La récompense sublime de ceux qui meurent pour défendre le sol sacré des ancêtres est proclamée par l'auteur des *Propylées* dans le cadre étroit mais bien rempli d'un sonnet superbe en sa beauté simple et fière :

Soir de bataille

Ils ont vingt ans, ceux-là, du cœur, de la fierté,
La mort n'est rien pour eux, et, vivantes murailles,
Ils s'offrent, sans trembler, au baiser des mitrailles,
Ils vont.... et devant eux c'est l'immortalité.

Enfin, le souffle ardent et rude des batailles
S'apaise, au jour tombant, sur le sol dévasté,
Où l'ombre lente monte étalant ses grisailles,
Comme un suaire obscur de la fatalité.

Et la terre fumante, où des masses informes
S'estompent des couleurs vagues des uniformes,
Reprend au chant des nuits son calme insouciant.

Alors l'éternité s'entr'ouvre et, solennelle,
La Patrie apparaît, éployant sa grande aile,
Et cueille des lauriers dans le sillon sanglant.

C'est par quelques extraits d'une ode à l'envolée radieuse, où le poète s'affirme peintre magistral et philosophe profond, que j'achèverai ce compte rendu, imparfait, des poésies de M. Emile Langlade :

Ode au siècle naissant

....

L'homme a besoin, vois-tu, d'ignorer et d'attendre.
Tout croule. Le passé, le présent sont en cendre ;
Mais il garde une foi profonde au lendemain :
Et, tenace, il poursuit, de la même énergie,
Le fugitif progrès, espérant la vigie
Qui lui montrera le chemin.

Et pourtant nul ne sait l'énigme qui t'amène.
Vas-tu, cruel et sourd à la douleur humaine,
Passer sur son cœur en riant ?
....

Ah ! que des siècles morts la route douloureuse
Te fasse au moins penser à l'œuvre généreuse
Qui doit éclore sous tes pas !

. . . .

L'autre entraine au cercueil toute notre jeunesse ;
Il emporte, en moisson, la joie et la tristesse
Et les doux souvenirs de nos berceaux d'enfant ;
Il a pris sur nos fronts les baisers de nos mères ;
Et toi, sur nos regrets et nos larmes amères,
Toi, tu te lèves triomphant !

Et pourtant, malgré tout, d'un élan de notre âme,
Tout en nous s'est ému, tout t'accueille et t'acclame,
Toi qui vas nous compter le soir !
C'est qu'au-dessus des temps et des âges funèbres
Tu surgis comme un bloc de feu dans les ténèbres
Et que tu contiens : tout l'espoir.

. . . .

Passe comme le Christ à travers Samarie,
Rends à l'un le courage, à l'autre une patrie,
Aux peuples grands la liberté.

. . . .

Sois donc ce que tu veux, la paix ou bien la guerre,
Rien ne peut étrangler le refrain séculaire
Que les temps, avant toi, chantèrent tour à tour.
Sois donc ce que tu veux, joie ou douleur du monde,
Tu contiens, malgré tout, dans ton âme profonde,
Tout le poème de l'amour.

Compte rendu par M. Picart des 2 Ouvrages

ENVOYÉS PAR

M. GEORGE MOREAU

Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des Mines
Membre correspondant de la Société Académique

M. Moreau a envoyé à la Société deux ouvrages, le premier intitulé : Etude industrielle des gites métallifères », le second intitulé : « Les moteurs à explosion ».

Nous venons vous en donner une rapide analyse.

Le premier ouvrage, Etude industrielle des gites métallifères, est de 1894.

L'auteur commence naturellement par l'étude de la classification des gites, mais dès la première page, on voit combien la géologie présente d'incertitudes et combien d'hypothèses elle met en jeu. — Les classifications sont aussi nombreuses que les auteurs, et en résumé, aucune doctrine n'est adoptée d'une façon générale. Les gites classés, il faut essayer d'expliquer comment ils se sont formés et remplis. Là encore, les diverses hypothèses sont exposées avec détail et l'action des eaux bien mise en évidence. L'auteur étudie ensuite les minerais, et cette

étude n'offre rien qui ne soit déjà bien connu, puis il passe aux traitements des minerais, science qui a fait énormément de progrès depuis plusieurs années.

Le dernier chapitre du livre et le plus original, c'est l'étude économique d'un gite, et la mise en lumière de ce que l'auteur appelle : « Coefficient de prospérité d'une mine ». C'est l'étude de ce coefficient que les actionnaires des mines devraient posséder à fond. Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Nous avons dit que le livre de M. Moreau date de 1894. A ce moment le boom transvalien ne s'était pas encore produit et les gisements aurifères n'avaient pas provoqué cette fiévreuse recherche qui a modifié quelques théories sur les gites métallifères et fait inventer de nouveaux procédés d'exploitation, et de là une lacune dans le livre de M. Moreau.

M. Moreau ne parle pas non plus des terres rares qui sont une des curiosités de la géologie, et une énigme qui sera longue à éclaircir. Le champ des recherches en géologie est encore illimité. Il est à souhaiter que dans une seconde édition, M. Moreau comble les quelques lacunes que nous avons signalées.

Le second ouvrage, les Moteurs à explosion, est récent relativement ; il ne faut pas perdre de vue que, grâce à l'automobilisme, les progrès sont rapides et journaliers pour ainsi dire.

Tout le monde est assez familiarisé avec l'automobile pour savoir que les moteurs peuvent être classés en moteurs à simple ou à double effet, et en moteurs à 2 ou à 4 temps.

Après un certain développement des théories mécaniques de la chaleur, où, après avoir critiqué avec raison ce que on appelle le zéro absolu, l'auteur fait une étude théorique des moteurs et spécialement de la machine à

4 temps, et des moteurs Compound, il montre notamment les cas où le moteur Compound peut être avantageux.

L'auteur entre ensuite dans le détail pratique en exposant les diverses influences qui modifient les rendements, influence de la vitesse de détonation, des orifices, des parois, etc. — Tout cela est bien présenté.

L'explosion produite, il faut transmettre l'effort. M. Moreau se livre à une étude très complète de cette transmission complétée par l'étude des résistances passives, qui accompagnent tout travail dans une machine.

Un chapitre intéressant est celui qui traite du dérépage et du fringalage, causes si fréquentes d'accidents.

Après une étude complète des organes des moteurs, et un chapitre consacré aux combustibles composés, l'auteur termine par la comparaison et les essais des moteurs. Une certaine incertitude règne encore sur ces deux points. Mais la doctrine se fait et on pourra dans quelque temps être absolument fixé sur ces deux questions, qui en somme sont les plus importantes pour l'acheteur. A notre avis, le livre de M. Moreau est utile surtout au constructeur ; ce dernier pourra y puiser des renseignements théoriques disséminés un peu partout, et trouver des éléments de perfectionnement pour le type de machine qu'il construit.

L'Hôtel-de-Ville au Château de Nantes

Gravures et Plans

PAR HENRI DEVERIN

Architecte en chef des Monuments historiques

Paris et Nantes MCMII

Depuis de longues années, les Nantais entendent parler de temps à autre de la construction d'un Hôtel-de-Ville digne de l'importance actuelle de leur cité, et aussi de négociations avec l'Armée pour la cession à leur Municipalité du vieux château historique des ducs de Bretagne qui évoque si splendidement leurs gloires passées. Mais, comme sœur Anne, ils ne voient rien venir... Pardon, ils voient s'élever des annexes vulgaires à la Maison-de-Ville dont on projette toujours la démolition, et sont saisis de projets tendant moins à la restauration du château qu'à son amoindrissement en réduisant d'abord ses douves, ainsi qu'on le fit il y à cinquante ans du côté de la place de la Duchesse-Anne pour arriver peut-être un jour à les supprimer complètement, ce qui s'est déjà fait pour sa magnifique courtine dont notre grand fleuve baignait le pied il y a moins d'un siècle.

M. Deverin, architecte en chef des monuments histo-

riques, dans un travail récent, à justement blâmé cet enfouissement et revenant aux intentions du rachat du château et de reconstruction de notre Hôtel-de-Ville, par une association d'idées toute naturelle, a songé à faire de l'antique édifice un magnifique hôtel-de-ville comportant tout le confortable moderne.

Son projet, très artistique, offre le plus vif intérêt et se trouve clairement exposé, avec plans et dessins à l'appui, dans une superbe brochure. Cet architecte voudrait profiter de l'emplacement laissé libre par suite de l'explosion, en 1800, de la *Tour des Espagnols*, et d'une partie du front qui la joignait pour élever le corps principal de l'Hôtel-de-Ville, dont les accessoires seraient disposés dans les anciens bâtiments restaurés.

Tel un magicien des *Mille et une Nuits*, il élève soudain devant nos yeux charmés par le style du XVe siècle, un ensemble de bâtiments dont la silhouette est des plus heureuses ; la grande toiture centrale sert de fond à des lucarnes rappellant celles du Grand Logis du vieux château, œuvres de la même époque, et la droite est flanquée d'une tour carrée, plantée obliquement, portant un grand motif d'horloges et couronnée d'un beffroi de forme simple et très élancée. Le tout est soudé à l'antique édifice dont le portail se couronne du léger campanile dont les anciennes estampes nous ont conservé le gracieux souvenir. Le pignon si fruste du Grand Logis disparaît sous un revêtement joliment décoré, renfermant des galeries et un escalier monumental montant aux Salles des Fêtes qui occupent, dans le projet, tout le premier étage ; enfin, l'intérieur du château se transforme en un jardin pittoresque.

C'est joli, chatoyant comme l'un de ces palais que l'Arioste peu fortuné imaginait dans ses poèmes disant à

un de ses admirateurs : qu'il est plus aisé de rassembler des mots que des pierres. Réflexion très sage et que notre ville, saignée à blanc par la construction du somptueux Musée des Beaux-Arts et celle aussi dispendieuse, quoique moins brillante, de ses égoûts, méditera peut-être !... Toutefois, il serait regrettable que le projet de M. Deverin s'en allât rejoindre celui du Panthéon Breton, de Léon Séché, qui devait précisément s'élever au faîte de l'escalier du cours Saint-Pierre, en face de l'emplacement choisi par M. Deverin pour son Hôtel-de-Ville.

D. CAILLÉ et J. FURRET.

ÉLÉGIE[1]

Nous errions tous les deux ensemble sur la plage
Où, sur le sable fin, brille le coquillage,
En faisant dans nos cœurs les rêves les plus fous ;
Des oiseaux blancs volaient dans l'azur sans nuage,
Et la vague exhalait, en mourant près de nous,
Un long hymne d'amour, vous en souvenez-vous ?

Alors, tandis qu'au loin comme un miroir immense
L'océan reflétait le soleil radieux,
Nous échangions nos doux serments en sa présence ;
Des éclairs de bonheur s'échappaient de nos yeux,
Et nos âmes s'ouvraient sans crainte à l'espérance ;
Tout rayonnait pour nous sur terre et dans les cieux.

Puis nous reposions fatigués sur le sable,
Abrités par un roc aux raboteux contours
Et notre causerie était intarissable,
Mais parfois s'abaissaient vos longs cils de velours
Apportant une trêve à nos tendres discours ;
Un charme était en vous, charme indéfinissable !...

(1) Cette pièce de vers est une imitation très libre de trois passages du *Don Juan* de Lord Byron.

La contemplation du divin firmament,
Le plaisir âpre et doux de l'avare lui-même
Qui compte son trésor avec un tremblement,
Non, rien n'est comparable à ce ravissement,
A ce ravissement indicible, suprême
De regarder dormir une vierge qu'on aime.

Lorsque son âme blanche, en rêve, prend l'essor,
Son front pur est un lys et sa lèvre une rose,
Et cet être adoré, qui, sans crainte, repose,
Laissant flotter au vent ses légers cheveux d'or,
N'a point le sentiment du bonheur qu'il nous cause...
A ces jours d'autrefois, oh! que ne suis-je encor!...

Mais, il a fui ce temps où nos cœurs en partage
Possédaient, pour seuls biens, les projets les plus doux;
Vous avez pris depuis un riche et vieil époux
Et, par lui, vous avez or, palais, équipage;
Mais tout cela vaut-il les plaisirs du jeune âge
Et nos rêves d'amour, dites, qu'en pensez-vous?

Mais tout cela vaut-il les jours de la jeunesse,
Les jours où vous marchiez rougissante à mon bras
Et ne songez-vous point, parfois avec tristesse,
Au passé disparu sans espoir qu'il renaisse,
A ce premier amour, la chose, n'est-ce pas?
Pour le cœur des humains la plus douce ici-bas...

Il est doux de voguer sous un ciel sans nuage
Où brillante apparaît l'étoile du matin,
Et de se rencontrer dans un pays lointain
Avec un vieil ami de notre humble village,
De respirer l'odeur des roses du jardin
Et d'égarer ses pas dans quelque frais bocage;

Il est doux de rêver au bord d'un clair ruisseau,
D'ouïr le rossignol à l'heure où tout sommeille ;
De regarder, de fleur en fleur, errer l'abeille,
Sur le bord de son nid voler le jeune oiseau,
Et s'éveiller l'enfant dans son petit berceau
Mains et bras potelés, front blanc, lèvre vermeille ;

Mais plus doux, mais plus doux est un premier amour ;
C'est le premier rayon qui brille dans la vie
Eclairant l'horizon de notre âme ravie,
Il fait un paradis du terrestre séjour ;
Sa fuite, d'un regret éternel, est suivie ;
L'homme pleure sur lui jusqu'à son dernier jour !

Dominique CAILLÉ.



Journal de Marche

DU

Cinquième Bataillon de Chasseurs à pied

(Suite et fin)

Février

La division de Mostaganem apporte un convoi à Mascara et au moment où elle vient de passer les montagnes, le général de La Moricière apprend que Tefenchi, aga des Hachem de l'est, s'est jeté sur les Bordjias d'Eghris pour leur faire payer leur soumission récente ; en conséquence, notre division part dès le soir même et se dirige sur l'oued Zélampta, où sont campés les Cheragas (à Ternifine).

2. — Au point du jour, elle a fait huit lieues sans avoir été signalée par les nombreuses gardes de l'ennemi, tant il règne de silence et d'ordre dans la colonne, malgré le mauvais état de la route. Les arabes sont complètement surpris : d'immenses troupeaux (dont un considérable, ainsi que plusieurs habitants, sont pris par le bataillon), des chevaux de guerre, 50 prisonniers et des

bêtes de somme de toute espèce tombent entre nos mains et les Bordjias reçoivent une large indemnité pour les pertes qu'ils ont souffertes ; le bataillon, dans cette grande razzia, exécute tous les mouvements qui lui ont été ordonnés, avec beaucoup de précision et d'ensemble, et ne rejoint la colonne qu'à 2 heures après midi, au bivouac de l'oued Maoussa, dans la plaine d'Eghris.

3. — La division part à 6 heures du matin pour rentrer à Mascara, où elle arrive à midi. Le bataillon est d'extrême arrière-garde.

4. — A 9 heures du soir, le général ordonne à la division de se remettre en route, pour se diriger, d'après l'indication donnée par des Toulouglis déserteurs, vers les gorges d'Ankouf, à 7 lieues au sud de Mascara, où le kalifat Ben-Thamy a dû cacher ses munitions de guerre. Le temps est sombre dès le départ, mais, à une heure du matin, un violent orage se déclare, la pluie tombe à torrents, l'obscurité devient telle que la colonne est obligée de s'arrêter et ce n'est qu'au jour qu'elle peut passer l'oued Froha, et si difficilement que nos fantassins se déshabillent complètement et ont de l'eau jusqu'au cou, avec un courant extrêmement rapide et dangereux, sans que néanmoins il y ait le moindre accident à déplorer. La neige, la pluie et le mauvais temps ne discontinuent pas et ce n'est que le 5, à 4 heures du soir, que nous arrivons à Ankouf, ce qui a permis au Kalifat d'enlever une partie de ses munitions. Nous trouvons cependant 20 barils de poudre anglaise, des ustensiles en cuivre, quelques armes et surtout d'abondants silos d'orge et de blé (le bataillon en trouve trois énormes et entièrement pleins) que nous vidons le lendemain, 6 février.

6. — Cette invasion soudaine au milieu des montagnes

les plus difficiles du pays, où les Hachem se croyaient parfaitement à couvert par la rigueur de la saison et le débordement des eaux, a forcé un grand nombre de douairs à une retraite précipitée.

Les spahis font quelques prisonniers qui apprennent au général qu'il a devant lui, dans les gorges d'Aouzalal, de l'autre côté de la forêt de Mormote, la population presque entière des Zouas d'Abd-El-Kader, de Ben-Thamy et les plus proches parents de ceux-ci parmi elle.

Le général réunit tous les chefs de corps pour leur indiquer la direction à prendre, afin d'éviter les innombrables silos qui couvrent la route.

7. — A 1 heure du matin, la division se remet en marche, par une nuit extrêmement obscure, traverse les bois en remontant le lit d'un torrent et couronne au lever du soleil les crêtes qui dominent Aouzalal. Notre mouvement est trop inattendu pour avoir été découvert. Toute la colonne se disperse dans les différentes directions parfaitement indiquées par le général de La Moricière, qui ne conserve avec lui que deux bataillons et observe le mouvement avec l'attention et l'intérêt qu'il met dans toutes ses opérations.

Le bataillon prend à gauche du reste de la colonne dans le sud, suit le beau vallon de l'oued Fgais et fait une admirable razzia dans le ravin et sur l'immense et magnifique plateau qui le domine.

Une cinquantaine de cavaliers veulent essayer un instant d'empêcher leurs femmes et leurs troupeaux d'être enlevés, mais la bonne contenance de deux carabiniers, la justesse et l'excellente portée de leurs grosses carabines, et surtout la présence du capitaine adjudant-major de Labareyre, du capitaine de carabiniers de Jouvancourt, du chirurgien aide-major Brisset et du chef de

bataillon Mellinet, qui pendant une demi heure sont restés tous quatre, seuls, devant ces cavaliers, a suffi pour les arrêter, les forcer à fuir et n'osant qu'à peine tirer quelques coups de fusils sur ces officiers, tant désormais ils sont abattus et démoralisés par les continuelles opérations du général, qui ne leur laisse plus un seul moment de répit.

Le bataillon rentre à 3 heures après midi au bivouac, chargé de butin, avec 15 prisonniers dont deux parents d'Abd-El-Kader, 80 à 100 bœufs, 5 à 600 moutons et une dizaine de bêtes de somme. Dans cette immense razzia, une des plus belles de l'hiver, 19 douairs sont enlevés, une partie de la famille de l'Emir et du Kalifat, le chef actuel Sidi Kada-Ben-Moctar et 250 prisonniers, sans parler des nombreuses prises faites en si grande quantité par tous les corps de la division.

8. — La colonne reprend le chemin de Mascara par le plateau qu'avait parcouru la veille le bataillon, en passant par les silos de Tanout, que les arabes avaient vidés deux jours avant. Le bataillon est de service aux bagages et à la garde des prisonniers.

9. — La division part à 6 heures du matin, pour rentrer dans ses cantonnements, où elle arrive à 3 heures après midi.

10, 11, 12. — Séjour à Mascara par suite du mauvais temps, mais non pas sans cesser d'être constamment employé à faire du bois aux environs, aux travaux de la place et à l'*insupportable* garde du troupeau.

13. — La division sort pour aller vider quelques silos aux matémores de Bou-Dera ; elle rentre le 15 au matin.

13, 14, 15. — Le bataillon reste à son tour à Mascara pour les différents travaux à exécuter.

16, 17, 18, 19, 20. — Séjour à Mascara, mais en tra-

vaillant 12 à 15 heures par jour à faire du bois, garder le troupeau et à servir d'auxiliaire au génie.

21, 22. — On fait du bois et du fourrage aux environs, en grande quantité, et les troupes sont constamment occupées à nettoyer et à améliorer l'état de leurs cantonnements qui, tout l'hiver, ont été pour ainsi dire inhabitables.

23. — La colonne de Mostaganem amène un convoi considérable et repart le 24. 100 chevaux du 2e chasseurs, 50 moukalias et 400 cavaliers de Marqsen, aux ordres de l'Aga, restent à Mascara, la saison moins rigoureuse permettant de tenir la campagne avec la cavalerie.

24, 25. — Continuation du séjour à Mascara, mais toujours avec les mêmes occupations et sans un seul moment de repos.

26. — La division se met en marche à 9 heures du matin et, après s'être arrêtée 5 ou 6 heures à Aïn-Fkan, elle en repart à 9 heures du soir pour se diriger vers Kessont.

27. — A 2 heures du matin, nous traversons le Taria; à ce moment, les coureurs du général l'informent qu'un détachement de réguliers passe le défilé et est établi à 2 lieues en avant de nous. Le lieutenant-colonel Renaud et le bataillon d'élite du commandant Paté partent en avant pour surprendre un poste de cavaliers rouges qui, cerné de toutes parts, endormi, se gardant mal, se laisse prendre ou égorger en entier, sans pour ainsi dire opposer la moindre résistance ; l'Aga de la cavalerie régulière, le Caïd des Ouled-Abbad, 2 officiers et 25 cavaliers avec leurs armes et leurs chevaux harnachés sont le prix de ce coup de main qui malheureusement coûte la vie au brave maréchal-des-logis

Ratívet, tué on ne sait trop par qui. La colonne continue sa route et au jour se disperse dans différentes directions. Le bataillon, avec le 1er du 2e léger et une pièce de montagne, sous les ordres du colonel de la Torre, prennent à droite, traversant des bois et passant des ravins presque impénétrables et après être restés 6 à 8 heures éloignés de la division, amènent une grande quantité de prisonniers et de bétail au bivouac de l'Arba, sur l'Oued, où depuis longtemps la colonne était établie. Cette marche pénible et difficile n'a pas duré moins de 16 à 18 heures pour le bataillon.

Le général a appris le soir, par ses espions, que les Hachem se sont divisés et qu'un certain nombre de douairs suivant la fortune d'Ali-Ben-Taleb, oncle de l'Emir, s'est réfugié chez les Djafra et les Beni-Amer, tandis que la masse de la tribu a passé dans le sud, avec le Kalifat.

28. — A 7 heures, la division se met sur les traces de Mustapha-Ben-Thamy ; elle traverse d'immenses forêts de pins, où on ne rencontre d'autres vestiges de l'habitation de l'homme que les pistes que nous suivons et, enfin, après une marche de 6 à 7 lieues sans opérations bien remarquables, où on arrive à 4 heures, au bivouac de l'oued Homet supérieur.

Mars

1er. — Nous sommes à Aïn-Manàa, la fontaine d'asile, à 4 lieues au sud-ouest de Saïda. Un long nuage de poussière indique à l'horizon le passage des fugitifs. La cavalerie se met à leur poursuite, mais ils ont franchi l'ouzem, cette ceinture d'escarpement qui limite pres-

que partout les dernières terres cultivables. Ils s'enfoncent dans le désert et la cavalerie ne peut atteindre que les traînards et des troupeaux, en nombre cependant assez considérable.

Nous bivouaquons à l'oued Keverna, près d'Aïn-Manàa, dont les alentours fournissent à tous les corps d'abondants silos, naguère remplis par les Hachem, en prévision d'une fuite dans le désert.

Le général ne tarde pas à savoir que, nos ennemis commencent à manquer de vivres, qu'ils ont perdu la plupart de leurs bêtes de somme et que craignant d'être pillés par les tribus du Sahara, ils sont revenus le même jour camper aux eaux chaudes, en arrière de Saïda, sur la route de la plaine. On essaye de les y surprendre la nuit, mais le Kalifat ne s'est pas arrêté si longtemps près de nous et a lui-même levé son camp avant le jour. Le général nous fait châtier sévèrement les douairs des Ouled-Kraled, qui l'ont reçu sous leurs tentes.

2. — La division bivouaque sur le ruisseau de Saïda, près des eaux chaudes (l'oued El-Homman-de-Beni-Memazine).

3. — Plusieurs bataillons de la colonne, le nôtre compris, emploient cette journée à vider, à deux lieues du bivouac, d'énormes silos et s'approvisionnent d'orge et de blé. Dans la soirée, 300 cavaliers de l'Yagoubia viennent joindre la division du camp : ils arrivent du Chot, où ils passent habituellement la mauvaise saison.

4. — Le général fait camper l'armée sur l'oued Benian, en prenant ses dispositions pour faire croire à l'ennemi que nous restons à Mascara.

5. — La division remonte le ruisseau par la rive droite et passe devant de belles et considérables ruines romaines, d'une étendue égale à celles de Mascara. Nous

entrons sur les terres des Ouled-Alouf, alliés des Hachem et qui leur ont donné asile plusieurs fois. Les spahis, soutenus par deux bataillons, fouillent la montagne et enlèvent un troupeau considérable, des chevaux, des bêtes de somme et 40 prisonniers. Ces derniers nous dénoncent que Ben-Thamy et les Garabas se sont retirés dans la forêt des Nosmote, sur le terrain des Chéragas. Bivouac à l'oued Aouzalal.

6. — La cavalerie et 6 bataillons partent à 3 heures du matin avec le général ; les deux autres, avec le colonel de la Torre, une heure après, pour opérer de manière à entourer l'ennemi. Une nouvelle razzia nous livre encore quelques troupeaux, un butin considérable et 160 prisonniers, parmi lesquels Ben-Serier, caïd d'Abd-El-Kader et fils unique de Sidi-El-Aradje, le marabout le plus influent des Hachem et l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'élévation de l'Emir.

A une heure, la colonne de la Torre, dont fait partie le bataillon, arrive au bivouac des matémores de Bari, situés dans un superbe pays, et est bientôt rejointe par le général. A 3 heures, un bataillon du 13e, le bataillon d'Afrique, le 5e bataillon de chasseurs et une pièce de montagne prennent les armes et partent, dirigés par l'excellent et brave capitaine d'état-major de Martinprey, pour aller à la recherche du 2e bataillon du 41e de ligne, commandé par le colonel Roguet, perdu par suite d'une direction mal comprise. Après l'avoir cherché en vain pendant 6 heures, en parcourant avec la plus minutieuse attention tous les environs, nous rentrons à plus de 9 heures au camp, sans l'avoir rencontré.

7. — Nous partons à 7 heures du matin pour reprendre la direction de la plaine. Ben-Thamy n'a plus que quelques cavaliers avec lui. Plusieurs douairs qu'il veut

forcer à s'éloigner se décident enfin à venir à nous et suivent la colonne, le lendemain, jusque sous les murs de Mascara, où ils s'établissent. Le bataillon du 41e de ligne nous retrouve à l'entrée de la plaine et n'a pas rencontré l'ennemi pendant son absence de la division. Bivouac à Aïn-Deffa.

8. — Départ à 6 heures 1/2 pour Mascara où nous arrivons le même jour et en même temps que la colonne de Mostaganem, qui vient amener un convoi dans la place.

9. — Séjour. La division reprend des vivres; l'Aga et le Marqzen retournent à Mostaganem.

Malgré l'épuisement de l'ennemi, il ne vient pas de paroles de soumission au général, qui est décidé à briser par tous les moyens cette inconcevable résistance.

10. — La division repart à 9 heures du matin et arrivée au bivouac de Aïn-Tisi, près du lac, à 1 heure, elle trouve encore à s'approvisionner, à une lieue de là, en orge et en blé.

11. — Départ à 6 heures pour le bivouac de Fkan, si connu de toute la division et afin d'être en position de se porter où les évènements l'appelleront.

12. — La division part à 6 heures du matin, pour aller s'établir à Sidi-Ali-Ben-Ameur, à l'entrée des collines des Nosmote. Sa présence donne de la force à nos partisans qui nous conduisent eux-mêmes contre des douairs hostiles; le bataillon, avec une partie de la brigade de la Torre, se dirige à droite pour vider des silos et piller les douairs. Nous rentrons à 8 heures du soir, rapportant toujours un butin assez considérable.

13. — La division part à 5 heures 1/2 du matin et traverse la forêt de Nosmote. Ce mouvement nous rallie de nouveaux douairs et décide Ben-Thamy, qui craint de

se voir déborder par les défections, à se jeter sur les Chéragas.

Bivouac à Tma-Tazonta.

14. — La colonne continue sa marche en descendant la vallée de l'oued Zelampta ; elle ne trouve que des silos récemment vidés sur la route : signe certain d'une émigration lointaine. Le bataillon, prenant à droite, brûle une quantité considérable de gourbis. Le général ne tarde pas à savoir que la plus grande partie des Cheragas s'est retirée dans les montagnes des Sdamas et que le reste, campé de l'autre côté de l'oued El-Abd, au pied de Bérame, se met en mesure de suivre son exemple. La division, partie à 6 heures, bivouaque sur les matémores de l'oued Zelampta, après une très forte et pénible journée.

15. — Départ à 4 heures du matin. La cavalerie et deux bataillons, partis à 2 heures, se mettent sur la piste des douairs et nous arrivons de bonne heure au-delà de l'oued El-Abd ; enfin, après une longue poursuite, l'ennemi est atteint et 80 prisonniers, 12 beaux chevaux et 600 têtes de bétail sont ramenés au camp que le général a établi au pied de Bérame.

Les prisonniers donnent des détails au général sur l'émigration contre laquelle nous manœuvrons. Elle s'est divisée en deux fractions, dont l'une, protégée par Ben-Kouka, s'est réfugiée chez les Sdamas et l'autre, sous la conduite de Ben-Thamy, s'est réfugiée chez les Flitas. Pour en finir, il faut donc attaquer à la fois les Agaliks des Flitas et des Sdamas.

Le général envoie aussitôt à la division de Mostaganem l'ordre de partir avec un convoi de vivres et tout le Marqzen, de remonter la Mina et de se trouver à Fortassa du 22 au 25 pour y continuer ses mouvements,

avec notre colonne qui doit agir en attendant, entre Teckedempt, Frenda et Ontenzen.

16. — Séjour au même bivouac. Le général fait partir avec lui pour vider des silos, à 3 lieues de là et faire une grande reconnaissance vers les montagnes, toute la brigade de la Torre (le bataillon compris).

Nous trouvons dans la route des sentiers extrêmement difficiles ; les pentes sont abruptes et hérissées d'énormes blocs de pierres ; sur tout le flanc de la chaîne, aux deux tiers de la hauteur, règne un cordon de rochers à pic, qui a l'aspect d'une muraille et qui ne présente qu'un petit nombre d'ouvertures en forme de portes, où les bêtes de somme ne passent qu'avec peine. Au sommet, sont de vastes plateaux bien arrosés, fertiles et parfaitement cultivés. Après avoir chargé du blé, de l'orge et du sel que nos hommes ont découvert, nous partons pour retourner au camp, où nous n'arrivons qu'à 9 heures du soir par une nuit très obscure et en traversant des bois dans lesquels le bataillon perd le chasseur Gilles, de la 2e compagnie, traînard et mauvais soldat, que nous retrouvons le lendemain, tué d'un coup de feu dans les broussailles, mais sans que les Arabes lui aient coupé la tête.

En rentrant, le général trouve les envoyés d'une fraction des Sdamas qui, menacée de pillage par les Arabes, s'est bravement défendue et a eu onze hommes tués ; elle demande la protection du général et promet de lui fournir des guides sûrs.

17. — La colonne s'engage par les montagnes, dans les chemins reconnus la veille. Elle franchit la chaîne qui sépare les vallées de l'oued El-Abd et de l'oued El-Tat, pour aller bivouaquer aux silos de Kalib, où les Hachem nous ont précédés.

Le bataillon est d'extrême arrière-garde et abat quelques cavaliers *malencontreux*, qui viennent s'approcher trop près de nos grosses carabines. La journée est extrêmement pénible et quoique le bataillon s'arrête à chaque instant, pour donner le temps aux bêtes fatiguées de suivre, la division perd beaucoup de bétail. La tribu des Ksenna fait sa soumission au général et 60 cavaliers de l'Yagoubia nous ont rejoints.

18. — Départ à 6 heures. La journée est encore plus pénible que la précédente; la division traverse un massif de montagnes, qui s'élève entre l'oued El-Tat et l'oued Selal : plus de la moitié du troupeau reste en chemin. Nous débouchons enfin dans la vallée de Médroussa ; le bataillon, avec deux autres de la colonne, prend à droite pour aller à la découverte des spahis, qu'on craignait perdus, mais que nous retrouvons à peu de distance. Nous pillons et brûlons quelques gourbis et nous rentrons au camp que le général a fait établir aux matémores d'Akrougr, sur l'oued Taria. Ces matémores sont très abondants, mais situés sur les sommets les plus ardus, comme des nids d'aigle.

On met 48 heures à les vider et l'on en retire pour 12 jours de vivres ; le bataillon en trouve lui seul de quoi approvisionner 3 bataillons et, plus généreux que certains autres corps, il le donne à un bataillon du 15e léger et à un autre du 6e léger, au lieu de les leur faire payer, ne connaissant encore que le bonheur d'obliger ses camarades et non de spéculer sur eux. Deux carabiniers du bataillon trouvent aussi une quantité de beurre assez considérable pour que le général puisse en faire une distribution à toute la division et aux prisonniers.

19. — Séjour. Le bivouac n'est qu'à une journée de Tekedempt. Les habitants de cette ville ont été emmenés

au loin, dans l'est, par la garnison. Quelques fractions de Sdamas viennent se soumettre.

20. — Nous partons à 6 heures du matin ; le général annonce l'intention de se diriger sur Fortassa. La route est mauvaise, les montagnes très escarpées et difficiles à descendre ; la division arrive à 11 heures au bivouac, sur l'oued Taria inférieure, à El-Abd.

21. — Départ à 5 heures, par une route aussi difficile et aussi pénible que la veille. Une cinquantaine de cavaliers se montrent sur la droite, entrent en conversation avec nos alliés, suivent la colonne, mais sans résultats ni sans démonstrations hostiles.

Bivouac à l'oued El-Abd, à Fortassa, où eut lieu dans le temps une affaire très malheureuse des Espagnols avec les Arabes.

Un courrier du général d'Arbouville vient annoncer l'arrivée de la colonne de Mostaganem, pour le lendemain.

22. — Le camp reste établi au même bivouac. Les Sdamas, qui voient notre mouvement rétrograde depuis deux jours et qui ignorent l'approche du général d'Arbouville, se croient délivrés de nous ; mais nous savons par des prisonniers la place des campements d'une grande fraction de leur tribu, qu'on nomme les Chelles. Une razzia est résolue par le général, qui laisse les bagages gardés par 2 bataillons, le reste de la division part à 3 heures du matin sur deux colonnes, marchant chacun dans une direction et ayant au centre et en avant les spahis, battant le pays. La 1re, dont le bataillon fait partie, passant par les gorges du Tat ; la 2e, sous les ordres du général, remontant l'oued El-Abd. Dès la pointe du jour, la colonne de la Torre lance 3 compagnies du bataillon, commandées par le chef de bataillon

Mellinet, pour fouiller tous les ravins et les difficiles montagnes qui se trouvent devant nous et à gauche de la brigade, qui reste en position sur le plateau le plus en vue. Les tribus fuient partout devant nous et malgré les difficultés incessantes du terrain, nous franchissons toutes ces montagnes qui paraissent inaccessibles, et après avoir dévasté et pillé les innombrables douairs, dont les tentes étaient établies sur les plateaux des pics les plus élévés, nous rejoignons au rendez-vous de la division sur les hauteurs de l'oued El-Abd, chargés de butin, de bêtes de somme et chaque bataillon amenant avec lui un assez grand nombre de prisonniers. L'opération réussit parfaitement et toute la colonne expéditionnaire se remet immédiatement en mouvement et ne rentre au camp qu'à 9 heures du soir, les soldats gais, heureux et chantant, quoique n'ayant pas fait moins de 18 heures de marche dans un des pays les plus difficiles de la province. Les troupes sont pour ainsi dire en haillons, mais admirables de courage, de persévérance et d'abnégation, malgré leur aspect déguenillé. Sitôt de retour au camp, le général reçoit les envoyés de la tribu des Chelles, qui viennent offrir leur soumission.

Au moment où le général d'Arbouville recevait l'ordre de rejoindre notre division, il opérait sur la Mina, où plusieurs tribus lui avaient fait des ouvertures.

Déjà les Mékalias étaient rentrés dans leur pays, et pour preuve de leur dévouement, avaient livré 300 chameaux appartenant à l'Emir. En se rapprochant de nous, le général d'Arbouville avait donné du côté de Menaouer, sur une position importante des Hachem et des Cheragas, qui fuyaient sur nos derrières. Celle-ci s'était rendue et on l'avait dirigée sur Mascara.

23. — Les deux divisions, après avoir reçu la soumis-

sion des trois fractions des Flita, se séparent. Celle de Mostaganem va passer la Mina, près de Djelali-Ben-Ameur, laissant dérrière elle les portions soumises ; elle doit faire le tour du pays des Flita et bivouaquer le second jour à Aïn-Krenra, où sont réfugiés Ben-Thamy et les Hachem. Elle traverse ensuite les montagnes qui sont entre la Mina et le Chélif et rejoindre la vallée de ce dernier, par les gorges de Djadiouïa.

Cette marche doit amener à composition les Flita et le reste des tribus comprises entre le Djadiouïa et la Mina.

En même temps, la division de Mascara lève le camp à 9 heures du matin et reprend la route et à peu près le bivouac du 20 mars, sur l'oued Taria, où nous arrivons à 3 heures après midi.

24. — Nous partons à 6 heures du matin, en poursuivant notre direction sur Tekedempt et nous campons à 5 lieues de cette ville, sur la Mina, à Méchira-Asfa.

On croit que le général veut détruire encore une fois l'ancienne résidence de l'Emir, dont les habitants ne sont point revenus. La fraction la plus importante des Sdamas, les Bougiri, où sont réfugiés les Hachem qui ont suivi Ben-Klika, s'est retirée dans la vallée haute de Médroussa. Le temps commence à devenir froid et le vent violent.

25. — Dès avant le jour, le général fait lever le camp. Nous faisons une marche d'une lieue à peine et, passant brusquement au sud, nous franchissons les montagnes qui nous séparent de Médroussa. Nous nous divisons en 3 colonnes : la brigade de la Torre appuie à gauche et longe le pied des montagnes du côté du nord ; sur la droite, la cavalerie, aux ordres du colonel Yusuf, et 300 fantassins, font un long circuit pour tourner la vallée et

envelopper toute la tribu du côté du sud et de l'ouest ; 50 douairs, une population de plus de 6,000 âmes sont surpris ; 400 cavaliers, un millier d'hommes à pied, qui veulent se défendre, sont mis en fuite et laissent 80 cadavres sur la place. Un assez grand nombre de prisonniers, 12,000 têtes de bétail, un butin immense sont en notre pouvoir. Mais tout à coup un phénomène atmosphérique, fort rare dans ces contrées, vient nous ravir une partie de cette razzia. Vers midi, l'horizon se charge de gros nuages, un brouillard sombre descend des montagnes, la neige tombe intense et pressée et, en quelques heures, couvre la terre à un pied d'épaisseur. On gagne à grand peine le bivouac indiqué au marabout de Sidi-Ali-Mohamed. Le colonel Yusuf emploie le reste de la journée à rallier ses hommes, dispersés à la poursuite des fuyards.

Une section de carabiniers du 13e léger, commandée par le lieutenant de Ligny, ne rejoint pas. La cavalerie elle-même est sur le point de se perdre et pourtant, elle n'est qu'à une lieue du camp, mais les feux de signaux ne se voient qu'à quelques pas et on n'entend plus le canon qu'à de courtes distances. Les guides ne se reconnaissent plus et presque tout le troupeau, enlevé, reste au fond des ravins. La neige et le brouillard continuent et la nuit est horrible, les feux ne s'entretiennent que difficilement et il faut toute l'énergie et la sollicitude des chefs pour calmer les hommes que le froid et les souffrances commencent déjà à démoraliser.

Il est du devoir du chef de bataillon de signaler dans ce journal, comme ayant donné des preuves du zèle le plus constant et de la plus louable humanité, le lieutenant de Lastic, le capitaine de Jouvancourt, l'adjudant Debras, le sergent Vivot et le caporal Rivron, des carabi-

niers, qui n'ont pas abandonné un instant leurs soldats dans cette cruelle nuit. Le commandant, qui est resté aussi sur pied la plus grande partie de la nuit, croit avoir fait tout ce que sa position exigeait, en ranimant ceux que le froid abattait et en portant lui-même plusieurs chasseurs devant le feu de son bivouac, qu'il était parvenu à alimenter jusqu'au jour.

26. — Départ du camp à 10 heures du matin. Le temps devient de plus en plus effroyable. Déjà 3 hommes de la division (pas un du bataillon), 23 prisonniers, beaucoup de chevaux et de mulets, une grande partie du troupeau qui nous reste sont morts de froid. La colonne se dirige par la route de Freinda, mais au bout d'une demi lieue, les guides du général ne savent plus où ils sont. C'est un prisonnier qui le tire d'embarras.

Le pays que nous traversons est coupé de collines boisées et hérissées de blocs de pierre. Notre marche est horriblement pénible et beaucoup d'hommes sont même complètement pieds nus, et néanmoins ne cessent pas de suivre leurs camarades avec le plus grand courage. Vers 2 heures, la pluie succède à la neige et augmente encore les difficultés de la marche.

La portion des Sdamas qu'on avait poursuivie la veille, vient au général, sur la route, pour le supplier de lui laisser le reste de ses troupeaux, jurant de rompre à jamais avec les Hachem, auteurs de tant de maux.

Le général garde 30 jours de viande et 3,000 têtes de bétail, qui ne pouvaient que nous gêner, sont laissées à ces nouveaux alliés, qui ne cesseront de nous tromper que quand on leur coupera la tête à tous [1], *seul moyen*

(1) Le commandant du bataillon est devenu plus calme et plus juste dans ses idées sur les Arabes. (Note du général Mellinet).

de pacification dans ce pays et très facile avec les forces que la France y déploie. Le bataillon est en tête et sur les flancs du convoi, et ayant fait toute la journée le métier le plus pénible. A la nuit, nous apercevons les murs de Freinda.

La ville est évacuée et la division entière trouve à s'y loger. Au même moment, le chef Sdama Kadour-Merved ramène au général de La Moricière, le détachement de M. de Ligny.

Bâtie sur un escarpement de rochers qui domine tout le pays, entourée d'une enceinte aussi étendue que celle de Mascara, Freinda offre un coup d'œil remarquable ; sa position, au nœud des hauts plateaux d'où partent les vallées de Médroussa, de l'oued El-Tat et de l'oued El-Abd, en fait le centre naturel du commerce de la contrée et le marché, où les habitants du désert viennent échanger leurs laines contre des grains. A 1 lieue au sud est Touarzout, bourg construit sur un roc, et qui renfermait les magasins du Beylick, avant que Ben-Kelika les eût enlevés. Rien n'est plus bizarre et plus sauvage que l'intérieur et l'aspect des maisons de Freinda, qui peut parfaitement donner l'idée de l'architecture primitive. Le bataillon perd un homme, le chasseur Dutheil, de la 2e compagnie, que le commandant a cependant vu lui-même à l'entrée de la ville et dont il a été impossible de retrouver la moindre trace.

27. — La division séjourne. Le temps devient beau et les hommes, si aguerris et si vigoureusement trempés, se remettent complètement de toutes leurs fatigues.

Dès le matin, une députation de la ville et des tribus des Aouared arrivent pour traiter, avec le général, de leur soumission. Tous les Sdamas s'étant soumis, leurs prisonniers leur sont rendus. On ne trouve à Freinda ni

blé, ni orge dans les silos des maisons, les habitants manquant de grains par suite de la sécheresse de l'année précédente.

Le général apprend que la plupart des Hachem-Cheragas sont revenus sur nos derrières et que les uns sont allés faire leur soumission à Mascara, tandis que les autres n'attendent que la rentrée de la colonne pour se prononcer.

28. — A 5 heures, la division part pour reprendre le chemin de ses cantonnements, accompagnée de la cavalerie des Sdamas, qui voyagent et viennent bivouaquer avec nous, sur l'oued El-Tat, à Sidi-Abd-El-Kader, Mta-El-Tat.

29. — A 5 heures 1/2, la division se met en route et repasse les montagnes, par le col de Bou-Djema et campe sur l'oued El-Abd à Bérame.

30. — Départ à 5 heures 1/2 par un temps excessivement froid. Nous rentrons sur le territoire des Hachem. La cavalerie et deux bataillons, celui de chasseurs compris, prennent en avant et font quelques prisonniers et une razzia peu importante. Arrivée à 4 heures, après une journée longue et fatigante, au bivouac de l'oued El-Somne, près de Cacherou, la propriété de l'Emir.

Toutes les tribus viennent demander au général à se soumettre, à quelque condition que ce soit.

31. — Départ à 6 heures. 300 cavaliers Garabas nous escortent jusqu'à Mascara et la plaine d'Eghris est couverte de douairs. Pendant l'absence de la division, ce qui restait encore d'hostiles chez les Hachem-Garabas s'est rendu, et les Ali-Bou-Taleb eux-mêmes, les plus proches parents de l'Emir, viennent demander l'aman au général.

En terminant l'itinéraire de cette admirable quoique si pénible campagne d'hiver, sans contredit la plus belle

et la plus utile qui se soit faite en Afrique depuis la conquête, le commandant du corps ne peut se dispenser de mentionner, sur le journal, les officiers et sous-officiers qui n'ont manqué à aucune expédition et qui, par l'énergie, la fermeté et la constante abnégation dont ils ont donné des preuves dans toutes les circonstances, ont si puissamment contribué avec lui à faire considérer désormais le bataillon comme un des meilleurs de la province, quoiqu'il ne soit en Afrique que depuis moins d'un an. Du reste, le commandant consigne les éloges les plus mérités à tous les officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs du bataillon qu'ils n'oublient jamais, et il est fier de le dire, sous quel noble patronage le corps de chasseurs à pied a été organisé.

Noms de MM. les officiers et sous-officiers cités par le chef de bataillon : MM. les capitaines de Labareyre, de Jouvancourt, de Pontual ; les lieutenants de Lastic et Chopin ; le sous-lieutenant Guilhem ([1]) et l'adjudant Debras ; les sergents-majors Pelletan, Lebœuf, Alimondi, et les sergents et fourriers Vivot, Delay, Lajus, Lesueur, Bauviller, Bourzeix, Desmangeot, Parès, Bonjour et Ravail.

Avril

Campagne du Printemps. — 1, 2, 3, 4, 5. — Séjour à Mascara employé aux travaux et aux corvées de toute espèce de la place et en attendant le départ du bataillon pour Mostaganem, ordonné par le général de La Moricière.

(1) Guilhem, général, tué pendant le siège de Paris. (Note du général Mellinet).

6. — Départ de Mascara à 8 heures du matin, avec 2 escadrons du 2e chasseurs à cheval, sous les ordres du chef d'escadron Rey, en prenant la route et le fameux défilé d'Abd-El-Kreda.

La cavalerie marche à volonté ; le bataillon escorte un convoi de 180 à 200 bêtes de somme, mais généralement peu chargées et qui permettent à la colonne, composée d'hommes parfaitement habitués à la marche, de faire la route sans arrêts ni à-coup. Le vent et une pluie battante rendent les trois bras de rivière que nous sommes obligés de traverser très difficiles, mais sans aucun accident ni pertes d'effets ; ces passages s'exécutent d'ailleurs avec beaucoup de promptitude, tant les hommes et les chevaux y sont faits par suite de nos continuelles marches de l'hiver, par tous les temps et tous les chemins. Notre petite colonne arrive à 3 heures au bivouac, à 8 lieues de Mascara, sur la rive droite de l'Habra, et s'établit autour du fort Perregaux, qui prend son nom de ce si digne et si brave officier général, qui le fit construire en 1836, lorsqu'il commandait la province d'Oran.

Les habitants de la plaine de l'Habra, composés, de ce côté, de la tribu des Beni-Chougran, apportent du laitage et différents objets de consommation que, selon leur habitude, ils font payer dix fois leur valeur ; ils amènent aussi quelques chevaux qui leur sont achetés par la cavalerie.

Le temps devient de plus en plus horrible et la nuit est affreuse, mais nos pauvres et braves soldats, habitués désormais à toutes les misères de la vie militaire, prennent gaîment et philosophiquement leur parti de cette mauvaise nuit et manifestent seulement, entre eux, le contentement qu'ils éprouveraient de faire le trajet de

l'Habra à Mostaganem en un jour, quoique l'étape ne soit pas forte de moins de 11 lieues et dans un terrain boueux et difficile pour la marche.

7. — Départ à 6 heures du matin par les marais ; la cavalerie se dirige sur Masera et quitte à 2 lieues du bivouac, notre colonne, qui elle, coupe en droite ligne, pour se diriger par la route de Mazagran. Pendant toute la plaine, la pluie continue et la marche est pénible et fatigante ; mais en arrivant sur les crêtes, le temps devient assez beau et les chasseurs, à la vue de la mer, oublient leurs fatigues, reprennent leur gaîté et les 4 dernières lieues se font dans moins de 3 heures et en chantant pendant tout le reste de la route.

Plusieurs de nos hommes sont complètement dénués de chaussures et pour ainsi dire sans pantalons. Le bataillon entre à 3 heures 1/2 à Mostaganem et si son aspect n'est pas brillant, il offre au moins celui d'un corps composé d'hommes vigoureux, robustes, bien trempés et à la figure basanée et militaire.

Du 8 au 27. — Le bataillon est occupé à se refaire dans toutes ses parties et consacre le peu de temps que lui laissent les travaux de la place à quelques exercices de tir à la cible, mais en ne pouvant jamais réunir que moins de la valeur d'une compagnie, et seulement pendant 2 heures de la journée.

28. — Départ à 2 heures de l'après midi, pour retourner à Mascara, avec une colonne commandée par le colonel du 2e chasseurs à cheval Marey, et composée de 300 hommes de son régiment, 1 bataillon du 13e léger, arrivant récemment de France, et 200 hommes de différents corps de la division d'Arbouville, établie à Mascara.

Le bataillon est désigné pour faire l'arrière-garde pendant toute la route, et s'acquitte de ce service de manière

à mériter les éloges du colonel Marey. Et en effet, pas un seul chasseur du bataillon, fort de 460 hommes, n'est malade, et les hommes, pour soulager et prêter aide à leurs camarades, portent sur leurs bras pendant d'assez longues distances, jusqu'à 20 soldats du 13e léger, accablés par la fatigue et le climat, et dont 4 meurent en route, asphyxiés par la chaleur.

29. — Départ à 5 heures du matin ; toujours une chaleur étouffante faisant craindre le siroco et qui abat tellement le bataillon du 13e léger que les deux tiers restent en arrière et sont ramenés par les hommes éprouvés du bataillon, qui ne se rappellent plus le peu de sympathie que leur avaient manifesté l'année précédente, à une époque et par une température autrement chaudes, tous les régiments d'infanterie et surtout leurs chefs, qui montrèrent dans cette circonstance ce dont peut être capable la jalousie sur un corps de nouvelle formation, qu'on a tout tenté pour perdre et détruire dans la province d'Oran et qui, Dieu merci, grâce au courage et au caractère de ceux qui le commandaient, a prouvé qu'il était au-dessus de toute atteinte malveillante, et aussi capable de faire la guerre en Afrique (mettant de côté la supériorité incontestable de ses armes) que les plus anciens régiments de ce pays.

Bivouac à l'oued Mela.

30. — Départ à 5 heures ; la chaleur est un peu moins forte et quoique un grand nombre d'hommes restent encore en arrière, le service est plus supportable à l'arrière-garde où cependant il n'y a d'autres moyens de transports que les bras de nos soldats. La colonne prend par le défilé d'Aïn-Kebira et fait une grande halte à El-Bordj, dont les tribus, désormais soumises, rendent la route à peu près sûre, au moins pour quelques hommes réunis.

Arrivée à 4 heures au bivouac d'Aïn-Farez, près de la tribu des Sidi-Dao.

Mai

1er. — Départ à 6 heures; l'étape est très courte, mais devient assez pénible pour la compagnie d'extrême arrière-garde, qui est obligée pendant 2 lieues de porter 6 hommes du 13e léger et de la légion étrangère, pour ne pas les laisser sur la route. Arrivée à 11 heures à Mascara ; le bataillon va s'établir à l'Argoub, où était logé le 1er bataillon d'Afrique pendant la campagne d'hiver.

La cavalerie du colonel Marey part dans la journée, pour aller rejoindre le général d'Arbouville opérant aux environs.

Du 1er au 9 mai, le bataillon est employé aux travaux de la place et à la garde du troupeau ; le 9, la colonne rentre et, peu d'heures après elle, le général de La Moricière, venant aussi de harceler avec ses troupes les Hachem et les Flitas dissidents. Il donne l'ordre au bataillon de se remettre en route le lendemain, avec la division d'Arbouville, afin de faire partie de la colonne expéditionnaire destinée, sous les ordres du gouverneur général, à faire la campagne de Mostaganem à Blidah, par la vallée du Chélif.

10. — Départ à 7 heures du matin par la route et le défilé d'Abd-El-Kreda. La colonne, commandée par le général d'Arbouville, se compose du 1er régiment de ligne, du 1er de la légion étrangère, du 5e bataillon de chasseurs, de la batterie d'artillerie du capitaine Destouches, des 300 chasseurs du colonel Marey, des 200 mékaalias du commandant d'Esterhazy et du train ordinaire.

Le bataillon est encore désigné pour faire l'arrière-garde pendant ces deux journées de marche. Temps superbe, peu de traînards.

Bivouac au fort Perregaux.

11. — Le temps devient mauvais et pluvieux; la colonne part à 5 heures du matin; la longueur de l'étape, la difficulté de la marche font rester en arrière une immense quantité de traînards dont pas un seul du bataillon, qui fait le métier le plus rude et le plus fatigant toute la journée et n'arrive que 2 heures après le reste de la division à Mostaganem, où nous reprenons notre ancien baraquement, sous Matemore et le fort de l'Est.

12 et 13. — Séjour pour se préparer à la grande expédition sur le Chélif, qui sera composée de la manière suivante :

Lieutenant-Général, Gouverneur général BUGEAUD.
Lieutenant-Colonel EYNARD, aide de camp.

Officiers d'ordonnance

MM. DAUMAS, chef d'escadron du 2e chasseurs à cheval.
VERGER, capitaine — —
DE LANGLADE, lieutenant du génie.
DE GARRAUBE, lieutenant d'infanterie.
BEN-KADDOUR, chef douair de la province d'Oran.
Colonel PÉLISSIER, chef d'état-major.
DE COURSON, DÉNECEY, D'HEDOUVILLE, capitaines-adjoints.
PAUZIER, chef d'escadron, commandant l'artillerie.
DE LAUMIÈRES, capitaine-adjoint.
DESTOUCHES, capitaine, commandant la batterie.
Capitaine GUIOD, inspecteur permanent des armes en usage dans les bataillons de chasseurs à pied.
VASSEUR, capitaine, commandant le génie.
ROLLAND, sous-intendant militaire, adjoint.

1re Brigade

MM. le général d'ARBOUVILLE.

Capitaine RAOULT, aide-de-camp ; DE PAULZE, officier d'ordonnance.

5e bataillon de chasseurs à pied : chef de bataillon MELLINET.

2 bataillons du 1er de ligne : colonel PATÉ, lieutenant-colonel DE LACIPIERRE.

Chefs de bataillon DE FAYET et LELIÈVRE.

Légion étrangère : colonel DESPINOY, chef de bataillon TESTÉE.

2e Brigade

Colonel DE LA TORRE, du 13e léger.

1 bataillon du 3e léger : lieutenant-colonel CAMOU, chef de bataillon DE NOUE.

2 bataillons du 13e léger : chef de bataillon, D'ESTERHAZY et LE ROUXAU, capitaine-commandant.

1 bataillon du 15e léger : chef de bataillon BERGÉ.

Brigade de Cavalerie

Colonel MAREY.

2e régiment de chasseurs à cheval : chef d'escadron, REY, major CHASTEL.

Spahis d'Oran : colonel YUSUF.

Marqzen, cavalerie arabe, douairs, irréguliers, etc.

L'Aga SIDI-EL-MÉZARI.

Kalifat du Cheik : BEN-ABDALLAH-SIDI-ARIBY.

14. — Départ à 3 heures après midi pour aller coucher au bivouac de Masera, où le 13e léger était établi depuis la veille pour protéger le convoi arabe, garder le troupeau et mettre les abreuvoirs des fontaines en état. L'armée marche sur une seule colonne, dont le bataillon fait l'avant-garde.

15. — Départ à 6 heures du matin ; on marche sur 3 colonnes, le bataillon est en tête de celle de droite. On marche sur un territoire complètement soumis et ami, rien à signaler. Journée très courte, bivouac sur l'Hill-Hill, à Sidi-El-Meqrdade.

16. — Départ à la même heure, petite étape sans la

moindre fatigue ; les plaines de l'Hill-Hill et de la Mina sont couvertes de tentes et offrent un coup d'œil très beau, ce qui étonne toute l'armée, peu habituée à voir un aussi grand nombre de tribus réunies et soumises, qui autrefois fuyaient toutes à notre approche. Bivouac sur la Mina, à Sidi-Ben-Hassel.

17. — Séjour. Les prolonges de la place de Mostaganem, qui étaient venues nous accompagner jusque-là et apporter des vivres, repartent avec le bataillon turc du commandant Bosquet, pour retourner à Mostaganem.

Le colonel Yusuf, avec ses spahis, et les Arabes du Marqzen et du Scherk se livrent aux exercices de la lutte arabe (le ragkba), qui attirent un grand concours de spectateurs et obtiennent beaucoup de succès ; ces jeux et l'excellente musique de la légion étrangère, qui exécute chaque soir devant la tente du gouverneur un choix remarquable de morceaux, sont une bonne et agréable distraction pendant cette longue expédition, du reste, qui a offert un intérêt de plus d'un genre.

18. — Départ à 4 heures du matin ; le bataillon est le dernier de la colonne de droite. Arrivée près de l'embouchure du Chélif et devant les montagnes des Beni-Zarouel, qui ne se sont pas encore ralliés à nous.

1 heure après l'arrivée au camp, la cavalerie, le Marqzen et 4 bataillons d'infanterie, le 5e chasseurs compris, sous les ordres du gouverneur, se jettent dans la montagne et font éprouver beaucoup de pertes à ces tribus dissidentes à qui on brûle tout ce qui se trouve sur le passage de la colonne ; les Arabes alliés et la cavalerie française atteignent la queue des Beni-Zarouel, en déroute complète, et leur coupent *40 têtes*. Tous les gourbis et les jardins sont complètement dévastés par nos soldats. Après cette course de quelques heures, nous rentrons au

camp établi au milieu des champs d'orge et de blé qui procurent du fourrage en abondance pour toutes les bêtes de la colonne à El-Sabt, sur la rive droite du Chélif.

19. — Le convoi et 2 bataillons, commandés par le colonel d'Espinoy, restent à El-Sabt, mais le reste de la colonne, dont le bataillon fait partie, se met en route dès la pointe du jour avec le gouverneur, pour continuer à opérer dans les montagnes des Beni-Zarouel. Après une marche de 3 heures, sans rencontrer l'ennemi, le gouverneur divise la cavalerie en deux colonnes ; les chasseurs et les spahis à droite, les Arabes à gauche, et leur ordonne de décrire un grand arc de cercle en se rabattant sur la mer, où les deux colonnes doivent se rencontrer.

Les spahis et les chasseurs trouvent l'ennemi à 4 lieues de là, lui tuent 60 hommes dont ils rapportent les armes et les têtes. Dans la poursuite, ils donnent bientôt sur les tribus et font une razzia considérable, surtout en chevaux et en bêtes de somme. On fait en outre 280 prisonniers et on ramène 2.500 têtes de bétail au bivouac de l'oued Rarbal, où couche la colonne expéditionnaire, et dans une charmante position à 1 lieue 1/2 de la mer, qu'on aperçoit entre les montagnes.

20. — Départ à 4 heures du matin pour retourner au camp ; le bataillon forme l'arrière-garde et, à 1 lieue au plus avant d'arriver, tue, avec le feu d'une de nos grosses carabines, tirée par le sergent Vivot, un arabe Ben-Zarouel à une grande distance, à l'instant où un groupe sortait d'une des grottes servant de refuge à ces redoutés montagnards et seulement, pour leur prouver la justesse et la bonne portée de nos armes dont ils n'attendent pas un second essai, car ils fuient aussitôt après dans toutes les directions pour les éviter. Retour au camp à 1 heure après midi.

21. — Départ à 4 heures ; le bataillon, dernier de la colonne de droite. Très petite journée, toujours dans la fertile mais bien monotone vallée du Chélif et au milieu des tentes de la puissante tribu des Sidi-Ariby, entièrement dévouée à notre cause et dont la cavalerie marche avec nous. Les arabes apportent une quantité de provisions au camp, qui sont enlevées de suite et achetées le triple de leur valeur.

22. — Départ à 4 heures ; l'armée fait ce jour-là une étape de 5 lieues et arrive à 11 heures 1/2 au bivouac de l'oued Ouarisan, sur le Chélif. Le gouverneur reçoit les soumissions des Beni-Zentz, des Ouled-Slama et des Ouled-Kromides.

23. — Le convoi et 4 bataillons restent établis au même camp ; mais à 3 heures du matin, notre bataillon, 3 autres et la cavalerie, se mettent en route, sans sac, pour aller expéditionner à 3 lieues de là, sur la ville arabe de Mézouna (1) ; nous traversons un pays délicieux dont l'aspect et la culture rappellent ceux de notre chère France ; à droite et à gauche de la route (qui, quoique souvent accidentée, est néanmoins facile) toutes les terres sont cultivées, pleines de jardins et de vignes parfaitement entretenus, et enfin continuellement, un nombre considérable de maisons et comme jamais encore personne de l'armée n'en avait aperçues depuis son séjour en Afrique. Les habitants ne paraissent point hostiles et ne fuient point à notre passage. Enfin, nous apercevons Mézouna, mal bâtie et délabrée comme toutes les villes Arabes, mais bien située et coupée en deux par un ravin qui nous offre une vue ravissante

(1) Ancienne résidence des beys d'Oran pendant que les Espagnols occupaient cette place. (Note du général Mellinet).

et que chacun ne peut se lasser d'admirer. Toute la population était décidée à attendre l'arrivée du gouverneur et à se soumettre à lui ; mais le kalifat Ben-Arach, avec quelques centaines de réguliers, était passé la veille et poussait tout devant lui. Cependant, il reste encore dans la ville 3 ou 400 habitants, presque tous Coulouglis, qui étaient parvenus à se soustraire en se cachant dans les ravins des environs et qui viennent aussitôt faire acte de soumission au gouverneur, qui fait traverser Mézouna pour rentrer au camp, dont la route, au retour, est horrible et très fatigante. Rentrée à 3 heures après midi au bivouac.

24. — Départ à 4 heures du matin ; route monotone et insignifiante dans la vallée du Chélif ; étape de 3 lieues. Le camp est établi dans des champs d'orge et les grands-gardes de notre face de carré, au milieu de très beaux jardins. Le gouverneur général fait reconnaître Ben-Abdallah-Sidi-Ariby et quantité de caïds du kalifat de ce chef (appartenant à une famille de marabouts de la province d'Oran), qui jouit d'une grande considération ; cette cérémonie, à laquelle assistent à cheval tous les officiers supérieurs de l'armée, se termine par une *fantasia* parfaitement exécutée par les principaux chefs Arabes et quelques officiers français.

25. — Départ à 4 heures 1/2 sur une seule colonne ; étape de 2 petites lieues, arrivée à 6 heures 1/2. Le bataillon part à 3 heures après midi du camp pour aller protéger les travaux du génie ; plusieurs carabiniers, embusqués dans les ravins, blessent 2 chevaux et 1 cavalier qui étaient venus tirer sur le bataillon, et les travailleurs. Le bataillon rentre à 5 heures 1/2 au camp.

26. — 4 bataillons, ceux qui étaient restés à l'expédition sur Mézouna, partent à 2 heures du matin sous les

ordres du gouverneur, avec la cavalerie et le *goum arabe*, pour aller opérer dans la montagne sur les tribus dissidentes des Sbïas et des Beni-Ourachs. Cette colonne, après avoir fait perdre à l'ennemi de 180 à 200 cavaliers, rentre à 5 heures du soir au camp, chargée de butin et ramenant une centaine de prisonniers, 4.000 têtes de bétail, 7 à 800 ânes et 3 à 400 chevaux ou bêtes de somme.

27. — Séjour pour attendre la soumission des tribus *razziées* la veille, dont les caïds viennent en effet se présenter au gouverneur. La journée se passe gaiement au camp, à la Bab-Allah (vente publique) et à assister aux luttes arabes des spahis du brave et brillant colonel Yusuf. Le camp est situé très près de l'ancienne ville romaine *Castrum Tagitanum*, dont il reste beaucoup de vestiges.

28. — La division ne part qu'à 3 heures après midi et va établir son camp sur les ruines considérables de l'ancienne ville romaine de Tikavas, toujours dans la plaine du Chélif et près d'une très belle et abondante fontaine.

Les Sbïas amènent les chevaux de soumission au gouverneur.

29. — A 6 heures 1/2, le gouverneur, accompagné de tous les chefs de corps de l'armée, fait une reconnaissance sur la rive droite du Chélif, en approchant jusqu'à une 1/2 lieue de la ville de Medjadja, située dans une très belle vallée et dans une position délicieuse.

Nous quittons le camp à 1 heure après midi, pour aller établir notre bivouac à l'oued Foudda (rivière d'argent), où nous arrivons à 4 heures 1/2.

30. — Départ à 3 heures du matin : étape de 5 lieues. Le bataillon est d'extrême arrière-garde et fait un métier

pénible pour faire marcher les traînards. A midi 1/2, la colonne arrive au bivouac de l'oued Rouina (rivière de la farine) où nous rencontrons la division Changarnier, composée du 6e bataillon de chasseurs, du 3e léger, du 2e bataillon d'Afrique, des 26e, 33e, 53e et 64e régiments de ligne, des 1er et 4e chasseurs à cheval et de l'escadron des gendarmes maures d'Alger. La journée se passe à fraterniser avec nos camarades de la division d'Alger et surtout nos chasseurs avec ceux du 6e bataillon, qui se considèrent toujours comme formant un seul et même corps.

31. — Séjour pour notre division. 6 bataillons de celle du général Changarnier, avec la cavalerie, partent à 1 heure du matin pour aller tenter une razzia qui n'a pas tout le succès qu'on espérait, mais qui, cependant, rapporte plusieurs centaines de têtes de bétail à l'armée.

Juin

1er. — Départ et séparation des 2 colonnes à 4 heures du matin ; le bataillon est encore d'arrière-garde ; étape de 5 lieues pour aller bivouaquer à l'oued Bouthan, en rencontrant sur la route les ruines romaines d'Oppidum-Novum et de Castro-Nova et le pont (El-Cantara) assez remarquable du Chélif, qu'on dit avoir été construit dans le dernier siècle, par des prisonniers espagnols. En arrivant au bivouac, la colonne passe sur un autre pont qui peut parfaitement donner l'idée du peu d'habileté des Arabes dans leurs constructions.

2. — Départ à 3 heures 1/2 ; le bataillon est d'arrière-garde; étape de 3 lieues. Dès que l'arrière-garde quitte le camp, les Arabes viennent lancer quelques balles sur

la colonne, mais poussés par la cavalerie restée en arrière, ils ne tardent pas à prendre la fuite. Arrivée sous Milianah à 7 heures, au marabout de Sidi-Abd-El-Kader, dans lequel le gouverneur établit son bivouac particulier. Le camp est à 1 lieue de la place, au pied de la montagne.

La garnison de Milianah se compose du 3e bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement du chef de bataillon Bisson.

3. — Départ du camp à 3 heures 1/2 du matin ; chaque bataillon ne quitte que successivement ses positions, afin de continuer à couvrir le convoi qui va déboucher dans la plaine du Chélif, où le gouverneur établit un nouveau bivouac à 1 lieue 1/2, sur la rive gauche, afin de faire du fourrage et de l'orge pour approvisionner Milianah, où il en est conduit une grande quantité pendant les 3 jours que la division reste établie au même camp.

4. — Séjour. Corvée générale d'orge et de paille pour Milianah, protégée par 2 bataillons, commandés par le colonel Paté.

Le carabinier Javelle, un des bons soldats du bataillon, se noie dans le Chélif ; plusieurs de ses camarades se jettent à l'eau pour essayer de le sauver, le retrouvent, mais sans qu'on puisse le rappeler à la vie.

5. — Séjour. La cavalerie part à 8 heures du soir pour se diriger vers *El-Cantara* du Chélif et repasser sur la rive gauche, afin de tenter de surprendre les avant-postes de *Sidi-Embareck*.

6. — Le bataillon et 3 autres de la colonne, sous les ordres du gouverneur, partent à 3 heures du matin pour combiner un mouvement avec celui de la cavalerie. On passe en effet sur le bivouac des réguliers, qui

avaient fui avant notre arrivée, et on rentre au camp à 10 heures du matin, avec une dizaine de prisonniers et quelques chevaux.

7. — Départ à 3 heures 1/2 du matin sur une seule colonne ; à 1 lieue, passage du Chélif ; à 2 lieues, on entre dans la montagne. L'artillerie, une partie de l'ambulance, les malingres de la division, avec des compagnies prises dans différents corps, restent à Milianah. Arrivée à 10 heures 1/2 au beau bivouac de Aïn-Tisert, entouré de fontaines, d'où sortent des eaux magnifiques et très abondantes.

8. — Départ à 3 heures du matin ; pendant la route, sur les plus hautes montagnes, on aperçoit de loin l'emplacement de Cherchell, la mer, le Sahel et le tombeau de la Chrétienne ; à 2 lieues du bivouac, le 1er de ligne quitte la colonne pour prendre la direction de l'oued Ger ; étape de 5 lieues 1/2, journée chaude et fatigante. Bivouac à l'oued Bou-Roumy, sur le plateau des réguliers, à l'entrée du défilé des Mouzayas et à 2 lieues de Médéah. La cavalerie quitte un instant le camp, pour aller faire une razzia qui a pour résultat de prendre un troupeau assez considérable et de ramener 50 prisonniers.

9. — A 4 heures du matin, le bataillon part seul en avant de la colonne pour passer le col des Mouzayas et servir d'escorte au gouverneur. A moitié chemin, le caïd des Mouzayas et un chef des Soumatas viennent parler au gouverneur et lui offrir la soumission de leurs tribus. Le passage du col est admirable et les positions militaires superbes à défendre ; mais nous n'avons plus d'ennemis à combattre. Nous montons paisiblement cette route, si pittoresque, si accidentée et souvent si délicieuse, et nous arrivons jusqu'au plateau le plus élevé, où le gouverneur laisse le bataillon pour descendre le col,

avec le 53e qui l'attendait. Les Soumatas et les Mouzayas sont complètement soumis et nous établissons tranquillement notre bivouac, en attendant la division qui n'arrive que le soir, à 5 heures. Le 13e léger prend, en quittant le camp, la direction de Bou-Roumy pour rejoindre le 1er de ligne ; dans le même jour, le bataillon du 3e léger quitte la division pour aller s'établir à Médéah.

10. — Départ de la colonne à 4 heures ; le bataillon, d'extrême arrière-garde, ne quitte les positions qu'à 6 heures 1/2. La route continue à être délicieuse, remplie de ravins boisés, d'arbres énormes, de fontaines et de cascades de l'effet le plus ravissant; nous débouchons dans la plaine de la Metidja à plus de 9 heures, pour établir, à 3 heures après midi, notre bivouac à l'oued Kebir, sous Blidah.

11, 12, 13. — Séjour à Blidah, petite ville dans un style tout arabe (moins les ignobles constructions françaises), mais dans une position charmante et entourée d'arbres de toute espèce. Elle sert d'entrepôt à toutes les places environnantes et est parfaitement située pour cette destination. Il y aurait une description à faire de cette ville, mais qu'il serait trop long et peut-être inopportun de consigner sur ce journal.

14. — A 4 heures du matin, la division quitte Blidah sous les ordres du général d'Arbouville pour retourner dans la province d'Oran. Etape de 5 lieues 1/2, pour aller camper au bivouac de Foùm, sur l'oued Ger.

15. — Départ à 4 heures du matin, le bataillon d'arrière-garde : la division marche sur une seule colonne, en parcourant, pendant cette étape forte de 5 lieues, la charmante vallée de l'oued Ger dont on suit constamment le cours et en passant l'eau 22 fois. Bivouac au pied du mamelon où est bâti le marabout de Sidi-Abd-El-

Kader-Ben-Medta. Tout le pays est complètement soumis.

16. — Départ à 3 heures 1/2 du matin; le bataillon est d'avant-garde et la division continue à suivre la vallée jusqu'à la montagne du Gontas qu'elle traverse en laissant le Zaccar à droite, pour aller s'établir au bivouac de Sidi-Abd-El-Kader sous Milianah; l'étape est de 6 lieues. On apprend, en arrivant, l'affaire que le 3e bataillon de chasseurs et les compagnies détachées ont eue avec les Kabyles de la montagne, et dans laquelle il y a eu 40 ou 45 hommes tués, dont plusieurs officiers: MM. de Pointis, capitaine, Pesar, lieutenant de chasseurs, et Odiardi, capitaine au 1er de ligne.

17. — Séjour. Le général fait déposer dans la place le convoi dont il était chargé.

18. — Départ à 3 heures 1/2 du matin; les bataillons quittent successivement leurs positions. Le bataillon est placé derrière le convoi arabe. Le division s'arrête à 2 lieues dans la plaine, sur la rive gauche du Chélif, pour attendre la soumission de la tribu des Beni-Zoug-Zoug. Bivouac à Bou-Kerchfa.

19. — Séjour. La cavalerie part à 4 heures du matin pour aller pousser une reconnaissance dans les environs; elle rentre à 11 heures au camp.

20. — Le bataillon est d'avant-garde et quitte le camp à 3 heures 1/2 du matin; à 1 heure de marche, un canonnier de Ben-Halel vient annoncer au général la désertion de 25 canonniers et l'approche de la tribu des Beni-Zoug-Zoug que la cavalerie s'empresse d'aller protéger. Le bivouac est établi sur la rive droite du Chélif, territoire des Beni-Kemarian.

21. — Départ à la même heure; comme la colonne traverse un pays qui n'a pas fait sa soumission, on brûle toutes les moissons et les habitations qu'on rencontre sur

la route. La chaleur est excessive et le *sirocco* commence à se faire sentir avec force. Après l'étape, qui est de 5 lieues 1/2, le général fait établir le camp sur la rive droite du Chélif, au-dessus du confluent de l'oued Bou-Calli.

22. — Départ à la même heure; le bataillon est d'arrière-garde et chargé de continuer à incendier les moissons. Bivouac à l'oued Foudda, où l'eau est excellente et très abondante. Etape de 4 lieues.

23. — Séjour. A 1 heure après-midi, le bataillon, ainsi que 3 autres de la division, et la cavalerie, partent pour aller brûler les moissons et les gourbis jusqu'à plus de 2 lieues du camp. Entrée au camp à 5 heures 1/2.

24. — Départ à 3 heures 1/2; le bataillon est d'arrière-garde; on continue à brûler pendant toute la route, sur laquelle on rencontre à chaque pas des ruines romaines; étape de 5 lieues. Bivouac à Sinab, près de l'ancienne ville de Tikavas.

25. — Départ à la même heure; le bataillon est d'avant-garde; étape de 4 lieues pour aller s'établir à Mecheta-Sidi-Ralifa, rive droite du Chélif. Les Sbias viennent faire une soumission complète au général qui fait arrêter l'incendie et la dévastation. Les Ouled-Abbès, alliés des Français, viennent présenter leurs hommages au général et au Kalifat du Cherck-Ben-Abdallah.

26. — La division reste sur le même emplacement toute la matinée, et les caïds, cheicks, etc., reçoivent les burnous d'investiture de l'aga El-Mezari et du Kalifat Ben-Abdallah.

On quitte le camp à 3 heures après-midi pour aller bivouaquer à Grémis, sur la rive gauche du Chélif et près de ruines romaines.

27. — Départ à 3 heures 1/2 du matin pour aller, à

4 lieues de là, bivouaquer sur la rive droite du Chélif, au-dessous du confluent de l'oued Oualizan. Ben-Abdallah envoie de magnifiques couscousses à tous les chefs de corps de la division.

28. — Départ à la même heure; étape de 5 lieues. Bivouac au-dessous du confluent de l'oued Taria, rive droite du Chélif, et près de la grande maison de Sidi-Ariby. Une quantité considérable de tribus sont campées dans la plaine et fournissent un grand marché pour les troupes de la colonne.

Le général emmène 13 otages pour assurer d'une manière plus certaine la soumission des Sbias et des Beni-Zerouel.

29. — Départ à la même heure: le bataillon est d'avant-garde; la colonne passe le Chélif pour marcher sur la rive gauche et entrer dans la plaine de la Mina, qu'on traverse aussi, pour aller s'établir sur la rive gauche, à Meldja-Outa-El-Genoussi; étape de 4 lieues.

30. — Départ à la même heure; le bataillon est d'arrière-garde. Belle route à travers les bois, mais étape de 5 lieues et presque continuellement dans le sable, et vraiment fatigante pour les fantassins. Bivouac boisé et magnifique à Sour-Kel-Mitou, près d'une fontaine d'une eau admirable et excellente et où l'on trouve les restes très bien conservés d'un ancien château-fort arabe du XIVe ou XVe siècle. Le général part à midi avec la cavalerie pour Mostaganem.

Juillet

1er juillet. — Départ à 2 heures du matin; le bataillon est d'avant-garde; étape de 6 lieues par une route très

sablonneuse et fatigante; arrivée à Mostaganem à 10 heures.

Campagne d'été. — 2 et 3. — Séjour à Mostaganem.

4. — Le bataillon part à 5 heures du matin avec 15 sapeurs du génie, pour aller réparer les fontaines et les abreuvoirs de Mezera, et arrive à 9 heures du matin. La chaleur devient de plus en plus insupportable et le sirocco se fait fortement sentir.

5. — Séjour pour le bataillon. La division n'arrive qu'à 8 heures du soir au bivouac, sous le commandement du général d'Arbourville, et se compose :

ÉTAT-MAJOR

MM. Pélissier, Colonel; De Martinprey, Capitaine chargé de la partie topographique; De Mirandol, Lieutenant.

Une section d'artillerie.

Une section de sapeurs du génie, Capitaine Vasseur.

600 cavaliers du goûm arabe, Ben-Abdallah.

200 chasseurs à cheval, Colonel Marey.

Train des équipages.

2 bataillons du 1er de Ligne, Colonel Paté.

Chasseurs d'Orléans, 5e bataillon, Chef de bataillon Mellinet.

Légion étrangère, un bataillon, Colonel d'Espinoy.

13e Léger, 2 bataillons, Colonel De la Torre.

6. — Départ à 3 heures 1/2 par la plaine de l'Habra, pour aller établir la division à l'excellent bivouac de Madar où l'on trouve beaucoup d'ombrage et de l'eau parfaite. Etape de 3 lieues 1/2.

7. — Départ à 3 heures : étape de 7 lieues toujours dans les sables. Le général établit le bivouac à El-Cantara-Fè-Mina, qui paraît faire partie de ruines considérables et d'un aqueduc construit par les Turcs et destiné à amener les eaux de la Mina. La chaleur continue à devenir ex-

cessive. Les cavaliers de Sidi-Ariby viennent rejoindre la division.

8. — Départ à la même heure; le bataillon est d'arrière-garde et la chaleur, qui est encore plus forte que la veille, est la cause qu'un grand nombre d'hommes restent en arrière. Arrivée à une demi-lieue du bivouac de Aïn-Anseur, chez les Beni-Bergoum, où s'établit la division.

Le commandant, avec les officiers du bataillon montés, MM. de Jouvancourt, de Luxer, de Labareyre, de Lastic, de Pontual, Alaizeau et 12 hommes sans sac, commandés par le caporal Saint-Léon, sont obligés de faire volte-face et de pousser à plus d'une demi-lieue pour empêcher 4 maraudeurs de la légion étrangère d'être enlevés par les arabes ; étape de 8 fortes lieues. Trois soldats de la colonne meurent, frappés d'apoplexie.

9. — Départ à 4 heures 1/2 ; étape de 2 lieues, la moitié à travers les bois, mais sans rencontrer l'ennemi. Bivouac sur l'oued Menasfa et à Dar-Sidi-Abdallah.

10. — Séjour. Pendant la nuit, un chasseur de 1re classe tue avec beaucoup de sang-froid un arabe qui venait pour voler des fusils et tâcher d'égorger un factionnaire.

A 10 heures du matin, le commandant, avec le capitaine de Jouvancourt, le sous-lieutenant Guilhem et la compagnie de carabiniers, pousse jusqu'à plus d'une lieue du camp pour s'emparer d'un troupeau de 1,000 ou 1,200 têtes de bétail, mais dont le général fait rendre une partie, par suite de la soumission d'une portion des Flita qui s'était approchée de notre camp.

11. — La division part à 4 heures du matin ; l'étape n'est que de 3 lieues, mais toujours à travers les bois, dans un pays extrêmement accidenté et qui eut été très difficile avec un ennemi un peu entreprenant. Bivouac sur le Menasfa, à El-Mlaad-Mta-El-Garbous, dans un

magnifique vallon, mais entouré de montagnes et détestable comme position militaire. Une heure après l'arrivée de la division, le général fait prendre les armes au bataillon et au goum des Arabes pour aller au devant du 13e léger qui, ayant pris par la rive gauche du Menasfa et dans un défilé très étroit et dangereux, a été un instant engagé avec les dissidents des Flita qui lui ont blessé quelques hommes. A l'approche du général, l'ennemi s'éloigne complètement, et nous rentrons au camp.

12. — Séjour. La tribu des Hammamrah offre de se soumettre au général, qui la reçoit à composition en gardant le chef le plus influent pour le conduire à Mostaganem.

13. — Départ à 4 heures du matin ; le bataillon est d'arrière-garde et la colonne, par une journée assez longue, très chaude et très fatigante, voyage continuellement à travers les bois et dans les défilés les plus étroits et les plus difficiles. Pendant quelques heures, un assez grand nombre de cavaliers et d'Arabes à pied viennent pour inquiéter l'arrière-garde, mais 2 sections de la légion étrangère, placées sur les flancs, et 20 carabiniers du bataillon à l'extrême arrière-garde qui, dans peu d'instants, leur descendent plusieurs hommes, suffisent pour nous débarrasser de ces misérables sans importance.

Le sergent de carabiniers Thibaud abat un cheval à plus de 500 mètres. Le bataillon arrive au camp, qui est établi à l'Hammam des Beni-Jsed, à une heure.

14. — Séjour. Le général reçoit la soumission des Beni-Issar, des Chellegel et des Beni-Souma, fractions des Flita.

15. — Le camp reste établi sur le même emplacement, mais à 11 heures du matin, le bataillon, le 13e léger, la cavalerie et le goum partent pour aller châtier et brûler la fraction insoumise des Chouалla, à qui nous faisons beaucoup de mal. La 1re et 2e compagnies du bataillon

font une petite razzia de bœufs et de sel. Les troupes sorties du camp y rentrent à 5 heures du soir.

16. — La division part à 4 heures du matin, en suivant la rive droite du Menasfa sur lequel, après une étape de 3 lieues à peine, elle établit son bivouac au milieu des tentes des Ouled-Sidi-Yaga, qui s'empressent d'amener au général le cheval de soumission, ce que font également les Ouled-Sidi-El-Asrag et les Ouled-Sidi-Yaga-Ben-Ahmed. Cet emplacement, entouré de montagnes de tous côtés, et par une chaleur de 35 à 40 degrés, est le plus mauvais bivouac qu'ait trouvé la division pendant l'expédition.

Le général, ayant achevé la mission dont il avait été chargé par le général de La Moricière, les fatigues de la colonne devenant aussi tous les jours plus pénibles à supporter, se décida à rentrer à Mostaganem, dont nous reprenons la route la plus directe le lendemain.

17. — Départ à 4 heures du matin en continuant par la rive droite du Menasfa, pour aller bivouaquer près de la maison de Sidi-Abdallah, que nous avons détruite et brûlée au premier passage de la colonne, le 10.

18. — Départ à la même heure ; le bataillon est d'arrière-garde et, quoique nous traversions un pays soi-disant soumis, deux arabes embusqués derrière un rocher tirent, très près, deux coups de fusil sur la compagnie de carabiniers d'extrême arrière-garde, mais sans heureusement blesser personne. Bivouac à Aïn-El-Anseur, sur la rive gauche de l'oued Djémàa.

19. — Départ à 2 heures du matin ; la journée pour regagner la Mina est très longue et fatigante et on arrive tard au camp, qui est établi à Al-Cantara-Fè-Mina.

20. — Départ à la même heure; journée aussi longue et aussi fatigante que la veille ; bivouac à Madar.

21. — Le bataillon est d'arrière-garde ; la colonne, partie à 2 heures, pousse jusqu'à Mostaganem, après avoir fait une halte d'une demi-heure à Masera.

En arrivant à Mostaganem, le bataillon apprend l'affreuse mort de ce regrettable et vénéré Duc d'Orléans, notre digne organisateur, dont la perte est si malheureuse pour la France et irréparable pour le bataillon de chasseurs à pied, qui, par ordonnance royale du 18 août et en mémoire du Prince royal, porteront à l'avenir le titre de *Chasseurs d'Orléans*.

Juillet-Août

Du 22 juillet au 17 août. — Séjour à Mostaganem employé à réparer tous les effets, à passer des revues de détail, à manœuvrer, et à l'exercice si important du tir à la cible, en profitant des rares moments que le service et les travaux de la place laissent libres au bataillon.

18. — La division, toujours sous les ordres du général d'Arbouville, se met de nouveau en route à 5 heures après-midi, pour aller camper au bivouac de Masera. Le bataillon est d'avant-garde ; la composition de la colonne est la même qu'à la dernière expédition, moins le 2e bataillon du 13e léger, remplacé par le bataillon arabe du commandant Bosquet et un bataillon de la légion étrangère, commandant Caprez. Le lieutenant-colonel du 2e chasseurs Sentuary remplace également le colonel Marey dans le commandement de la cavalerie.

19. — Départ à 5 heures du matin ; le bataillon est d'arrière-garde ; bivouac à Madar.

20. — Départ à 2 heures du matin ; le bataillon est d'arrière-garde ; bivouac sur la rive droite de la Mina, à un quart de lieue du Cantara. Un voltigeur du 1er de

ligne est assassiné par des arabes en allant à la pêche ; le général, pour venger la mort de cet homme, envoie le bataillon du commandant Bosquet et quelques cavaliers M'Kaâlias du commandant d'Esterhazy pour châtier les populations chez lesquelles on suppose que se sont réfugiés les coupables, dont, en effet, un est livré et a la tête coupée.

21. — Départ à 2 heures du matin ; bivouac à Aïn-El-Anseur ; le bataillon est d'avant-garde ; 2 soldats de la légion étrangère se font tuer en restant en arrière pour marauder. Le chasseur Amic, de la 5e compagnie, tue, pendant la nuit, avec beaucoup de sang-froid, étant en faction au poste avancé de la grand'garde, un arabe voleur de fusils sur lequel on trouve 20 piécettes espagnoles, qu'Amic partage avec ses camarades.

22. — Départ à 4 heures du matin ; le bataillon est devant le convoi ; bivouac à l'oued Menasfa, près de Dar-Sidi-Ben-Abdallah ; le bataillon trouve plusieurs silos très abondants que nous indiquons au général.

23. — La division reste établie sur le même emplacement ; à 2 heures du matin, le général fait partir, sous les ordres du colonel Sentuary, le bataillon turc, 2 compagnies d'élite du 1er de ligne et tout le goum arabe, pour aller tenter une razzia sur les Ouled-Sidi-Yaga, qui réussit parfaitement, produit une centaine de prisonniers et un troupeau considérable. Deux des arabes du goum sont tués dans cette petite affaire et la cavalerie a 2 hommes légèrement blessés. Le bataillon part à 6 heures du matin pour aller faire du fourrage et vider les silos à une lieue du camp.

Kaddour-Ben-Morfy est nommé aga du caïd des Flita et reçoit l'investiture des mains du général d'Arbouville.

24. — Séjour au même camp; on continue à vider les silos indiqués par le bataillon.

25. — La colonne part à 4 heures du matin, remonte le Menasfa et va s'établir au même bivouac que le 16 juillet; le bataillon est d'arrière-garde; étape de 4 lieues.

26. — Séjour au même bivouac.

27. — La division part à 4 heures du matin en continuant à remonter le Menasfa, et va camper à Raouya, dans le sud; le bataillon est d'avant-garde; on vient annoncer au général que toutes les tentes réunies des tribus dissidentes se sont réfugiées dans la vallée de l'oued Riou.

28. — Les 2 bataillons du 1er de ligne, le 5e bataillon de chasseurs d'Orléans et toute la cavalerie partent à 1 heure du matin sous les ordres du général, pour se porter en avant; les bagages et le reste de la division, commandés par le colonel d'Espinoy, devant suivre à 2 heures d'intervalle pour rejoindre le général sur l'oued Riou à Kreneg-El-Guettâa, dans le pays de Chekkala; l'ennemi ayant été prévenu et quelque diligence qu'ait pu faire la colonne expéditionnaire, qui marchait avec une rapidité extraordinaire, nous ne pûmes atteindre les douairs qui avaient eu assez d'avance, pour se jeter dans la montagne.

Cette journée, et dans un pays très accidenté, ne fut pas de moins de 9 à 10 lieues; néanmoins, notre colonne arriva à midi au bivouac, mais elle ne fut rejointe qu'à 5 heures du soir par celle du colonel d'Espinoy.

29. — Le général fait faire séjour à la division au milieu de populations encore insoumises; toute la journée les montagnards kabyles viennent engager de continuelles fusillades avec nos fourrageurs, mais sans qu'il en résulte aucun accident et sans parvenir à nous empêcher de

vider leurs silos et prendre leur paille ; à 10 heures du soir, ils veulent faire croire à une attaque générale du camp, se placent dans toutes les directions occupées par nos avant-postes, poussant des hurlements sauvages, tirant beaucoup et inutilement, selon leur habitude ordinaire dans de semblables tentatives, mais sans oser s'approcher de nous et sans qu'aucune de leurs balles, malgré l'immense quantité de coups tirés, arrive jusqu'au camp. Enfin, à minuit, cette ignoble pétarade cesse complètement et n'empêche plus nos hommes de reposer jusqu'à la diane.

30. — La division se met en marche à la pointe du jour ; le bataillon est placé devant le convoi ; aussitôt que l'arrière-garde, composée de 2 bataillons du 1er de ligne (commandés par le colonel Paté, officier supérieur aussi vigoureux qu'expérimenté), quitta le bivouac, elle fut immédiatement attaquée par plus de 2,000 fantassins et 8 à 900 cavaliers ; si l'attaque fut vive, elle fut rudement repoussée par le brave 1er de ligne et son digne colonel. 24 tribus insoumises s'étaient réunies pour nous combattre. Une demi-heure après le départ du bivouac, le commandant Mellinet envoie le capitaine adjudant-major de Labareyre, avec 18 carabiniers, se mettre à la disposition du colonel Paté, qu'il savait sans même une pièce de montagne. A peine le capitaine de Labareyre a-t-il quitté la queue du convoi, qu'il est rejoint par le chef d'escadron Walsin d'Esterhazy et 60 M'Kaâlias et qu'ils sont presque aussitôt entourés par 4 à 500 arabes, fantassins ou cavaliers, devant lesquels ils font non seulement bonne contenance pendant près de deux heures, mais encore à qui, à l'aide de nos grosses carabines, de l'adresse et de l'énergie vraiment remarquables de nos carabiniers, ils tuent 12 à 15 hommes devant les compa-

gnies du 1er de ligne qui, voyant leur position, arrivaient pour leur porter secours, mais en leur témoignant leur admiration d'une aussi vigoureuse conduite. Ces 18 carabiniers, aux ordres du capitaine de Labareyre, continuent à tirailler à l'arrière-garde avec le plus grand bonheur et de manière à mériter les éloges du colonel Paté, qui a bien voulu les mentionner particulièrement dans son rapport au général. Pendant ce temps, le commandant Mellinet prend les 2e et 3e compagnies pour protéger et flanquer le convoi sur la rive gauche de l'oued Riou; arrivé au bas du plateau sur lequel le général avait fait faire halte aux bataillons de la tête, le commandant fait rentrer la 3e à la colonne et place la 2e compagnie, commandée par le capitaine de Pontual, une partie sur un petit mamelon dominant la plaine et gardant les ravins, une autre sur la chaussée, et il descend, avec ce capitaine et une douzaine d'hommes, dans le lit de la rivière pour mettre à distance une cinquantaine de cavaliers qui, en faisant la *fantasia,* auraient pu tuer ou blesser des hommes ou des bêtes du convoi. Dans ce tiraillement, qui dure à peine une demi-heure, sans que nous ayons un seul homme touché, les chasseurs de la 2e descendent très adroitement 2 cavaliers arabes et blessent 2 chevaux; l'ennemi, cessant alors de tirer et d'ailleurs les positions occupées par la 2e étant excellentes, ces tirailleurs remontent sur la chaussée, mais le commandant, apercevant l'arrière-garde à peu de distance et les cavaliers et kabyles se diriger en masse dans notre direction, s'empresse d'envoyer le capitaine de Pontual, avec 25 hommes de sa compagnie, soutenir les 20 déjà placés sur le mamelon, et, en effet, il les avait à peine rejoints qu'il fut aussitôt assailli par une quantité innombrable d'arabes, qu'il contint parfaitement

et à qui il tua, en se précipitant sur eux à la baïonnette, 18 hommes et 21 chevaux, n'ayant que 4 hommes blessés. Le commandant accourut alors avec le sous-lieutenant de carabiniers Guilhem et quelques chasseurs du bataillon et du 1er de ligne, qu'il put trouver à sa portée, et en moins de 10 minutes il y avait 25 cadavres et 2 chevaux étendus dans le ravin, que l'ennemi, quoiqu'en nombre dix fois supérieur, n'osait plus essayer de venir enlever. Cette compagnie (après cet engagement si chaudement mené) est rentrée au bataillon avec 6 chevaux, tout harnachés, des armes, des burnous et toute la dépouille des arabes qu'elle venait de tuer. Le commandant ne saurait faire trop d'éloges de l'énergie et de l'entrain vraiment remarquable que M. le capitaine de Pontual, blessé à la poitrine, et M. le sous-lieutenant Guilhem [1] ont déployé dans cette action devant ses yeux, en faisant preuve du plus grand sang-froid et d'une rare intelligence. Il mentionnera, à la fin de la relation de la campagne, le nom de tous les braves soldats qui se sont particulièrement fait remarquer et qu'il a mis à l'ordre du bataillon.

Une nouvelle section de carabiniers, avec le lieutenant de Lastic, de cette même compagnie, aux ordres du commandant Mellinet, continue le reste de la journée aux combats de l'arrière-garde qui n'ont pas duré moins de 6 heures avant l'arrivée au bivouac, et elle s'y conduit de manière à mériter les compliments les plus francs du colonel Paté et de nos braves camarades du 1er de ligne, régiment si bon et si vigoureusement trempé.

(1) Guilhem, tué devant Paris en 1870, était général de brigade, très regrettable, très capable et très vaillant officier. (Note du général Mellinet).

Arrivée au bivouac, la section de carabiniers de grand'garde, commandée par le sous-lieutenant Guilhem, est conduite par le commandant Mellinet sur une nuée de kabyles qui venaient pour se ruer sur les avant-postes et tenter d'enlever les hommes de la colonne allant à l'eau ou au bois, eut encore l'occasion de faire preuve de la plus grande vigueur et de montrer toute la bravoure et l'entrain de nos hommes, qui culbutèrent cette quantité de kabyles, hurlant, poussant des cris comme des forcenés, et à qui ils firent passer les ravins placés près de nos avant-postes, après leur avoir tué 10 hommes et blessé probablement plusieurs, n'ayant, nous, que quelques légères blessures à constater. Enfin, à la nuit seulement, nos pauvres carabiniers purent se reposer et nous ne fûmes plus inquiétés jusqu'au lendemain au départ.

La division bivouaque sur le Menasfa, près de l'entonnoir de Garboussa.

31. — Départ à 4 heures du matin ; le bataillon est d'arrière-garde et reste en position jusqu'à ce que toute la division ait passé le défilé du Col ; les hauteurs sont gardées et les dispositions si bien prises que les arabes, au nombre de 5 à 600, n'osent pas attaquer au départ, mais, à peine à 1 lieue 1/2, comme ils paraissent vouloir se montrer audacieux et acharnés comme la veille, le chef de bataillon Mellinet, qui commandait l'arrière-garde, fit faire quelques retours offensifs très vigoureux, tendre plusieurs embuscades, qui réussirent complètement, et tirer des coups d'obusiers très heureux qui, avec le tir de nos grosses carabines, firent perdre beaucoup de monde à l'ennemi, dans une proportion infiniment plus forte que d'habitude. La journée est longue, chaude et pénible ; 2 à 300 arabes continuent à nous

suivre, comme ils l'avaient fait toute la matinée, jusqu'au bivouac de l'hamman des Beni-Ised, où va s'établir la division, mais sans oser s'engager, quoique se faisant tuer encore une dizaine d'hommes par le feu de nos excellentes grosses carabines et l'adresse de nos tireurs. Le bataillon, comme la veille, a quelques hommes blessés et un tué, dont les noms seront consignés à la fin de l'itinéraire de cette expédition.

Septembre

1er. — Séjour au même bivouac ; le général reçoit les chefs des Beni-Ised et de quelques autres tribus dissidentes, qui viennent lui faire des propositions qu'il n'accepte pas. 50 hommes du bataillon, commandés par le capitaine Lecat, vont à la recherche de silos d'orge, dont ils en découvrent dix entièrement pleins et qui suffisent pour la nourriture des bêtes de la division.

2. — Continuation de séjour au même bivouac pour faire reposer les malades et les blessés, qui sont assez nombreux.

3. — Départ à 4 heures 1/2 du matin pour aller bivouaquer à 2 lieues sur l'oued Menasfa, à la vallée des *Artichauts ;* le bataillon est d'avant-garde.

4. — Départ à 4 heures 1/2 ; le bataillon flanque le convoi à gauche et le capitaine de Labareyre se rend, avec 20 carabiniers à l'arrière-garde qui, à 1 lieue du bivouac, est encore vigoureusement attaquée, mais composée du 1er de ligne, commandée par le colonel Paté, elle charge plusieurs fois à la baïonnette en lui faisant perdre du monde ; cependant, arrivé à 1 petite lieue du bivouac de l'Anseur et le terrain devenant de plus en plus difficile et fourré, le général envoie l'ordre au commandant de

réunir ce qu'il aurait de chasseurs sous la main, de leur faire promptement poser les sacs à terre et prendre le pas de course pour contribuer au retour offensif exécuté par le 1er de ligne avec un entrain admirable ; de ce moment les 2 compagnies du bataillon, amenées par le commandant, forment l'extrême arrière-garde et soutiennent le choc de l'ennemi jusqu'au bivouac établi à Aïn-El-Anseur.

Les carabiniers, le capitaine de Labareyre et plusieurs chasseurs eurent encore l'occasion de se signaler d'une manière toute particulière dans cette journée. Le bataillon turc, commandé par le brave commandant Bosquet (1), fut aussi engagé à la fin de l'action et fit preuve de beaucoup d'ardeur. Les arabes entourent le camp de tous côtés sans cependant rien tenter dans la journée ni la nuit, mais en montrant bien qu'ils seraient nombreux le lendemain pour suivre la colonne dans le bois si fourré que nous avons à passer.

5. — Départ à 4 heures 1/2; le bataillon, resté en position jusqu'à ce que toute la division soit entièrement engagée dans le bois, est attaqué avec tant d'acharnement qu'avant de rejoindre la colonne il exécute deux charges à la baïonnette qui rendent l'ennemi plus circonspect et lui font perdre beaucoup de monde.

Le bataillon forme l'extrême arrière-garde ; toutes les compagnies sont engagées successivement dans cette journée où le bataillon, qui ne cesse de combattre pendant plus de 4 heures avec un ennemi brave et très décidé, fait preuve de la plus grande ardeur, se battant avec une gaîté et un entrain au-dessus de tout éloge,

(1) Devenu Maréchal de France et mort *bientôt trop tôt* pour ses amis et les immenses services, qu'avec ses grandes capacités, il aurait pu rendre à son pays. (Note du général Mellinet.)

et en *abimant* l'ennemi audacieux qui nous poursuivait. A la sortie du bois, dans une éclaircie et après 4 heures de marche, le convoi ayant filé rondement, le général fait masquer les chasseurs à cheval et nous ordonne de battre en retraite au pas de course ; en s'apercevant de ce mouvement, l'ennemi pousse de grands cris en sortant du terrain difficile où il se trouvait et il se hasarde à nous suivre ; alors, les 100 chasseurs à cheval commandés par le colonel Sentuary et les capitaines de Cotte et de Brahaut, sortant de leur embuscade, soutenus par le bataillon, se précipitèrent sur les kabyles, les atteignirent et en tuèrent un très grand nombre. Le commandant et le capitaine de Labareyre prirent part à cette charge, qui s'exécuta avec beaucoup de vigueur. De ce moment, tout combat cesse et la division continue sa marche jusqu'au Cantara-Fé-Mina, où elle bivouaque.

6. — Départ à 2 heures du matin ; le bataillon est d'avant-garde ; bivouac à Madar. Le général continue avec la cavalerie pour rentrer à Mostaganem.

7. — Départ à la même heure ; rentrée à Mostaganem.

A son arrivée à Mostaganem, la division y trouve M. le gouverneur général Bugeaud, qui fait appeler le commandant pour le féliciter sur la brillante conduite du bataillon.

Pour que les noms des braves soldats qui se sont particulièrement fait remarquer dans les combats des 30 et 31 août, 4 et 5 septembre, restent dans les archives du corps, le commandant transcrit sur ce registre l'ordre du jour en date du 8 septembre, qu'il a adressé, à Mostaganem, au bataillon :

Ordre du jour du 8 septembre 1842

Je croirais manquer à mon devoir et ne pas comprendre l'honneur qu'il y a pour moi de commander le brave 5e bataillon de chasseurs

d'Orléans si, en rentrant à Mostaganem, je ne m'empressais d'adresser les éloges les plus sincères et les plus mérités à tous ceux qui ont pris part à la dernière expédition, et qui se sont si vigoureusement conduits dans les différents combats que la division a eu à soutenir ; si je ne puis donner ici les noms de tous les braves soldats du bataillon qui mériteraient d'être cités, qu'il me soit permis au moins (convaincu que je ne fais qu'un acte de justice) de mettre à l'ordre du bataillon :

Pour la journée du 30 août

MM. le capitaine de Labareyre, adjudant-major, et le capitaine de Pontual, de la 2e compagnie, blessé d'un coup de feu à la poitrine.

MM. le lieutenant de Lastic et le sous-lieutenant Guilhem, qui, tous quatre, ont fait preuve de tant de sang-froid et d'énergie et ont si bien dirigé les hommes placés sous leur commandement.

De la 1re compagnie

Le sergent de 2e classe Saint-Léon, blessé à la jambe gauche et nommé sergent pour le courage qu'il a montré dans la campagne.

De la 2e compagnie

Le sergent Rivron, sergent aussi brave devant l'ennemi et menant ses hommes avec le plus grand entrain. Les chasseurs Dupla, Augey, Coquin, Blondelle, Rocabert, ce dernier blessé d'un coup de feu à la cuisse ;

Garnier, un coup de feu à la jambe gauche ;

Rousset, une contusion dans les reins.

De la compagnie de carabiniers

Le sergent Vivot, qui a constamment fait preuve de tant d'intrépidité et de sang-froid pendant toute l'expédition et a reçu un coup de feu à la main droite ;

Le caporal Ganidel, qui a reçu une contusion au bras droit.

Les carabiniers

Mondon, blessé d'un coup de feu à l'épaule droite ;

Lindenmann, une contusion aux reins ;

Bovier, une contusion aux reins ;

Ruelle, une contusion à la jambe gauche ;

Rozant, une contusion au côté gauche ;

Bourgeois, une contusion à la hanche gauche ;

Guesné, un coup de feu à la jambe gauche ;

Lacour, un coup de feu à la hanche gauche ;

Renaud, qui a tué 10 arabes dans la campagne.

Pour la journée du 31 août

MM. le capitaine Lecat et lieutenant Chopin, qui ont mené la ligne d'extrême arrière-garde avec beaucoup de sang-froid et d'intelligence.

De la 4e compagnie

Le sergent du tir Pautard, qui déjà au combat du 30 s'était si bien conduit avec la compagnie de carabiniers ;

Le chasseur Jannot, tué sur le champ de bataille ;

Le chasseur Loyal, blessé au côté droit.

Pour le combat du 4 septembre

De la 4e compagnie

Le sergent Saint-Léon, blessé pour la 2e fois d'un coup de feu à la main droite ;

Alliot, caporal, tué sur le champ de bataille ;

Dessauvages, qui a reçu un coup de feu à la main droite.

De la 2e compagnie

Mathieu, chasseur, blessé d'un coup de feu au talon gauche ;

Vessière, une contusion à la cuisse gauche.

De la 3e compagnie

Le sergent Cabochette, qui a reçu une contusion au côté droit ;

Les caporaux Devaux et Viallet, le chasseur Dimanche, le chasseur Mollard, blessé d'un coup de feu dans les reins.

De la 5e compagnie

Le sergent Bourzeic, le caporal Segond, qui a été blessé au bras gauche ; les chasseurs Tailly, Garnier, blessé à la jambe droite, Ayraud, blessé au bras gauche.

De la compagnie de carabiniers

Le sergent Lajus, qui, quoique très grièvement blessé, ne voulait pas quitter l'extrême arrière-garde, où il s'était conduit avec la plus grande énergie ;

Le caporal Bernard, blessé d'un coup de feu à l'avant-bras gauche ;

le carabinier SARRAZIN, blessé à la cuisse gauche ; FAURE, blessé au pied gauche ; BOUSSÈS, blessé au genou gauche ;

MM. le capitaine DORÉ, les sous-lieutenants D'ARUILE et DESGRANGES, qui ont dirigé leurs lignes de tirailleurs avec beaucoup d'entraînement et de bravoure ;

L'adjudant DEBRAS, blessé grièvement d'un coup de feu au bras droit, et qui s'est fait remarquer dans le retour offensif de la 4e compagnie et des carabiniers dont il commandait la réserve ;

Le docteur BRUSSET, qui ne quitte jamais le poste du bataillon où il y a le plus de danger à courir ;

Enfin je terminerai en adressant mes compliments à tous les sous-officiers, sans exception, qui ont été irréprochables pendant toute l'expédition.

Le Chef de bataillon,

MELLINET.

Ont été mis à l'ordre général de l'armée du 8 septembre, pour s'être fait particulièrement remarquer dans les combats des 30 et 31 août, 4 et 5 septembre, MM. les capitaines de Labareyre et de Pontual, l'adjudant sous-officier Debras et le sergent de carabiniers Vivot qui, tous quatre, auraient mérité une récompense pour leur brillante conduite dans ces différentes affaires.

Le chef de bataillon Mellinet a été également mis à l'ordre général de l'armée du 8 septembre pour les mêmes combats.

9. — MM. les généraux de La Moricière, commandant supérieur de la province d'Oran, Bedeau, commandant la division de Tlemcen, et d'Arbouville, commandant la division mobile de Mostaganem, se réunissent chez M. le Gouverneur général pour conférer sur la situation des affaires de la province et sur les opérations à entreprendre dans la campagne d'automne.

10, 11, 12, 13, 14, 15. — Séjour à Mostaganem pour

réparer tous les effets et mettre le travail de la comptabilité au courant.

Campagne d'automne. — 16 septembre. — Par suite de nouvelles venues de la plaine du Chelif et l'apparition récente de l'émir Abd-El-Kader chez les portions de tribus dissidentes des Flita, qui sont en complète insurrection contre l'autorité de la France depuis la dernière sortie, la division d'Arbouville se met encore en route à 3 heures après-midi pour aller bivouaquer à Masera ; le bataillon est d'arrière-garde ; la colonne est composée de la même manière qu'à la dernière expédition, moins le bataillon turc du commandant Bosquet, qui est remplacé par un bataillon du 6e léger commandé par M. Le Blond. Le colonel Marey reprend aussi le commandement de la cavalerie, qui reçoit un renfort de 100 spahis. M. le sous-intendant adjoint de 2e classe de la Jonquière remplit les fonctions de son emploi dans la colonne.

17. — Départ à 4 heures 1/2 du matin ; le bataillon est d'avant-garde ; bivouac à Madar.

18. — Départ à 2 heures du matin ; le bataillon est en tête du convoi ; bivouac sur la Mina.

Le carabinier Grosmaire se noie en voulant traverser la Mina, malgré les recommandations faites si souvent et les précautions prises pour éviter de pareils accidents. Grosmaire est retiré de l'eau, après plus d'une heure de recherches, par le chasseur Hugues, mais sans pouvoir être rappelé à la vie.

Le général apprend, à n'en pouvoir douter, qu'Abd-El-Kader était parvenu, à la tête de 300 cavaliers et de 400 fantassins montés sur 200 chameaux, à se jeter dans les montagnes de l'Ouan-Sens ; on ajoute même que, suivi des cavaliers des Messelim, des Ouled-Sabor, des Beni-

Ouragh, des Fléa et de la partie des Flita révoltée, il avait tenté, sur les douairs du Kalifat Ben-Abdallah, une razzia qui avait complètement échoué, et qu'à la suite de ce coup de main manqué, il s'était jeté dans le pays des Flita, où il paraissait vouloir nous attendre; dès lors, le général se décide à se porter à la rencontre de l'émir, espérant pouvoir en même temps le faire repentir de son audace et punir les cinq tribus rebelles des Flita.

19. — Séjour au même camp; le marqzen vient rejoindre le général, qui renvoie les cavaliers du Kalifat Sidi-Ben-Abdallah afin que, pendant que nous opérerons sur les Flita, les douairs soumis du Chélif soient à l'abri des coups de main de l'émir ou de ses Kalifat.

20. — Départ à 2 heures du matin; bivouac à l'Anseur en traversant le bois des Beni-Dergoun et sans rencontrer l'ennemi, qui n'ose plus se montrer. Le bataillon est d'arrière-garde.

21. — Départ à 5 heures 1/2; le bataillon, désigné encore pour former seul l'arrière-garde, reste en position jusqu'à ce que toute la colonne soit complètement engagée dans le défilé de la montagne de Thiffour, du pays des Hammamrah. Les positions sont gardées d'avance à droite et à gauche et l'ennemi tiraille quelques coups de fusil insignifiants et à de si grandes distances que nous ne nous donnons pas même la peine de riposter. Bivouac sur le Menasfa, à Dar-Sidi-Abdallah, où on arrive de très bonne heure. A midi, le bataillon va protéger une corvée de fourrages et brûler les gourbis aux environs; en même temps, la cavalerie pousse une reconnaissance en avant et sur la droite et elle rentre au camp à 3 heures, avec le bataillon.

22. — Départ à 4 heures; avant-garde; étape de

5 lieues pour aller bivouaquer au Garboussa, chez les Hammamrah ; la route est difficile et très accidentée, mais, en cas d'attaque sérieuse, il serait possible de faire une longue halte aux deux tiers de l'étape, où se trouve un puits qui paraît abondant. Plusieurs fractions dissidentes font demander l'aman au général, qui le leur refuse.

23. — Séjour ; à 10 heures 1/2, la légion étrangère et 50 cavaliers partent pour aller faire une reconnaissance dans la montagne. Le bataillon prend les armes à midi pour protéger une corvée d'orge et de paille à une demi-lieue du camp, où on rapporte 120 sacs d'orge. La 4e compagnie et les carabiniers trouvent du sel et du beurre en quantité ; le bataillon rentre au camp à 4 heures.

Dans la nuit, le général reçoit un exprès du Kalifat Ben-Abdallah à qui il avait donné ordre de s'établir, avec son goum, au confluent du Chélif et de la Djeddiouia pour préserver les Darah des incursions de l'ennemi ; le Kalifat prévenait le général des inquiétudes qu'il ressentait pour Mézouna et les Beni-Ferrari, et de la nécessité qu'il y aurait de montrer la division sur ce point. Cette crainte paraissant fondée au général et la division n'ayant aucune opération importante à opérer après l'immigration de toute la population des Flita, que l'émir avait emmenés avec lui dans l'Ouan-Sens, nous partons le 24 à 5 heures du matin, en descendant la vallée de la Djeddiouia et traversant le pays des Beni-Messelim et des Ouled-Sabor, nouvellement révoltés et chez lesquels on brûle et dévaste tout. Le bataillon est en tête du convoi et, après une petite étape, on bivouaque sur le bord de la Djeddiouia, à 3 lieues de Garboussa.

25. — Départ à 5 heures du matin ; le bataillon est d'arrière-garde. La cavalerie du colonel Marey et le goum

prennent les montagnes à droite, et la colonne continue à suivre le cours de la Djeddiouia jusqu'à son embouchure. Arrivé dans la plaine du Chélif, par le pays des Ouled-Kronidem, on aperçoit les cavaliers de la tribu des Sbias qui, manquant à la soumission qu'ils ont faite au général au retour de Blidah, et ne se doutant pas de notre apparition dans ces parages, étaient occupés à vider les silos des Ouled-El-Abbès, nos alliés, le général lance alors la cavalerie arabe irrégulière à fond de train, en la faisant suivre de près par les chasseurs et les spahis, et quoique nous fussions séparés de l'ennemi par plus de 2 lieues, cet intervalle fut promptement franchi et les Sbias, pris pour ainsi dire en flagrant délit, quoique très nombreux, ne pensèrent qu'à fuir, mais beaucoup d'entre eux furent atteints, 70 restèrent sur le terrain, et 300 de leurs bêtes de somme tombèrent entre les mains de notre goum.

La division, après une marche chaude, longue et assez pénible, campe à Dar-Miloud-Ben-Arrach, sur le Chélif. 100 hommes du bataillon, commandés par le capitaine Lecat, restent en arrière en position et ne rentrent que 3 heures après le bataillon.

26, 27. — La division reste établie au même camp par suite d'une pluie continuelle et très violente, mais la bonne santé, l'énergie et la gaîté des hommes du bataillon leur font oublier ces moments de misère et d'ennui.

28. — Le général est obligé, n'ayant plus assez de vivres pour aller plus en avant, de descendre le Chélif, et la division quitte le camp à 11 heures du matin et établit, après une très courte étape, son bivouac près la maison du Kalifat Ben-Abdallah, sur le Chélif.

29. — Départ à 3 heures du matin ; étape très longue en continuant la vallée du Chélif et traversant celle de la

Djeddiouia, où le général lance le goum du Kalifat et pour continuer à protéger les Darah.

Le bataillon est d'avant-garde; la division établit son camp sur la Mina, près du gué de Relizan et au même emplacement que le 18.

30. — La division reste au même bivouac, mais le général fait partir une grande partie du convoi de l'administration et les malades, escortés par 150 cavaliers, aux ordres du lieutenant-colonel Poërio, de la légion étrangère, pour aller chercher des vivres à Mostaganem.

Octobre

1er. — Séjour au même camp; à 7 heures du soir, la division, moins un bataillon de la légion étrangère, qui reste à garder le convoi, part précipitamment pour se porter sur El-Bordje, qu'Abd-El-Kader est venu tenter de brûler et de saccager. Après une marche de nuit de 8 heures, le général apprend que les Bordgia ont eu une affaire avec l'émir qui, après avoir perdu une vingtaine de cavaliers et en avoir tué à peu près autant aux Bordgia, ne pouvant réussir à leur faire abandonner notre cause, s'est retiré en prenant la direction de Fortassa. On suppose qu'il avait encore avec lui 500 à 600 cavaliers, une centaine de fantassins montés sur des chameaux et une bande de pillards Flita attirés par l'espoir de faire une razzia. A 3 heures du matin, le général s'arrête et établit son camp à côté du village de Tili-Ourach, et sur le même emplacement où, le 17 juillet de l'année dernière, a eu lieu l'attaque de nuit et le lendemain d'un combat très vigoureux d'arrière-garde auquel le bataillon a pris part.

2. — La division reste établie au camp de Tili-Ourach,

où 200 cavaliers de la tribu des M'Kaàlias, nos alliés, viennent se présenter au général pour faire preuve de leur fidélité.

3. — Départ à 8 heures 1/2 du matin pour rentrer au camp de la Mina ; le bataillon est d'arrière-garde.

Le général apprend qu'Abd-El-Kader s'est décidé à se retirer, en se dirigeant vers les montagnes de l'Ouan-Sens, où sont établies ses tentes.

4. — Séjour au même camp du gué de Relizan ; pendant la nuit, un soldat de la légion étrangère est tué à bout portant d'un coup de pistolet par un arabe. Le convoi de Mostaganem arrive à 2 heures, sous l'escorte du bataillon indigène du commandant Bosquet. Le général reçoit de magnifiques armes et équipages de chevaux pour être offerts en cadeau au Kalifat Sidi-Ben-Abdallah et aux principaux chefs de son goûm.

5. — Séjour ; toute la cavalerie, aux ordres du colonel Marey, part pour aller faire une reconnaissance vers le village de Ben-Aouda et ne rentre au camp qu'à 8 heures du soir ; à midi, M. le sous-lieutenant Etournaud, venant de France, du 4e bataillon et nommé sous-lieutenant au 5e, est reconnu dans son nouveau grade par le commandant ; il est placé à la 1re compagnie.

6. — Séjour ; à 11 heures du matin, le bataillon part avec la cavalerie et les bêtes du convoi pour aller, sous les ordres du commandant, faire du fourrage et vider des silos à 3 lieues du camp ; il ne rentre au camp qu'à 7 heures du soir. Le temps devient mauvais et la pluie tombe à verse pendant toute la nuit.

7 et 8. — Séjour ; la pluie et le mauvais temps continuent presque sans interruption pendant les 2 jours.

9. — Départ à 6 heures 1/2 : le bataillon est d'avant-

garde ; bivouac à l'oued Foùm-Ghrelouf, toujours dans la plaine et après une étape de 2 lieues.

10. — A 2 heures du matin, la cavalerie et 5 bataillons partent, avec le général, pour aller tenter une razzia sur les charras des Flita, qui réussit parfaitement. La cavalerie est seule engagée pendant 1 heure près du bois de l'Anseur, mais n'ayant qu'un cavalier tué et 4 blessés et en tuant 50 hommes à l'ennemi. La colonne revient à 6 heures du soir au camp, où 2 bataillons étaient restés à garder le convoi, et y ramène avec elle 200 prisonniers, un troupeau considérable et beaucoup de butin pillé par nos arabes alliés.

11. — Séjour ; à 11 heures, le bataillon va protéger un fourrage à 2 lieues du camp, où il rentre à 4 heures après-midi.

12. — Départ à 6 heures ; le bataillon est d'arrière-garde ; journée longue et pénible. Un soldat de la légion étrangère se brûle la cervelle pendant la route. Quelques coups de fusil sans importance sont tirés sur l'arrière-garde, qui n'a pas le moindre engagement sérieux ; bivouac sur le Menasfa, à Madgi-Hamed ; étape de 8 lieues.

13. — Départ à 6 heures ; le bataillon est d'avant-garde. On continue par la vallée du Menasfa pour aller établir le camp au bois du marabout de Raouya, chez les Ouled-Lassas ; étape de 2 lieues. La cavalerie prend par les hauteurs et ramène 4 prisonniers au général, qui lui apprennent que le général de La Moricière est établi avec sa division à 4 lieues de nous, et, en effet, à 8 heures du soir, le général de La Moricière, ayant su aussi que nous étions si près de lui, arrive de sa personne escorté par 300 hommes de cavalerie française ou arabe à notre bivouac pour conférer avec le général d'Arbouville. Le général de La Moricière annonce sa poursuite sur Abd-El-

Kader, auquel il a tué 100 cavaliers et pris 210 chevaux tout équipés et le fusil à l'arçon; les Ahross du Sahoua suivent ce général avec toutes leurs tentes et 6,000 chameaux et vident la quantité immense de silos qu'ils rencontrent sur la route que parcourt la division. Le général de La Moricière part à minuit pour retourner à son bivouac.

14. — La division ne quitte le camp qu'à 10 heures 1/2 en continuant la vallée pour aller bivouaquer à Tahallahit, sur le Menasfa, et après une étape de 3 lieues. Le bataillon est devant le convoi; on ne trouve de bois nulle part.

15. — Séjour sur le même emplacement; toute la journée est employée à vider les nombreux silos qui entourent le camp.

16. — Séjour; à midi, la cavalerie, 1 bataillon du 1er de ligne, 1 de la légion étrangère et le bataillon, prennent les armes pour aller brûler aux environs, et rentrent à 8 heures 1/2 au camp.

17. — Départ à 6 heures du matin en revenant sur nos pas et descendant le Menasfa, sur lequel la division campe, après 5 heures de marche, à El-Hadji-Amed. Le bataillon est d'arrière-garde.

18. — Séjour au même bivouac en continuant à vider tous les silos des environs.

19. — Départ à 4 heures du matin; le bataillon est d'avant-garde en parcourant la même route que le 12 pour aller s'établir sur la rive droite de la Mina. L'ennemi, qui avait fait de grandes menaces la veille, n'ose pas nous attaquer un instant.

20 — Départ à 4 heures du matin; le bataillon est devant le convoi; étape de 7 lieues, bivouac à Madar.

21. — Départ à 5 heures du matin; le bataillon est d'arrière-garde, rentrée à Mostaganem.

Du 22 au 31 octobre, le bataillon reste en station à Mostaganem, employé aux travaux et au service de la place et à se préparer à l'inspection générale.

Novembre

1 et 2. — Séjour.

3. — M. le lieutenant-général Fabvier, inspecteur général, passe la revue d'ensemble et de détail du bataillon, auquel il adresse beaucoup de compliments sur sa bonne tenue et son aspect tout à fait militaire.

4 et 5. — M. le général Fabvier continue à passer les différentes catégories de son inspection, qui est close le 6 novembre.

M. le général d'Arbouville, aimé et vénéré de tous ceux qui ont été assez heureux pour avoir l'honneur de servir sous ses ordres, quitte le commandement de la division mobile de Mostaganem pour rentrer en France, et est remplacé par M. le maréchal de camp Gentil.

12. — M. le chef de bataillon Mellinet, nommé lieutenant-colonel au 41e de ligne, quitte le commandement du bataillon, auquel il adresse en partant l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du 12 novembre 1842

Par ordonnance royale en date du 16 octobre, M. le chef de bataillon Mellinet est nommé lieutenant-colonel au 41e régiment d'infanterie de ligne et est remplacé dans le commandement du bataillon par M. le chef de bataillon Certain Canrobert, du 13e léger.

En annonçant au bataillon la récompense que le Roi a bien voulu m'accorder et que je dois à la bonne réputation de l'excellent corps que je me rappellerai toute ma vie avoir eu l'honneur de commander, qu'il me soit encore une fois permis d'adresser tous mes remerciements, tous mes éloges, aux dignes officiers qui m'ont prêté leur

concours avec tant de zèle et de dévouement, à tous ces braves sous-officiers, caporaux et chasseurs qui ne m'ont jamais quitté dans les pénibles et souvent glorieuses expéditions auxquelles le bataillon a assisté depuis qu'il est en Afrique, et qu'il supportera toujours avec le même courage dans celles qu'il est encore appelé à faire.

Quel que soit le prix que j'attache à la faveur que je viens de recevoir du Roi, que tout ce qui appartient au 5e chasseurs d'Orléans sache bien qu'il m'est impossible de le quitter sans les plus vifs regrets, et que si quelque chose peut les adoucir, c'est de penser que je laisse le bataillon digne d'être commandé par l'officier si capable et si distingué nommé à ma place, qui est déjà connu de tous les officiers du bataillon par les plus nobles qualités et que chacun, j'en suis sûr, s'efforcera de seconder, pour continuer au 5e chasseurs d'Orléans la belle réputation qu'il s'est acquise en Afrique et qu'il ne démentira jamais.

Je me trouve heureux d'avoir été promu au grade de lieutenant-colonel dans la province d'Oran, puisque cela me donnera l'occasion de me trouver encore avec mes chers camarades du 5e chasseurs d'Orléans, qui n'oublieront pas, j'espère, qu'ils connaissent déjà les braves soldats du 41e de ligne, dont trois compagnies ont formé bataillon avec eux et que ma nomination, dans ce régiment, ne fera qu'augmenter les liens d'union qui existaient entre ces deux corps.

Le commandant du 5e bataillon de chasseurs d'Orléans,

MELLINET.

13, 14. — M. le commandant Canrobert est reconnu, par M. le lieutenant-colonel Mellinet, devant le bataillon, auquel il adresse, en en prenant le commandement, l'ordre du jour suivant :

15 Novembre 1842.

Officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs, redevable de l'honneur de vous commander à une des dernières intentions du noble Prince, notre organisateur, qui ne fut l'objet de nos glorieuses espérances que pour l'être aujourd'hui de nos plus amers regrets, je sais en comprendre le prix.

Connaissant toute l'importance de la mission que le Roi vient de me

confier, j'accepte avec confiance les devoirs qu'il m'impose, car je trouverai chez vous toute la coopération nécessaire à leur accomplissement ; comptez sur moi, mes camarades, comme je compte sur vous, et nous continuerons ensemble à travailler à la gloire et aux intérêts de la patrie.

Je remercie mon loyal prédécesseur des soins qu'il a apportés à rendre le 5e bataillon de chasseurs d'Orléans un des plus beaux et des plus énergiques de l'armée ; après lui ma tâche sera facile.

Le chef du 5e bataillon de chasseurs d'Orléans,

Signé : CERTAIN CANROBERT.



ÉPILOGUE

Pour clore la publication du *Journal de marche du 5e bataillon de chasseurs à pied*, pendant la période comprise entre le 30 septembre 1840 et le 16 octobre 1842, c'est-à-dire pendant le temps où le bataillon eut pour commandant Emile Mellinet, nous ne pouvons faire mieux que de relater les citations méritées par ce glorieux chef; elles montreront qu'il dut, non à la faveur mais à ses services, sa nomination au grade de lieutenant-colonel au 41e régiment d'infanterie de ligne. Il fut, en effet :

Cité à l'ordre général de l'armée d'Afrique, en date du 17 août 1841, pour s'être distingué dans les opérations du ravitaillement de Mascara;

Cité dans le rapport du Gouverneur général de l'Algérie, en date du 13 juin 1842, pour s'être distingué dans divers combats livrés du 14 mai au 13 juin;

Cité à l'ordre général de l'armée d'Afrique, en date du 13 juillet 1842, pour s'être particulièrement distingué pendant l'expédition d'Oran à Blidah;

Cité dans le rapport du général d'Arbouville, en date du 9 septembre 1842, comme ayant déployé un véritable mérite dans le commandement de l'arrière-garde au combat du 31 août, contre les Hammamrah et les Baoulas;

Cité à l'ordre général de l'armée d'Afrique, en date du 9 septembre 1842, pour s'être fait remarquer dans les combats livrés les 30 et 31 août, 4 et 5 septembre, aux Flittas et aux Kabyles de l'Ouarensenis.

Ces citations, que j'extrais des *États de service* d'Emile Mellinet, publiés en 1889 par la *Revue de Bretagne et de Vendée,* lorsqu'il fut nommé, avec Mgr le Duc d'Aumale, président d'honneur de la *Société des Bibliophiles Bretons et de l'Histoire de Bretagne,* forment comme un tableau synoptique du *Journal du 5e bataillon.* Si j'ai un regret aujourd'hui, c'est de n'avoir pas pris la plume lorsque, dans un jour d'épanchement, seul à seul dans son cabinet de travail, le brave général me raconta son existence. Quel encadrement curieux j'aurais pu donner par ce récit au *Journal* que je viens de publier avec la bienveillante autorisation de son neveu et exécuteur testamentaire, M. Biroché !

DOMINIQUE CAILLÉ.

NOTA. — Si dans ce *Journal de Marche* l'orthographe de certains mots (tels que *douair* pour *douar*) parait défectueuse, c'est que cette orthogaphe, en 1840, n'était probablement pas bien fixée.



Le Fluorure de Sodium

Agent de conservation du beurre

PAR A. ANDOUARD

Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Nantes

Aucun aliment n'est susceptible de conservation, s'il n'est stérilisé par la dessiccation, par la chaleur, par le froid ou par l'intervention d'un produit microbicide.

L'un des plus altérables est le beurre, et comme on ne peut lui appliquer, dans tous les cas, les trois premiers moyens de préservation, de tout temps on a cherché à y mélanger un agent conservateur.

Inspiré par les Conseils d'hygiène, le législateur n'a pas admis cette pratique et, d'une manière générale, il a sagement prohibé toute introduction d'antiseptique dans les aliments, en se basant sur les motifs qui suivent :

1° Les antiseptiques sont nuisibles à la santé ;

2° Ils rendent les aliments indigestibles ;

3° Ils dénaturent les sucs digestifs en paralysant les ferments naturels qui transforment les matières nutritives en principes assimilables par l'organisme ;

4° Ils peuvent dissimuler des altérations graves dans des aliments d'une conservation en apparence parfaite ;

5° Les doses d'antiseptique assez faibles pour être

inoffensives peuvent cependant déterminer une intoxication chronique, lorsqu'elles sont répétées tous les jours pendant longtemps.

Pour la plupart des antiseptiques, ces griefs sont exacts. Mais s'il se trouve une substance qui n'en soit pas passible, n'y a-t-il pas lieu de lever l'interdit en sa faveur?

Le Fluorure de Sodium est précisément dans ce cas. En ce qui concerne le beurre, tout au moins, on ne peut formuler contre lui aucune des critiques ci-dessus ; il est facile de le démontrer.

1° Le Fluorure de Sodium n'est pas nuisible, en la proportion où il peut exister dans le beurre

Ses adversaires le rejettent en disant : il est toxique. La conclusion est excessive. La caféine est un poison autrement actif que les fluorures ; il ne vient à personne cependant la pensée de proscrire l'usage du thé ou du café, sous prétexte qu'ils contiennent une forte proportion de caféine. Voyons, d'ailleurs, dans quelle mesure le Fluorure de Sodium est préjudiciable à la santé.

D'expériences nombreuses, exécutées sur des animaux, en France, en Angleterre et en Allemagne, on a déduit les faits que voici :

Le Fluorure de Sodium n'est un poison que si on le porte directement dans le système circulatoire ou dans les tissus. Encore n'est-il pas bien énergique, car il faut en injecter 5 ou 6 grammes à un animal ayant le poids moyen de l'homme (60 kilogrammes), pour qu'il manifeste sa toxicité.

Introduit par la voie stomacale, la seule en cause ici, il a pu être donné tous les deux jours, à trois reprises différentes, à la dose forte de 18 grammes (calculée tou-

jours pour un animal du poids de 60 kilogrammes), sans provoquer d'autres troubles qu'une diurèse et une salivation plus abondantes que d'ordinaire.

Dans d'autres expériences, Tappeiner et Brandl ont fait absorber tous les jours à un chien, *pendant près de deux ans*, 50 centigrammes de Fluorure, sans que l'animal perdit de son poids. Ils n'ont pas pu faire supporter une dose double et ils concluent de leurs essais que, par les voies digestives, la dose toxique du Fluorure de Sodium, pour le chien, est de 50 centigrammes par kilogramme de poids, ce qui ferait 30 grammes pour un animal pesant 60 kilogrammes.

Il n'est vraiment pas possible de considérer comme dangereuse une substance dont une dose aussi massive est nécessaire pour produire des désordres sérieux dans l'économie.

Cette opinion est celle du Docteur Perret, qui s'est soumis personnellement, pendant plus de trois semaines, à l'usage du beurre conservé par le Fluorure de Sodium, sans en éprouver le moindre inconvénient.

C'est encore celle des docteurs Cathelineau et Lebrasseur. Ils constatent qu'après une alimentation très fluorée, le seul fait saillant est l'augmentation du fluor dans le tissu osseux et ils sont d'avis que l'emploi des Fluorures, pour la conservation du vin et du lait, ne met point en péril la santé publique.

S'il est vrai qu'il faille un nombre de grammes de Fluorure relativement élevé pour causer des troubles physiologiques notables, on est bien rassuré en voyant ce qu'il peut y en avoir dans le beurre conservé par son intermédiaire.

Le Fluorure de Sodium est, en effet, un germicide tellement puissant, qu'il suffit de laver le beurre avec

sa solution à trois millièmes, ou d'en incorporer à l'état pulvérulent, de 0gr,25 à 1 gramme par kilogramme de beurre, pour assurer à ce produit une conservation indéfinie.

Prenons la quantité maximum comme usuelle et supposons qu'elle reste intégralement dans le beurre. Un homme qui mangerait 50 grammes de ce beurre, dans sa journée, absorberait, par suite, 5 centigrammes de Fluorure. Or, le docteur Albert Robin en prescrit journellement deux et même huit fois plus par 24 heures, pour régulariser les fonctions digestives, sans avoir jamais eu à s'en repentir.

En réalité, le beurre fluoré à 1 pour 1000 est loin d'avoir gardé la totalité du sel. Le malaxage auquel il a été soumis, pour l'exacte répartition de l'antiseptique, en a expulsé la plus grande partie en dissolution dans le lait dont l'aliment est imprégné. Cela est si vrai que, dans les analyses très nombreuses que j'ai faites, je n'ai pas réussi à doser plus de 28 centigrammes de Fluorure par kilogramme de beurre. La plupart du temps j'en trouvais beaucoup moins, souvent des traces indosables seulement.

Ce n'est donc pas 5 centigrammes de Fluorure qu'on rencontrera dans 50 grammes de beurre conservé, mais quelques milligrammes tout au plus, c'est-à-dire une quantité entièrement négligeable.

Il n'y a pas à redouter, et c'est là un avantage sur lequel j'insiste, que l'incurie du fabricant expose le consommateur, en exagérant le poids de l'agent de préservation. Nous avons, contre ce risque, une garantie absolue : le beurre perd sa saveur propre et devient immangeable, dès qu'on dépasse la proportion utile de Fluorure.

C'est ainsi que, dans 1 kilogramme de beurre doux, on

ne peut introduire plus de 1 gramme de Fluorure, sans qu'il ne prenne goût de beurre salé.

Pour les beurres additionnés de sel marin, la dose extrême de Fluorure est de 1gr,50 par kilogramme. Au-delà de ce terme, le beurre présente une saveur de poisson insupportable ; il n'est pas marchand. Il n'y a donc rien à craindre de ce côté.

2° Le Fluorure de Sodium ne rend pas le beurre indigestible

Les antiseptiques susceptibles de contracter des combinaisons avec les principes constituants des matières alimentaires sont seuls suspects d'amoindrir leur valeur nutritive.

Le Fluorure de Sodium ne se combine point aux matières grasses. Il est, par conséquent, à l'abri du reproche en question.

3° Le Fluorure de Sodium ne dénature pas les sucs digestifs

Sur ce point tous les témoignages sont concordants :

Les expériences précises d'Arthus et Huber, de Cathelineau et Labrasseur, de Beaudouin, d'Albert Robin, etc., établissent, d'une manière indiscutable, que les fluorures n'ont aucune action nuisible sur les diastases en général. Leur pouvoir s'exerce uniquement sur les cellules vivantes, sur les microbes, qu'ils frappent d'impuissance avec la plus grande facilité. Il est nul sur les ferments solubles, tels que la pepsine et les diastases pancréatiques. Ces sels ne sauraient, dès lors, entraver l'acte digestif.

Il y a plus. Les très remarquables études d'Effront ont démontré que les fluorures activent le travail des diastases végétales, dont le rôle est analogue, pour ne pas dire identique à celui des diastases animales. Il est

donc permis de les regarder comme des auxiliaires de la digestion. J'ai déjà dit que le docteur Albert Robin en obtenait d'heureux résultats dans ce sens.

4° Le Fluorure de Sodium ne peut dissimuler aucune altération du beurre

Les seules altérations spontanées qui puissent atteindre le beurre sont : le rancissement et la présence de germes pathogènes originaires du lait qui l'a fourni.

Le Fluorure de Sodium tue les microgermes de toute nature. A cet égard son influence ne peut être que bienfaisante.

C'est vraisemblablement en raison de cette propriété qu'il prévient le rancissement. Si cette décomposition se produisait malgré l'antiseptique, elle serait révélée avec certitude par le goût et par l'odorat. En son absence, on peut être sûr que le beurre ne recèle aucun vice caché de l'ordre ci-dessus indiqué.

5° Le Fluorure de Sodium ajouté au beurre ne peut pas causer d'intoxication chronique

Les substances vénéneuses qui, prises à dose inoffensive mais répétée, peuvent provoquer une intoxication chronique, sont celles qui s'accumulent dans l'organisme.

Le Fluorure de Sodium ne s'accumule pas. Les recherches de Brandl et Tappeiner, et toutes celles qui les ont suivies, ont prouvé que le rein élimine rapidement plus des trois quarts des Fluorures ingérés. Un dixième est évacué par l'intestin ; le reste se fixe sur le squelette.

Pas plus que les précédents, par conséquent, ce danger ne peut être mis à la charge du Fluorure de Sodium, qui

reste, pour le beurre tout au moins, le type des agents de conservation :

C'est un des plus puissants microbicides connus ;

Il n'a, pour le beurre, aucun des défauts des autres antiseptiques :

On l'emploie à la dose maximum d'un demi-millième pour les beurres doux, et d'un millième pour les beurres salés. Le plus habituellement ces doses sont réduites de moitié, parce qu'elles sont encore suffisantes, quoique bien faibles ;

Quand la préparation du beurre est achevée, il n'en contient ordinairement que quelques centigrammes par kilogramme, ce qui est d'autant plus insignifiant que le Fluorure passe vraisemblablement à l'état de sel calcaire insoluble, donc inerte, au contact du contenu de l'appareil digestif ;

Enfin, sa saveur désagréable sert de régulateur certain à son dosage dans l'aliment.

J'ajoute que l'Administration n'éprouverait aucune difficulté à en faire surveiller l'usage ; sa recherche est facile et sûre.

J'estime donc que ce serait rendre service au consommateur, comme au producteur, que d'autoriser la conservation du beurre par le Fluorure de Sodium, dont il est impossible d'abuser.

Refuser cette autorisation infligerait à l'industrie française un préjudice énorme, qu'on ne pourrait pas justifier par la protection de la santé publique, nullement compromise en l'espèce.

Il n'est pas sans intérêt de constater que, pendant que nous paralysons les efforts de nos nationaux, le commerce anglais se sert sans scrupule des erreurs répandues au sujet des Fluorures, pour fermer ses

portes à nos beurres. Il va plus loin. Quoi qu'il soit aussi bien informé que nous sur la toxicité démontrée de l'acide borique, il mène, en ce moment, une campagne effrénée pour faire accepter son addition au beurre. Et grâce à la tolérance des Pouvoirs publics anglais, il est en train de nous dérober aussi le marché colonial, en l'inondant de beurres surchargés de ce dangereux conservateur.

Cette situation ne fera que s'aggraver, si on continue d'appliquer avec la même sévérité des principes qui, vrais pour la grande majorité des agents antiseptiques, ne le sont plus lorsqu'il s'agit du Fluorure de Sodium, envisagé comme agent de conservation du beurre.

SITUATION

Du Vignoble de la Loire-Inférieure en 1902

Par A. ANDOUARD

Vice-Président du Comité d'études et de vigilance pour le Phylloxéra

Les intempéries de l'année 1903 ajoutent une page douloureuse à celles qui résument les épreuves presque ininterrompues de nos viticulteurs. Depuis bien longtemps, nos vendanges sont généralement inférieures à notre production moyenne, évaluée à l'hectare. Cette fois, elles sont plus amoindries que jamais.

L'hiver a été trop doux. La température s'est tenue au-dessus de la normale, jusque dans les premiers jours d'avril. La vigne en a profité pour entr'ouvrir ses bourgeons un peu prématurément et mal lui en a pris. Des gelées de 2 à 6 degrés sont survenues, brusques et répétées, du 13 au 29 avril. Elles ont anéanti, à peu près entièrement, les rameaux en voie de développement.

Si la végétation avait pu reprendre de suite son élan, elle aurait certainement réparé le désastre. Malheureusement, le thermomètre est resté bas jusqu'au 18 mai. Il s'est un peu relevé à ce moment, mais pour redes-

cendre presque aussitôt; la première quinzaine de juin a été relativement froide.

Dans de pareilles conditions atmosphériques, la vigne a fait éclore, péniblement, de nouveaux bourgeons, mais elle n'a pas pu y multiplier les mannes, qui sont l'heureux présage de l'abondance. Bien des vignerons ne vendangeront pas.

Cette cause déprimante accidentelle de la récolte n'est pas seule en jeu dans l'espèce. Elle n'a pas supprimé les causes permanentes qui concourent à l'affaiblissement du vignoble, et sur lesquelles nous avons à jeter un rapide coup d'œil.

I. — Parasites animaux

Le *Phylloxéra* continue sans trève ses ravages souterrains sur ce qui nous reste de vignes françaises, c'est-à-dire sur un tiers environ du vignoble actuel.

C'est à peine si on cherche à le combattre maintenant avec le sulfure de carbone. Le rapport de notre délégué départemental porte à 20 hectares seulement, la superficie ayant bénéficié des applications de cet insecticide, au dernier exercice.

Le remède préféré, avec raison, est le recours aux cépages américains. Nos vignerons ont pu s'en procurer à plusieurs sources, sous forme de greffes ou de plants racinés. Sans parler des plantations existant chez de nombreux propriétaires, et dont la production est libéralement distribuée à leur entourage, les pépinières communales et départementales, les Sociétés viticoles, en ont fourni un contingent notable, auquel est venu se joindre un important achat effectué dans le midi, sous les auspices du Conseil général. Voici l'état des livraisons correspondant à ces diverses origines.

Pépinières Départementales

Pépinière		Greffes	Sarments
»	du Bignon.............	»	10.200m
»	de Bouguenais.........	»	6.010m
»	de Congrigoux.........	12.707	58.475m
»	du Loroux-Bottereau....	»	6.500m
»	de Mauves.............	»	7.650m
»	de Nort...............	»	1.850m
»	d'Oudon...............	»	43.780m
»	du Pallet.............	»	6.100m
»	de St-Etienne-de-Montluc	»	14.400m
»	de St-Philbert-de-Grand-Lieu.............	»	5.100m
»	de Sainte-Pazanne......	»	7.600m
»	de Varades............	»	9.160m

Pépinières Communales

Pépinière	de Vallet..............	»	35.400m

Pépinières des Associations viticoles

Pépinière	de Clisson.............	»	30.047m
»	du Landreau..........	15.000	23.560m
»	de Saint-Aignan........	16.000	19.692m
»	de St-Julien-de-Concelles	37.900	24.760m
»	de Verton.............	31.800	40.000m
	Totaux............	100.700	400.284m

Ce total, subira l'an prochain une diminution probablement très sensible.

La pépinière de Vallet a cessé d'exister.

Le bail de celle d'Oudon ne sera pas renouvelé.

Les subventions précédemment accordées aux pépi-

nières départementales vont être réduites, à l'exception de celle de Congrigoux, qui est maintenue, mais pour une année seulement.

Enfin, des dix-huit associations qui successivement se sont fondées, pour mener la lutte contre le phylloxéra, cinq seulement subsistaient au commencement de l'année. Elles sont réduites à quatre aujourd'hui, par suite de la dissolution de celle du Landreau, parvenue à la fin de son contrat. Les ressources dont ces cinq sociétés ont disposé cette année sont les suivantes :

	Adhérents	Cotisations
Société Viticole de Clisson.....	53	530 fr.
» » du Landreau...	125	500 »
» » de Saint-Aignan	49	552 »
» » de St-Julien-de-Concelles..	310	1.550 »
Comice de Vertou.............	851	4.790 »
Totaux.....	1.388	7.922 »

Toutes les pépinières qui viennent d'être citées ont bon aspect en ce moment. On a dû craindre, au début du dernier printemps, que les gelées dont elles ont été frappées n'aient une influence fâcheuse sur leur végétation. Tout porte à croire qu'il n'en sera rien.

Achat de sarments américains. — Le Conseil général a continué en 1903, le don de sarments américains, qu'il fait depuis trois ans, aux vignerons nécessiteux du département, par l'intermédiaire de la Commission spéciale qu'il avait déjà chargée de ce travail. Une hausse inattendue, dont le département a dû subir en partie les effets, est venue grever les acquisitions nécessaires à cette répartition. Malgré cet accident, tous les besoins

des retardataires, dont c'était le tour cette fois, ont pu avoir satisfaction. Il leur a été partagé 595.000 mètres de sarments de qualité exceptionnelle, représentant une dépense totale de 14.312 fr. 10. Ceci porte à 18 millions environ le nombre des greffes gratuitement délivrées aux petits vignerons.

Il a semblé à la Commission que cette distribution devait être la dernière. La réitérer serait s'exposer à des abus ; les déclarations individuelles signées par les intéressés établissent, en effet, qu'ils n'ont plus rien à désirer de ce côté.

Cependant, l'arrondissement de Paimbœuf n'a pas été entièrement pourvu. La replantation y est un peu attardée, sans doute parce que la vigne y a moins souffert que dans les autres parties du vignoble. Il y aura lieu de venir en aide aux viticulteurs de cette région, lorsque l'heure en aura sonné.

Parmi les rongeurs de la vigne, autres que le puceron américain, la *Pyrale* tient le premier rang, cette année. Elle a fait, vers le milieu du mois de mai, une invasion inquiétante. Mais, sans doute, la maussaderie du temps a contrarié ses instincts, car elle n'a pas été funeste partout où elle est apparue et, en général, la durée habituelle de sa dévorante occupation a semblé un peu abrégée.

La Cochylis a été moins malfaisante encore. C'est peut-être une conséquence de la ponte réduite de 1902 ; peut-être aussi ses métamorphoses ont-elles été troublées par les perturbations atmosphériques incessantes, dont nous avons été victimes.

Ces perturbations n'ont point paru incommoder le *Gribouri*, qui a déployé contre nos plantations une activité regrettable.

Quant à l'*Altise*, à l'*Otiorynque*, aux *Rhynchites* et aux autres insectes qui ne disparaissent jamais du vignoble, leurs attaques ont été bénignes ; elles n'ont produit aucun dommage à noter.

II. — Parasites végétaux

A la suite des pluies fréquentes de mai, le *Mildiou* a fait une timide apparition dans nos cantons viticoles, aidé dans son évolution par le réchauffement de l'atmosphère qui a marqué la dernière décade de ce mois. Sa progression s'est trouvée subitement arrêtée par le refroidissement de la température, qui a coïncidé avec les premiers jours de juin.

Ce n'était qu'un répit. Le parasite a retrouvé des facilités particulières à sa multiplication dans les continuelles alternatives de pluies et de soleil présentées par le mois d'août. Il sévit de toutes parts et avec vigueur en ce moment, et s'il ne nuit pas beaucoup à la vendange, absente, hélas ! de la plupart des clos, il peut compromettre la valeur du nouveau bois. La rareté du raisin n'était pas une raison suffisante pour ne pas sulfater.

L'*Antrachnose* a paru dès le réveil de la végétation. C'est un des plus anciens ennemis dont nous ayons eu à nous occuper. Ce n'est pas un des plus violents, ni un des plus réfractaires. Il ne doit cependant pas être dédaigné ; il deviendrait envahissant, si nulle entrave n'était apportée à sa propagation.

L'*Oïdium*, favorisé par les mêmes causes, a été un adversaire plus actif, peut-être, que les précédents. Bien des vignerons n'ont pas réussi convenablement à en conjurer les effets. Il est pourtant moins intraitable que le *Plasmopara Viticola*. On en peut encore avoir raison, alors qu'il a commencé à s'étaler sur les raisins ; il

faut seulement y apporter une hâte et une persévérance qui font trop souvent défaut dans nos campagnes.

Un autre parasite nous menace à l'heure présente, c'est le *Botrytis Cinerea*, dont nous avons déjà subi plusieurs atteintes légères dans le courant de l'été. Si l'humidité actuelle persiste, il va s'emparer du peu de raisin épargné par la gelée ; notre détresse serait alors complète, car il serait impossible de combattre le champignon au moment de la vendange.

Il n'y a rien d'important à noter au passif des végétaux cryptogames, qui souvent se développent à côté des précédents. Ils ont à peine marqué leur présence.

On ne saurait faire état non plus des accidents météoriques tels que le folletage, le rougeot, l'échaudage, etc. Ils sont les hôtes inévitables de tous les vignobles et ils ne méritent d'être cités que s'ils revêtent un caractère de généralisation ; ce n'est pas le cas, heureusement.

En dehors des désordres imputables à des champignons, on a signalé sur plusieurs points du vignoble des accidents de *Court Noué*, dans les jeunes plantations. La rapidité avec laquelle ces accidents ont disparu fait supposer qu'ils reflétaient plutôt un simple ralentissement, dans la nutrition de quelques sujets anémiés par des causes diverses.

III. — Enseignement

Nous possédons toujours trois moyens de vulgarisation des connaissances viticoles utiles : l'Ecole primaire, les Pépinières scolaires et les Cours de greffage.

Le Comité d'études et de vigilance n'a de renseignements que sur les deux derniers points.

Les *Pépinières scolaires* se sont maintenues au nombre de 64 et elles ont été alimentées par une subvention de

1.066 fr. 50 allouée par le Conseil général. Le Comité serait heureux de recevoir à leur sujet des documents établissant leur état de prospérité, de même que l'appréciation des instituteurs sur les avantages qu'en retirent les élèves au point de vue de leur instruction.

Les *Cours de greffage*, confiés à M. le délégué départemental, sont toujours très suivis. Ils ont eu lieu, en 1902, dans quinze communes et ils ont réuni un ensemble de 588 auditeurs, sur lesquels 129 ont été jugés aptes à recevoir le diplôme de greffeur.

Communes	Inscrits	Diplômes
Bourgneuf	14	3
Brains	61	11
Chauvé	68	7
Escoublac	22	6
Machecoul	35	10
Nozay (Grand Jouan)	37	8
Pellerin (Le)	34	8
Persagotière (Nantes)	44	17
Pont-Saint-Martin	22	9
Pornic	55	8
Port-Saint-Père	40	17
Saint-Etienne-de-Montluc	33	4
Saint-Jean-de-Corcoué	22	6
Saint-Père-en-Retz	66	7
Touvois	35	8
Totaux	588	129

A la suite et comme couronnement de cet enseignement, 14 médailles, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture, ont été données aux greffeurs les plus habiles.

Les Cours seront repris au prochain exercice.

IV. — Expériences

Aucun moyen nouveau, recommandable, n'a été proposé ou tenté pour la destruction des ennemis de la vigne.

Le champ reste toujours ouvert aux investigations, en ce qui concerne le phylloxéra. Le lysol, auquel un viticulteur distingué avait cru pouvoir attribuer, l'an dernier, une action réelle contre l'insecte, ne nous a pas été signalé cette fois. Il est bien à craindre qu'il n'ait pas tenu ses apparentes promesses, et qu'il ne faille diriger les recherches dans une autre voie.

Du côté des parasites végétaux, nous sommes plus armés. On peut dire que beaucoup des procédés de lutte actuellement connus sont satisfaisants, lorsqu'ils sont appliqués en temps. Ce n'est pas un motif pour ne pas essayer de trouver mieux encore, et le Comité de vigilance n'a nullement l'intention de fermer l'oreille aux progrès qui pourraient surgir.

Mais il lui appartient de mettre les viticulteurs en garde contre les innovations insuffisamment réfléchies, qui se produisent périodiquement.

Chaque année, pour ainsi dire, on préconise avec une insistance digne d'une meilleure cause l'usage de parasiticides doués d'une vénénosité redoutable, tels que les composés mercuriels ou arsenicaux, pour ne citer que des exemples. Il est périlleux d'introduire des poisons à la ferme, alors même que leur efficacité serait supérieure à celle des agents présentement usités, et tel n'est pas toujours le cas de ceux qui sont hâtivement exaltés, au mépris de toute prudence.

On peut assurer qu'aucun remède sérieux n'émerge de l'ensemble de ceux qu'a vu éclore l'année qui s'achève.

V. — Superficie actuelle du vignoble

Ce n'est pas chose facile que d'évaluer exactement la fraction du département affectée à la culture de la vigne ; mais, d'autre part, il nous intéresse beaucoup, à des titres divers, de savoir à quoi nous en tenir sur ce point.

Pour répondre à ce besoin, M. le délégué départemental a fait parvenir aux maires des communes viticoles un questionnaire détaillé concernant l'état de leurs vignobles. Les réponses parvenues donnent les résultats suivants :

Tableau.

ARRONDISSEMENTS	VIGNES AGÉES de moins de 3 ANS	VIGNES GREFFÉES de plus de 3 ANS	PRODUCTEURS directs	VIGNES INDIGÈNES résistant	SUPERFICIE
Ancenis	365h31	760h21	149h29	15h23	1.289h97
Châteaubriant	137 49	88 50	42 60	82 47	350 76
Nantes	6.228 05	5.006 85	303 05	3.336 95	14.874 90
Paimbœuf	451 50	178 »	18 85	4.522 65	5.171 »
Saint-Nazaire	110 70	61 67	63 05	1.504 73	1.740 45
Totaux	7.292 75	6.095 23	576 77	9.462 03	23.426 78

Si l'on ajoute au total général qui précède les plantations effectuées en 1903, on a, pour la superficie actuelle du vignoble :

Vignes phylloxérées résistant encore...	8.442 h. 03
» traitées par le sulfure de carbone	20 h. »
» plantées en cépages américains	
» greffées et en producteurs directs........................	16.690 h. 75
Total...............	25.152 h. 78

Il s'en faut que nous ayons retrouvé notre vignoble d'autrefois ; plus d'un quart nous manque encore. Une seule chose peut atténuer la tristesse de cette constatation, c'est le courage du vigneron et sa foi inébranlable en un avenir meilleur. Il courbe silencieusement la tête devant l'adversité et il travaille sans relâche à effacer les ruines du passé, en plantant des vignes résistantes. Le succès ne peut faire faillite à de si vaillants efforts.

LES EXIGENCES DE LA VIGNE

Dans la Loire-Inférieure

PAR A. ANDOUARD

Directeur honoraire de la Station agronomique.

Les expériences entreprises en 1902, à la Frémoire, commune de Vertou, et à la Haute-Maison, commune de Saint-Aignan, ont été poursuivies en 1903, avec la précieuse collaboration de MM. Baillergeau et Broukhorst.

Je me plaignais, l'an dernier, de les avoir inaugurées à un moment où la coulure et la sécheresse avaient gravement compromis l'évolution de la vigne. Cette année, les circonstances sont plus défavorables encore. Un printemps maussade, souvent glacé, suivi d'un été sans soleil, n'ont pas permis aux raisins bien rares épargnés par la gelée d'atteindre une maturité complète. Il y a bien longtemps que nous n'avions foulé une vendange aussi réduite et d'aussi médiocre qualité.

Il n'est pas moins utile d'en noter les résultats ; ils contribueront à nous renseigner sur les emprunts faits à la terre par les organes de la végétation, à défaut de ceux qui correspondent à une fructification normale.

I. — Vignoble de la Frémoire

Les essais ont été maintenus cette fois sur les parcelles

qui leur avaient été primitivement affectées et avec les mêmes fumures. Une seule innovation a été faite. La parcelle adoptée comme témoin en 1902, se trouvant dans la partie la plus déclive du clos réservé à l'expérience, pouvait bénéficier, partiellement tout au moins, des eaux ayant lavé les parcelles fumées. Pour écarter cette cause d'erreur, la surface de l'enclave a été augmentée d'une septième planche semblable aux premières mais placée en tête, de manière à être complètement à l'abri des infiltrations de toutes les autres.

La production a été si faible, sur chacune d'elles, que la vinification de la récolte n'a pu en être effectuée séparément. J'ai dû me borner à l'évaluation des différents moûts, et à leur analyse. Je les ai préparés moi-même, à la Station, et je transcris les notes de laboratoire qui les concernent, en rapportant les poids à la récolte d'un hectare.

Rendement par hectare.

Cépage : Muscadet sur Riparia	RAISINS Kilogr.	MOUT Kilogr.
Parcelle témoin (sans engrais).........	1212	940
— nº 1 (phosphate fossile).......	840	648
— nº 2 (superphosphate)........	769	600
— nº 3 (super. et sulf. de potasse).	750	557
— nº 4 (super. et sulf. d'ammon.).	729	547
— nº 5 (engrais complet)........	706	546
— témoin (sans engrais).........	781	601

Il est à remarquer que la première parcelle témoin a fourni un rendement très supérieur à celui de toutes les autres et que la plus faible, à cet égard, est celle qui avait reçu de l'engrais complet. Aucun fait apparent n'est venu expliquer ces différences.

Composition centésimale des moûts (en volume).

	Témoin	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6
Densité à 15°	1061	1061	1058	1062	1057	1059	1061
Extrait sec	14.530	14.450	13.620	14.560	13.780	13.890	14.500
Sucre	13.090	12.680	12.200	13.160	12.250	12.340	12.820
Acidité (en acide tartrique)	2.702	2.674	2.781	2.652	2.765	2.836	2.610
Crème de tartre	0.506	0.530	0.564	0.510	0.536	0.628	0.583
Azote total	0.060	0.059	0.054	0.052	0.066	0.051	0.054
Acide phosphorique	0.024	0.028	0.027	0.026	0.024	0.029	0.026
Potasse	0.119	0.123	0.128	0.120	0.109	0.114	0.128
Chaux	0.151	0.157	0.156	0.148	0.140	0.153	0.146

Il n'y a pas d'écarts très grands dans la composition des différents moûts. Ce qui frappe, quand on les compare à ceux de 1902, c'est qu'ils sont notablement moins sucrés et deux fois plus acides que ces derniers.

Quantités, par hectare, des feuilles, des sarments et des marcs, séchés à 100 degrés.

PARCELLES	FEUILLES	SARMENTS	MARCS
Témoin. Sans engrais..........	492 kil.	2137 kil.	69 kil.
N° 1. Phosphate fossile........	508 —	2485 —	47 —
N° 2. Superphosphate.........	370 —	1775 —	46 —
N° 3. Super. sulfate de potasse.	453 —	2150 —	48 —
N° 4. Super. sulf. d'ammoniaque.	397 —	1805 —	42 —
N° 5. Engrais complet.........	520 —	2510 —	45 —
Témoin. Sans engrais..........	502 —	2480 —	47 —

Tableau.

Composition centésimale des feuilles, des sarments et des marcs, séchés à 100 degrés.

PARCELLES	AZOTE total	ACIDE phosphorique	POTASSE totale	CHAUX
FEUILLES				
Témoin. Sans engrais	1.192	0.264	0.286	4.000
1. Phosphate fossile	1.128	0.261	0.300	4.000
2. Superphosphate	1.130	0.253	0.334	4.000
3. Super. et sulfate de potasse	1.164	0.212	0.350	4.000
4. Super. et sulfate d'ammoniaque	1.146	0.242	0.304	4.000
5. Engrais complet	1.213	0.257	0.345	4.000
Témoin. Sans engrais	1.110	0.239	0.276	4.000
SARMENTS				
Témoin. Sans engrais	0.650	0.138	0.371	0.350
1. Phosphate fossile	0.600	0.148	0.366	0.406
2. Superphosphate	0.700	0.141	0.360	0.386
3. Super. et sulfate de potasse	0.650	0.161	0.352	0.353
4. Super. et sulfate d'ammoniaque	0.700	0.130	0.333	0.370
5. Engrais complet	0.710	0.148	0.361	0.392
Témoin. Sans engrais	0.700	0.136	0.352	0.414
MARCS				
Témoin. Sans engrais	2.000	0.704	2.331	0.498
1. Phosphate fossile	2.100	0.717	2.426	0.510
2. Superphosphate	2.050	0.723	2.430	0.476
3. Super. et sulfate de potasse	2.050	0.698	2.378	0.482
4. Super. et sulfate d'ammoniaque	2.000	0.704	2.331	0.478
5. Engrais complet	2.000	0.717	2.288	0.465
Témoin. Sans engrais	2.100	0.678	2.229	0.420

La plus belle végétation a été provoquée par le superphosphate, suivi, presque à égalité, par le phosphate fossile et par la deuxième parcelle sans engrais, celle que traverse le courant fertilisant échappé des autres parcelles. Ce résultat n'a pas lieu de surprendre, en ce qui concerne le superphosphate. Il est plus singulier de voir les deux parcelles n'ayant pas reçu d'engrais presque aussi favorisées que le nº 5 et bien mieux partagées que les nºs 2 et 4, largement fumées cependant, la première avec du superphosphate seul, la deuxième avec du superphosphate et du sulfate d'ammoniaque.

Comme l'an dernier, la chaux n'a pas pu être dosée dans les feuilles, par suite des traces de bouillie bordelaise qu'elles portaient encore au moment de leur récolte. La proportion moyenne de 4 % a été adoptée pour la représenter.

Tableau.

Principes fertilisants absorbés, par hectare.

	AZOTE kilogrammes	ACIDE PHOSPHORIQUE kilogrammes	POTASSE kilogrammes	CHAUX kilogrammes
PREMIÈRE PARCELLE TÉMOIN				
Feuilles	5.865	1.299	1.407	19.680
Sarments	13.890	2.949	7.928	7.479
Marcs	1.380	0.486	0.161	0.344
Moûts	0.564	0.226	1.119	1.419
Totaux	21.699	4.960	10.615	28.922
PARCELLE N° 1				
Feuilles	5.730	1.326	1.524	20.320
Sarments	14.910	3.678	9.095	9.886
Marcs	0.940	0.337	1.140	0.240
Moûts	0.382	0.181	0.797	1.017
Totaux	21.062	5.522	12.556	31.463
PARCELLE N° 2				
Feuilles	4.181	0.936	1.236	14.800
Sarments	12.425	2.503	6.390	6.851
Marcs	0.943	0.332	1.118	0.219
Moûts	0.324	0.162	0.768	0.936
Totaux	17.873	3.933	9.512	22.806
PARCELLE N° 3				
Feuilles	5.273	0.960	1.586	18.120
Sarments	13.975	3.461	7.568	7.590
Marcs	0.984	0.335	1.141	0.231
Moûts	0.290	0.145	0.668	0.824
Totaux	20.522	4.901	10.963	26.765
PARCELLE N° 4				
Feuilles	4.550	0.961	1.207	15.760
Sarments	12.635	2.347	6.011	6.678
Marcs	0.840	0.296	0.979	0.201
Moûts	0.361	0.131	0.596	0.766
Totaux	18.386	3.735	8.793	23.405

	AZOTE kilogrammes	ACIDE PHOSPHORIQUE kilogrammes	POTASSE kilogrammes	CHAUX kilogrammes
PARCELLE N° 5				
Feuilles..............	6.308	1.336	1.794	20.800
Sarments.............	17.821	3.715	9.061	9.839
Marcs................	0.900	0.323	1.030	0.189
Moûts	0.278	0.158	0.622	0.835
TOTAUX.....	25.307	5.532	12.507	31.663
DEUXIÈME PARCELLE TÉMOIN				
Feuilles..............	5.572	1.200	1.385	20.080
Sarments.............	17.360	3.373	8.730	10.267
Marcs................	0.987	0.319	1.048	0.197
Moûts	0.324	0.156	0.769	0.877
TOTAUX....	24.243	5.048	11.932	31.421

Soustractions totales, par hectare

PARCELLES	AZOTE kilogrammes	ACIDE PHOSPHORIQUE kilogrammes	POTASSE kilogrammes	CHAUX kilogrammes
Témoin sans engrais..	21.699	4.960	10.615	28.922
Phosphate fossile.....	21.062	5.522	12.556	31.463
Superphosphate	17.873	3.933	9.512	22.806
Super. et sulf. de potasse	20.522	4.901	10.963	26.765
Super. et sulf. d'ammon.	18.386	3.735	8.793	23.405
Engrais complet......	25.307	5.532	12.507	31.663
Témoin sans engrais..	24.243	5.048	11.932	41.441
Totaux.....	149.092	33.631	76.878	206.465
Moyennes.....	21.299	4.804	10.982	29.495

Il ressort des deux relevés qui précèdent, que si les emprunts faits au sol par les raisins sont insignifiants,

cette année, ceux qui correspondent aux besoins de la végétation sont notablement plus forts qu'en 1902, à l'exception de l'acide phosphorique, dont l'exportation est au contraire un peu plus faible. Il faut recueillir de nouveaux points de comparaison avant de pouvoir discuter ces résultats.

II. — Vignoble de la Haute-Maison

CÉPAGE : GROS-PLANT GREFFÉ SUR RIPARIA

A la Haute-Maison, cinq parcelles de vigne ont été réservées à la continuation des essais commencés en 1902.

Parcelle I. — Elle était désignée sous le nom de Clos B, en 1902. Superficie plantée : 30 ares. Vigne à sa quatrième feuille. Fumure par hectare : phosphate fossile, représentant 125 kilogr. d'acide phosphorique ; fumier d'étable 6,000 kilogr. Epaisseur de la couche arable 0^m60.

Parcelle II. — Superficie : 30 ares. Vigne à sa quatrième feuille. Fumure par hectare : superphosphate, représentant 125 kilogr. d'acide phosphorique soluble; fumier d'étable 6,000 kilogr. Epaisseur de la couche arable : 0^m55.

Parcelle III. — Superficie : 25 ares. Vigne à sa troisième feuille. Fumure par hectare : Engrais complet contenant : 125 kilogr. acide phosphorique soluble, 100 kilogr. potasse et 48 kilogr. azote ammoniacal. Epaisseur de la couche arable : 0^m55.

Parcelle IV. — Superficie : 25 ares. Vigne à sa troisième feuille. Fumure par hectare : Fumier d'étable 20,000 kilogr. Epaisseur de la couche arable : 0^m55.

Parcelle V (Témoin). — Superficie : 50 ares. Vigne

à sa troisième feuille. Aucune fumure depuis 1900. Epaisseur de la couche arable : 0m55.

Dans toutes les parcelles, la vigne est taillée en gobelet et comporte 5,600 pieds à l'hectare.

La fumure a été appliquée, dans les quatre premières, du 19 au 25 février 1903. Dans la parcelle I, l'engrais chimique a été répandu dans une raie creusée par la charrue au milieu de l'intervalle qui sépare les rangées de ceps : le fumier a été enfoui dans deux autres sillons tracés à 0m25 environ des souches. L'ordre inverse a été adopté dans la parcelle II et, dans la troisième, tout le fumier a été placé dans le sillon ouvert à égale distance des rangs de vigne.

Ce travail était à peine terminé, qu'une pluie abondante est venue hâter la diffusion des engrais dans le sol. L'ascension de la sève a été précoce ; dès les premiers jours d'avril, les ceps étaient couverts de bourgeons de la plus belle apparence. Malheureusement, les brillantes espérances que faisait concevoir ce vigoureux essor de la végétation furent anéanties par les gelées qui s'échelonnèrent du 13 au 29 avril.

Pendant près de quatre semaines, l'aspect du vignoble fut celui de l'hiver et les nouveaux bourgeons ne commencèrent à se développer qu'aux approches du mois de juin. Il était trop tard pour qu'ils fussent fertiles; mais, à part la parcelle au superphosphate, qui est restée un peu chétive, toutes les autres ont présenté une luxuriante végétation. Dans celles-ci, les sarments étaient relevés et maintenus tels par une double rangée de fils de fer, tandis qu'abandonnés à eux-mêmes, dans la parcelle II, ils couvraient le sol. Cette condition particulière aurait-elle suffi à créer l'inégalité constatée ?

La floraison, un peu retardée, s'est normalement

accomplie. Elle a été suivie de deux traitements anticryptogamiques seulement, qui ont complètement préservé le vignoble, alors que les clos voisins étaient largement dépamprés.

Malgré l'excellent état des vignes, la maturation du raisin a été des plus défectueuse ; le soleil lui a fait défaut et la pluie a favorisé l'invasion du Botrytis. L'inclémence du temps a obligé à retarder la vendange au 15 octobre ; encore à, ce moment, une bonne partie de la récolte était-elle à l'état de verjus. Sa mauvaise qualité se reflète dans les analyses qui suivent.

Récolte, par hectare

FUMURE	RAISINS kilogr.	MOÛT litres	MARC FRAIS kilogr.
Phosphate et fumier...........	1.387	973	410
Superphosphate et fumier	1.327	933	383
Engrais complet et fumier......	732	508	218
Fumier d'étable	928	620	308
Sans engrais...................	770	540	220

Tableau.

Composition centésimale des moûts

	Parcelle I	Parcelle II	Parcelle III	Parcelle IV	Parcelle V
Densité	1045	1055	1051	1055	1054
Extrait sec	10.07	12.40	11.45	12.16	11.96
Cendres	0.18	0.17	0.17	0.25	0.24
Sucre	8.26	10.58	9.82	10.43	10.50
Crème de tartre	0.230	0.51	0.70	0.71	0.75
Acidité (sulfurique)	1.074	0.837	0.938	0.949	0.987
Azote total	0.061	0.059	0.058	0.060	0.060
Acide phosphorique	0.024	0.026	0.021	0.021	0.022
Potasse	0.076	0.086	0.086	0.081	0.085
Chaux	0.012	0.012	0.011	0.012	0.012

Tous ces moûts portent l'empreinte de l'insuffisante maturité du raisin. Ils ont fourni des vins faiblement alcooliques et très verts. C'est, sous tous les rapports, une des plus mauvaises récoltes que nous ayons vues depuis longtemps.

Quantités, par hectare, des feuilles, des sarments et des marcs séchés à 100 degrés.

	Parcelle I kilogr.	Parcelle II kilogr.	Parcelle III kilogr.	Parcelle IV kilogr.	Témoin kilogr.
Feuilles	336	325	355	330	388
Sarments	2.950	2.886	3.108	2.912	3.524
Marcs	90	88	50	73	46

Composition centésimale des feuilles, des sarments et des marcs séchés à 100 degrés.

	Parcelle I kilogr.	Parcelle II kilogr.	Parcelle III kilogr.	Parcelle IV kilogr.	Témoin kilogr.
FEUILLES					
Azote	1.900	1.900	1.950	2.000	1.950
Acide phosphorique	0.422	0.358	0.397	0.446	0.448
Potasse	1.142	1.000	1.046	1.045	1.094
Chaux	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
SARMENTS					
Azote	0.350	0.400	0.350	0.400	0.400
Acide phosphorique	0.133	0.154	0.136	0.174	0.148
Potasse	0.343	0.309	0.304	0.357	0.348
Chaux	0.378	0.336	0.392	0.330	0.314
MARCS					
Azote	1.950	1.900	1.850	1.900	2.100
Acide phosphorique	0.570	0.563	0.576	0.595	0.563
Potasse	1.617	1.665	1.665	1.612	1.570
Chaux	0.549	0.538	0.532	0.538	0.554

Si on rapproche de la récolte des raisins celles des organes de végétation, on voit que le maximum de chacune d'elles ne relève pas de la même fumure. Le moins mauvais des rendements en fruit a été donné par la parcelle ayant reçu, comme complément du fumier, du phosphate fossile. La plus belle végétation était celle de la parcelle témoin, qui n'avait pas reçu d'engrais. Il n'est pas surprenant que les vignes des parcelles I et II aient donné un peu plus de raisins que les trois autres, elles étaient à leur quatrième année, tandis que celles-ci n'étaient qu'à la troisième. La supériorité végétative de la parcelle non fumée n'a pas d'explication plausible.

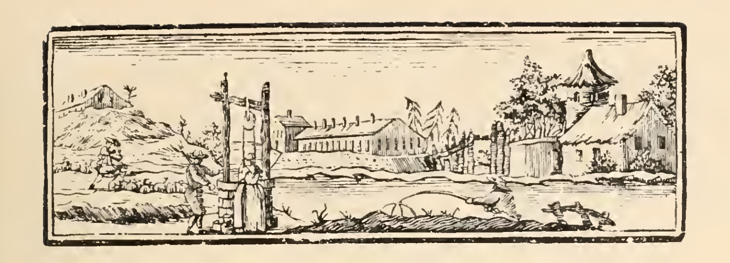
Emprunts faits au sol par la récolte de 1903

	AZOTE kilogr.	ACIDE PHOSPHORIQUE kilogr.	POTASSE kilogr.	CHAUX kilogr.
PARCELLE I				
Feuilles	6.384	1.418	3.837	13.440
Sarments	10.325	3.923	10 118	11.151
Marcs	1.755	0.513	1.455	0.494
Moûts	0.654	0.244	0.739	0.117
Totaux	19.118	6.098	16.149	25.202
PARCELLE II				
Feuilles	6.175	1.164	3.250	13.000
Sarments	11.544	4.445	8.918	9.697
Marcs	1.672	0.495	1.465	0.473
Moûts	0.550	0.242	0.802	0.112
Totaux	19.941	6.346	14.435	23.282
PARCELLE III				
Feuilles	6.922	1.409	3.713	14.200
Sarments	10.878	4.227	9.448	12.183
Marcs	0.925	0.288	0.832	0.266
Moûts	0.295	0.107	0.437	0.056
Totaux	19.020	6.031	14.430	26.705
PARCELLE IV				
Feuilles	6.600	1.373	3.448	13.200
Sarments	11.648	5.067	10.395	9.610
Marcs	1.387	0.434	1.177	0.393
Moûts	0.372	0.130	0.502	0.074
Totaux	20.007	7.004	15.522	23.277
PARCELLE V (TÉMOIN)				
Feuilles	7.566	1.738	4.245	15.520
Sarments	14.096	5.215	12.263	11.066
Marcs	0.966	0.259	0.722	0.257
Moûts	0.132	0.048	0.187	0.026
Totaux	22.760	7.260	17.417	26.869

Récapitulation. — Moyennes

	AZOTE kilogr.	ACIDE PHOSPHORIQUE kilogr.	POTASSE kilogr.	CHAUX kilogr.
Parcelle I............	19.118	6.098	16.149	25.202
— II	19.941	6.346	14.435	23.282
— III...........	19.020	6.031	14.430	26.705
— IV...........	20.007	7.004	15.522	23.277
— témoin.......	22.760	7.260	17.417	26.869
Totaux.....	100.846	32.739	77.953	125.335
Moyennes....	20.169	6.548	15.591	25.067

En somme, si les prélèvements faits au sol par la vendange sont insignifiants, il n'en est pas de même de ceux qui ressortissent aux organes de végétation ; ils sont notables, eu égard au jeune âge de la vigne. Mais le renseignement ne sera complet que le jour où il sera possible d'y ajouter les soustractions opérées par une récolte normale de raisins, plusieurs fois contrôlée.



Le Peintre Charles LE ROUX

Dans le cours du XIXe siècle, la ville de Nantes a donné naissance à de nombreux peintres qui ont pris rang parmi les plus connus de notre école contemporaine. Il nous suffira d'énumérer, en ne parlant que des morts, Jules Dupré, Charles Le Roux, Evariste Luminais, Elie Delaunay, Olivier Merson, père du maître au talent si connu, pour que l'on se rende compte de la place qu'a tenu, dans la peinture française du XIXe siècle, le groupe qui aurait pu former l'école nantaise.

Mais la plupart de ces artistes ont très vite quitté leur pays, et leur œuvre ne garde guère la trace de leur origine; un seul d'entre eux, Charles Le Roux, est resté fixé toute sa vie à sa terre natale et a consacré son talent à en peindre le caractère et les beautés : serait-ce là une des raisons pour lesquelles il fut, au moins pendant la seconde partie de sa vie, moins favorisé que ses concitoyens expatriés, sous le rapport de la vogue? Je ne puis le croire; et en tout cas, devant le renouveau

de célébrité qui s'attache maintenant à son nom, il est fort inutile, Dieu merci, de s'en préoccuper. Le devoir de ses concitoyens est de contribuer, de leur mieux, à remettre son talent à la place qu'il mérite.

Charles Le Roux naquit à Nantes en 1814; il passa sa première enfance au Soullier, près Bressuire, propriété perdue au fond des bois où se plaisait son père, grand ami de la nature sauvage, au point de laisser les broussailles et les futaies peuplées de loups s'avancer jusqu'aux portes de sa maison.

Charles Le Roux vint ensuite faire ses études classiques à Nantes; il habita chez son grand-père, M. Desseaux, négociant nantais, ami des arts à la façon des fermiers généraux du XVIIIe siècle, ayant contribué, avec Graslin, à créer le quartier qui porte ce nom à Nantes.

De cette double influence, Le Roux acquit tout à la fois l'amour profond de la campagne réelle et sans apprêt, qui l'a sauvé des exagérations romantiques, et le goût raffiné des effets harmonieux de couleurs et de lignes joint au souci perpétuel de se perfectionner et de rester de son temps.

Par le premier côté de son talent, il rappelle parfois Rousseau, dont ses œuvres ont parfois la puissance sans sentir autant le travail et la fatigue; par le second, il fait songer à Corot. Mais suivant son âge et la phase de sa manière, il se rapproche des gracieux maîtres du XVIIIe siècle, des peintres empanachés et tragiques de l'époque du romantisme et, dans ses dernières années, des lumineux apôtres du plein air. Ces analogies lointaines, variées et toujours assez vagues, donnent à Le Roux une place à

part parmi les paysagistes du XIXe siècle. Près de ces peintres au talent presque toujours semblable à lui-même, comme Rousseau, Corot, Millet, Doré et tant d'autres, il apparaît plus éclectique, plus soucieux de varier ses effets, de s'identifier toutes les impressions de nature, de se mettre au niveau du goût changeant du public.

Lorsqu'on parcourt la collection qui reste réunie dans sa demeure comme les mémoires de toute sa vie, cette étonnante variété, née de la sincérité profonde, du travail consciencieux et de l'étude persévérante, apparaît dans toute sa force. Là se pressent des pages romantiques, comme ce tragique château de Bressuire, qui fait songer à un dessin de Victor Hugo; des toiles vaporeuses comme des Corot, au point que le peintre les cachait de peur de paraître copier celui qu'il appelait son maître; des effets de verdure d'émeraude, ensoleillés comme des Diaz; de grandes toiles bâties et travaillées avec une puissance qui rappelle Rousseau; des tableaux dont les notes claires semblent écloses sous le pinceau d'un impressionniste sage: vert tendre d'avril, feuilles rousses d'automne, fleurs roses et blanches des pommiers ou couchers de soleil d'or et de pourpre. On y voit encore des toiles très froides avec des silhouettes fines, émergeant de la neige blanche, comme il en existe dans l'œuvre du vieux Bruëghel. On y voit surtout les rayons de soleil entre les nuages pluvieux, des marais infinis, grisâtres ou verdoyants, des coups de vent sur la campagne, des nuages bas troués de coins d'azur qui rappellent Ruysdaël ou Constable.

C'est là, même, la note dominante de son œuvre; peintre de sa province, il s'attacha surtout à en rendre le climat doux et humide, les sous-bois verdoyants du bocage poitevin, les immenses marais de l'embouchure de la

Loire, les effets de pluie et les ciels brouillés du pays nantais.

A lui les ciels mouvementés, aux tons fins, à l'éclat humide, aux lumières discrètes, les bleus tendres entre les nuages nacrés, les orages qui s'élèvent et courent sous le vent qui les chasse, la pluie qui s'avance sur l'eau comme un rideau de gaze fine, les grosses nues grises chargées d'éclairs et lourdes averses, et le soleil qui les fait naître à l'horison, les gonfle de vapeurs chaudes montant des eaux, les argente sur les bords, les troue de ses rayons, les disperse en flocons légers.

A lui les flots limoneux de la basse Loire, tour à tour gris ou dorés suivant la lumière qui les frappe, les grandes plaines que l'eau recouvre tout l'hiver, laissant en été çà et là quelques mares stagnantes couvertes de nénuphars au milieu d'un désert d'herbe sèche coupé de saules ; à lui les sables amoncelés en dunes moutonneuses, désert mouvant qui ceint la mer mauvaise, et les grandes étendues de flots tristes, tour à tour fleuve, océan ou marais ; à lui encore les eaux noires creusant, au pied des grands arbres ou des rochers, leurs abîmes enguirlandés de fleurs et dorés de soleil. Le Roux a peint le givre qui glace les herbes, la froide bise d'hiver, le vert cru des premiers bourgeons, la gloire du soleil couchant, mais dans son œuvre ces notes bruyantes sont adoucies, estompées, rendues plus discrètes et plus fines par l'humidité douce du climat nantais qui les harmonise, les empêche de se détruire ou se faire tort l'une à l'autre, mettant en valeur les nuances délicates et les fins détails.

Il est difficile, devant l'abondance d'affinités que nous avons aperçues chez lui, de démêler de qui Le Roux fut

l'élève. Ses ressemblances avec les Hollandais et les Anglais tiennent à des analogies de climat; ses points de rapport avec Rousseau ont pour raison les études faites ensemble et une longue intimité ; quant au titre d'élève de Corot qu'il se choisit, ce ne fut guère dans son esprit qu'un acte de déférence envers un ami plus âgé et un talent qu'il admirait. En fait, il considéra toujours la nature comme son seul maître, proclamant qu'elle seule pouvait former des peintres. Il fut l'élève de sa province, du climat où il vécut et où il était né. Ses débuts le rattachent à la première génération des peintres de Fontainebleau, ses dernières œuvres le rapprochent plutôt de celle des peintres du plein air, mais il resta toute sa vie l'élève de son pays, qu'il étudiait et copiait avec un religieux respect, affichant constamment son dédain de la peinture d'école et son souci de personnalité. Il tenait tant à cette dernière qualité qu'il consentit à se dire élève de Corot, parce que c'était celui de ses amis auquel il croyait ressembler le moins, et s'attachait à ne pas montrer ceux de ses tableaux dont les sujets ou la manière se rapprochaient de ceux de Rousseau ou de Corot; peut-être aussi, en agissant ainsi, craignait-il de faire concurrence à des amis moins riches que lui.

Ses procédés d'exécution se caractérisent par une franchise et un soin qui font penser aux vieux maîtres ; ce soin s'étend aux choix minutieux des couleurs et des vernis ; aussi ses toiles, à l'encontre de ce qui est arrivé pour beaucoup de leurs contemporaines, gardent tout l'éclat qu'elles avaient au premier jour et acquièrent seulement avec le temps une très douce patine qui augmente encore leur charme.

Ses esquisses même participent à ce souci de la per-

fection matérielle : l'étude patiente d'un procédé le passionnait : ses nombreuses études sur des panneaux d'acajou, où il utilisait en certains points les teintes chaudes du bois, en sont la preuve. Les difficultés l'attiraient : ne peignant pas pour vendre, mais pour le seul plaisir d'exprimer ses sensations, si profondes ou si fugitives qu'elles puissent être, il brossait parfois en quelques coups des impressions rapides, ou bien étudiait feuille à feuille en de grande toiles des arbres ou des fleurs, insouciant du goût ou des commodités des acheteurs qui, d'ordinaire, forcent la main à tant de peintres.

Il resta ainsi toute sa vie l'élève du campagnard passionné de ses bois qu'était son père, et de l'amateur d'art raffiné et un peu « ancien régime » qu'était son aïeul.

Ces deux tendances contradictoires en apparence auraient pu, séparées, former l'une un Millet, l'autre un Watteau ; il sut les concilier et les unir en une personnalité originale, et se relier ainsi à la fois à la génération qui l'a précédé et surtout à celle qui l'a suivi. Car le travail consciencieux et calme, loin des exagérations et des systèmes des écoles, opéra en lui très promptement cette fusion entre les qualités des classiques, des romantiques ou des impressionnistes qui ne se réalisa que très lentement dans les milieux passionnés des ateliers parisiens et n'est pas encore complètement finie.

D'ailleurs, appartenant à un niveau social plus cultivé que celui d'où étaient sortis la plupart des peintres ses contemporains, il eut, plus qu'eux souvent, le sentiment de la juste mesure, l'intuition de l'infinie variété de la nature, dans ses nuances et dans les impressions qu'elle donne, le besoin de se perfectionner, de se tenir au courant des choses de l'esprit, et la tendance à laisser

tout cela paraître dans son œuvre. Si Corot semble de prime abord plus distingué que Rousseau, c'est qu'une éducation première moins fruste et un moins rude combat pour l'existence lui avaient laissé le temps de penser, de s'orner l'esprit : les lettres de Rousseau, parmi celles au moins que j'ai lues, ne sont le plus souvent que des lettres d'affaires ; celles de Corot sont des causeries parfois très élevées et poétiques. C'est cette même tendance, avec plus de souci d'érudition et de science, que l'on aperçoit chez Le Roux, plus dégagé encore que Corot des chaînes pesantes du souci de la vie matérielle.

Ses études secondaires terminées, Le Roux fut envoyé par ses parents faire son droit à Paris. Mais le droit ne garda pas longtemps la première place dans les occupations de l'étudiant et l'amour de la peinture le saisit bientôt tout entier.

Il avait fait la connaissance de Corot et de Rousseau, qui entraient tous les deux, non encore dans la gloire, mais dans la plénitude de leur talent.

Le premier, revenu de Rome, d'où il avait envoyé son premier tableau d'exposition en 1827, s'écartait déjà des procédés un peu surannés de ses anciens maîtres, Michallon et Bertin ; mais, modeste, consciencieux à l'excès et peignant par plaisir ou plutôt par instinct, il n'avait pas encore été réduit par la nécessité à vendre ses toiles, ce qu'il ne commença à faire qu'en 1837.

Le second, Rousseau, plus jeune, avait quitté bruyamment l'école classique, et allait devenir un des porte-drapeau du romantisme naissant ; ses tendances réalistes s'affirmaient déjà dans son tableau du Salon de 1831, souvenir du voyage qu'il avait fait l'année précédente en Auvergne, dans le but hautement proclamé de dé-

couvrir la nature vraie. En 1833, il se mettait encore plus en vue avec un paysage des côtes de Granville qu'il rapporta de Normandie. Près d'eux, Decamps, Diaz, Aligny, Marilhat annonçaient aussi la triomphante entrée en scène de la jeune école ; Jules Dupré, nantais comme Le Roux, les suivait, plus calme et plus sage, avec des paysages envoyés de Boulogne-sur-Mer ; Barye révélait l'existence des fauves; Deveria et Johannot peignaient des scènes du moyen-âge; et, à leur tête, Ary Scheffer exposait des Faust, et Delacroix, la Liberté. Notre école paysagiste avait reconquis la nature de Claude Lorrain, du Poussin, de Ruysdaël et de Constable et ses chefs de file rapportaient en triomphe les roches les plus escarpées, les gorges les plus sauvages, les harmonies les plus retentissantes de gris sourds et de verts brillants.

Thoré, Fouriériste et Phrénologue, était le Diderot des salons romantiques et prêchait qu'un coup de crayon de Daumier valait mieux, à lui seul, que tous les tableaux de Paul Delaroche. Sainte-Beuve déclarait les poètes solidaires des artistes, et la grande bataille romantique s'engageait contre le génie de M. Ingres.

Au contact des peintres qui venaient de découvrir les campagnes françaises, le souvenir des grands bois poitevins monta à la tête de Charles Le Roux : notre étudiant en droit devint l'élève de Corot.

Il serait plus juste de dire qu'il devint son condisciple, car le seul maître reconnu de toute cette phalange d'artistes, recrutée dans les sphères sociales les plus diverses, était la nature ; mais le bon Corot, qu'ils appelaient tous le « père Corot », était le plus âgé d'entre eux, et sa bonhomie proverbiale faisait de lui un maître paternel dont chacun aimait à suivre les conseils. Des lettres que j'ai

sous les yeux, adressées par lui dans la suite à Le Roux, montrent bien que tel était le caractère des relations entre les deux artistes.

A l'automne 1833, voilà Le Roux parti pour Fontainebleau, où Rousseau allait hiverner et où Decamps était déjà installé. Corot, Diaz, Aligny, Millet et bien d'autres devaient puiser là le meilleur de leur inspiration.

En ce premier voyage, Rousseau dessina peu et Decamps n'osa peindre que des scènes de chasse; Charles Le Roux, plus audacieux, se mit à l'œuvre avec l'ardeur et la franchise d'allure d'un novateur que la fortune rend indépendant. Il eut ainsi la gloire d'ouvrir la voie que devaient suivre presque tous les grands paysagistes français de ce siècle. J'ai retrouvé dans son atelier, datant de cette époque, une étrange avalanche de rochers aux formes aigües, aux teintes d'ossements jaunis, entre lesquels de maigres arbrisseaux s'effeuillent au vent d'automne. Les blocs fantastiques de grès, qui encombrent les gorges sauvages de la forêt, avaient enthousiasmé le jeune romantique.

De retour à Paris, il condensa ses impressions en une toile : *Souvenir de Fontainebleau, paysage d'automne.* Les membres du jury du Salon de 1834, moins intransigeants envers la nouvelle école qu'ils ne le furent plus tard, l'admirent.

Ce fut à peu près vers cette époque que notre étudiant quitta la Faculté de droit de Paris pour celle de Rennes : ses parents pensèrent sans doute qu'en cette ville paisible le démon de la peinture aurait plus de peine à vaincre l'ombre de Cujas.

Le Roux revint en effet à Nantes pourvu de ses diplômes et se fit inscrire avocat au barreau de cette ville.

Sa nouvelle profession, toutefois, ne lui plaisait qu'à demi. A la Société des Beaux-Arts de Nantes il ne retrouvait ni l'animation, ni l'éclat des causeries et des excursions d'antan.

L'écho de la complainte de Barbizon, joyeusement élaborée à l'auberge du père Ganne, le poursuivait jusqu'au Palais :

Quels jolis horizons ont
Les peintres à Barbizon !

Alors, il s'échappait et retournait à la forêt, se replongeait dans le milieu où il était né à la vie artistique, revoyait au passage Thoré, Lacroix qui était devenu le bibliophile Jacob, et ses intimes, Corot et Rousseau.

On s'indignait ensemble de l'entêtement du jury à exclure la jeune école, on partait en guerre contre les classiques, on chantait l'éloge de la nature ; puis Le Roux revenait, avec une nouvelle provision d'ardeur, conquérir à la peinture le bocage poitevin où les marais de la Basse-Loire.

A ce régime, le droit perdit peu à peu son importance et finit par être abandonné tout à fait.

Mêlé à la lutte ardente entre classiques et romantiques Le Roux n'exposait plus au Salon. Pour y retrouver des tableaux de lui il faut attendre la fin de la bataille engagée par l'Académie des beaux-arts contre Delacroix, Rousseau, Marilhat, Paul Huet, Préault et les autres. Cette abstention de notre paysagiste dure jusqu'en 1842. Mais il ne restait pas pour cela inactif. En 1836, pour protester contre la partialité des jugements de l'Académie, il organise à Nantes, avec un groupe de jeunes amateurs d'art, une exposition à laquellle sont invités à prendre place les représentants de toutes les écoles. Il part à

Paris et en ramène Rousseau, qui vient placer lui-même les deux tableaux qu'il exposait : un *effet d'arc-en-ciel* et un *site des environs de Paris*.

Les deux amis, le pauvre et le riche, unis par la touchante fraternité du talent, ne se quittent pas : Le Roux emmène Rousseau à Tiffauges, ils se plongent ensemble dans l'étude d'un marais caché sous la feuillée ; dans le fouillis de ses plantes, au travers de la demi-transparence de ses eaux, ils cherchent à surprendre les palpitations de la vie obscure et multiforme des myriades d'êtres inférieurs qui s'y abritent ; puis un ruisseau, courant entre deux collines verdoyantes jusqu'à la papeterie prochaine, eau qui dort au soleil puis s'enfuit en chantant entre les pierres et les troncs d'arbres, les charme à son tour.

A ce voyage fait ensemble remonte l'origine de toute une série de compositions parallèles dans l'œuvre des deux artistes. Il existe, parmi les tableaux de Le Roux, une vue de Tiffauges à laquelle les deux compagnons ont collaboré.

Rousseau rapporta de cette excursion son *Marais en Vendée* et l'esquisse de ruisseau qui a depuis appartenu à Diaz. Ce site charmant l'attirait : l'année suivante, venant à Nantes pour répondre à une nouvelle et pressante invitation de son ami, il s'y arrête encore et ne peut s'arracher aux charmes du paysage.

Dans l'œuvre de Le Roux, qui connaissait et aimait d'avance les beautés naturelles du bocage poitevin, et qui devait les revoir maintes fois dans le cours de sa vie, la série inspirée par elles est bien plus longue : ne proclamait-il pas qu'un peintre sachant observer et goûter la nature pouvait repasser cent fois sur la même route et voir cent choses différentes, et toute son œuvre, avec la variété d'impressions qui la caractérise, n'est-elle pas la preuve

même de cette doctrine? Qu'il suffise de citer parmi les paysages dont il prit l'inspiration en cette région : deux *Sites de Tiffauges*, une *Vue de Saint-Laurent-sur-Sèvre*, une *Vue des environs de Mortagne* avec le château de la Vachonnière, *les Fonds* (Salon de 1890), la *Ferme vendéenne* du Salon de 1877.

Quant aux mares ombreuses où germe, sous mille formes, la vie des plantes aquatiques, où fourmillent les êtres inférieurs qui peuplent l'eau sombre ou ensoleillée et l'air frais taché de lumière, elles sont en grand nombre dans l'œuvre de Le Roux. Il en exposa une au salon de 1843, d'autres ont fait le sujet de plusieurs études qui existent encore, mais la plus belle peut-être est la mare dite *La Gour d'or*, qu'il exposa au Salon de 1869, puissante évocation qui, malgré son intensité réaliste, reste toute parée d'un parfum de légende.

Les deux amis, Rousseau et Le Roux, ayant quitté Tiffauges, continuent leur course jusqu'au Soullier, où M. Le Roux père les reçoit au milieu de sa sauvage et pittoresque retraite.

Rousseau, dont le tempérament un peu âpre était peu séduit par la lumière blonde de l'été poitevin, peint un champ de genêts en feu, un « brûlot » comme on dit dans ce pays, puis une lande. Le Roux était plus à l'aise devant cette campagne riche et ensoleillée, comme le prouve sa *Prairie du Haut-Poitou*, du Salon de 1843, actuellement au musée de Besançon, et une esquisse représentant les coteaux de Fonds se profilant sur un ciel bleu, esquisse qui remonte peut-être à l'époque qui nous occupe.

Un beau matin, nos deux jeunes romantiques partent visiter les ruines moyenâgeuses du château de Bressuire. Rousseau les voit plus fauves, tandis que Le Roux les peint

plus sombres et plus déchiquetées, se détachant sur un ciel tragique; en ces deux notes différentes, apparaît le même brio, le même enthousiasme devant un spectacle fantastique et grandiose.

De retour au Soullier, Le Roux fait à Rousseau les honneurs de l'allée de châtaigniers qui était l'ornement de la propriété paternelle. Rousseau se prend d'enthousiasme pour cette majestueuse perspective d'arbres séculaires et se met aussitôt à l'œuvre ; il commence patiemment par ébaucher le dessin au fusain, puis à l'encre, et ses hôtes, avant chaque nouvelle transformation, regrettent de voir disparaître des esquisses qu'il leur semblait impossible de perfectionner ; le laborieux artiste serre pourtant de plus en plus près son modèle et s'approche à pas sûrs de la réalisation complète de son rêve ; il indique les valeurs, empâte les troncs d'arbres, pose ses harmonies d'ensemble; enfin, enfermé dans une chambre du logis, il met lentement la dernière main à l'œuvre.

Rousseau s'absorba dans son travail et ne le quitta plus, jusqu'à la fin de son séjour, si ce n'est pour faire, sur le conseil de son ami, une courte excursion sur les côtes de la Vendée, aux Sables-d'Olonne.

Ses deux hôtes s'émerveillaient de la puissance magistrale de son talent. Ils pensèrent longtemps à acheter le tableau, puis renoncèrent à cette idée craignant que leur situation, vis-à-vis de leur invité, ne le gênât dans l'évaluation de son prix de vente. C'est à cette raison que l'allée de châtaigniers dut de rester plusieurs années l'objet le plus en vue de l'injustice des classiques et le point de ralliement des revendications de la jeune école : refusée impitoyablement au salon de 1837, elle demeura dans l'atelier de Rousseau qui y revenait sans cesse pour y ajouter quelque détail ; elle ne fut qu'en 1840 demandée

par l'Etat, et, à cette date, achetée par M. Paul Casimir-Perrier, jeune et déjà célèbre collectionneur, dans la galerie duquel entra bientôt après un tableau de Le Roux : *Paysage, souvenir du Haut-Poitou* (Salon de 1846).

L'histoire de ce tableau, l'un des plus connus de notre école moderne, est tellement liée à celle de la carrière artistique de Le Roux, qu'il était indispensable d'en parler un peu longuement ici.

Le même sentiment délicat qui avait empêché Le Roux et son père de chercher à acquérir le chef-d'œuvre, empêcha aussi le jeune peintre d'étudier le site magnifique dont il voulait ainsi, en quelque sorte, laisser l'usufruit artistique à son ami.

En 1842, il expose au Salon une *Allée d'ormes*, qu'il semble avoir choisie à cause des différences profondes qu'elle présente avec le tableau dès lors célèbre de Rousseau, différences qu'il accentua d'ailleurs autant qu'il put par la façon absolument distincte de présenter son sujet. En 1856 seulement, il se permet de peindre la fameuse allée qui lui rappelait la jeunesse déjà lointaine et y met tous ses soins, toutes ses précautions d'artiste habile à choisir les procédés et les tons ; déjà l'œuvre de Rousseau ressentait les premiers effets de l'abus des vernis et des bitumes ; Le Roux, cherchant peut-être à conserver pour jamais, autant qu'il était en son pouvoir, l'écho d'une impression qui lui était chère et qu'il sentait fragile, para sa toile de couleurs si solides qu'elle garde encore l'éclat du premier jour. Mais, fidèle à sa ligne de conduite, il ne chercha jamais à l'exposer ni à la vendre (1).

(1) Une autre vue de l'allée de châtaigniers également peinte par

Enfin, en 1878, c'est-à-dire plus de dix ans après la mort de Rousseau, il se décida à exposer au Salon une vue de l'allée de châtaigniers prise au point où jadis l'ami disparu l'avait vue si belle. Mais les jours tristes sont venus, la mort des choses, la froidure ; toute parure de feuilles est tombée, les troncs sont nus, secs et mornes, sur le ciel gris et le sol blanc, squelette du passé dépouillé de ses charmes, mais non de sa grandeur. C'est l'*Allée de Châtaigniers en décembre* que l'artiste a peinte.

Un des caractères les plus frappants de Le Roux est d'avoir gardé sa vie artistique personnelle, dans la province où il vivait, tout en restant en contact avec ses contemporains ; l'étude de la longue excursion de 1836 nous montre de quelle façon son œuvre vient se relier à celle d'un des maîtres les plus célèbres du paysage romantique. D'autres occasions se présentèrent, pour Le Roux, de recevoir son illustre ami dans son pays familier ou d'aller le voir chez lui, à Paris ou à Fontainebleau : le récit qui précède montre sur quel terrain se faisait l'union de leurs talents et devant quels sites leurs cœurs battaient à l'unisson.

Le vieil ami Corot n'était pas négligé non plus. Dans ses lettres à Le Roux abondent les signes de l'affection de grand frère qu'il lui portait ; encouragements, conseils presque paternels empreints d'une douce familiarité, y sont mêlés à des comptes rendus de son propre travail où le maître, avec la simplicité et la bonhomie modeste qui le faisaient tant aimer, semble demander conseil à son élève. En 1844, en le félicitant de son mariage, il ajoute :

Le Roux longtemps après celle de Rousseau, fut donnée par lui à l'une de ses tantes et n'est pas sortie de sa famille : elle appartient encore aujourd'hui à M. Louis Levesque.

« Vous préparez sans doute quelque nouveau paysage » pour l'exposition. Je ne doute pas que des progrès s'y » feront sentir, vous êtes dans une bonne voie, nature » et indépendance, voilà la devise. »

Puis, changeant vite de ton : « je travaille comme un enragé ; je termine mon tableau d'Homère que vous connaissez, je crois [1], et un autre effet de soir. »

Ses séjours aux environs de Nantes, sous le toit hospitalier de Le Roux, étaient fréquents, sa visite était attendue par tous avec impatience.

Il avait peint le portrait de son hôte, et en cette curieuse toile qui existe encore, le grand paysagiste, peu habitué à ce genre de travail, avait dépouillé sa manière ordinaire si complètement que, si l'on ne connaissait pas l'histoire de ce tableau, on pourrait douter de son authenticité.

C'était surtout aux bords de la Basse-Loire, dans sa propriété du Pasquiau, près de Paimbœuf, que Le Roux aimait à emmener Corot.

Ils retrouvaient là les rosées abondantes, les ciels nacrés, les aubes roses, les légers voiles de vapeur blanchâtre estompant l'horizon et s'élevant au matin de l'herbe humide, que le plus classique des impressionnistes aimait tant à peindre.

Les marais immenses et les larges prairies basses, coupées çà et là de bouquets d'arbres ou de mares miroitantes, se continuant à l'infini avec les eaux troubles de l'estuaire, sont souvent enveloppées de la vaporeuse et poétique atmosphère qui fait le charme de tant d'œuvres de Corot.

(1) Il s'agit « d'Homère parlant aux bergers » actuellement au musée de Saint-Lô et l'un des chefs-d'œuvre du maître.

Constamment de tels spectacles s'offraient là au pinceau de Le Roux, et plus d'une fois sa sincérité d'observation le força à fixer sur la toile les tableaux de son maître que la nature lui montrait ; mais alors, comme toujours, sa délicatesse, le respect de la personnalité de Corot et de sa propre dignité artistique le retenaient. Certains le trouveront peut-être exagéré ; pour moi je l'admire, ce sentiment exquis et rare qui l'empêcha d'exposer un de ses tableaux parce qu'il ressemblait trop, à son gré, à ceux de son maître, se trouvant rendre la même impression de nature.

Le Roux avait pourtant, lui aussi, pris rang parmi les artistes en vue : reçu au Salon de 1841 avec un *Site du Haut-Poitou* gravé par Marvy et à celui de 1842 avec une *Allée d'ormes* et un *Marais,* dont le journal l'*Artiste* vantait la puissance réaliste, il avait obtenu en 1843 une troisième médaille ; des compositions exposées par lui cette année-là, l'une, une *Mare,* avait été gravée par Marvy, la seconde, une *Prairie*, avait été lithographiée par Français, achetée par l'Etat et envoyée au musée de Besançon. En 1846, il recevait une deuxième médaille pour une *Lande* et un *Paysage du Haut-Poitou*. La *Lande* avait été acquise par M. de Chambure et lithographiée par le graveur Eugène Le Roux ; le paysage du Haut-Poitou, lithographié par Français, était entré dans la collection de M. Paul Casimir-Perrier, l'acheteur de l'*Allée de châtaigniers* de Rousseau, en même temps qu'une *Vue de l'Isle-Adam* de Jules Dupré.

Chaque année, Thoré lui consacrait un passage de ses Salons, et le plaçait près de Troyon, à la suite de Marilhat et de Jules Dupré, tandis que le journal l'*Artiste*, tout en signalant les mêmes affinités, le rapprochait de Français,

dont le talent s'imposait déjà, et du consciencieux Delaberge, mort quelques années plus tôt.

En 1847, l'audace qui naît de l'absolue franchise et de la sûreté de soi s'affirme de plus en plus dans les toiles qu'envoie notre peintre : sa *Forêt du Gâvre* est parée du vert pâle, âpre et uniforme, qui revêt les grands bois aux premiers jours de mai. Les vagues étranges de ses *sables d'Escoublac* blanchissent sous le vent salin tordant les quelques arbres qui, seuls, y poussaient alors, tandis qu'au ciel volent les nuées d'orage et les blancs oiseaux de mer.

Le réalisme du premier tableau étonna ; le second ne fût, au premier abord, pas compris, et le jury le refusa, pour, il est vrai, le recevoir l'année suivante en compagnie d'autres œuvres tout aussi hardies, et accorder à Le Roux une nouvelle 2e médaille.

Le crayon de Marvy avait reproduit dans les journaux d'art « *Les sables d'Escoublac* » et les critiques romantiques, prenant pour un des leurs celui qui n'avait fait que copier la nature avec la sincérité la plus absolue, s'étaient faits les défenseurs de la toile incriminée, reprochant seulement à son auteur la trop grande précision de son pinceau qui, à leurs yeux, ne pouvait être qu'une entrave. La personnalité de Le Roux se détachait ainsi nettement entre les écoles opposées qui luttaient alors si ardemment, et Thoré pouvait dire : « Charles Le » Roux est presque l'opposé de Corot : son exécution est » très habile, très rigoureuse et peut-être trop compli- » quée.... sa passion rustique s'entretient par une vie » habituelle au grand air, aussi conserve-t-il à la nature » ses traits décisifs. »

Le maître et l'élève, que la critique rapprochait ainsi au gré des comparaisons, n'étaient plus que de vieux

amis subissant ensemble louanges ou dédain, et l'admiration que professait Le Roux pour le charmant génie de celui qu'il continuait à appeler son maître ne l'empêchait pas de suivre sa voie propre, conforme à son tempérament et au caractère de ses modèles.

En 1854, Feuillet de Conches, dans son livre sur Léopold Robert, ce peintre peut-être trop dédaigné aujourd'hui et qui, alors, avait son heure de vogue, plaçait au même rang Jules Dupré, Rousseau, Français, Charles Le Roux et Troyon ; About, dans son *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts (1855)*, déclare que « la couleur de M. Charles Le Roux est aussi belle que celle de M. Rousseau, et à moins de frais ». Théophile Gautier *(Les Beaux-Arts en Europe en 1855 — Paris, 1856)* vante son sentiment de couleur et l'originalité puissante que lui donne sa franchise réaliste ; seul, un critique du journal *l'Artiste (1855 — L'Exposition universelle des Beaux-Arts)*, Charles Perrier, détonne en accusant Le Roux de copier les « Côtés inabordables » du « système » de Rousseau, mais il ajoute : (Daubigny) « copie ce peintre (Rousseau) plus maladroitement encore que M. Charles Le Roux. » Placé en telle compagnie, celui-ci pouvait se considérer, à bon droit, comme un maître à son tour.

Une lettre adressée à lui par Corot, en 1856, semble indiquer qu'ils s'offraient mutuellement leurs œuvres :

« Mon cher ami, j'ai reçu votre douce lettre, j'ai reçu » la vue de Rouen ! Ça va sans dire que je vous enverrai » une étude pour faire pendant à votre petit tableau, à » peu près la grandeur. J'ai donné la vue de Rouen à » réparer, elle était dans un drôle d'état. Voudrez vous » m'indiquer la manière de vous faire parvenir l'étude » en question. »

Cette même année, après avoir donné à Le Roux des

renseignements matériels sur le prochain Salon, le grand peintre ajoute en post-scriptum :

« Vous me demandez de vous indiquer, par des traits, » ce que je me propose : voici.... » Et il crayonne quatre esquisses qu'il annote gaîment :

« 1° Soirée ;

» 2° Concert, matinée, tableau revu, corrigé et peut-être diminué ;

» 3° Coucher de soleil ;

» 4° Une nymphe jouant avec un amour vigoureux. »

Les envois de Le Roux au Salon de 1857 avaient été fort remarqués : *l'Erdre pendant l'hiver* et *la Loire au printemps*, tous deux actuellement au musée de Nantes, le second ayant été acheté par l'Etat, en faisaient partie, avec deux vues de marais et un autre site de l'embouchure de la Loire.

Le peintre, père de famille, bourgeois tranquille et notable, maire de la commune où il peignait les plus beaux paysages, le bourg de Corsept, près de Paimbœuf, où se trouvait sa propriété du Pasquiau, réalisait l'idéal aimé, à cette époque, de l'artiste sérieux, rendu indépendant par sa fortune et attaché à son pays par sa situation sociale.

A une époque très éprise de la campagne réelle, mais où réalisme n'était pas synonyme d'amour du vulgaire, de la laideur ou de l'étrangeté, Le Roux peignait la nature sans fard comme aussi sans bassesse, que Pierre Dupont chantait.

Son talent répondait bien à un état d'esprit général, au commencement du second empire, aussi était-il compris et admiré. Les critiques lui reprochaient seulement les nuages trop lourds de nos côtés de l'ouest, qu'ils n'avaient pas vus dans le ciel de Paris, et l'absence de

préoccupations sentimentales qui auraient été tant goûtées alors : souvenirs d'Abélard, des sires de Clisson ou des guerres de Vendée.

C'est l'honneur de Le Roux de n'avoir jamais écouté ces refrains de romances qu'on lui fredonnait et de n'avoir jamais voulu déguiser, en bien comme en mal, la nature réelle.

Il fut récompensé de sa sincérité absolue par l'approbation paternelle et simple de Corot, les éloges d'About, de De Girardot, de Théophile Gautier et d'un de ses compatriotes, alors critique d'art à ses heures, Jules Verne.

Nadar, son photographe ordinaire, comme il disait, allait jusqu'à le traiter, dans un élan d'enthousiasme, de Jupiter de la Loire et d'émule de Ruysdaël.

Je préfère citer ici les lignes que Théophile Gautier lui consacrait dans le journal « *l'Artiste* ». Cet article, aussi élogieux, somme toute, est d'allure plus pondérée et de note très juste ; de plus, il caractérise bien une époque qui aimait plus qu'elle ne connaissait la nature sans apprêts de nos campagnes [1].

« Quoiqu'il soit élève de Corot et maître lui-même, M. Charles Le Roux semble avoir, en dehors de toute imitation, une parenté de tempérament avec Théodore Rousseau. Il voit la nature en coloriste. Son exécution risquée, fougueuse, brutale en apparence, cache beaucoup de finesse et une rare recherche de ton ; il ne s'inquiète pas que le vrai soit vraisemblable et il prend ses sites à des saisons bizarres et sous des incidences singulières. Il ne craint pas de faire couler à pleins bords une rivière dans sa toile et de poser, sans intermédiaire, le

[1] Le Salon de 1857, par Théophile Gautier. — *L'Artiste*, 8e livraison, 25 octobre 1857, page 115.

ciel gris sur l'eau grise ; l'hiver ne l'effraie pas avec ses arbres décharnés et, par les brumes de l'automne, il entre dans les marais comme un chasseur de bécassines, parmi les joncs, les roseaux, les nénuphars et les larges plantes aquatiques glacées de vert de gris et safranées de rouille. Il ne voyage pas, il traduit avec amour les aspects de sa terre natale, de sa chère Bretagne. »

Naïves critiques d'un écrivain qui, malgré son indépendance, n'était pas fort éloigné de considérer comme un peu indécent de peindre la campagne à d'autres moments qu'aux mois classiques des vacances. Comme une telle idée nous semble étrange aujourd'hui et combien devons-savoir gré à Le Roux de ne pas en avoir tenu compte !

Au Pasquiau, le doux et sentimental Corot trouvait parfois alors un nouveau venu, Gustave Doré, grand enfant terrible, à la verve endiablée, dont les gamineries effrayaient les paisibles habitants des environs. Mais le brillant dessinateur, qui brûla toute sa vie du désir d'être un grand peintre, était d'humeur trop indépendante et d'imagination trop ardente et trop vive pour recevoir quelque profit de la société d'un consciencieux comme Le Roux ou exercer sur lui quelque influence. Il serait aussi malaisé de trouver quelque trace des marais de la Basse-Loire dans l'*Enfer du Dante*, qu'il illustrait alors, que de rencontrer des personnages de Rabelais ou des Contes drôlatiques de Balzac dans les paysages de Le Roux.

Malgré les différences de style si remarquables entre ces deux fervents admirateurs de la Nature, c'était la compagnie de Corot que Le Roux préférait.

Le patient observateur d'effets de couleurs et de détails fins et précis qu'était Le Roux admirait sans réserve le naïf abandon et l'amoureuse tendresse de ce doux vieil-

lard, au cœur resté si jeune, qui peignait, disait-il lui-même, comme les oiseaux chantent. Il aimait à le suivre dès l'aurore, avec ses cheveux blancs au vent, sa narine frémissante, ses yeux pétillant de joie sereine, chantonnant à l'air frais du matin sans quitter de ses lèvres souriantes la pipette de terre qu'il fumait lentement, tout heureux, comme il disait, d'aller faire un brin de cour à la belle dame Nature. La profonde divergence entre leur manière de voir et de sentir ne faisait qu'accentuer la sympathie mutuelle de ces deux peintres, qui estimaient par-dessus tout l'indépendance et la personnalité.

C'est ainsi que fut composé sans doute le tableau de Le Roux : *Prairie et Marais de Corsept au mois d'août,* vaste plaine jaunie coupée de mares et de bouquets de saules, avec la Loire à l'horizon, sous un ciel clair où courent de gros nuages blancs. Le paysage terminé, Le Roux pria Corot d'y dessiner des personnages : un pêcheur à la ligne sous un saule, un rameur dans le bateau du premier plan et, près de ce bateau, une femme tenant un enfant au cou et un autre par la main.

C'était un usage assez répandu à cette époque, chez les paysagistes exclusivement attachés à leur art, de faire dessiner les figures de leurs tableaux par un peintre ami. Dans l'œuvre de Le Roux, ce fait s'est représenté souvent : Jeanron, ami de Rousseau et d'Ary Scheffer, avait peint ceux du tableau : *Les sables d'Escoublac ;* Elie Delaunay, compatriote et ami de Le Roux, lui avait dessiné deux moines dans une autre composition et Corot, âgé de 74 ans, peignit encore, sur le tableau exposé par Le Roux en 1870, une femme ramassant des fleurs et de petits personnages.

L'envoi de 1859, où figuraient, outre la toile citée plus haut, plusieurs autres vues des bords de la Loire, valut

à Le Roux, avec un rappel de médaille, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur; l'un des tableaux: *La pêche aux saumons sur la Loire*, fut acquis par la Commission de la Loterie; un autre fut échangé par Le Roux contre un *cerf* de Barye: un troisième figura à une loterie organisée par le duc de Morny; mais Le Roux garda religieusement celui sur lequel Corot avait promené son pinceau.

Celui-ci s'empressa de féliciter l'ami de Nantes de sa croix.

Retenu à son cher Ville-d'Avray par la fatigue d'un voyage en Suisse, où son corps déjà vieux avait trahi l'ardeur toute juvénile qu'il apportait à son art («je ne suis plus, soupire-t-il, un jeune tendron!»), il dit son regret de de ne pouvoir, cette année-là, faire à Le Roux sa visite accoutumée et ajoute :

« Recevez, mon cher chevalier, tous mes compliments pour la récompense que vous avez reçue cette année; n'est-ce pas que ça fait du bien et qu'on se sent disposé à faire de nouveaux efforts et de nouveaux progrès? »

La réponse qu'a dû faire notre peintre sur ce point n'est pas douteuse, et son travail persévérant ne put que devenir plus ardent.

Mais nous entrons dans une période de la vie de l'artiste où il devient fort difficile de suivre l'évolution de son talent: il fut en effet, en 1860, élu député au corps législatif et, pendant tout le temps que durèrent ses fonctions à la Chambre, il n'exposa aucun tableau au Salon.

Non que la peinture fût abandonnée par lui : il travaillait au contraire son art autant que jamais et les tableaux qu'il exposa à la fin de sa vie, postérieurement à cette période, n'ont ni moins de charme ni moins de science

que ceux que nous avons cités plus haut ; leur hardiesse plus grande dénote, au contraire, une formation de l'œil de plus en plus complète, avec une plus grande sûreté de soi qui ne peut provenir que d'études constantes. A la Chambre même, Le Roux ne pouvait se résoudre à quitter trop longtemps ses pinceaux, et le duc de Morny lui avait fait aménager, dans les combles du Palais Bourbon, un petit atelier où il travaillait entre les séances.

Mais il voulait que sa réputation n'eut rien à devoir à sa situation politique ; les succès qu'il n'aurait pas manqué de remporter dans les expositions auraient, à ses yeux, perdu toute valeur par cela seul que son attachement au régime impérial aurait pu faire croire aux malveillants qu'il bénéficiait de la faveur ou tout au moins de la bienveillance des puissants du jour.

Sentiment bien rare à toutes les époques : les artistes, en grands enfants qu'ils sont, ont souvent été pris à l'appât des colifichets de la gloire.

Je ne parle pas de David, ce farouche sans-culotte qui, après avoir épousé toutes les haines jacobines par amour d'une popularité malsaine et basse, devint baron de l'Empire et organisateur des fêtes du sacre de Napoléon Ier : tout son talent ne fera jamais oublier la honte qui s'attache toujours à la basse servilité des affamés d'honneurs.

Mais, en des circonstances bien plus excusables, nombre de peintres français avaient profité en quelque façon de la faveur qu'ils avaient obtenue près du Gouvernement, dont ils s'étaient déclarés les fidèles ; Horace Vernet, rallié pourtant à la Restauration le jour où il était devenu directeur de la Villa-Médicis, avait, en 1830, chanté sa joie de « se sentir sur la tête la cocarde tricolore », qu'il gardait, disait-il, « cachée au fond de son cœur », et ces bruyantes protestations, qui lui valurent

peut-être au musée de Versailles le rôle prépondérant qu'il y joua, furent pour quelque chose dans la popularité et la gloire qu'il acquit sous Louis-Philippe.

Tandis que Le Roux, par délicatesse de conscience, se retirait volontairement dans l'ombre, Barye s'épuisait à sculpter aux guichets du Louvre une statue équestre de Napoléon III, et le grand Carpeaux lui-même, plastronnant à Compiègne dans l'auréole de la gloire officielle, sollicitait, dit-on, de l'Empereur le titre de baron.

La gloire artistique de tous ces hommes, loin d'être diminuée par le fait de s'être peu ou prou étayée sur la politique, n'y gagna que plus d'éclat ; la fierté ombrageuse de Le Roux lui valut l'oubli. Pendant son absence des expositions, Rousseau était nommé président du Jury de l'Exposition universelle en 1866; Corot, en pleine gloire, recevait la croix d'officier; Daubigny, Jules Dupré, atteignaient le plus haut sommet où devait s'élever leur talent ; Paul Huet, attardé dans les traditions romantiques, continuait à recevoir par là-même les éloges des critiques de sa jeunesse, « arrivés » eux aussi, et faisant maintenant autorité. Puis une nouvelle génération s'était élevée, composée de peintres de talent révolutionnaire, comme Courbet, ou, dans un tout autre genre, Manet ; peu compris et par là-même discutés comme Millet ; ou s'imposant d'une façon paisible et progressive comme Rosa Bonheur et Français, pour ne citer que les morts.

La critique avait l'attention tournée d'autre côté et quand Le Roux, n'étant plus député, reparut comme peintre, en 1869, tous avaient perdu l'habitude de son talent et de son nom.

Son émule Troyon, qui avait terminé sa carrière artistique en 1859 et était mort peu d'années après, était entré dans la voie glorieuse qui mène du Luxem-

bourg au Louvre ; Le Roux avait bien reçu, en 1868, la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, mais cette récompense, au lieu de réveiller l'attention sur son talent, n'avait paru, par cela même qu'il n'exposait plus, être accordée qu'au député de Paimbœuf, seul titre que ses scrupules lui laissaient aux yeux du public : sa délicatesse de conscience, tant est grande l'injustice humaine, tournait ainsi à son détriment. Puis, il était maintenant hors-concours au Salon, du fait de sa décoration, ce qui lui enlevait le droit de recevoir une première médaille et, quant à la médaille d'honneur, Corot lui-même, on le sait, ne l'obtint jamais.

Toutes ces raisons, jointes à la mobilité de l'esprit français et à l'indifférence artistique de ses concitoyens, firent que la fin de sa carrière artistique s'écoula sans bruit, dans un calme que ne dérangeaient plus ni blâmes, ni grands éloges, les critiques pensant sans doute avoir tout dit jadis sur une œuvre qu'ils avaient longtemps crue terminée.

Il exposa cependant régulièrement chaque année, de 1869 à 1895, sauf en 1871, 72 et 81. Pour le Salon de 1870, le vieux Corot, resté l'intime ami d'autrefois, peignit sur le tableau de Le Roux, *la Source,* une femme ramassant des fleurs et plusieurs autres personnages. D'autre part notre peintre variait ses sujets et étendait même plus loin que de coutume le cercle de ses recherches. En dehors de ses deux centres d'action ordinaires, le Soullier et le Pasquiau, bocage vendéen et basse Loire, il visitait les côtes bretonnes (Salons de 1875 et 1883), Préfailles (Salon de 1876) ; il emportait même sa palette à Narbonne, chez son ami M. Peyrusse, beau-père d'un de ses fils (Salon de 1883).

Il se passionnait pour des procédés nouveaux dont le

raffinement plaisait à son âme de dilettante. Il aimait à employer pour ses esquisses des panneaux d'acajou qu'il recherchait avec soin ; en laissant apparaître, par endroit, le ton chaud du bois, il obtenait des effets puissants où il faisait revivre toute la magie des couchers de soleil.

Son audace, comme il arrive chez les chercheurs persévérants et consciencieux, dont les qualités se développent par un mouvement lent et sûr, son audace s'était accrue : sans perdre sa science des nuances, des effets délicats, des finesses d'exécution, des détails cherchés et de la complète mise au point, il accuse plus largement ses effets d'ensemble, il fait vibrer ses harmonies d'une façon plus éclatante. Les lumières vives, les teintes chaudes, les effets de ciels d'orage, où roulent des nuages à la Ruysdaël ou à la Constable, sont nombreux dans la partie de son œuvre qui correspond à cette époque ; les fleurs du printemps ou les feuilles rouges de l'automne sont pour lui des sujets dans l'exétion desquels il sait associer la franchise d'impression, qui égale souvent celle des plus modernes pleinairistes, à la savante perfection du travail.

Les deux tableaux de Le Roux qui figurent aujourd'hui au musée du Luxembourg datent l'un de 1874, l'autre de l'année de sa mort, 1895.

Le premier, intitulé *l'Embouchure de la Loire,* nous montre, au milieu de la grande plaine basse qu'il aimait à peindre, une mare avec une barrière et un arbre isolé formant premier plan, puis, au fond, la Loire, dont l'eau trouble miroite sous un ciel d'orage. De gros nuages, en effet, courent dans un ciel clair et s'amassent, poussés par le vent de mer. L'impression menaçante des derniers rayons avant la tempête est là, rendue avec une intensité poignante par le peintre.

Le second, *les Cerisiers en automne*, fait revivre la magie des feuilles écarlates sous le ciel bleu sombre que tient chaud le soleil d'automne, et prêtes à tomber au premier vent du nord. En cette dernière toile, peinte au soir de la vie, Le Roux a fait vibrer les notes de sa palette avec une intensité telle que, au Luxembourg, malgré le puissant voisinage du *Cardinal Lavigerie* de Bonnat, les feuilles de ses cerisiers gardent des éclats de pierres précieuses.

Riche, ne peignant que pour le plaisir de peindre et sans aucun besoin de vendre ses tableaux, il ne voulait pas s'en séparer ; il les aimait comme on aime les vieilles pensées ou les vieux souvenirs, impressions de jeunesse ou idées de l'âge mûr ; il les gardait jalousement près de lui, aimant à les revoir, à les revivre, allais-je dire ; et ils s'accumulaient dans sa demeure de Nantes ou dans sa propriété du Soullier, au grand détriment de sa réputation, ainsi privée de toute publicité.

C'est de 1900 que date, en réalité, la résurrection de la renommée artistique de Le Roux : à cette époque, le peintre était mort déjà depuis cinq ans, et la gloire réserve souvent ses faveurs pour le temps où les artistes ne sont plus là pour en jouir. Le nouveau musée des beaux-arts de Nantes, récemment reconstruit, avait attiré pour son inauguration de nombreux critiques d'art ; les deux paysages de Le Roux, mieux en valeur, réveillèrent vite l'attention sur son nom (1). Puis, Roger Marx organisait, en 1900, au Grand-Palais, l'exposition centennale, où il se donnait pour tâche de réparer les injustices ou

(1) V. *Figaro*, 21 avril 1900. Le nouveau musée de Nantes, par Arsène-Alexandre « Le Roux, un ignoré déjà et un si beau » peintre ! »

les oublis, et de mettre en valeur les tableaux qui auraient dû être célèbres ; il n'eut garde d'oublier Le Roux, et vint chercher à Nantes deux de ses œuvres, *les Cerisiers* et *la Loire*, que la famille du peintre voulut bien lui confier. Les revues et journaux se firent l'écho de l'admiration un peu étonnée du public devant cette victime d'un injuste oubli (1) ; M. Bénédite, voulant combler une lacune dans la série des paysagistes français, accueillit en 1902, au Luxembourg, lors du remaniement des collections, les deux tableaux qu'il avait admirés deux ans auparavant, et la Chronique des Beaux-Arts du 28 février 1903, notant l'entrée des toiles les plus remarquables ainsi mises en lumière, dit à ce propos : « Il fallut y » joindre, avec une mention spéciale, deux admirables » paysages d'un dernier romantique trop oublié, ancien » camarade et compagnon de Rousseau et de Corot, » Charles Le Roux : *l'Embouchure de la Loire* et *les Ce-* » *risiers,* qui montrent que cet inconnu pourra un » jour prendre très dignement sa place près de la col- » lection Thomy-Thiery. » (2)

C'est une gloire, pour les sagaces critiques et amateurs d'art que nous venons de nommer, d'avoir su retrouver, au fond de l'obscurité volontaire où il l'avait plongée avec lui, l'œuvre de Le Roux et de lui avoir rendu sa place près de celle des autres grands paysagistes, ses contemporains et ses émules ; la personnalité de ce grand artiste, très savante, très fine, très consciencieuse et très sincère, pénétrée d'amour pour la nature réelle, trait d'union entre les réalistes romantiques et les plus modernes de

(1) V. *Figaro*, 1er mai 1900. L'exposition centennale, par Arsène-Alexandre « Le Roux, un grand paysagiste un peu oublié. »

(2) Article signé R. M. (Roger Marx).

leurs successeurs, où se reflète la poésie, la grandeur, le charme de toute une région de la France, manquait dans la série de nos peintres du XIXe siècle, et nous sommes convaincus nous aussi que, par la force même des choses, Le Roux entrera bientôt au Louvre, où l'attendent déjà presque tous ses compagnons, plus vite favorisés. Les talents modestes et sincères comme le sien ont beau se faire oublier de leur vivant, il se trouve toujours tôt ou tard, les faits que nous venons de citer le montrent, des hommes de goût pour les remettre à leur vraie place.

G. FERRONNIÈRE.



Paroisses et cures de Montaigu (Bas-Poitou) et les religieuses Fontevristes de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur à Montaigu, par M. le Dr Mignen (analyse par G. Ferronnière).

Les travaux que je suis chargé d'analyser émanent d'un homme trop compétent pour que je me permette de les juger ; il serait malséant qu'un profane comme moi vienne critiquer ou même apprécier en détail les deux excellentes monographies dont M. le Dr Mignen a fait hommage à notre Société. Le seul jugement que mon ignorance en cette matière d'archéologie et d'érudition me permette de porter sur eux, sera celui-ci : je regrette très vivement que ces deux ouvrages n'aient pas été présentés, avant leur publication, au concours de la Société Académique : non seulement ils auraient remporté, sans nul doute, la plus haute récompense attribuée aux auteurs de monographies communales, mais encore ils auraient servi de modèles aux écrivains pleins de bonne volonté sans doute, mais trop souvent novices, pour ne pas dire plus, qui présentent leurs œuvres à notre jugement.

Ce n'est d'ailleurs, fort heureusement, qu'un début, et M. le Dr Mignen promet, dans son introduction, de publier d'autres monographies sur le même sujet.

Je crois exprimer l'avis de tous mes collègues en lui disant que nous serons heureux et fiers, s'il veut bien se plier à notre antique et vénérable règlement, de les récompenser, et, si nos ressources nous le permettent, de les insérer dans notre bulletin.

Il est impossible d'analyser un ouvrage de ce genre, véritable répertoire de documents de toutes sortes ; je me contenterai d'en donner la table, puis, d'après l'avis de ceux de mes collègues plus aptes que moi à juger de tels travaux, de mentionner quelques améliorations de détail qu'il est possible d'apporter à l'arrangement matériel des documents, afin que ceux qui prennent part à nos concours annuels puissent se servir désormais de ces quelques indications comme d'un modèle et comprendre nettement ce que doit être une bonne monographie historique.

Dans la brochure intitulée : *Paroisses et cures de Montaigu (bas-Poitou)*, l'auteur commence par énumérer avec tous les détails possibles, dans son avant-propos, les sources manuscrites ou imprimées auxquelles il a puisé : archives paroissiales, registres de décès de l'hôpital, registres de l'état civil, manuscrits de Dugast-Matifeux, etc. Il serait toutefois à désirer que ces diverses sources, ainsi que les ouvrages imprimés auxquels l'auteur a puisé, fassent l'objet d'une table bibliographique classée par ordre alphabétique ou par ordre de dates, et placée au commencement ou à la fin du volume, procédé qui facilite les recherches.

Puis M. le Dr Mignen, en quelques mots rapides, résume l'histoire de Montaigu et donne le plan de l'ensemble du travail, dont cette brochure n'est qu'un chapitre.

Alors seulement il entre dans le vif du sujet et épuise méthodiquement, pour l'histoire de chaque paroisse, les documents de quelque importance.

La Paroisse : origine et histoire, population, étendue, ressources, familles importantes y ayant habité ou y

ayant eu des biens ; extraits intéressants pour l'histoire ou les mœurs locales des registres paroissiaux.

L'Eglise : sa construction, son histoire, sa description, le baptême de ses cloches, etc.

Les confréries.

Les cimetières ; les pierres tombales de l'église.

La cure : ses revenus ; les fondations affectées à l'église ; la liste des curés et vicaires avec leurs actes les plus importants.

Il passe ainsi en revue chacune des paroisses qui existaient jadis à Montaigu :

1° Saint-Jean-Baptiste, la seule qui existe encore aujourd'hui ;

2° Notre-Dame, supprimée dès la fin du XVIe siècle ;

3° Saint-Jacques, la plus ancienne, de laquelle dépendait le château avant la fondation de la collégiale Saint-Maurice, la seule à laquelle le doyen de Montaigu avait droit de présentation, tandis que l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes, successeur des abbés de Durinnum, exerçait ce droit pour les trois autres ;

4° Enfin Saint-Nicolas, la plus petite, supprimée en 1789 comme la précédente.

Le tout est écrit en grande partie avec des documents originaux reproduits aussi complètement que possible ; ceux qui, à cause de leur longueur, n'ont pas pu trouver place dans le texte, sont rejetés à la fin du volume sous forme de pièces justificatives.

Dans la deuxième brochure, *Les religieuses Fontevristes de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur à Montaigu (Bas-Poitou)*, l'auteur donne avec autant d'ordre et de méthode l'histoire du couvent de religieuses bénédictines fondé à Montaigu en 1626, uni à l'ordre de Fontevrault en 1643, puis fermé en 1792, avec la liste des prieures,

des pères confesseurs, les faits principaux concernant chaque religieuse, les achats, procès, inventaires relatifs à la communauté ou au pensionnat qui y était annexé.

Outre de nombreuses pièces justificatives, l'auteur a ajouté, excellente amélioration, un plan du couvent et une liste alphabétique des noms propres cités.

Comme je le disais en commençant, l'auteur annonce que ces deux mémoires ne sont que des parties détachées du travail qu'il prépare.

Il lui reste à étudier l'ancien hôpital et le prieuré de Saint-Jacques, la collégiale Saint-Maurice, enfin l'histoire de la baronnie puis marquisat de Montaigu et de son château.

J'espère même qu'il y joindra la monographie du centre voisin, si intéressant, de Saint-Georges de Montaigu, emplacement d'une abbaye fondée, dit la légende, par Saint-Martin de Vertou à Durinnum, lieu qui a été, très probablement, avant l'invasion normande, la véritable métropole de Montaigu.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. PICART

Président de la Société Académique de la Loire-Inférieure

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a un siècle et demi l'Académie de Dijon mettait au concours la question suivante : « le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ? »

Jean-Jacques Rousseau remporta le prix de l'Académie, mais en prenant parti contre les sciences et les arts. Rousseau étonna ses contemporains, et parut émettre un paradoxe ; mais comme cela arrive souvent, il ne faisait que rajeunir une vieille formule quelque peu tombée dans l'oubli. Le roi Salomon se plaignait déjà de son temps qu'on fît trop de livres et que cette continuelle inquiétude de l'esprit affaiblît le corps. Platon, dans le *Phédon*, n'est pas tendre non plus pour le progrès ou l'abus des sciences et des arts. Les Romains ont parlé de même, et un de leurs historiens loue les Scythes qu'il oppose aux Grecs, les uns vertueux dans leur

ignorance, les autres vicieux avec toute leur science. Et chez nous, Montaigne, qui doutait un peu de tout, n'a pas manqué de douter aussi de l'utilité des sciences et des lettres.

Que veut dire cette longue tradition de doute contre la science ? Cela ne veut pas dire que la science est mauvaise; non, cela veut dire simplement qu'une nation tout entière n'a pas besoin de faire sa rhétorique, et que si elle la fait, elle n'en sera pas pour cela plus forte ou plus sage.

En étudiant les nouveaux courants auxquels obéissent les peuples au commencement de ce siècle, la Société Académique de Nantes pourrait à son tour mettre au concours cette question.

L'action intense est-elle une cause de bonheur et de prospérité pour les nations et pour les individus ? Et doit-on orienter l'éducation dans ce sens ?

Depuis quelque temps, nous viennent avec fracas, de l'autre côté de l'Atlantique, des discours, des écrits, des livres, qui tous préconisent l'action. Il faut agir ! Ils sont là un certain nombre d'apôtres, de prédicants, de virtuoses et de professeurs d'énergie qui, saisis d'une sorte de frénésie, crient ce vocable à tous les échos.

Là, comme pour la question posée par l'Académie de Dijon, nous assistons à la réapparition d'une vieille doctrine et d'une vieille controverse.

Bien avant le Président des Etat-Unis, bien avant les milliardaires américains, cette maxime a été proclamée à mainte reprise par nos écrivains et nos philosophes.

Voltaire lui-même, qui ne se piquait cependant pas d'une philosophie bien transcendante, écrivait :

« Le but de la vie humaine, c'est l'action, » et, dans un autre passage :

III

> Le travail est souvent le père du plaisir —
> Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

Jean-Jacques Rousseau, dans son *Emile*, agitait la même question et concluait de cette façon pittoresque :

« Vivre, ce n'est pas respirer, c'est agir : tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance. »

Agir, c'est bientôt dit : mais agir comment, agir où ? Et d'ailleurs qu'est ce que agir ? Beaucoup ont considéré l'action comme synonyme de mouvement, et alors nous assistons depuis quelques années à des tournois physiques de toute sorte. La gymnastique poussée à ses dernières limites, le cyclisme, qui arrive à des vitesses extraordinaires, l'automobilisme qui emporte le touriste comme le vent, et lui fait parcourir la France avec des vitesses de train express, lui ôtant la faculté de voir, et le déposant au bout du voyage, (quand il ne s'est pas cassé le cou en route) comme un sauvage, sorti des forêts, couvert de peaux de bête et de poussière.

> Ils vont, ils vont, sans voir les vallées ombreuses,
> Ni les blondes moissons, ni les coteaux fleuris,
> Ils vont penchés et noirs, dans un grand nuage gris,
> Vertigineusement, sur les routes poudreuses.

C'est encore la course pédestre qui pousse les concurrents fanatiques sur la route de Paris à Bordeaux et les fait marcher jour et nuit pour décrocher la timbale. Une nouvelle maladie s'est déclarée sur la génération nouvelle :

> Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

C'est la folie de la vitesse. A peine installé dans un wagon, on voudrait être arrivé. Les roues de la locomotive ne tournent jamais assez vite ; on rêve de chemins de

fer électriques qui doubleront la vitesse actuelle : on va en 5 jours 1/2 du Havre à New-York : on voudrait y aller en 3 jours.

5 heures 1/2 pour franchir la distance de Nantes à Paris, c'est trop. Il faut ne plus mettre que 3 heures, et nous verrons peut-être cela dans un avenir pas très éloigné.

Pour les Américains, qui ont lancé le mot et préconisé l'action avec grand tapage, agir, c'est dominer, sans guère se soucier des voies et moyens, c'est devenir un puissant de la terre par la richesse acquise dans les affaires. Les affaires, Business, tout est là pour le milliardaire transatlantique !

Là bas, le Dieu dollar règne en souverain maître. Ce mot dollar revient sans cesse dans toutes les conversations, dans tous les journaux. Tout s'évalue en chiffres, et un homme ne vaut que par le nombre de dollars qu'il possède. Il faut agir pour gagner des dollars. Il faut agir pour montrer à la vieille Europe que l'empire du monde appartiendra à bref délai aux Etats-Unis, c'est-à-dire à un pays où cette vieille Europe, tant décriée, envoie chaque année près d'un million de ses enfants ; de sorte que, en réalité, c'est l'Europe qui peuple les Etats-Unis, et qui implante sur ce grand territoire un curieux amalgame de toutes les races et de toutes les énergies.

Il y a encore cette action très particulière que les mondains ont cultivée de tout temps, action qui serait mieux nommée agitation. Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, nous en trace un amusant croquis.

« Ces agités, dit-il, fatiguent plus les portes des maisons
» à coups de marteau que les vents et les tempêtes. Si
» l'on allait examiner la liste de tous les portiers, on y
» trouverait chaque jour leur nom estropié de mille

» manières en caractères suisses : ils passent leur vie à
» la suite d'un enterrement, dans les compliments de
» condoléances, ou dans des félicitations de mariage. Un
» d'eux mourut l'autre jour, de lassitude, et on mit cette
» épitaphe sur son tombeau : C'est ici que repose celui
» qui ne s'est jamais reposé. »

Sports frénétiques, tourbillons d'affaires enfiévrées, agitation et courses continuelles, ce n'est point là la véritable action ; ce que l'on doit surtout enseigner à la génération nouvelle, c'est celle que l'on peut considérer comme la résultante d'une volonté ferme, réfléchie, qui marche posément, fermement, vers un but bien déterminé.

L'être chez qui le vouloir reste faible ou abdique ne devient qu'un être incapable et souvent inutile : tous ceux que la vie de lutte effraie sont brisés par la vie : ils ne comptent plus. Celui, au contraire, qui sait vouloir devient un caractère et fait sa trouée dans le monde. La civilisation contemporaine a une tendance trop prononcée à étouffer la personnalité au profit de la collectivité : c'est à maintenir la vie propre et intense de l'être pensant que nous devons tendre sans cependant tomber dans le système du philosophe allemand Nietzsche, qui arrive à nous proposer comme type de l'avenir un « surhomme » d'une impitoyable cruauté à force d'égoïsme et de culture du moi.

Savoir vouloir, savoir ce que l'on veut, le but que l'on désire atteindre, ne point se rendre esclave des mots, des préjugés, des formules toutes faites, c'est la grande science de la vie, c'est la véritable action. Chacun de nous devrait avoir pour devise ces deux vers de Brizeux :

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
Dans la vie où le sort a voulu t'appeler.

Partout l'homme a voulu l'amélioration de son sort, et de sa volonté seule dépend le progrès. Si jamais pouvait prévaloir dans ce monde cette philosophie allemande qui essaie de démontrer l'impuissance de la faculté de vouloir, la marche de la civilisation serait arrêtée.

Le meilleur système d'éducation sera toujours celui qui pourra atteindre ce résultat : la culture rationnelle de la volonté. Il a toujours été la préoccupation constante des législateurs et des philosophes, à commencer par Lycurgue et Platon, qui les premiers ont formulé des règles précises d'éducation.

Il a même été beaucoup question de Platon et d'Aristote dans ces derniers temps, surtout dans une grande assemblée politique. Je crois qu'on faisait entre deux époques une comparaison manquant complètement de justesse.

La cité grecque antique était en somme une petite ville avec un territoire peu étendu. Le territoire d'Athènes n'était pas aussi grand que notre département et Athènes n'était peuplé que parce qu'il y avait beaucoup d'esclaves. Aussi Platon peut-il à son gré édifier son célèbre système d'éducation dans ce petit milieu d'hommes, n'ayant d'autre but que la guerre et la politique, et passant leur vie sur la place publique. Il prend l'enfant à sa naissance, et l'élève dans un bercail administré par l'Etat. Mais qu'on ne l'oublie pas, Platon est un aristocrate ; il ne s'occupe que des futurs guerriers et des futurs magistrats, et point du tout des artisans.

Les deux classes privilégiées reçoivent jusqu'à 20 ans une éducation complète, où la musique et la gymnastique jouent un grand rôle, et sans doute, j'étonnerai quelques personnes, en disant que Platon voulait que cette éduca-

tion fût commune aux deux sexes ; on voit que la question du féminisme ne date pas d'hier. A 20 ans, ces jeunes gens d'élite sont admis à étudier la philosophie et cela pendant 10 ans, et ce n'est qu'au bout de ce temps que Platon consent à les lancer dans le monde.

En résumé, Platon a rêvé une théocratie de philosophes et de mandarins, et ce n'est point chez lui qu'il faut chercher un modèle à suivre. D'ailleurs, malgré l'approbation d'Aristote, le système platonicien resta toujours le rêve d'un esprit chimérique et Rome, notamment, y fut toujours rebelle. Polybe nous raconte son étonnement de ne point voir d'écoles publiques à Rome : l'éducation, en effet, y fut longtemps donnée dans la famille, et c'est un des traits par où les mœurs romaines diffèrent le plus profondément de celles des Grecs. Au point de vue du résultat, le système Romain vaut bien le système platonicien, qui devait faire plus de rhéteurs que d'hommes d'action.

Ce n'est cependant pas sans effort qu'on est arrivé aux méthodes actuelles, qui sont encore loin d'être parfaites, il faut bien le reconnaître, mais qui sont un progrès notable sur ce qui se pratiquait, il n'y a pas encore très longtemps.

Ecoutez le bon Rollin nous décrivant son système d'éducation, dans son *Traité des Etudes* :

« Nous étions debout à 4 heures et ayant prié Dieu
» nous allions à 5 heures aux études, nos gros livres sous
» le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main.
» Nous écoutions toutes les lectures jusqu'à 10 heures
» sonnées, sans intermissions, puis venions dîner, après
» avoir en hâte conféré une demi-heure sur ce que nous
» avions écrit des lectures. Après dîner, nous lisions par
» forme de jeu Sophocle, ou Aristophane, ou Euripide.

» A une heure, aux études; à cinq, au logis, à répéter » et voir dans nos livres les passages allégués jusqu'après » six. Puis nous soupions et lisions en grec et en latin. »

Voilà certes une journée bien remplie et un système qui pouvait faire d'excellents hellénistes, mais qui armait peu l'écolier pour les luttes futures. Aujourd'hui une poussée irrésistible entraîne le monde vers des idées nouvelles. Le jeune homme ne peut rester étranger aux faits qui se déroulent sous ses yeux, aux problèmes qui s'agitent autour de lui, que ce soit dans le domaine de la science, de la morale ou de l'industrie.

Il faut le préparer à la vie active, à la lutte quotidienne, lui répéter sans cesse qu'un diplôme ou un parchemin, obtenu devant une faculté, souvent à grand'peine, n'est pas un sûr garant de succès dans les combats qu'il aura à soutenir, lui enseigner le lent et courageux effort de chaque jour, l'habituer même à un travail manuel, qui pourra plus tard lui être utile, et lui apprend à comprendre les formes les plus humbles du travail. Il faut qu'il entre avec la belle ardeur de la jeunesse dans ce pays un peu lassé, un peu endormi peut-être, par des rhéteurs qui ne croient pas et des philosophes qui ne croient plus, mais toujours avide néanmoins de saines et neuves paroles et toujours anxieux d'une plus étincelante aurore.

Il faut aussi qu'ils sachent bien, ceux qui vont nous succéder dans cette arène où tant de forces sont en jeu, tant de compétitions en présence, que la vie en somme est bonne, vaut la peine d'être vécue et récompense ceux qui veulent. « J'aime la vie, disait Montaigne, » et la cultive telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer. »

Et Musset.....

Qu'il est doux d'être au monde et quel bien que la vie !

La lutte pour l'existence, suivant une expression très en honneur, ce n'est que la lutte pour le bonheur. Car le bonheur, c'est la grande aspiration de l'humanité, et nous pouvons nous demander avec Lamartine

Si tout l'art d'être heureux n'est pas tout l'art de vivre.

Le désir et la poursuite du bonheur constituent la substance de notre être. Sans eux, notre existence n'a plus de but, ni de prix. Nous l'avons peut-être un peu compliqué, ce désir ; mais c'est à chacun de nous à savoir lui donner des limites et à comprendre que le bonheur dépend moins des choses extérieures que de nous-mêmes. Et comme le disait déjà un vieux poète latin : Chacun par son propre caractère se fait sa fortune. S'il y a des pierres, beaucoup de pierres sur la route, il y aussi des sentiers fleuris où pousse l'aubépine, des vergers où le ruisseau clair arrose des arbres chargés de fruits. Il y a, dans les moindres recoins de la vie assez de jouissances cachées pour que l'homme en puisse tirer du bonheur.

Sans vouloir faire de la théorie des compensations un dogme infaillible, j'estime qu'il y a beaucoup de vérité dans ce système. Voltaire le résumait dans ces deux vers :

Partout d'un Dieu clément la bonté tutélaire
Attache à nos besoins un plaisir salutaire.

« On ne peut guère douter, dit encore Buffon, que tout être sentant n'ait en général plus de plaisir que de douleur ; car tout ce qui est convenable à sa nature, tout ce qui peut contribuer à sa conservation, tout ce qui soutient son existence est plaisir. Tout ce qui tend au contraire à sa destruction est douleur. Ce n'est donc que, par le plaisir qu'un être sentant peut continuer d'exister. »

On ne saurait mieux dire ; mais il faut ajouter que par

une imperfection de notre nature, nous sommes tentés de n'apprécier du bonheur que la privation. Dans le bilan de nos joies et de nos plaisirs, nous omettons volontiers toute une certaine catégorie, telle que la santé, le libre exercice des facultés de l'esprit, le plaisir de respirer, de se mouvoir, d'agir, de penser. Et pourquoi ne pas citer aussi les plaisirs d'une table, fût-elle très frugale, de la conversation, du repos, du sommeil, qui reviennent tous les jours ! J'avoue pour ma part que je n'aspire pas à cet âge futur, annoncé par certains personnages très savants, où l'homme, débarrassé ou privé d'une partie de ses organes que nous considérons, à tort, à ce qu'il paraît, comme essentiels, se nourrira de pilules fabriquées très scientifiquement, où les quantités d'azote, de carbone, d'oxigène seront dosées d'une façon mathématique.

Je ne vois dans cette perspective qu'un côté consolant : c'est que l'homme, réduit à un nombre d'organes minimum et n'absorbant plus de microbes, grâce à un régime sévère, deviendra si vieux qu'il finira par aspirer au repos, et que rassasié de jours, la fin de sa vie terrestre sera pour lui une suprême et dernière jouissance.

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Cela me rappelle l'anecdote racontée par Brillat-Savarin ; il donnait à une tante âgée de 93 ans, et qui déclinait lentement, un verre de bon vieux vin : merci, lui dit-elle, après avoir bu ; si jamais tu arrives à mon âge, tu verras que la mort devient un besoin, tout comme le sommeil.

Ce n'est pas seulement d'un cœur viril, mais c'est encore avec gaîté, que les jeunes doivent aborder la vie, sans cette âpreté anglo-saxonne, qui frise la barbarie,

sans ce pessimisme allemand qui a menacé un instant de gâter notre jeunesse. Pessimisme de façade d'ailleurs, car son plus illustre représentant, Schopenhauer, était un fort bon vivant, aimant la bière et les honneurs, la flatterie et même les femmes pour lesquelles il n'a pas assez de sarcasmes dans tous ses écrits et qui redoutait fort de quitter cette vallée de larmes. Qu'ils se souviennent que la gaîté est un vieil apanage de notre race que signalait déjà l'antique historien grec Strabon : Nous pouvons être fiers du tableau qu'il a tracé de nos ancêtres, tableau qui n'a guère changé depuis 2,000 ans. « Par la ruse, dit Strabon, on en vient aisément à bout ; on les attire au combat quand on veut, où l'on veut ; peu importent les motifs, ils sont toujours prêts : forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime. »

A cette fougue, se mêlent un enjouement sans fin, une gaîté que rien ne dissipe, une causticité que rien n'arrête. Cette heureuse disposition d'une bonne humeur toujours en éveil est le ressort qui anime toute cette race. Un bon mot la console, un bon conte lui fait oublier. De nos jours, Musset, lui-même, le poète pessimiste, s'écrie :

Gaîté, génie heureux qui fut jadis le nôtre,
Rire, dont on riait d'un bout du monde à l'autre,
Esprit de nos aïeux qui te réjouissais
Dans l'éternel bon sens, lequel est né français.

On organise de tous côtés des comités, des ligues en faveur de beaucoup de choses, et cela est très utile. Je voudrais qu'on fondât aussi une société qui prendrait pour titre : *Société de bonne humeur et de confiance dans l'avenir* et dont nous ferions tous partie.

Avec la volonté, avec la gaîté, je crois donc qu'on a de grandes chances de réussir dans la lutte. Je ne vous proposerai pas comme méthode à suivre la solution lancée avec beaucoup de fracas par un milliardaire américain, qui n'est d'ailleurs qu'un Ecossais revenu vivre de ses rentes dans son pays natal. Il est assez piquant de voir un milliardaire proclamer la nécessité de débuter dans la vie par être pauvre. Encore n'a-t-il pas le mérite d'émettre une idée nouvelle. Deux mille ans avant lui, Aristophane faisait l'éloge de la pauvreté, et en passant par Lafontaine, plus près de nous, une femme célèbre, Delphine Gay, proclamait l'utilité de la vache enragée : « O tendres mères, disait-elle, ne supprimez jamais de l'ordinaire de vos enfants ce mets généreux qui donne la force et le courage, ce plat merveilleux qui change les ingénus en Ulysses et les poltrons en Achilles, cette ambroisie amère qui fait les demi-Dieux, cet aliment suprême dont se nourrissent dès l'enfance les grands industriels, les grands génies, « la vache enragée. » Pour tout dire, Delphine Gay n'avait pas d'enfants.

Sans aller aussi loin que le poète, mettant ces vers dans la bouche d'un bachelier :

> Je dois, pour mon malheur, aux bontés de ma mère
> Une éducation dont je ne sais que faire,

je ne vois pas bien nos fils commençant la vie par nettoyer les bureaux du patron en attendant une occasion favorable pour révéler leur intelligence ou leur aptitude aux affaires, car ce qui est difficile dans la bataille de la vie, ce n'est pas seulement de devenir capable de rendre des services, c'est de trouver l'occasion d'en rendre.

Il y a ce que nous appelons, faute de mieux, la veine ; la veine qui nous fait gagner le gros lot avec un seul

billet. Et, en ce qui concerne la théorie du milliardaire américain, ce qui peut être vrai dans un pays très neuf ne l'est plus dans notre vieille Europe, portant le poids d'une antique civilisation, dans un pays où tout est ordonné, hiérarchisé, trop, beaucoup trop peut-être. Je sais bien que j'ai entendu dire autrefois, de certains millionnaires : Il est venu à Paris en sabots. Mais la chose, je crois, devient de plus en plus rare. Et puis que faire de tant de millions ? L'embarras de ces immenses richesses doit être très réel. Heureusement que, pour mon compte personnel, je n'ai pas à m'en préoccuper. J'aime mieux redire les beaux vers de Lafontaine, que je trouve si vrais :

> Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
> Ces deux divinités n'accordent à nos vœux
> Que des biens peu certains, qu'un plaisir peu tranquille.
> Des soucis dévorants, c'est l'éternel asile.

Et, chose bizarre, ces milliardaires qui font le procès même à l'école primaire, prétendant que l'enfance y perd des années précieuses et qu'il n'est jamais trop tôt pour mettre l'outil gagne-pain entre les mains de l'enfant, ces mêmes milliardaires, dis-je, après avoir fait leur colossale fortune, n'ont rien de plus pressé, par une singulière contradiction, que de couvrir leur pays d'écoles et d'universités largement dotées. C'est qu'ils comprennent sur le tard qu'un peuple ne vit pas seulement d'action physique ou d'énergie industrielle, qu'il faut à une nation comme à l'individu un but plus noble et plus élevé pour que la vie ait une signification. La glorification exagérée de l'action tend à ne rester que la glorification de la seule force brutale et conduirait de nouveau les nations à l'état barbare, les peuples à redevenir féroces et sans scrupules

dans leurs appétits de conquêtes et dans leur mépris des faibles.

Je sais bien que la vie est la vie, en définitive, et que, pour qu'elle trouve son compte en ce monde, c'est-à-dire le vivre et le couvert et un peu de joie et de bonheur, il faut bien qu'elle travaille ; mais, pendant qu'elle travaille ou après qu'elle a travaillé, il faut bien aussi que l'âme, à son tour, ait son compte, car l'âme fait partie de la vie comme le corps, son compagnon de chambrée. Or, l'âme a besoin de pensée. Que dis-je l'âme? le corps aussi.

Qu'est-ce donc que le travail, même le plus matériel, sinon une idée transformée en outil et un outil dirigé par l'intelligence.

Tout homme, sans doute, n'a pas toujours, dans ce monde, le temps de penser par lui-même, mais il suffit qu'un certain nombre d'hommes pense au-dessus de lui pour que le rayon de l'intelligence tombe sur le front de chacun et donne à la nation un patrimoine commun d'idées qui fait vibrer les âmes à l'unisson. C'est pourquoi la littérature et la science, expressions de la pensée, grandissent une nation.

Tous les grands changements dans la vie des hommes ont commencé dans leur pensée. Un grand fait littéraire, et j'entends par là tout mouvement de la pensée, prépare ou accompagne toujours chez un peuple quelque grand développement de sa destinée.

Qui a pétri la nation juive d'un limon plus dur que le diamant, si ce n'est Moïse? Qui a dissipé la prodigieuse nuée de barbares devant l'épée de la Grèce, si ce n'est le génie d'Homère donnant à ses diverses républiques l'unité de l'Iliade.

Le jour où Rome eut une littérature, elle apprit à régner.

Ce sont les idées qui remuent le monde. Et, pour prendre un exemple dans notre histoire contemporaine, est-ce que cette énorme poussée industrielle du XIX[e] siècle ne date pas de l'Ecole Saint-Simonienne, qui essayait de réunir et de concilier le travail de l'esprit et le labeur manuel et secouait tant d'idées sur le monde qu'elle léguait un siècle de fécondité et d'arguments aux nombreux systèmes qui tentaient de lui succéder.

J'ai souvent entendu demander : à quoi bon les Académies de province? Je réponds : ce sont des foyers, pas toujours très ardents, j'en conviens, où s'entretient le feu sacré de l'amour des belles lettres et des recherches scientifiques : un peuple n'est pas complet sans les arts, comme une terre n'est pas belle sans les fleurs. Les guerriers, les marchands, les avocats, les fonctionnaires, les riches, les ouvriers ne forment pas à eux seuls une nation civilisée. On reconnaît une nation civilisée au nombre d'hommes qui s'y consacrent au culte de l'idéal, au culte de la science, au culte des arts, de la poésie, de l'éloquence. Il est bon que, dans chaque ville, se rencontre un cercle d'hommes où se conserve ce culte de l'esprit. On prêche assez haut et assez fort la doctrine de l'énergie à outrance, la conquête du dollar, pour qu'il y ait aussi quelques coins où l'on glorifie la pensée sans laquelle l'action n'est rien. C'est dans ce milieu que l'on rencontre ces hommes qu'on appelle quelquefois des originaux. Ils se tiennent en dehors de toute coterie politique ou mondaine ; ils collectionnent les antiquités, les plantes ou les minéraux, les livres ou les tableaux. Ils connaissent à fond les histoires locales et lisent de vieux bouquins. Malgré des bibliothèques publiques assez incomplètes, ils préparent avec une assiduité et un plaisir constants, pendant des années, des ouvrages d'archéologie ou d'histoire, des

traductions, des pensées, des souvenirs, qui ne sont pas sans mérite.

L'œuvre fût-elle médiocre, elle a créé et entretenu dans un esprit une sorte de vie personnelle et supérieure aux soucis du bien-être matériel : aux misérables compétitions, elle a substitué une préoccupation désintéressée et relativement élevée. Ce sont ces hommes modestes qui conservent l'autonomie intellectuelle de la province et qui en défendent l'absorption par le grand dévorant qui est Paris.

Chacun d'eux peut faire sienne cette devise d'un sage de la Grèce : « Je vieillis apprenant chaque jour bien des » choses. »

Et maintenant, s'il fallait répondre à la question que je posais en commençant : L'action intense est-elle une cause de bonheur, et faut-il orienter l'éducation dans ce sens ? Vous pressentez sans peine le sens de ma réponse : Je répondrais que l'action est utile, est nécessaire à la vie, à la gaîté, à la santé, mais il ne faut point que la génération qui va nous remplacer puisse croire que c'est un talisman et une panacée universels. Il faut qu'elle sache bien que la force du corps n'est pas un signe certain de la fermeté de l'âme et que l'énergie physique n'est rien sans l'énergie intellectuelle.

Quoi qu'on dise, la pensée reste toujours la forme la plus haute de l'énergie.

La force peut quelquefois primer le droit, mais elle ne primera jamais l'idée et l'intelligence. Le philosophe, le savant, qui remuent des idées qui vont bouleverser le monde, l'artiste qui, par ses œuvres, émeut l'âme des foules, sont des actifs plus puissants que tant d'hommes dits d'action, qui ne font que tourner en rond comme

l'écureuil. Le succès appartient à la volonté et non à l'agitation.

Agir pour le plaisir d'agir est une méthode peu sûre. C'est de l'idée que doit sortir l'action : l'action n'est qu'un moule à la pensée.

Dans tout ce que nous faisons, dans tout ce que nous entreprenons, réservons donc toujours la première place à l'idée ; agir, c'est bien ; penser, c'est mieux.

Tout en admirant, comme il convient, les merveilles réalisées par l'industrie, les conquêtes faites sur la matière, gardons-nous de trop sacrifier le côté intellectuel au côté pratique et au côté sportif, et défions-nous de cette glorification exagérée de l'action, de l'énergie, qui conduit fatalement à l'égoïsme, à l'écrasement du faible, aussi bien chez les individus que chez les peuples. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour en avoir la preuve trop certaine.

Laissez-moi finir par une réminiscence classique. Les Grecs, en guise d'adieu, se disaient les uns aux autres : Soyez heureux, et les Romains : Portez-vous bien. Après vous avoir entretenu, un peu longuement peut-être, mais suivant le mot de Voltaire, je n'ai pas eu le temps d'être court, après vous avoir entretenu, dis-je, de l'action unie à la gaîté et à la santé, les deux seuls biens vraiment désirables, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, en terminant, de reprendre ces deux antiques formules, et de vous adresser ce double vœu : Gaîté et Santé ; c'est-à-dire bonheur.

RAPPORT

SUR

la Vie et les Travaux

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

de Nantes et de la Loire-Inférieure

pendant l'année 1903

PAR

LE Bon GAËTAN DE WISMES

Secrétaire Général

MESDAMES, MESSIEURS,

« La vieillesse, dit-on, est naturellement un peu conteuse. » Il n'est donc pas surprenant que la Société Académique, entrée depuis tantôt cinq ans dans le collège vénérable des centenaires nantaises, convoque à date fixe sa famille et ses nombreux amis en un magnifique salon d'emprunt : là, par l'organe de son Secrétaire Général, elle rappelle aux uns, elle raconte aux autres les peines et les joies, les distractions et les études qui, depuis sa dernière réception annuelle, ont marqué le cours de sa vie publique et privée.

Cette mission m'est dévolue ce soir. Laissez-moi réclamer votre bienveillance la plus large. Entre le captivant discours de notre distingué Président et le rapport de la Commission des Prix, attendu avec une légitime impatience, ma situation n'a rien d'enviable. Ne comprenant que trop vos sentiments, d'avance je m'excuse de la longueur forcée de mon compte rendu et je vous remercie, du fond du cœur, de votre courtoise résignation.

*
* *

Le 12 décembre 1902, en la vaste salle, brillamment éclairée, de M. Turcaud, se pressait un auditoire nombreux, élégant et sympathique, ami du beau langage et des choses de l'esprit ; sur l'estrade, plusieurs notabilités, entre autres M. Sarradin, le maire remarquable et si justement populaire de notre grande cité, rehaussaient de leur aimable présence l'éclat de la soirée.

La séance s'ouvrit par un de ces discours dont notre ancien Président, le docteur Guillou, a l'apanage. Médecin, il traita d'un sujet médical, et de cela je ne saurais le louer assez. Il détailla, en un langage attique, sa façon de voir sur un des problèmes les plus angoissants soulevés par la science contemporaine, problème qui ressort parallèlement de la psychologie et de la physiologie.

De l'hérédité, tel était le titre, court et net, de cette thèse passionnante, dont je vous demande la permission de remettre la trame sous vos yeux.

« Un enfant vient de naître.... Que sera-t-il ?.... Qui.... s'aidant de toutes les connaissances dont s'enorgueillit la médecine la plus cultivée.... voudrait se hasarder à tirer cet horoscope ? — Et cependant l'héré-

dité nous apporte tous les éléments de l'insoluble problème. Elle ne nous permet pas de rien prédire ; mais plus tard elle expliquera par le menu ce qu'elle n'avait pu prévoir.... Et elle est une science, et elle est une loi ! C'est la science redoutable, mais encore incertaine... C'est la loi, aujourd'hui d'ombre profonde, et demain de lumière intense....

» L'homme, comme le chêne, ne produit pas : il se reproduit.... Tout ce qu'il a fait de bien, dans l'anoblissement ou la déchéance, il l'offre à l'hérédité. Et l'hérédité le lui prend ou le lui laisse et modèle son nouvel être sur le créateur actuel ou sur l'un de ses ancètres depuis longtemps mort....

« Tous les caractères de l'organisation physique des parents ne se trouvent pas servilement transmis aux enfants. Mille causes mystérieuses..... font dévier en apparence les lois héréditaires. »

L'orateur appuie cette sage réserve d'exemples typiques où la nature se joue à plaisir de la prétendue fatalité. Puis il envisage la question sous une face dramatique.

» Jusqu'ici l'hérédité nous amusait. Déjà elle nous inquiète. Cette infirmité de tel de nos ancètres.... pourrait donc aussi nous saisir ? Peut-être. Je dis peut-être, parce que la chose est possible, mais n'est pas nécessaire.... Il en est dans la famille névropathique comme dans la famille arthritique, tous sont névropathes, ou tous sont arthritiques, mais chacun l'est à sa manière... Toute folie n'est pas héréditaire.... C'est une erreur de conclure d'une manière absolue de la mentalité des parents à la mentalité des enfants.... Tant d'autres causes peuvent déterminer ces maladies ou ces états, que l'hérédité mentale ne saurait être irrévocablement

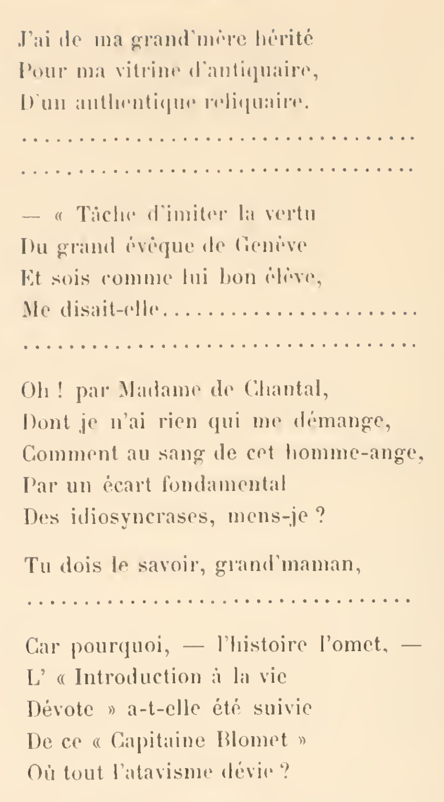
invoquée dès qu'on les rencontre. . . Le système nerveux, qui régit tout, réagit à tout. . . . Sain, il peut être vicié ; vicié, il peut être assaini. »

Tels sont les passages substantiels de ce discours impressionnant où l'orateur, avec une prudence avisée, semble, après avoir affirmé sa thèse, admettre sans trop regimber une myriade d'hypothèses contraires. Du reste, si l'hérédité est une science et une loi, elle est, comme l'a si bien dit le docteur Guillou « une science incertaine, une loi d'ombre profonde. » Il croit, à vrai dire, qu'elle sera demain « une loi de lumière intense. » Il est permis d'en douter, en vertu même des cas nombreux énumérés par lui où les prévisions les plus plausibles sont radicalement mises en défaut.

L'orateur avoue que l'hérédité est très souvent un atavisme extrêmement lointain : or sait-on, par exemple, ce qu'un enfant né en 1900 compte d'ancêtres directs sous le règne de Louis XII, en prenant pour base la moyenne admise de trois générations par siècle : le joli chiffre de 4.096 ! . . . . . Il n'a que l'embarras du choix pour hériter, dans son corps et dans son âme, des qualités et des défauts les plus variés.

Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis la soirée du 12 décembre quand la veine plaça sous mes yeux une poésie intitulée *Atavisme,* tirée d'un recueil, LA LYRE BRISÉE, publié récemment par Emile Bergerat. Voici les strophes les plus piquantes de cette satire, dédiée à sa fille par l'humoristique Caliban :

Par les femmes, oh ! crois-le bien,
Je descends de François de Sales ;
Des lignes un peu transversales
M'unissent à l'homme de bien
Dont les dévotes sont vassales.



J'ai de ma grand'mère hérité
Pour ma vitrine d'antiquaire,
D'un authentique reliquaire.
....
....

— « Tâche d'imiter la vertu
Du grand évêque de Genève
Et sois comme lui bon élève,
Me disait-elle.......................
....

Oh ! par Madame de Chantal,
Dont je n'ai rien qui me démange,
Comment au sang de cet homme-ange,
Par un écart fondamental
Des idiosyncrases, mens-je ?

Tu dois le savoir, grand'maman,
....

Car pourquoi, — l'histoire l'omet, —
L' « Introduction à la vie
Dévote » a-t-elle été suivie
De ce « Capitaine Blomet »
Où tout l'atavisme dévie ?

Que l'hérédité soit une mine presque inépuisable pour les auteurs de feuilletons mélodramatiques et pour les ciseleurs raffinés de romans sociaux, sans oublier les fournisseurs habituels de l'Ambigu et autres scènes du même calibre, je n'en disconviens pas. Que l'hérédité offre aux avocats d'assises un moyen commode de travestir en pauvres êtres irresponsables d'immondes chenapans, cela me comble d'aise. Mais que l'hérédité soit « la loi aujourd'hui d'ombre profonde et demain de lumière intense », il me semble difficile de l'admettre.

L'hérédité possède encore une autre vertu, celle d'offrir à des hommes d'esprit l'occasion de causer avec agrément

sur un thème à surprises et de récréer de leurs aperçus pittoresques un auditoire d'élite. Le docteur Guillou en est une preuve manifeste et nous lui demeurerons reconnaissants de l'heure charmante qu'il nous fit passer.

Le docteur Hugé, notre sympathique Secrétaire Général, dans un compte rendu très complet, où la valeur de chacun et de chaque œuvre fut mise en lumière, narra les incidents de notre vie sociale et analysa nos divers travaux.

Le terrible rapport sur le concours des prix fut débité par votre serviteur ; à l'instar de ses prédécesseurs, il remplit sans crainte sa rude mission, quitte à recevoir du *genus irritabile vatum* plus de missives au vinaigre que de lettres à la rose.

Des artistes aussi remarquables que désintéressés encadrèrent ces trois discours de mélodies délicieuses. La voix prenante de Mme Corin et l'organe généreux de M. Corin enchantèrent nos oreilles, qui furent également ravies par le timbre caressant de M. Bourrillon. Notre jeune compatriote, M. Arcouet, 1er prix de piano du Conservatoire de Paris, souleva des bravos enthousiastes. Qu'ils soient remerciés de leur précieux concours ainsi que l'habile accompagnateur M. Morin !

Peu après ce gala, la Société Académique procéda aux élections traditionnelles : elles ne laissèrent rien à désirer.

M. Picart, qui, au sortir de l'Ecole Polytechnique, fut placé dans le Génie Maritime et fournit une brillante carrière, a pris sa retraite avec le titre d'ingénieur en chef et la rosette de la Légion d'Honneur. Mais pour ce laborieux *retraite* n'est pas synonyme de *repos*. Aussi avons-nous pensé qu'en dépit de nombreuses occupations ce collègue hors pair devait occuper le fauteuil pré-

sidentiel. M. Picart a eu la bonté d'accepter : son assiduité aux séances, la gaieté et le charme de ses entretiens ont pleinement justifié ce choix heureux.

Le savant jurisconsulte, l'élégant orateur qu'est M. Alexandre Vincent, dont beaucoup d'entre vous se rappellent les rapports savoureux quand il fut Secrétaire de notre Compagnie, était naturellement désigné pour le poste d'attente de Vice-Président : cela nous promet pour 1904 un discours présidentiel qui fera le maximum.

M. Georges Ferronnière, en l'âme de qui la science pure et l'art idéal font le meilleur ménage, voulut bien ne pas refuser le grade modeste de Secrétaire-Adjoint : la réputation de bon aloi du jeune professeur des Facultés Catholiques d'Angers me dispense de m'étendre sur son compte.

Suivant l'antique usage, le rapporteur qui absorbe en ce moment votre attention fut promu Secrétaire-Général ; et l'on maintint, pour la plus grande prospérité de la Société, dans les postes qu'ils occupent avec un zèle infatigable, M. Delteil, Trésorier, M. Viard, Bibliothécaire, M. Fink, Bibliothécaire-Adjoint, et M. Mailcailloz, ce parfait Secrétaire Perpétuel, très renseigné sur nos traditions, toujours à l'affût des événements qui touchent de près ou de loin à notre Compagnie et donnant avec une imperturbable bonne grâce de sages avis aux collègues qui le consultent sur des cas épineux.

L'impitoyable créancière de l'humanité, qui n'accepte jamais de concordat, est venue trop souvent frapper à notre porte. Six de nos collègues ont rendu leur âme à Dieu. Mais je suis fier, pour le bon renom de la Société Académique, de constater que la mémoire des chers disparus fut évoquée de la plus touchante façon.

Cet hommage posthume facilite singulièrement ma pénible tâche.

Du Dr Raingeard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, ancien Président de la Société Académique, un portrait aux tons chauds fut brossé par le docteur Poisson, l'éminent chirurgien. Notre regretté collègue montait chaque jour à notre salon de lecture, parcourait les journaux, puis causait à voix basse avec son voisin, « rendait bientôt la conversation générale et son humour, son esprit quelque peu paradoxal, son ironie jamais bien méchante étaient une des joies de la maison ». Bien que passionné pour son art, le docteur Raingeard s'intéressait à une foule d'autres choses « entre autres, à la situation sociale du médecin, aux mœurs médicales suivant les temps, aux transformations de notre profession.... Il pensait que, pour remplir son rôle, le médecin a besoin d'autorité morale.... Très matinal, il suffisait à tout ; d'une santé chétive, il faisait un gros et incessant labeur ; très énergique, il ne ménageait pas ses forces quand il s'agissait de son devoir, et sa résistance étonna ses collègues quand, en qualité de médecin-major, il dirigea au camp de Conlie une importante ambulance.... Saluons très bas sa mémoire, elle est digne de tous les respects. »

Une autre belle physionomie du monde médical nantais, M. le docteur Bonamy, a disparu cette année ; le docteur Chevallier a rappelé en termes émouvants ce que fut son ancien et vénéré professeur : « Issu, dit-il, d'une des plus anciennes familles de notre ville, Bonamy, en embrassant la profession médicale, perpétuait une déjà très lointaine tradition...... Il vient d'être reçu docteur quand la France est envahie. Il part aussitôt et, pendant toute la néfaste campagne, il accomplit avec la

plus généreuse ardeur son double devoir patriotique et professionnel. La guerre terminée, il revient à Nantes .... Modeste à l'excès, il n'a pas de plus vif souci que de se dissimuler toujours dans la foule. Mais la Providence va parfois le chercher là pour le porter, bien malgré lui, au premier rang. En 1884, le choléra le trouve aux baraquements de l'hospice Saint-Jacques..... il y fait plus que son devoir..... Le fléau vaincu, on refuse à Bonamy la croix si bien méritée, mais cette injustice le laisse sans amertume, car il sait voir plus haut que les récompenses humaines..... Il meurt avant l'âge, emporté par une affection dont, pendant trente ans, il a cherché à guérir les autres..... Un jour, la Société Académique a désiré ajouter à son antique renom en mettant à sa tête le docteur Bonamy. Vous vous souvenez de notre déception profonde quand il refusa..... Qu'il me soit permis d'ajouter que nous devrons le considérer comme un de nos modèles; sa vie offre, en effet, un magnifique exemple de cette dignité et de cet honneur particulier, indispensables pour maintenir autour des professions élevées une atmosphère de respect et de considération. »

La mort s'est acharnée, en 1903, avec une rage inouïe sur ceux qui luttent avec tant d'abnégation pour lui arracher ses victimes ou, du moins, pour retarder l'heure de l'échéance fatale. La belle carrière de M. le docteur Chachereau a été racontée, avec cœur et talent, par trois de ses plus distingués collègues de la Société Académique, les docteurs Joüon, Poisson et Guillou. Mais il est de mon devoir de dire ici quelques mots de cet homme dont la disparition laisse des regrets unanimes. Ancien chimiste des Douanes et élève de Grignon, M. Chachereau aborda sur le tard l'étude de la médecine. Pourvu

du grade de docteur, il s'adonna avec passion aux études de l'hygiène et en particulier de la préservation de la tuberculose. Grâce à un généreux bienfaiteur, il réalisa une partie de son rêve et créa le dispensaire antituberculeux, œuvre philanthropique à laquelle il se consacra avec un dévouement et un désintéressement hors ligne. Directeur du Bureau central d'hygiène, il contribua beaucoup, en cette qualité, aux réformes les plus récentes entreprises dans ce fécond domaine : amélioration des logements des pauvres, création de restaurants de tempérance, etc. Tenace, énergique, charitable, M. le docteur Chachereau est parti pour un monde meilleur, entouré de l'estime générale et laissant à ses compatriotes le souvenir d'un chercheur infatigable et d'un savant utile.

Notre sympathique et laborieux collègue, M. Félix Libaudière, a pieusement déposé une couronne sur le cercueil de M. Victor Cossé. J'emprunte ses lignes principales à cette oraison funèbre et je les complète à l'aide de la *Bio-bibliographie bretonne,* de M. de Kerviler. Fils et frère de raffineur, lui-même raffineur de sucre candi depuis 1855, notre concitoyen avait toujours tenu son importante maison à la hauteur du progrès et montrait une grande sollicitude pour ses ouvriers. Membre de la Chambre de Commerce de Nantes en 1883, il sut, durant plusieurs années, y faire apprécier la droiture de son caractère et son expérience des affaires. Membre du Comité départemental de l'Exposition Universelle de 1889, médaillé à cette Exposition ainsi qu'à celles de Moscou, Chicago, Bordeaux, choisi souvent comme délégué pour soutenir nos intérêts commerciaux devant les commissions parlementaires, M. Victor Cossé fut, à la grande joie de tous, nommé chevalier de la Légion

d'Honneur en 1897. Ami des arts, il encouragea et soutint le sculpteur Charles Le Bourg, notre célèbre compatriote, dans ses essais de fonte à la cire perdue. Il appartenait à la Société Académique depuis 1889. M. Cossé rendait le dernier soupir le 27 juin 1903, à l'âge de 71 ans, laissant un nom honoré dans notre grande cité industrielle et une mémoire vénérée parmi les pauvres.

C'est encore M. Libaudière qui a bien voulu buriner en quelques touches la figure attachante de M. Fraye, membre de la Société Académique depuis 1893. Contrarié par la volonté paternelle dans ses aspirations enthousiastes vers la médecine, il eut la ténacité d'occuper les menus loisirs arrachés aux affaires par l'assistance à des cours médicaux, uniquement pour l'amour de l'art ou plutôt, et ce qui vaut mieux, pour l'amour des pauvres. « Son grand esprit de charité, lisons-nous dans sa notice, ses sentiments de compassion pour les malheureux lui firent souvent oublier la prudence que l'absence de tout diplôme l'obligeait de tenir. » M. Fraye se livra aussi au culte des belles-lettres et composa de nombreuses poésies inspirées par le même esprit de charité. « Ne cherchant ni les éloges, ni les éclats d'une vaine gloire, il se refusa à publier ses œuvres, et si parfois il sortit de cette réserve, ce fut pour en appliquer le produit à des œuvres de bienfaisance. »

A notre cher Président fut dévolu l'honneur mélancolique de dire, en excellents termes, ce que fut l'un de nos collègues les plus récents, arraché en pleine vie à sa famille, à ses amis, à sa chère ville de Nantes où il était si joyeux d'être revenu. Henri Chéguillaume, né le 20 juin 1860, entra à l'Ecole Polytechnique en 1879. Sorti l'un des premiers de cette institution d'élite, il fut tour à tour ingénieur ordinaire à Espalion, Alençon, Angers

et enfin, en 1894, à Nantes « où les études pour l'amélioration de la Loire prenaient corps et demandaient le concours d'ingénieurs expérimentés..... Durant son séjour à Alençon, dit M. Picart, notre collègue, fouillant les archives et les bureaux, découvrit que Perronet avait servi dans cette ville de 1737 à 1747. Le nom de Perronet est cher au corps des Ponts et Chaussées. Aussi Chéguillaume, qui était un chercheur et un passionné de l'histoire du passé, se mit à l'œuvre pour retrouver les travaux faits par Perronet à Alençon, et le résultat de ses études fut résumé dans un livre publié en 1891 sous ce titre : *Les fonctionnaires de province au XVIIIe siècle. Perronet, ingénieur de la généralité d'Alençon*.... Outre ses études spéciales, notre collègue aimait fouiller dans le passé. Les vieilles chroniques nantaises n'avaient pas de secrets pour lui, et chaque jour il amassait des matériaux en vue d'œuvres diverses que la mort ne lui a pas permis même d'ébaucher. Il se plaisait aux recherches archéologiques et littéraires. » Permettez-moi de rappeler qu'Henri Chéguillaume s'était fait un devoir d'appartenir à tous les cénacles intellectuels de la région, aux « Bibliophiles Bretons ». à la « Société archéologique de Nantes », à la « Société Académique », etc., etc. Cela ne suffisait pas encore à la noble ardeur de cet esprit si vigoureusement organisé : quelques mois à peine avant sa disparition, je recevais de lui une lettre où il me demandait s'il serait possible de fonder à Nantes une société d'amateurs d'*ex-libris*.

Henri Chéguillaume était issu d'une vieille race nantaise dont beaucoup de membres occupèrent une place distinguée dans le commerce, l'industrie, la politique et les sciences. Comme l'a dit à merveille notre cher Président : « C'était, en même temps qu'un esprit très fin, une nature des plus

droites, un cœur bienveillant. Il laisse à ses enfants le plus bel héritage, la mémoire respectée d'un homme de bien. »

Au cours de sa dissertation sur l'hérédité, le docteur Guillou disait : « Passant rapidement sur la terre, l'homme extrait de sa substance ce qui est immortel ; et, vaincu de la vie, vainqueur de la mort, fils du passé, père de l'avenir, il s'éteint après avoir rallumé son âme sur un autre flambeau. » Telle est la règle impérieuse dont les collectivités sont tributaires comme les individus : une association qui ne recrute pas sans cesse de nouveaux adeptes ne tarde pas à disparaître.

Grâce à Dieu, la Société Académique est un arbre à la sève assez vigoureuse pour voir ses feuilles mortes remplacées par de printanières frondaisons. Si jamais la fantaisie lui venait de se créer un blason, elle aurait le droit de s'attribuer la devise fameuse : *Uno avulso, non deficit alter.*

Ayant éprouvé le chagrin de pleurer six collègues accomplis, notre bonheur fut grand d'ouvrir largement notre porte à des concitoyens tels que M. le docteur Bossis, au nom si estimé dans notre ville, M. Claude Liancour, arbitre de commerce recherché, savant professeur de droit, conférencier disert, M. Marcel Soullard, fils de l'émérite numismate nantais, avocat convaincu, dont le jeune talent est déjà apprécié au barreau.

Souhaitons que, de temps à autre, ces nouveaux confrères parviennent à distraire quelques heures de leurs devoirs professionnels et nous apportent des études d'histoire, de science, d'art ou de littérature.

Enfin j'ai le plaisir de signaler la promotion au grade d'Officier de l'Instruction publique de notre aimable collègue, M. Dortel.

*
* *

Il me reste à vous entretenir de nos travaux.

Je parlerai d'abord des comptes rendus d'ouvrages, si commodes pour ceux, — la presque unanimité, — qui ne trouvent même pas le temps de les parcourir.

Notre zélé Président a pris la peine, avec sa haute compétence, d'analyser deux savantes brochures de M. Georges Moreau, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines. La première, qui porte pour titre : *Etude industrielle des gîtes métallifères,* date de 1894. L'auteur parle d'abord de la classification des gîtes, de leur formation, de l'action de l'eau, des minerais ; puis il traite d'une question plus originale, à savoir le côté économique d'un gîte, appelé par lui *Coefficient de prospérité d'une mine.* « C'est l'étude de ce coefficient, note avec malice M. Picart, que les actionnaires des mines devraient posséder à fond. Malheureusement il n'en est pas ainsi. » L'autre ouvrage est intitulé : *Les moteurs à explosion.* Après un certain développement des théories mécaniques de la chaleur, M. Moreau expose fort bien les influences qui modifient le rendement. L'explosion produite, il faut transmettre l'effort ; l'auteur examine à fond cette transmission. Un chapitre intéressant traite du dérapage et du fringalage, causes si fréquentes d'accidents. Les organes multiples des moteurs, les divers combustibles employés sont aussi étudiés avec sagacité par M. Moreau, dont la brochure sera achetée avec fruit par les constructeurs d'automobiles.

Grâce à la passion infatigable pour le travail et à la science bénédictine de M. Paul de Berthou, ancien élève de l'Ecole des Chartes, Secrétaire Général de la « Société

archéologique de la Loire-Inférieure », la « Société des Bibliophiles Bretons » a publié dernièrement, en deux volumes in-4° formant ensemble près de 500 pages, l'*Itinéraire de Bretagne en 1636,* de Dubuisson-Aubenay. C'est de cet ouvrage, fort remarquable et si utile, que le docteur Guillou a donné un compte rendu chaleureux. Il rappelle d'abord les phases principales de la carrière mouvementée de Dubuisson-Aubenay: riche d'une instruction solide, il voyagea presque sans trêve, et ses déplacements répétés lui devinrent des raisons et des moyens d'études. Jean d'Estampes-Valençay, nommé en 1636 commissaire particulier du Roi aux Etats de Bretagne, prit Dubuisson à titre de gentilhomme d'escorte ; comme le délégué de Sa Majesté était chargé de visiter la province, son compagnon en profita pour voir et noter tout ce qui peut y offrir de l'intérêt. Presque toutes les localités importantes de la Bretagne furent inventoriées par le *globe-trotter* de 1636. « L'œuvre du commentateur, dit M. Guillou, est considérable et témoigne d'une science prodigieuse. Il suit Dubuisson pas à pas ; il l'explique, le complète, le rectifie et souvent le continue..... C'est au crible de la plus saine et de la plus admirablement documentée des critiques que sont passées, par M. de Berthou, toutes les affirmations et réflexions de Dubuisson-Aubenay. »

Notre inspiré et très cher collègue, M. Dominique Caillé, dont la muse, au vif regret de tous, n'a point, cette année, évoqué en vers sonores quelque figure amie ou quelque trait du vieux temps, a signalé à notre attention la brochure élégante due à M. Deverin : *L'Hôtel de Ville au Château de Nantes.* Depuis une date fort lointaine, rappelle M. Caillé, nos concitoyens entendent résonner à leurs oreilles, comme un refrain plaintif et monotone, des projets de restauration du vieux Château

et de réédification de la Mairie ; mais voici que M. Deverin donne corps à ces pâles velléités en présentant à nos regards éblouis, — tel un magicien, — des images ravissantes où le mur hideux par lequel on remplaça la tour des Espagnols détruite lors de la funeste explosion de 1800 est supplanté à miracle par un hôtel de ville du XVe siècle, somptueux et léger, soudé avec adresse aux parties anciennes du Château et formant un ensemble de lignes des plus séduisants. « C'est joli, dit notre collègue, c'est chatoyant comme l'un de ces palais que l'Arioste, peu fortuné, imaginait dans ses poèmes, disant à l'un de ses admirateurs « qu'il est plus aisé de rassembler des mots que des pierres. » Réflexion très sage et que notre ville saignée à blanc méditera peut-être..... Toutefois, il serait regrettable que le projet de M. Deverin s'en allât rejoindre celui du « Panthéon Breton. » Regrettable ou non, je crains fort qu'il n'en soit ainsi.

M. le docteur Mignen, l'archéologue vendéen renommé, a bien voulu offrir à notre bibliothèque deux ouvrages fort instructifs sortis récemment de sa plume : *Paroisses et cures de Montaigu (Bas-Poitou)* et *Histoire des Religieuses Fontevristes de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur, à Montaigu.* « Leur lecture, dit M. Ferronnière, chargé de nous révéler ce qu'il faut en penser, donne l'impression de travaux très précis. Ce sont des pages d'histoire traitées d'une façon vraiment scientifique. Il est très regrettable, ajoute notre collègue, que M. le docteur Mignen n'ait pas présenté ces ouvrages au concours de la Société Académique ; non seulement ils auraient obtenu, j'en suis sûr, la plus haute récompense, mais encore ils auraient pu servir de modèles pour les auteurs dépourvus d'expérience et parfois de savoir qui nous

envoient des monographies locales. » Cette remarque de M. Ferronnière est d'une justesse indiscutable et, pour renforcer son dire, il rappelle le cadre parfait des *Paroisses et cures de Montaigu*. « L'auteur, ajoute-t-il, annonce que la publication de ces deux mémoires sera suivie par d'autres, se rapportant à l'histoire de la baronnie et du marquisat de Montaigu, de son château, de l'hôpital et du prieuré de Saint-Jacques, de la collégiale Saint-Maurice, etc. ; l'ensemble formera ainsi une histoire complète de la vieille ville poitevine. »

Comme rapporteur de la Commission des Prix en 1902, votre serviteur avait exalté le talent superbe du poète anonyme de *La menace de l'ange ;* ce fut dès lors pour lui agréable devoir de signaler les plus belles pages d'un recueil offert peu après par M. Emile Langlade, en guise de remerciement de la médaille de vermeil qui lui avait été conférée avec la plus impartiale unanimité. De cet ouvrage, intitulé *Les Propylées,* je citerai quelques passages : c'est par ses vers, non par l'opinion d'un critique, que l'on juge équitablement de l'inspiration d'un poète.

Écoutez ce sonnet farouche où M. Langlade décerne une éclatante couronne à ceux qui tombent *pro aris et focis :*

SOIR DE BATAILLE

Ils ont vingt ans, ceux-là, du cœur, de la fierté.
La mort n'est rien pour eux, et, vivantes murailles,
Ils s'offrent, sans trembler, au baiser des mitrailles,
Ils vont..... et devant eux c'est l'immortalité.

Enfin, le souffle ardent et rude des batailles
S'apaise, au jour tombant, sur le sol dévasté,
Où l'ombre lente monte étalant ses grisailles,
Comme un suaire obscur de la fatalité.

Et la terre fumante, où des masses informes
S'estompent des couleurs vagues des uniformes,
Reprend au chant des nuits son calme insouciant.

Alors l'éternité s'entr'ouvre et, solennelle,
La Patrie apparaît, éployant sa grande aile,
Et cueille des lauriers dans le sillon sanglant.

Une pièce des *Propylées* permet de classer M. Langlade au rang des bons poètes de l'avenir. Cette longue série de comptes rendus se terminera au mieux par la lecture de courts extraits de l'*Ode au siècle naissant :*

. . . .

L'homme a besoin, vois-tu, d'ignorer et d'attendre.
Tout croule. Le passé, le présent sont en cendre ;
Mais il garde une foi profonde au lendemain.

. . . .

Ah ! que des siècles morts la route douloureuse
Te fasse au moins penser à l'œuvre généreuse
Qui doit éclore sous tes pas.

. . . .

L'autre entraîne au cercueil toute notre jeunesse ;
Il emporte, en moisson, la joie et la tristesse,
Et les doux souvenirs de nos berceaux d'enfants ;
Il a pris sur nos fronts les baisers de nos mères ;
Et toi, sur nos regrets et nos larmes amères,
Toi, tu te lèves triomphant !

. . . .

C'est qu'au-dessus des temps et des âges funèbres
Tu surgis comme un bloc de feu dans les ténèbres
Et que tu contiens : tout l'espoir.

. . . .

Passe comme le Christ à travers Samarie,
Rends à l'un le courage, à l'autre une patrie,
Aux peuples grands la liberté.

. . . .

Sois donc ce que tu veux, joie ou douleur du monde,
Tu contiens, malgré tout, dans ton âme profonde,
Tout le poème de l'amour.

Les nécrologies et les comptes rendus des principaux ouvrages reçus ont occupé une partie de nos séances; mais le meilleur de notre temps a été pris par l'agréable audition d'études originales et variées. C'est à l'analyse de ces travaux que je consacrerai la fin de mon rapport.

M. Delteil, notre très prudent trésorier, se souvenant de ses lointaines pérégrinations, veut pousser nos jeunes concitoyens à chercher loin de la métropole des situations avantageuses et indépendantes. Il a rédigé dans ce but fort louable quelques pages instructives qui, sous ce titre modeste : *Aperçu sur l'enseignement colonial,* révèlent aux profanes avec clarté et abondance de renseignements l'état actuel de notre empire d'outre-mer et les moyens pratiques d'en tirer profit.

« Il n'y a pas plus de dix ans qu'on s'occupe sérieusement en France des colonies, dit notre collègue; auparavant on y était indifférent et même hostile. La raison en est simple. En effet, après avoir eu, il y a deux siècles, un domaine colonial des plus florissants... nous avons vu nos plus belles colonies disparaître à la suite de guerres maritimes malheureuses ou de révoltes... Il a fallu les efforts de deux générations pour refaire peu à peu notre empire colonial et l'amener au point où il est arrivé aujourd'hui. Tous les gouvernements que nous avons eus depuis un siècle ont apporté leur pierre pour construire ce nouvel édifice... Aujourd'hui nos colonies forment un ensemble de 55 millions d'âmes; elles ont une superficie de 9 millions 1/2 de kilomètres carrés et représentent un chiffre d'importation et d'expor-

tation de 1 milliard 396 millions, dont 906 millions pour le commerce avec la France... Nous devons être assez sages pour savoir nous déclarer satisfaits... La France s'occupe maintenant de doter ses nouvelles possessions d'un outillage propre à en assurer la colonisation et l'exploitation... Nos colonies sont donc prêtes à recevoir des colons ou à nous donner de légitimes profits. »

M. Delteil reproduit la piquante boutade de Bismarck : « Il y a trois sortes de peuples colonisateurs : les Anglais qui ont des colonies et des colons ; les Français qui ont des colonies et pas de colons ; les Allemands qui ont des colons sans colonies. »

Le puissant tudesque, observe notre collègue, semblait ignorer la différence notable qui existe entre les *colonies de peuplement* et les *colonies d'exploitation :* les premières, où les hommes de race blanche peuvent s'acclimater et se livrer aux mêmes travaux qu'en Europe et où la population autochtone est assez peu dense pour permettre aux immigrants de faire la nique au malthusianisme ; les secondes, au climat dangereux et à la population très nombreuse ; pour ces dernières, qui composent en grande majorité notre domaine d'outre-mer, il suffit de les administrer et de les exploiter ; d'ailleurs il y a place là pour des banquiers, commerçants, médecins, avocats, ingénieurs, ouvriers de plus d'un genre.

Etant donnée la vaste étendue de notre empire colonial, 7 à 8.000 Français pourraient hardiment s'y rendre chaque année et s'y faire une situation. Or, il n'en est rien. Pourquoi ? Parce que jusqu'à ces derniers temps les renseignements pratiques et une éducation *ad hoc* ont radicalement fait défaut. Mais depuis quelques années cette lacune se comble. M. Delteil énumère les groupes

parlementaires, les associations privées et les journaux qui se sont créés pour développer l'expansion coloniale. Il nous parle surtout de ce qui se passe à Nantes où, grâce à la Chambre de Commerce, au Conseil municipal et à Messieurs Durand-Gasselin, Sarradin, Merlant et Ménier, une *Section Coloniale,* dépendant de l'Ecole supérieure de commerce, offrira désormais à la bonne volonté des jeunes gens aventureux le moyen de s'établir hors de la métropole et d'y réussir suivant leurs aptitudes et leurs ressources. Outre les cours les plus importants de l'Ecole supérieure de commerce que les élèves de la Section sont appelés à suivre, il existe à leur usage particulier un cours d'histoire du commerce et de la colonisation ; — un cours de géographie coloniale ; — un cours d'économie et de législation coloniales ; — un cours d'hygiène, climatologie et épidémiologie coloniales ; — un cours d'agriculture et de produits coloniaux, complété le mieux du monde par un musée commercial, des serres, un champ d'expériences et une bibliothèque.

« Les jeunes gens qui auront été soumis pendant deux années à un semblable enseignement, dit M. Delteil, ne seront certainement point aptes à faire de suite des colons, mais ils seront *préparés* à en faire.... Il y a de grandes chances pour que les sujets formés dans nos écoles et qui voudront s'expatrier rencontrent un concours puissant et obtiennent même quelques bourses de voyage afin de se placer convenablement ou de faciliter leurs débuts. »

L'étude si profondément pensée de notre expérimenté collègue était vraiment à sa place dans la plus ancienne association intellectuelle de cette vieille cité nantaise qui entretint des relations séculaires avec nos plus belles colonies et s'en trouva fort bien.

Du domaine pratique mais terre à terre de la colonisation, nous allons bondir, comme enlevés par un coup de baguette de la Fée Caprice, dans l'éther limpide où se rencontrent les âmes douces qui épanchent leurs inspirations en cadences rythmiques. Mlle Eva Jouan nous adressa quelques Poésies dont vous entendrez avec plaisir de trop brèves citations.

Voici une jolie aquarelle où, en quelques coups de pinceau, sont évoquées les joies pures d'un ménage uni et sans aucune ambition :

SUR UN BALCON

Leur nid est près du toit où jase l'hirondelle ;
Elle effleure souvent du fin bout de son aile
Le bel enfant au front si pur.
. . . .

Et sur ce haut balcon enguirlandé de roses
Se répètent le soir les mêmes douces choses :
Baisers, rires frais, chants d'oiseaux !.....
Ils s'aiment ! Leur bonheur tient dans l'étroit espace.
. . . .

Sous cette affection qui toujours l'environne,
L'enfant croît, belle fleur que le printemps couronne
De sa grâce et de sa beauté.
Il est l'espoir béni, la sainte et douce ivresse,
Il est le rayon d'or qui réchauffe, caresse
Et remplit tout de sa gaîté.

Dans sa pièce de haute allure : *Les trois dons*, Mlle Jouan peint à merveille l'âme du poète qui, désabusé de la Jeunesse et de l'Amour, accepte les seules consolations de la Muse :

Et moi, la Muse, ô mon poète !
Voudras-tu me chasser aussi ?
Je veux de ton âme inquiète
Enlever le moindre souci.

J'aurai pour toi des douceurs telles
Que tu pourras, comme jadis,
T'envoler de toutes tes ailes
Vers des rêves de paradis.

— Oui, je te suivrai, consolante
Des pauvres cœurs souvent meurtris,
Et verrai ma peine brûlante
Se perdre dans tes lacs fleuris.

Charles-Marie-Guillaume Le Roux, né à Nantes le 25 avril 1814, a tracé un sillon glorieux dans l'École du paysage au XIXe siècle. Elève de Corot, il débuta au Salon de 1834 et, sauf une interruption de quelques années prises par la politique, il ne cessa jamais, durant sa longue existence, de brosser des marines et des sous bois où s'affirme un talent probe et vigoureux et une connaissance approfondie de la nature.

Deux œuvres de ce grand artiste viennent d'entrer au Luxembourg. Cette consécration posthume a déterminé M. Ferronnière à retracer la carrière admirable de notre éminent concitoyen dans une étude qui s'intitule : Notes sur la Vie et l'Œuvre du Peintre Charles Le Roux. « Artiste laborieux et consciencieux, dit notre collègue, il peignit surtout pour le plaisir de peindre et vendit très peu de ses tableaux : c'est la cause pour laquelle, malgré les nombreux succès et la haute réputation que son talent lui mérita de son vivant, son œuvre resta dans l'ombre après sa mort..... Il sut allier le culte de la vérité et celui du bon goût..... joint au

souci constant de perfectionner sa manière personnelle par un travail incessant.

» Aussi puissant que Rousseau, aussi poétique en son genre que Corot, il fut le peintre enthousiaste des forêts poitevines et des grands prés humides de la Loire. Nul mieux que lui ne sut peindre les gros nuages de pluie qui courent au-dessus des flots gris et le rayon de soleil perçant le ciel brumeux pour éclairer un verger en fleurs ou une barque à l'horizon.... Il est à supposer, ajoute M. Ferronnière, à propos de l'entrée au Luxembourg des deux tableaux de Charles Le Roux, que c'est là une place provisoire, et qu'avant peu ils figureront au Louvre, près des œuvres des autres grands peintres de l'Ecole contemporaine. »

Notre année fut close par l'audition exquise de l'un de ces plaidoyers dont le XVIIe et le XVIIIe siècles raffolèrent. La mode régnait alors de disserter longuement sur des thèses de ce genre: les anciens et les modernes; du bien et du mal causés aux hommes par la découverte de l'imprimerie; de la supériorité de la peinture sur la musique, ou *vice versâ*. Il serait vain de constater que ces joutes oratoires n'ont jamais converti personne; mais elles demandent une profonde culture intellectuelle, de l'imagination, de la méthode, des aperçus originaux, un style élégant et châtié; elles sont propres, d'ailleurs, à remplir aimablement une heure de repos.

Ainsi en a jugé notre excellent collègue M. Mailcailloz. Doué avec surabondance des qualités que j'ai dites, il nous a donné un morceau délicieux: DE L'INFÉRIORITÉ LITTÉRAIRE DU GENRE DRAMATIQUE. Son étude est un modèle de savante ordonnance; je la suivrai donc pas à pas.

Elle débute ainsi: « Lorsque l'on considère la littéra-

ture dramatique de ces vingt dernières années, deux constatations s'imposent tout d'abord : c'est, d'une part, le grand nombre d'auteurs qui écrivent pour le théâtre, et, d'autre part, le petit nombre d'œuvres qui restent au répertoire. De là à conclure à la décadence du théâtre, il n'y a qu'un pas et c'est, en effet, un sujet de conversation fréquent dans les salons aussi bien qu'un thème tout trouvé pour la chronique d'été d'un débutant journaliste. »

» A mon avis, dit notre collègue, quand on parle de décadence du théâtre, la question est mal posée. Et d'abord il est certain que le talent ne fait pas défaut à nos auteurs dramatiques. Mais si l'on approfondit la question, on s'aperçoit que les pièces se divisent en deux grandes catégories : celles qui sont composées par des hommes de lettres ne faisant pas exclusivement du théâtre, et celles qui sont l'œuvre d'auteurs dramatiques de métier. Les premières ont toutes sortes de qualités, mais elles n'ont le plus souvent qu'un succès de lettrés. Les autres se jouent, au contraire, indéfiniment devant des salles combles; mais ce sont, le plus souvent, de gros drames ou d'ahurissants vaudevilles. Cette constatation amène rapidement à la conclusion que le genre dramatique a des procédés spéciaux qui n'ont rien de commun avec les règles littéraires applicables à toute autre production de l'esprit humain, procédés un peu gros qui en font un genre inférieur, et, pour tout dire, de second ordre. »

Le théorème, vous le voyez, est énoncé en termes dépourvus de toute équivoque; M. Mailcailloz va s'escrimer avec une pétulante énergie et user des meilleures ressources de son rare esprit d'observation pour en établir le bien fondé.

Après avoir foudroyé l'objection prévue des admirateurs de Racine et de Molière en concédant que « l'ouvrier de génie peut produire des chefs-d'œuvre avec la matière la plus ingrate, » il se propose de démontrer que le dramaturge est excessivement limité dans ses sujets comme dans ses moyens d'expression, et qu'il est obligé de compter avec un ensemble de conventions multiples qui rendent son labeur particulièrement difficile.

Il faut avant tout un sujet dramatique très simple, pour ne pas excéder le temps normal d'une représentation et pour être accessible à tous les spectateurs. En outre, il est essentiel que le sujet comporte « une action vive et émouvante, un choc et une lutte de volontés antagonistes. » Mais, bien différent du romancier qui jouit des loisirs nécessaires, l'auteur de théâtre est tenu de prendre l'action au moment le plus pathétique, de mettre l'auditoire au courant en fort peu de scènes et de se hâter vers le dénouement.

Un tout petit nombre de sujets permet d'obéir à ces principes immuables.

Les anciens, ainsi que les écrivains dramatiques du grand siècle, avaient compris cette vérité. « Ils ne se mettaient guère en quête de sujets nouveaux ; ils marchaient sur un terrain battu, mais cela ne les empêchait pas d'y semer des chefs-d'œuvre par la puissance seule de leur génie. »

Si la quantité de thèmes susceptibles d'affronter le feu de la rampe est médiocre, le dramaturge pourra-t-il, du moins, par la forme, rajeunir le genre ? Là encore M. Mailcailloz conclut à une désolante négative : on s'est affranchi de la règle des trois unités, on y revient comme à une utile sauvegarde ; on a voulu modifier le

nombre des actes, or les pièces en 2 ou 4 actes sont boîteuses ; la coupe en 3 actes, ou en 5, est la seule vraiment bonne.

Une dernière et unique ressource, d'après notre collègue, reste au dramaturge pour trouver du nouveau : modifier les détails de l'exécution. « Sous ce rapport il a été fait beaucoup et peut-être reste-t-il encore quelque chose à faire. Le théâtre moderne a su s'affranchir des rôles de confidents et supprimer ces longs monologues qui pèchent autant contre la vraisemblance qu'ils nuisent à la marche vive et rapide de l'action..... Combien les auteurs dramatiques s'engageraient dans une voie de progrès en s'affranchissant du rôle du raisonneur !..... Ils pourraient encore porter leurs désirs de progrès sur le style..... Que le langage de chaque personnage soit bien tranché, soit bien celui que tiendrait l'être vivant qu'il prétend représenter ; qu'on nous débarrasse au plus vite du style à facettes..... Mais il ne faut pas pour cela sténographier la vie. Le style de théâtre demandé, comme la facture générale de l'œuvre, un assez fort grossissement. »

« D'ailleurs, ajoute M. Mailcailloz, le drame tout entier ne repose-t-il pas lui-même sur une pétition de principes, toute de convention ? » C'est alors une charge à fond contre tous les côtés factices de l'œuvre destinée à être débitée entre cour et jardin.

De ces conventions, de ces pauvretés, notre collègue tire la conclusion que l'auteur dramatique produira fatalement une œuvre qui peut lui rapporter une gloire passagère et remplir son portefeuille de petits bleus, mais dont la valeur littéraire sera d'un ordre fort inférieur.

*
* *

Tels furent les événements qui signalèrent l'an de grâce 1903 pour notre Compagnie. Dans ses veines, vous le voyez, coule toujours un sang généreux que l'âge n'a point refroidi.

Que si vous êtes curieux de connaître le mystère de ce phénomène, je vous satisferai par une anecdote.

Le 15 novembre dernier, l'élite intellectuelle de Paris célébrait en une cérémonie intime et cordiale le 80e anniversaire de M. Gaston Boissier, le glorieux érudit célèbre dans le monde entier.

Un rédacteur du *Gaulois* se fit un devoir de l'interwiewer en cette mémorable circonstance, et, le voyant si alerte, si droit, si florissant de santé, avec ces belles couleurs qui dorent son visage, ce regard resté jeune et cette verdeur d'esprit, il lui dit, plein d'admiration :

— Donnez-moi, mon cher maître, le secret de votre persistante jeunesse !

M. Gaston Boissier répondit en souriant :

— Je n'ai pas de secret. J'ai toujours travaillé, je travaille toujours beaucoup..... quoique méridional..... Tout le monde peut en faire autant.

— Maintenant, mon cher maître, vous allez sans doute prendre un peu de repos ?

— Mon Dieu, oui, répliqua en souriant le vénéré Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, je vais me reposer..... en travaillant.

M. Gaston Boissier, dit le journaliste, est un sage qui connaît la formule du bonheur et aussi celle de la longévité.

Pour les sociétés comme pour les hommes, ajoute-

rai-je, la recette de l'eau de jouvence est la même : l'oisiveté dégrade et tue, le labeur élève et vivifie.

La décrépitude n'est donc pas près d'atteindre cette chère Société Académique qui aurait le droit de prendre pour devise cette forte définition de la vie due à Sa Majesté la reine Elisabeth de Roumanie, la charitable et gracieuse Carmen Sylva :

« Il n'y a qu'un bonheur, le devoir ; il n'y a qu'une consolation, le travail ; il n'y a qu'une jouissance, le beau. »



RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES PRIX

SUR LE

Concours de l'Année 1903

PAR LE Dr A. CHEVALLIER

MESSIEURS,

La séance solennelle de la Société Académique constitue une déjà bien vieille tradition de notre chère cité Nantaise. Depuis plus d'un siècle, cette cérémonie se célèbre suivant d'immuables rites. Cette année, les antiques coutumes subissent quelque atteinte : par exception, le rapport de la Commission des prix ne vous est pas présenté par votre secrétaire-adjoint. Je le remplace aujourd'hui, heureux de pouvoir donner à notre Compagnie, un gage de mon affectueux dévouement.

La Société Académique a reçu, pour le Concours de 1903, treize manuscrits, presque tous en vers. La

prose est représentée par trois envois seulement et je dois diminuer encore son importance en éliminant tout de suite une œuvre que son auteur, par mégarde sans doute, soumet de nouveau à notre jugement, alors qu'autrefois déjà, nous lui avons refusé une récompense. Aujourd'hui, pas plus qu'en 1899, nous ne sommes disposés à apprécier favorablement son *Voyage à la Trappe de Melleray*. Il a cependant, depuis lors, légèrement modifié son récit ; il nous le présente cette fois, expurgé d'attaques grossières contre les religieux. Je suis donc heureux de lui reconnaître au moins le mérite de ne pas s'adjoindre au chœur de ceux qui prennent plaisir à crier : *Væ victis !*

Sous cette devise : « *Unica revivisco,* » il nous a été adressé une intéressante et très savante *Description archéologique du château de la Renaissance à Châteaubriant.* A ce manuscrit je rendrai hommage seulement sur la foi de quelques-uns de nos collègues de la Commission des prix. L'auteur semble en effet avoir eu le vif souci de ne jamais écrire pour les profanes. Son étude est tout entière en des analyses techniques et consciencieuses : on est contraint d'admirer silencieusement quand on a, comme moi, la mauvaise fortune d'être d'une incompétence absolue en architecture et en archéologie.

Je me permets de regretter qu'à côté de l'investigation patiente et sagace, il n'y ait pas dans la *Description du château de Châteaubriant* une petite place pour la critique historique, l'aperçu philosophique, et même parfois pour la courte envolée de prose lyrique. S'il en était ainsi, à l'intérêt austère d'une étude savante, s'ajouteraient le charme littéraire et l'attrait par excellence, l'attrait humain !

Les recherches archéologiques figurent en bonne place dans le programme de nos concours ; mais la description matérielle, si exacte soit-elle, des antiques monuments de notre sol breton, ne saurait nous suffire. Si nous nous intéressons à ces vieilles pierres, muets témoins du passé, c'est parce qu'elles ont gardé comme un reflet des gloires, des luttes, des souffrances de nos pères. Que l'archéologue les dépeigne minutieusement, c'est bien ! mais nous voulons que, philosophe et historien, il les anime et les fasse parler aussi, ressuscitant de la sorte dans leur cadre authentique les âges disparus.

L'érudit, à qui nous devons l'étude du *château de la Renaissance à Châteaubriant,* a peut-être un peu confondu la *Société Académique* avec sa plus jeune sœur la *Société Archéologique.* Cela n'a pas empêché votre Commission des prix de rendre justice au grand mérite technique de son travail et de lui décerner une médaille d'argent grand module.

L'année dernière, à cette place, le rapporteur de votre Commission des prix disait : « Un sujet hors pair devrait » nous enrichir l'an prochain d'écrits remarquables : » le 12 septembre 1903, la Bretagne entière, escortée » de l'élite intellectuelle de la France célébrera, des » bords du Scorff aux bords de l'Ellé, le centenaire du » jour béni où Auguste Brizeux vint au monde. Notre » Société, prêtresse du beau et du bien, couronnerait, » j'en suis convaincu, avec somptuosité des pages, en » prose ou en vers, où serait pieusement glorifié le barde » immortel, le chantre de *Marie* et des *Bretons,* le » maître incontesté de la poésie d'Armorique. » Le vœu si éloquemment formulé par M. le baron Gaëtan de Wismes a été exaucé. Un des auditeurs qui se pressaient

dans cette salle a tressailli à l'appel de notre collègue et il écrit aujourd'hui : « ....Ce vœu me rappela » un souvenir de jeunesse. J'étais sur les bancs du » collège me préparant aux épreuves du baccalauréat. » La lecture des romans en prose ou en vers m'agréait » infiniment plus que les élucubrations du discours latin » ou les fastidieuses traductions d'Homère. Un exem- » plaire de *Marie* m'était tombé sous la main. Comme » ces vers chantaient doucement l'amour ! En quel rêve » angélique ne me faisaient-ils pas entrevoir la douce » Marie du poète !..........Bref, je vouais un culte à » l'auteur : je dévorais ses vers ; je les lisais partout, en » cachette, même là où ils n'auraient jamais dû être » profanés, là où les jeunes écoliers ont coutume de » fumer leurs premières cigarettes ; je les apprenais par » cœur, pour ne plus les oublier de ma vie......... » Un professeur, prêtre austère........ me confisqua » mon livre ; je fus puni, menacé de renvoi par le Supé- » rieur de la maison ....
»...

» Voilà pourquoi, à l'évocation du nom de Brizeux par » le Critique de la Société Académique, je sursautais. Le » souvenir du collège m'apparut brusquement avec tout » son cortège de pensums, punitions très variées, et la » grande menace de renvoi du Supérieur et, à la fin de » l'année.... mon baccalauréat manqué ....
» ....

» Depuis ces jours, comme tout le monde, j'ai vieilli : » La vie m'a réservé sa part de déceptions....... mais » je retrouve toujours Brizeux dans ma bibliothèque. » C'est un ami, je l'aime. Et il m'a causé depuis le » collège tant de joies idéales que je lui dois bien un » hommage : celui de passer à mon tour sous les four-

» ches caudines de la Société Académique de Nantes, en » lui disant de mon poète ce que j'en sais. Après les » pensums du collège, le crible hérissé de pointes de la » critique. Cette fois au moins, dussé-je être puni, on ne » me ravira pas mon poète ! »

Non, Messieurs, l'auteur de Brizeux aujourd'hui ne sera pas puni ; au contraire, pour le consoler de son baccalauréat manqué, nous lui destinons une récompense ! S'il passe en ce moment sous les fourches caudines de la Société Académique, ce n'est qu'afin qu'il me soit plus aisé de laisser tomber sur son front la couronne de laurier qu'il a méritée ! Mais son poète, peut-être vais-je encore une fois le lui ravir ! Echo de la Commission des prix, je dois en effet lui redire qu'il s'est créé, pour son usage, *un faux Brizeux !*

La vie du barde breton, certes, il ne l'ignore pas ! Il nous la raconte avec détails, mettant fort habilement en lumière tous les événements qu'il estime avoir pu influer sur le talent du poète. Mais l'âme du chantre de « *Marie* », il ne l'a pas complètement pénétrée. Il se demande quelque part, au cours de son étude, comment se pose au regard du XIXe siècle la figure de Brizeux, et il répond ainsi :

« Sa vie est faite de moyennes et toute de décousu : il » oscille d'un endroit à l'autre. Voyage-t-il en Italie, vite » s'impose le retour, car les ressources s'épuisent ; pro» mène-t-il sa rêverie dans les landiers de l'Armor ou » sur les plages du Finistère, le besoin vague ou la » nécessité de revoir Paris le talonne encore ;......... » professeur un instant, il ne reste pas dans l'Univer» sité............. Si nous jetons maintenant un coup » d'œil sur ses œuvres, nous y trouvons la même mobilité, » la même fluidité que dans sa vie. Point de grandes

» œuvres, point de grandes envolées lyriques ou épiques, » point de drames émus, point de visions magnifiques
» . . . .

» En vain chercherait-on dans son œuvre un poème à » grande envergure avec un commencement, un milieu » et une fin, avec des incidents et des caractères compli- » quant la marche du récit pour aboutir au triomphe » éclatant d'un système d'idées ; « *Marie* », joyau délicat, » n'a pas de dénouement ; un instant « *les Bretons* » ont » voulu s'élever à la hauteur de l'épopée, l'effort n'a pas » atteint son but. L'œuvre de Brizeux est une mosaïque, » c'est encore un musée de tableaux. Le poète procède » par tranches, comme sa vie est faite de morceaux. »

Un détracteur ne s'exprimerait pas autrement ! Ce singulier panégyriste a pour son héros une pitié qui avoisine le mépris. Certes. toutes ses assertions prises isolément sont justes, mais il les groupe de telle façon qu'elles donnent une impression inexacte.

Pour qui sait la contempler, la figure de Brizeux est plus grande, et son œuvre forme non pas une mosaïque, mais un tout harmonieux, un tableau complet ; et ce tableau, c'est la Bretagne, ses croyances naïves, ses mœurs, ses coutumes, ses paysages, la cabane du pêcheur, le sillon de l'homme des champs, les humbles scènes du foyer, le spectacle de la lande et de la mer, le souvenir des Celtes au bord des flots, les rochers de Penmarck et les grèves du Morbihan.

« Les faits de rhétorique, a dit M. Paul Bourget, sont » souvent aussi des faits de psychologie, tant les théories » d'art se mêlent intimement à la personne. » J'estime que l'auteur de la notice sur Brizeux, justifiant cette doctrine, n'a jamais contemplé le poète qu'à travers ses préoccupations particulières. Alors qu'il est adolescent,

le poème de « *Marie* » frappe vivement son imagination de 16 ans, mais non dans ses parties les plus hautes puisque, de son propre aveu, il ne voit guère dans ces pages exquises que la révélation de l'amour. Plus tard, quand un souvenir attendri le ramène à l'ami de sa jeunesse, il cherche surtout dans son œuvre la confirmation de ses propres conceptions de la vie. Secrètement irrité de ne pas trouver là ce qu'il souhaite, il l'y place arbitrairement ; ainsi il veut faire de Brizeux un précurseur, socialiste inconscient, prophète du réalisme. Il ne craint pas de hasarder le plus extravagant rapprochement ! « Quarante ans environ après Brizeux, écrit-il, un autre » homme célébrait dans des poèmes immortels la gran- » deur du travail, la détresse des pauvres gens et étalait » leurs vices : il rêvait d'un bonheur universel où enfin » les hommes, lassés de guerres et de convoitises, vivraient » heureux les uns par les autres. Quand Brizeux expri- » mait le bonheur de ses Bretons,.......... quand, en « 1830, il chantait le travail et la liberté, quand il écrivait » le *Vieux Rob, Jacques le Maçon, les Pêcheurs, les* » *Moissonneurs,* il ne se doutait pas qu'il devenait, sans » le savoir, un précurseur de Zola, chef du réalisme et » fervent apôtre du socialisme. »

A la Commission des prix, Messieurs, nous sommes depuis longtemps accoutumés à ne nous étonner de rien, mais en entendant soutenir cette thèse : « *Brizeux précurseur de Zola !* » nous avons, je l'avoue, été stupéfaits.

Par contre, nous avons très favorablement apprécié un autre rapprochement, justifié celui-là, et fort éloquemment présenté. Le parallèle entre Alfred de Vigny et Auguste Brizeux forme une page de haute valeur littéraire dont je ne saurais trop vivement féliciter l'auteur, si la conclusion n'en était encore pour le poète breton

aussi cruelle qu'injuste. Ecoutez-la : « Comme Vigny, » Brizeux a été sincère ; comme lui, dans son ardeur de » connaître, il a cherché, il a lancé son esprit à la con- » quête de la vérité, il a souffert aussi. Mais les grandes » solutions ne sont point de son fait : nous l'avons vu » dans sa vie, nous l'avons vu dans son œuvre littéraire, » nous le retrouvons dans sa philosophie. Il n'a point une » puissance de facultés suffisante, le don nécessaire pour » affronter de face les problèmes ardus ; il n'a point l'en- » volée géniale, et quand sa raison lui commande de ne » plus croire, il regrette la foi perdue. » Notre auteur, vous le voyez, ne peut pardonner à Brizeux de s'arrêter au doute et parce que celui-ci conserve une religion pourtant bien vague, il le juge un tout petit esprit !

Telle est, Messieurs, cette notice dont j'ai dit que son auteur connaissait mal le vrai Brizeux. Je soupçonne l'intelligence du Critique d'être trop différente de l'âme du barde breton pour avoir pu la bien saisir. Brizeux, c'est le charme, la simplicité, l'émotion, les impressions les plus sincères et les plus candides ; son commentateur a dû le déformer et le mutiler pour le faire entrer dans le cadre de son propre esprit, avide surtout, me semble-t-il, de faits positifs, de science et de philosophie. Il saurait, j'en suis convaincu, très bien célébrer la poésie scientifique d'un Leconte de l'Isle, mais il ne nous a pas apporté la glorification pieuse du chantre de *« Marie »* et des *« Bretons »*. Je ne le lui reproche pas ! Rien ne m'est plus antipathique que l'admiration conventionnelle et banale ; par-dessus tout j'estime l'indépendance d'esprit et la franche critique. L'auteur de la notice sur Brizeux nous a exposé des idées personnelles et originales, il les a présentées sous une forme élégante, il est donc digne de louanges et d'une haute récompense.

Votre Commission des prix le félicite et lui décerne une médaille d'argent grand module. Son manuscrit porte pour devise ces vers :

« Lire des vers touchants, les lire d'un cœur pur,
» C'est pleurer, c'est prier, et le mal est moins dur. »

*
* *

Comme toujours, Messieurs, les poètes sont venus les plus nombreux solliciter nos suffrages. Qui connaît l'âme poétique ne saurait s'en étonner. Héroïque et enfantine à la fois, elle souhaite la gloire ; tendre, elle a besoin de la sympathie. Les poètes n'écrivent pas pour eux-mêmes, il leur faut l'admiration d'autrui.

Hélas ! ma mission va être pénible. Ma sympathie, certes, est acquise à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de se soumettre à notre jugement, mais je n'ai pas la moindre parcelle de gloire à distribuer et d'admiration même, je ne serai pas prodigue.

Sur les manuscrits qui ne nous ont pas semblé dignes de récompense, je vais être bref, ne voulant pas être méchant.

Celui-ci, intitulé « *Vers l'Idéal* », contient quelques idées généreuses et beaucoup d'autres puériles.

Cet autre essaye vainement de dissimuler une désolante indigence en arborant cette fière devise :

« La vie est un combat que la gloire couronne,
» Mais ce n'est qu'au vainqueur seulement qu'on la donne. »

Sur un troisième, poème biblique qui a pour titre « *Jean-Baptiste* », je passe plus vite encore ; si je le feuilletais un instant, peut-être ne pourrais-je résister à

la tentation d'en citer quelques vers, et ce serait vraiment trop cruel pour l'auteur !

J'arrive enfin à des poésies que je vais avoir le plaisir de pouvoir louer.

« *A Botrel* » tel est le titre d'un court poème de soixante vers consacré tout entier à exalter la gloire du chanteur breton ; écoutez plutôt :

. . . .

Oh béni soit celui dont la chanson ramène
Un flot de joie au cœur où tarissait l'espoir,
Un regain de jeunesse et de force au vieux chêne,
Un peu de soleil au ciel noir !.....

La Bretagne — l'aïeule — engourdie et tranquille,
Dormait..... Pour les vieillards, ce peut être un danger :
Vous avez craint..... D'ailleurs, l'éveiller est facile,
Elle a le sommeil si léger.

Et tendrement, aux pieds de la bonne grand'mère,
Vous avez murmuré vos premières chansons,
Les fredonnant d'abord sur un ton de mystère,
Ainsi que nous, quand nous berçons.....

Puis, la voix, par degrés, se fit plus énergique :
Etranges binious, clairons sonnant l'assaut,
Cloches, tout se mêla : notre Bretagne antique
Frissonna d'un profond sursaut,

Car vous chantiez les chants des landes et des grèves,
Les drames de la mer, les départs, les retours,
Les au-delà des cieux....., nos espoirs et nos rêves,
Eternels comme nos amours.

Alors, joyeusement, l'aïeule rajeunie,
Autour d'elle appela ses enfants dispersés,
Et bientôt toute la famille réunie
Sur vous avait les yeux fixés.

. . . .

Maintenant, il suffit que l'un de nous entonne :
Sur nos landes, nos champs, nos grèves et nos monts,
D'un bout à l'autre, enfin, de la terre bretonne,
On continue à pleins poumons !

Qu'il fait bon les entendre éclater dans l'air libre,
Vos accents tour à tour émus, fiers ou moqueurs !
Cette langue est la nôtre, elle nous plaît, et vibre
Jusqu'à l'intime de nos cœurs !

. . . .

Je n'ai pas ici à juger Botrel, mais je me le représente malaisément, sous les traits d'un Tyrtée du XXe siècle, ayant réveillé la Bretagne endormie. Son admirateur le célèbre sur un mode par trop dithyrambique ; le moderne barde breton lui-même trouverait excessives des louanges telles, que Brizeux pour son centenaire n'a pas connu les pareilles !

Si j'ai tenu à modérer d'abord l'enthousiasme de l'auteur de « *A Botrel* », je veux maintenant le féliciter. Son petit poème précisément en raison de sa note exagérée, est plein d'entrain et de vie. Je crois y reconnaître la fougue naïve et gracieuse d'une plume féminine. Votre Commission des prix lui accorde une mention honorable.

L'envoi a pour devise ces deux vers de Brizeux :

« *Au pays de Tréguier, écoutez comme il chante,*
» *Sur mille airs variés, des chansons qu'il invente !* »

J'ouvre un autre manuscrit intitulé : « *En cheminant* » et, comme pièce liminaire, j'y lis cette ode dont l'originalité rare ne saurait vous échapper :

A l'Océan

Salut, vaste Océan, toi qui, vers cette grève
Pousses de tes longs flots les bataillons mouvants !

Tu t'agites sans cesse et moi toujours je rêve
Quand ta vague indocile éclate et se relève
Sous le fier caprice des vents.

Oui, devant toi je rêve — et c'est ma jouissance —
A ta masse inconstante, à ton immensité ;
A ce flot qui s'endort, image d'innocence !
A l'horrible fracas, à l'énorme puissance
De ce même flot irrité.

....

....

Et cela continue ainsi pendant 125 vers ! A la lecture, on a la sensation d'être peu à peu submergé, englouti, non pas dans l'Océan, mais sous l'afflux des mots. Après cette première poésie, il y en a cinq autres, un peu moins longues heureusement, et toutes sont d'une banalité et aussi d'une correction désespérante ; on n'a même pas la consolation de relever une faute de prosodie dans ces kilomètres de vers ! Toujours ils sont justes, harmonieux même.

Quel malheur de voir un versificateur si habile ignorer si complètement la poésie ! Quelle tristesse de constater la méchanceté d'un démon qui, si férocement, s'acharne à amener sous une plume si zélée toujours l'image vulgaire, l'expression incolore, l'épithète émoussée !

Que l'auteur de « *En cheminant* » apprenne à préciser sa pensée, qu'il resserre son style, qu'il supprime sans pitié les détails superflus, qu'il s'efforce surtout d'acquérir l'horreur des lieux communs et des sentiers battus, et, avec les dons et qualités qu'il possède déjà, il deviendra peut-être poète un jour. La tâche sera ardue ! Si le chantre de l'*Océan* n'avait une devise singulièrement énergique en sa brièveté, j'hésiterais à lui conseiller de l'entreprendre. Mais quand on écrit au frontispice de son

œuvre : « *Malgré tout* », cela suppose une indomptable ardeur. Alors, je lui dis : « Essayez » et, pour l'encourager, je lui décerne, au nom de la Société Académique, une mention honorable.

Sous le titre modeste : « *Brins d'ajoncs* » sont réunies cinq poésies. Cette fois, nous n'avons pas affaire à un versificateur expérimenté, mais plutôt à un rimeur novice. Il a quelques bonnes idées ; quand il sera plus adroit dans sa façon de les exprimer, il méritera une récompense supérieure à la mention honorable que nous lui accordons aujourd'hui. Sa devise est : « *Tout droit* ».

Je ne le croyais pas, Messieurs, mais j'ai dû me rendre à l'évidence : alors que le XXe siècle voit s'achever sa troisième année, il existe encore au moins un fervent du plus pur et du plus exalté *Romantisme*.

Un auteur nous a envoyé des poèmes intitulés naturellement « *Légendes du Rhin* », qu'on jurerait avoir été écrits il y a quelque soixante ans. Dans ces *Légendes du Rhin*, je retrouve tout ce qui a constitué le *Romantisme :* la fuite du monde moderne et contemporain, les fantaisies d'une bizarre archéologie, l'influence de l'imagination germanique si différente de la nôtre, la recherche des sensations étranges, l'excès dans les idées comme dans la forme, la recherche constante et trop marquée des effets, les griseries de couleur et de sonorité.

Ecoutez ces vers et dites-moi si vous les croyez composés d'aujourd'hui :

Les époux sont debout, heureux, transfigurés.
L'ombre coiffe les ifs, inonde les fourrés,
S'amasse dans les coins, enveloppe les branches,
Mais les deux amoureux restent des clartés blanches.

. . . .

. . . .

Et dans le bois profond, ému de paix immense,
Il brûle autant d'amour qu'il tombe de clémence.
Beaudoin s'avance vers l'épouse, et, se penchant
Dans le dernier baiser de l'astre se couchant,
Dans un rose souillé d'encre, toujours plus vague,
Il prend à son gros doigt une fort belle bague
Où brille une émeraude en une griffe d'or,
Et sa voix fait frémir la forêt qui s'endort,
Sa forêt sombre, sa forêt sauvage et vaste :
« O toi, jeune épousée, aimante, douce et chaste,
» Toi qui m'as attendri par ta grâce ce soir,
» Reçois un talisman de bonheur, sans surseoir,
» Pour que le fier Beaudoin que redoute le lâche
» Apporte à ton malheur le secours de sa hache.
» Quel que soit l'insulteur, quel que soit l'assassin !
» Qu'il soit prince d'église ou de cour, spadassin
» A la solde du pape ou du tsar, que m'importe !
» Je suis Beaudoin à la main ferme, à l'âme forte,
» Et le premier venu qui t'égratignera,
» Je le jure par la Sainte Vierge, il mourra !
» Il suffit, chère enfant, que ceci me parvienne,
» Je te le donne. Allez, tous et qu'on se souvienne. »

. . . .

Les Légendes du Rhin, comprenant trois poèmes à l'action bien conduite, constituent une œuvre de réel mérite ; elle a eu le privilège d'exercer sur moi une séduction particulière. J'en ai oublié les défauts de fond et de forme pour me retremper avec une véritable jouissance dans cette vieille et si chaude poésie héroïque qui a, jadis, si violemment ému mon intelligence de 16 ans. Nos Collègues de la Commission des prix, Messieurs, n'ont pas complètement partagé mon enthousiasme ; ayant compté ses fautes, ils ont jugé que l'auteur des *Légendes du Rhin* recevrait, avec une médaille de bronze, une

récompense suffisante. A Goethe, il a emprunté sa devise : « *L'art est long et la vie est courte.* »

Six poésies nous sont présentées sous la devise : « *Faisons bien, fera mieux qui pourra.* » Elles constituent l'œuvre non banale, mais le dirai-je...., peu sympathique d'un trop brutal censeur de l'humanité.

C'est ainsi que, sans le moindre artifice, il proclame :

L'homme est un insensé vulgaire,
Ayant des droits au cabanon ;
Contre lui-même, il part en guerre
Jusqu'à l'extinction du nom.

Tout exprès pour défendre la détestable thèse de la supériorité de l'instinct sur la raison, il a composé une fable et il la termine par cette conclusion d'une égale valeur de forme et de fond :

On a vu comme,
Malgré tout, l'homme
Est bien
Inférieur au chien.

Ce misanthrope ne s'exprime heureusement pas toujours sur ce ton ; il nous a donné une gerbe de 15 sonnets dont l'originalité de meilleur aloi lui a valu parmi les membres de la Commission des prix, quelques chauds défenseurs. Malgré une vive opposition, ces avocats d'une cause.... douteuse ont été assez éloquents pour emporter un jugement favorable. Puisse la médaille de bronze accordée à l'auteur de « *Faisons bien, fera mieux qui pourra* » le réconcilier avec l'humanité !

Un petit poème portant ce titre : « *Au douet* » et constituant à lui seul un envoi distinct, a eu, malgré sa faible importance, la bonne fortune de conquérir les suffrages

presque unanimes de la Commission des prix. Elle n'a pas su résister au charme d'une légende bretonne contée sans beaucoup d'art peut-être, mais avec une grâce ingénue. Permettez-moi d'en citer quelques vers, vous jugerez :

Au douet, dans l'eau douce,
On tord le linge blanc,
Le savon mousse, mousse,
Le battoir éclabousse
Chacune sur son banc.
Annetik, la Bretonne,
Parle haut, tape fort !.....
Plus haut qu'elle, bourdonne
Cette langue d'Yvonne
Qui déchire et qui mord.....

. . . .

Yvonne cause, cause.....
Après ce qu'elle sait,
Vient ce qu'elle suppose.....
Pour rester bouche close,
Il faut être muet !
D'ailleurs, elle s'en vante,
A broder sur un rien
Nulle n'est plus savante,
Et ce qu'Yvonne invente,
Ce n'est jamais du bien.....

Elle amuse, on l'écoute ;
Avec des airs moqueurs,
On commente, on ajoute.....
Le venin, goutte à goutte,
S'infiltre dans les cœurs.
Chaque commère emporte
Sa lessive au logis ;
Le soir, de porte en porte
Par le bourg on colporte
Mensonges et récits.

. . . .

Cette miniature délicate et naïve mériterait à elle seule, n'est-il pas vrai ? la médaille d'argent que je suis chargé de décerner à l'auteur de « *Au Douet.* » Sa devise est : « *Prenez garde.* »

Et j'arrive maintenant au recueil de vers, le meilleur peut-être, que nous ayons reçu cette année. Ce n'est pas qu'il soit de très haute valeur ; la plume de son poète est souvent inhabile, mais les pièces nombreuses qui le composent, témoignent d'une inspiration assez variée et de sentiments souvent ingénieux et délicats. Dans ce manuscrit intitulé : « *Fleurs d'octobre et de mai* », nous avons remarqué surtout : *Conte des veillées*, récit pittoresque et adroitement conduit ; le *Défrichement,* où l'auteur fait preuve d'un réel talent descriptif, et enfin la *Douleur de Pierrot,* que, sans autre commentaire, je veux vous donner à vous-mêmes le plaisir d'apprécier :

La Douleur de Pierrot

J'aime la folle Colombine
Et je suis chacun de ses pas ;
Elle est vive, gaie et taquine,
J'aime la folle Colombine :
Colombine ne m'aime pas !

J'aime Colombine la blonde
Et son sourire éblouissant ;
Elle sourit à tout le monde :
J'aime Colombine la blonde.....
Qui fuit en me reconnaissant.

Ma Colombine a l'âme bonne,
Ouverte à toutes les douleurs,
Et ne peut voir souffrir personne :
Ma Colombine a l'âme bonne,
Mais elle se rit de mes pleurs.

Elle prétend que je l'ennuie,
Que je suis laid, triste, pleurard,
Amusant comme un jour de pluie ;
Elle prétend que je l'ennuie
Avec mon visage blafard.

Sur le théâtre minuscule,
Elle danse et l'on applaudit ;
Mais moi, grotesque, ridicule,
Sur le théâtre minuscule
Quand je parais, chacun se dit :

Que Colombine est donc jolie !
Et son singulier soupirant
Doit être frappé de folie :
Que Colombine est donc jolie !
Qu'il est laid, ce Pierrot tout blanc !

Pourquoi cette laide enveloppe ?
Quel destin railleur m'a donné
Un cœur tendre et le corps d'Esope ?
Pourquoi cette laide enveloppe,
Pauvre Pierrot enfariné ?

O Colombine ! Pierrot pleure,
Pitié, pitié pour son amour !
Je chante devant ta demeure
O Colombine, Pierrot pleure.....
Ne m'ouvriras-tu pas un jour.

Véritablement émue, Messieurs, votre Commission des prix a voulu sécher les pleurs de ce sympathique Pierrot, en accordant à son auteur une médaille d'argent. L'envoi a pour devise : « *Travaillons pendant qu'il est jour, la nuit vient vite.* »

Messieurs, j'ai passé en revue tous les manuscrits, j'ai proclamé toutes les récompenses et, cependant, je ne

crois pas ma tâche complètement achevée. Il me reste un grand devoir à remplir !

Au cours de ce rapport, ma franchise, je le crains, parfois s'est faite railleuse. Pour adoucir les piqûres de quelques traits trop acérés, maintenant que je n'ai plus leurs œuvres sous les yeux, à tous ces poètes je voudrais dire combien, malgré les apparences, est vive pour eux mon admiration !

De nos jours, que la haine et la discorde font si tristes, que les âpres luttes pour la vie rendent si durs, quand une Intelligence a conservé le goût de chérir le Beau, quand Elle a encore le pouvoir de s'exalter devant Lui ! Qu'importe si ses forces la trahissent ! Même dans l'insuccès, Elle demeure une Intelligence aux aspirations nobles, aux tendances élevées, une Intelligence d'élite, digne de respect et d'admiration !

CONCOURS DE 1903

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

Dans la Séance publique du 14 décembre 1903

Prose

MÉDAILLES D'ARGENT GRAND MODULE

M. Joseph Chapron, à Châteaubriant : *Description du Château de la Renaissance, à Châteaubriant.*

M. Orgebin, Contrôleur des Contributions directes, à Nantes : *Étude sur Brizeux.*

Poésie

MÉDAILLES D'ARGENT

Melle Juliette Portron, à Niort : *Fleurs d'octobre et de mai.*

Melle Maïa de Guerveur, à Rennes : *Au douet.*

MÉDAILLES DE BRONZE

M. Henri Fromont, à Tonneins : *Légendes du Rhin.*

M. J.-Ch. Traversier, à Paris : *Six poésies.*

MENTIONS HONORABLES

Melle Françoise Robin, à Oudon : *Brins d'ajoncs.*
Melle Maïa de Guerveur, à Rennes : *A Botrel.*
Melle Maria Thomazeau, à Bouin : *En cheminant.*

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

Par la Société Académique de Nantes

POUR L'ANNÉE 1904

1re Question. — Etude biographique et critique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etude archéologique sur les départements de l'Ouest.

3e Question. — Etude historique sur l'une des institutions de Nantes.

4e Question. — Etude historique sur les anciens monuments de Nantes.

5e Question. — Etude complémentaire sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

6e Question. — Monographie d'un canton ou d'une commune de la Loire-Inférieure.

7e Question. — Du contrat d'association.

La Société Académique, ne voulant pas limiter son Concours à des questions purement spéciales, décernera des récompenses aux meilleurs ouvrages :

De morale,

De poésie,

De littérature,

D'histoire,

D'économie politique,

De législation,

De science,

D'agriculture.

Les mémoires manuscrits et inédits sont seuls admis au Concours. Ils devront être adressés, avant le 31 mai 1904, à M. le Secrétaire général de la Société, rue Suffren, 1.

Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur. Tout candidat qui se fera connaître sera de plein droit hors de concours.

Les prix consisteront en mentions honorables, médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or. Ils seront décernés dans la séance publique de 1904.

La Société Académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie sur leur demande.

Nantes, le 1er décembre 1903.

Le Secrétaire général,
Bon Gaëtan de WISMES.

Le Président,
PICART.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES GÉNÉRALES

POUR L'ANNÉE 1903

Séance du 21 janvier 1903

Installation du bureau.

Allocution de M. le Dr Guillou, président sortant.

Allocution de M. Picart, président entrant.

Admission, au titre de membre résidant, de M. le Dr Bossis (M. le Dr Saquet, rapporteur).

Admission, au titre de membre résidant, de M. Claude Liancour (M. A. Vincent, rapporteur).

Rapport de M. Picart sur deux ouvrages de M. Georges Moreau : *Les moteurs à explosion* et *Étude industrielle des gîtes métallifères.*

Séance du 20 février 1903

Notice nécrologique sur M. Fraye, par M. F. Libaudière.

Rapport de M. Georges Ferronnière sur deux ouvrages de M. le Dr Meignen : *Paroisses, églises et cures de Montaigu* et *Les Religieuses fontevristes de Notre-Dame-de-Saint-Sauveur, à Montaigu.*

Rapport de M. le Dr Guillou sur la publication, par M. Paul de Berthou, de *L'Itinéraire de Bretagne de Dubuisson-Aubenay en 1636.*

Séance du 20 mars 1903

Lecture, par M. le baron Gaëtan de Wismes, d'un rapport de M. D. Caillé sur la notice de M. Deverin : *L'Hôtel de Ville au Château de Nantes.*

Rapport de M. le baron Gaëtan de Wismes sur *Les Propylées*, de M. Langlade.

Étude sur l'enseignement colonial, par M. Delteil.

Séance du 30 octobre 1903

Notice nécrologique sur M. le Dr Raingeard, par M. le Dr Poisson.

Notice nécrologique sur M. le Dr Bonamy, par M. le Dr Chevallier.

Notice nécrologique sur M. Henri Chéguillaume, par M. Picart.

Lecture, par M. Alcide Leroux, de poésies de Melle Éva Jouan.

De l'infériorité littéraire du genre dramatique, par M. A. Mailcailloz.

Séance solennelle du 14 décembre 1903, salle Turcaud

Discours de M. Picart, président.

Rapport de M. le baron Gaëtan de Wismes, sur les travaux de la Société pendant l'année 1903.

Rapport de M. le Dr Chevallier sur le concours des prix.

Séance du 18 décembre 1903

Sont élus :

Président...........	M. Alexandre Vincent.
Vice-Président......	M. le Dr Saquet.
Secrétaire-général...	M. G. Ferronnière.
Secrétaire-adjoint...	M. Baranger.
Trésorier...........	M. Delteil.
Bibliothécaire.......	M. Viard.
Bibliothécaire-adjoint	M. Fink.
Secrétaire perpétuel..	M. Mailcailloz.

MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL

MM. Picart ; Deniaud, Andouard, Julien Merland ; Dr Landois, Dr Hugé, Dr Guillou ; A. Leroux, Feydt, baron Gaëtan de Wismes ; Dr Viaud-Grand-Marais, Dr Louis Bureau.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES & DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Année 1904

LISTE DES MEMBRES RÉSIDANTS

Bureau

Président .... MM.	Alexandre Vincent, rue Lafayette, 12.
Vice-Président. ...	Dr Saquet, rue de la Poissonnerie, 25.
Secrétaire général...	Georges Ferronnière, rue Voltaire, 15.
Secrétaire adjoint ..	Baranger, rue Thiers, 4.
Trésorier	Delteil, tenue Camus, 7 bis.
Bibliothécaire	Viard, r. Chevreul, à Chantenay-s.-Loire.
Bibliothécaire adjoint	Fink aîné, rue Crébillon, 19.
Secrétaire perpétuel.	Mailcailloz, rue des Vieilles-Douves, 1.

Membres du Comité central

M. Picart, président sortant

Agriculture, commerce, industrie et sciences économiques

MM. Deniaud, Andouard, Julien Merland.

Médecine

MM. Landois, Hugé, Guillou.

Lettres, sciences et arts

MM. A. Leroux, Feydt, baron Gaëtan de Wismes.

Sciences naturelles

MM. Viaud-Grand-Marais, Bureau, Ferronnière.

Membre d'honneur

M. Hanotaux, de l'Académie Française.

SECTION D'AGRICULTURE
COMMERCE, INDUSTRIE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

MM.

Andouard, rue Olivier-de-Clisson, 8.
Delteil, tenue Camus, 7 *bis*.
Deniaud, à la Trémissinière.
Durand-Gasselin (Hippolyte), passage Saint-Yves, 19.
Goullin, place Général-Mellinet, 5.
Abbé Lefeuvre, rue de Bel-Air, 2.
Le Gloahec, rue Mathelin-Rodier, 11.
Libaudière (Félix), rue de Feltre, 10.
Linyer, rue Paré, 1.
Merlant (Francis), tenus Camus, 39.
Panneton, boulevard Delorme, 38.
Péquin, place du Bouffay, 6.
Perdereau, place Delorme, 2.
Schwob (Maurice), rue du Calvaire, 6.
Viard, rue Chevreul, à Chantenay-sur-Loire.
Vincent (Léon), rue Guibal, 25.

MEMBRE AFFILIÉ

M. Merland (Julien)

SECTION DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

MM.

Allaire, rue Santeuil, 5.
Blanchet, rue du Calvaire, 3.
Bossis, rue des Arts, 33.
Bossis, boulevard Delorme, 35.
Bureau, rue Gresset, 15.

Chevallier, rue d'Orléans, 13.
Citerne, au Jardin des Plantes.
Filliat, rue Boileau, 11.
Gaudncheau, passage Louis-Levesque, 15.
Gergaud, rue de Strasbourg, 46.
Gourdet, rue de l'Évêché, 2.
Grimaud, rue Colbert, 17.
Guillou, rue Jean-Jacques-Rousseau, 6.
Hervouet, rue Gresset, 15.
Heurtaux, rue Newton, 2.
Hugé, rue de la Poissonnerie, 2.
Jollan de Clerville, rue de Bréa, 9.
Lacambre, rue de Rennes, 4.
Landois, place Sainte-Croix, 2.
Lefeuvre, rue Newton, 2.
Le Grand de la Liraye, rue Maurice-Duval, 3.
Léquyer, rue Racine.
Mahot, rue de Bréa, 6.
Montfort, rue Rosière, 14.
Ollive, rue Lafayette, 9.
Poisson, rue Bertrand-Geslin, 5.
Polo, rue Guibal, 2.
Rouxeau, rue de l'Héronnière, 4.
Saquet, rue de la Poissonnerie, 25.
Simoneau, rue Lafayette, 1.
Sourdille, rue du Calvaire, 20.
Teillais, rue de l'Arche-Sèche, 35.
Texier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 8.
Viaud Grand-Marais, place Saint-Pierre, 4.
Vince, rue Garde-Dieu, 2.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES

MM.

Ferronnière (Georges), rue Voltaire, 15.
Gadeceau, au Champ-Quartier, rue du Port-Guichard, 18.

MEMBRES AFFILIÉS

MM. Bureau, Jollan de Clerville, Viaud Grand-Marais.

SECTION DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

MM.

Baranger, rue Thiers, 4.
Boitard, rue Saint-Pierre.
Bothereau, rue Gresset, 1.
Caillé (Dominique), place Delorme, 2.
Dortel, rue de l'Héronnière, 8.
Eon-Duval, quai Brancas, 6.
Feydt, quai des Tanneurs, 10.
Fink, rue Crébillon, 19.
F. Joüon fils, rue de Courson, 3.
Legrand, rue Royale, 14.
Leroux (Alcide), rue Mercœur, 9.
Liancour, rue Guépin, 2.
Livet, rue Voltaire, 25.
Mailcailloz, rue des Vieilles-Douves, 1.
Mathieu, rue des Cadeniers, 5.
Merland (Julien), place de l'Edit-de-Nantes, 1.
Morel, tenus Camus, 9.
Picart, rue Henri IV, 6.
Riondel, place Lamoricière, 1.
Soullard, rue du Château, 10.
Tyrion, boulevard Amiral-Courbet, 8.
Vincent (Alexandre), rue Lafayette, 12.
Baron de Wismes (Gaëtan), rue Saint-André, 11.

MEMBRES AFFILIÉS

MM. Hervouet, Linyer, Ollive, Delteil, Perdereau, Chevallier, Cadeceau, Guillemet, F. Libaudière, F. Merlant.

LISTE DES MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Ballet, architecte à Châteaubriant.
Bonchet (Émile), à Orléans.

Chapron (Joseph), à Châteaubriant.
Davor (René), à Brest.
Delhoumeau, avocat, à Paris.
Docteur Dixneuf, au Loroux-Bottereau.
Gahier (Emmanuel), conseiller général à Rougé.
Melle Gendron, au Pellerin.
Glotin, avocat à Lorient.
Docteur Guépin, à Paris.
Guillotin de Corson, chanoine, à Bain-de-Bretagne.
Hamon (Louis), publiciste à Paris.
Hulewicz, officier de la marine russe.
Hari, avocat à la Cour de Rennes.
Melle Eva Jouan, à Belle-Ile-en-Mer.
Lagrange, à la Préfecture de police, à Paris.
Abbé Landeau, à Rome.
Louis, bibliothécaire, à la Roche-sur-Yon.
Docteur Macasio, à Nice.
Moreau (Georges), ingénieur à Paris.
Vicomte Odon du Hautais, à la Roche-Bernard.
Oger, avoué à Saint-Nazaire.
Priour de Boceret, à Guérande.
Docteur Renoul, au Loroux-Bottereau.
Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes.
Thévenot (Arsène), à Lhuitre (Aube).

TABLE DES MATIÈRES

Nantes — Imp. Mellinet, Place du Pilori 5 — Biroche et Dautais, Succrs

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du Département de la Loire-Inférieure*. Ces Annales se composent des divers écrits dus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent une ou deux fois par an, de manière à former, chaque année, un volume de 400 pages in-8° environ.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du 1er volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;

7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à MM. Biroché et Dautais, éditeurs et imprimeurs des *Annales*, place du Pilori, 5.